

# Comptes Combinés 2012 Groupama



Groupama

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES COMBINÉS DE GROUPAMA EXERCICE 2012

## 1. ENVIRONNEMENT

### ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

L'analyse du contexte macroéconomique de l'année 2012 distingue deux périodes où les perspectives conjoncturelles et l'aversion au risque ont été très différentes.

Les marchés financiers ont tout d'abord été pénalisés au premier semestre par les craintes de récession alimentées par :

- les mesures d'austérité prises dans la plupart des pays de la zone Euro,
- la récession en Espagne dans un contexte de chômage déjà très élevé,
- les inquiétudes fortes sur la santé du système bancaire espagnol,
- les difficultés de mise en place d'un mécanisme de solidarité européen,
- les signes de ralentissement mondial venus notamment des Etats-Unis et de Chine.

Au second semestre, les efforts conjoints des banques centrales et des leaders politiques ont éloigné le spectre d'une crise majeure au niveau de la zone Euro. Les principales mesures mises en œuvre par la BCE ont notamment visé la mise en place du programme d'achat d'obligations et la ratification du mécanisme de solidarité européen.

Le premier semestre 2012 a cristallisé l'attention des investisseurs sur des risques déjà présents fin 2011. Le léger regain de confiance de début d'année lié aux actions combinées des banquiers centraux à destination des institutions financières européennes a rapidement été effacé par la brusque intensification des pressions sur les pays périphériques, Grèce et Espagne en premier lieu.

Ainsi, alors même que les décideurs de la zone euro augmentaient la capacité des mécanismes européens de stabilité financière (EFSF puis ESM), les fuites de capitaux des banques grecques, et l'absence de consensus européen autour de la possible sortie de la Grèce de la zone ont augmenté la défiance des investisseurs vis-à-vis de l'intégrité de la zone Euro.

Dans la foulée, la prise de conscience des investisseurs de l'étendue du déficit structurel espagnol, et du montant possible des besoins de recapitalisation du système bancaire ibérique a intensifié les inquiétudes des investisseurs sur le pays. Le risque d'un éclatement à court terme de la zone Euro est alors redevenu un scénario envisageable par les marchés.

Aux Etats-Unis, les marchés ont été pénalisés à un degré moindre par l'aggravation de l'endettement public et la dégradation des enquêtes conjoncturelles. Au-delà des effets collatéraux de la crise sur la zone Euro et sur les échanges commerciaux, les opérateurs se sont focalisés sur trois composantes clé pour une reprise de la croissance américaine : les ajustements budgétaires nécessaires et leurs impacts sur la croissance future, la situation du marché immobilier encore incertaine et les difficultés de l'économie américaine à créer durablement de l'emploi.

Par ailleurs, la baisse de la croissance dans les pays émergents (notamment en Inde et en Chine) a été un facteur complémentaire défavorable pour les exportations occidentales. L'inflation élevée n'a pas permis pas aux banquiers centraux d'assouplir les conditions de crédit.

Au deuxième semestre, plusieurs facteurs ont inversé la tendance constatée sur le premier semestre. Les déclarations du Président de la Banque Centrale Européenne fin juillet ont permis de rassurer les marchés quant à la détermination de l'Union Européenne de mettre en œuvre les mesures nécessaires à sauvegarder l'intégrité de la zone Euro.

Dès lors, la tension des marchés sur les pays périphériques de la zone Euro a été fortement réduite ; d'autres signaux ont permis de soutenir ce regain de confiance sur la zone Euro, en particulier : les conclusions plutôt rassurantes de l'audit indépendant des besoins de recapitalisation des banques espagnoles, les réformes structurelles en bonne voie d'implémentation en Italie, la renégociation des termes des prêts EU/FMI à la Grèce, les premiers signes d'un renforcement de l'intégration européenne avec la mise en place de l'Union Bancaire et les mécanismes de stabilisation des déficits budgétaires. Ainsi, même si les prévisions de croissance sur la zone Euro pour le deuxième semestre 2012 et l'année 2013 restent négatives (-0,5% en 2012 et entre -0,1% et -0,5% estimée pour 2013), ces événements ont permis de rassurer les marchés concernant la zone Euro.

Aux États-Unis les indicateurs du marché de l'immobilier ont également rebondi laissant espérer l'enclenchement d'un cercle vertueux : l'amélioration de la richesse du consommateur et de sa confiance entraînant la diminution du chômage, l'amélioration du bilan du système financier et celle des conditions de crédit. Ces éléments associés à la stabilisation de la situation en zone Euro ont permis un regain de confiance des entreprises US et une inversion de la tendance sur le marché de l'emploi. L'emploi a ainsi rebondi sensiblement passant d'un rythme trimestriel de +66 000 créations nettes au deuxième trimestre à plus de +160 000 au deuxième semestre. Cependant une incertitude quant aux déclenchements des mesures automatiques de durcissement budgétaire et à leurs impacts sur la croissance (consensus autour de 2% pour 2013) planait encore sur les marchés à fin 2012.

Dans les pays émergents, la baisse de l'inflation a permis le début de l'assouplissement monétaire autorisant la mise en place de politiques de relance. Cette relance a pu prendre la forme d'une baisse concomitante des taux court terme et des taux de réserves obligatoires et de l'annonce de mesures d'investissement sur le marché immobilier et les infrastructures.

## LES MARCHÉS FINANCIERS

L'évolution des actifs a été rythmée par ces différentes phases d'appréciation du risque macroéconomique.

Sur les marchés de taux, les faibles perspectives de croissance des économies de la zone Euro et l'abondance de liquidités ont favorisé un environnement de taux bas. Ainsi malgré la perte du AAA par S&P, le rendement de la dette française à 10 ans est de 2% en fin d'année. Sur le marché des actions, la progression annuelle est d'environ 15% pour le marché des actions françaises.

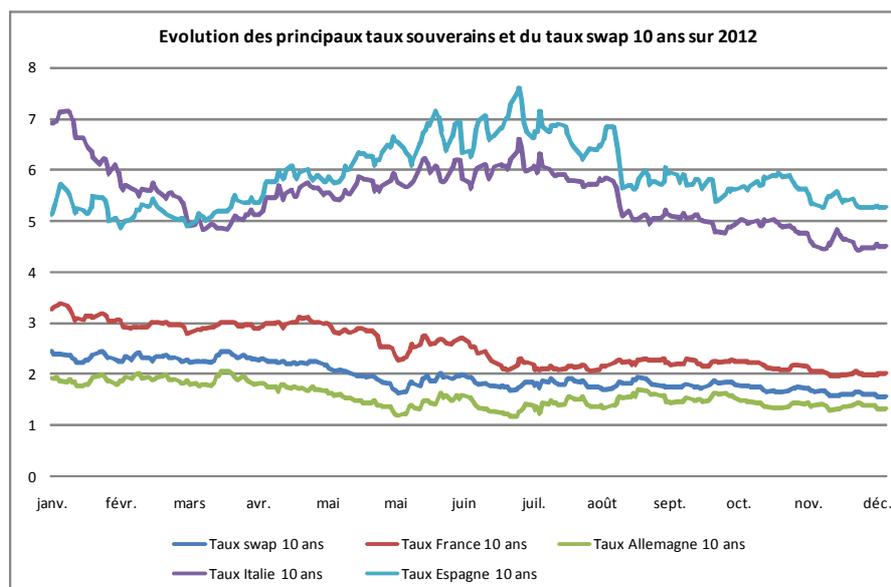
### Évolution des taux

La première partie de l'année a été marquée par deux mouvements contraires :

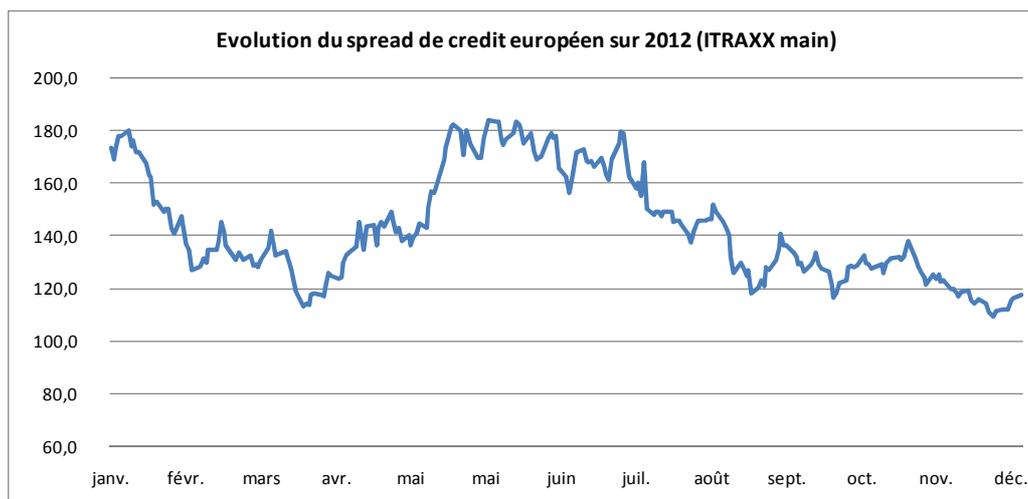
- La forte dégradation des souverains périphériques : ainsi les taux 10 ans italiens et espagnols ont atteint plus de 7%. Les obligations espagnoles ont subi jusqu'à +251 bps d'écartement (pour le 10 ans) au plus fort de leur dépréciation (au 24/07/2012). Les obligations italiennes ont, quant à elles, atteint leur plus bas en tout début d'année puis ont connu un resserrement important sur les 2 premiers mois de l'année suite au changement politique intervenu avant de connaître à nouveau un élargissement durant l'été 2012.
- La contraction respective et simultanée de -128 bps et de -75 bps des taux des obligations souveraines françaises et allemandes dans une logique de report des flux des investisseurs sur des actifs perçus comme ayant la meilleure qualité de signature.

Les déclarations volontaristes de la BCE ont permis un soulagement des marchés dans la seconde partie de l'année avec :

- Un regain de confiance sur les périphériques concrétisé par le retour des obligations souveraines espagnoles sur les niveaux de début d'année (5,26% pour le taux 10 ans fin 2012 contre 5,11% en début d'année) et un fort resserrement des obligations souveraines Italiennes qui auront perdu -242 bps sur l'année,
- Le maintien des taux gouvernementaux français et allemand à des niveaux bas en raison de la poursuite des politiques monétaires. Dans ce contexte l'OAT 10 ans finit l'année à 2% et aura perdu -124 bps sur 2012, le Bund 10 ans finit l'année à 1,44% et aura perdu 59 bps sur la période.

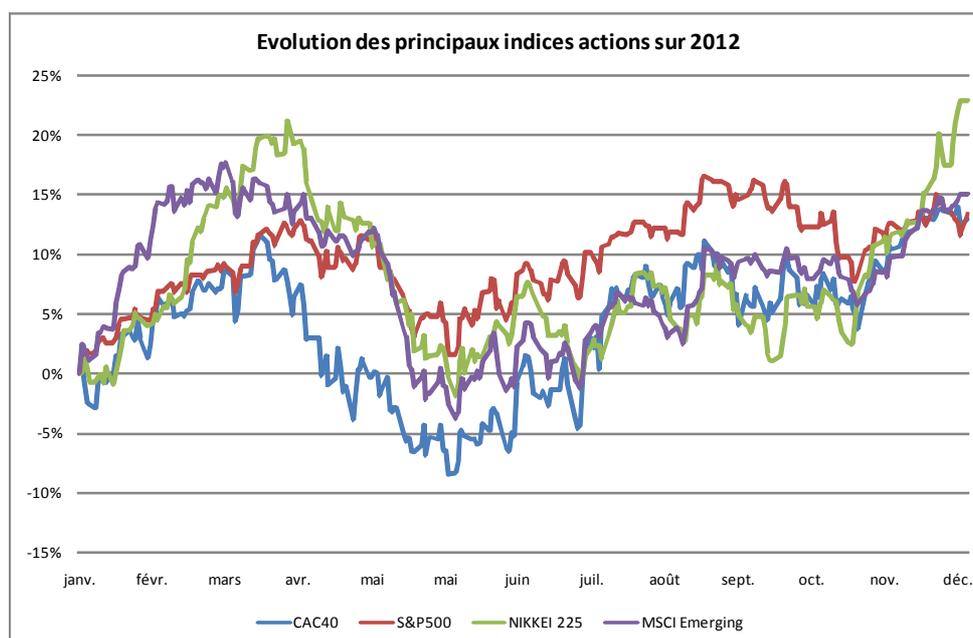


## Évolution du crédit



L'année 2012 a été très favorable au crédit avec un resserrement marqué des primes de risque crédit sur la deuxième partie de l'année : ainsi l'indice Itraxx main composé de CDS d'émetteurs de notation supérieure ou égale à BBB a perdu -66 bps entre fin mai et fin décembre 2012. A ce resserrement s'est ajoutée la baisse continue des taux sans risque, le taux swap 10 ans ayant perdu -88 bps sur l'année. On notera ainsi une performance sur l'année de plus de 13% pour les obligations crédit Investment Grade et de plus de 27% sur les obligations crédit non Investment Grade.

## Évolution du marché action



Le marché action a été fortement corrélé à la perception du risque évoqué précédemment :

- Après un regain de confiance en début d'année lié aux mesures sur le système bancaire, les marchés actions ont subi une forte chute avec un point bas en mai en raison des tensions sur la zone Euro et sur la conjoncture économique mondiale
- Sur la deuxième partie de l'année, les marchés actions ont affiché une très bonne performance grâce à une réduction du risque d'éclatement de la zone euro et aux premiers signes de reprise aux États-Unis.

Le bilan sur l'année est donc positif sur l'ensemble des places boursières avec une hausse sur 2012 de 15% sur le CAC40 et de 14% sur l'indice américain S&P 500 (performances dividendes réinvestis).

## 2. FAITS MARQUANTS

### GOUVERNANCE DU GROUPE

#### ***Présidence de la Fédération Nationale Groupama, de Groupama SA et de Groupama Holding***

Jean-Yves Dagès a été élu le 14 décembre 2012 Président de la Fédération Nationale Groupama, du conseil d'administration de Groupama SA et de Groupama Holding, en remplacement de Jean-Luc Baucherel.

Jean-Yves Dagès est Président de la caisse régionale de Groupama d'Oc depuis juin 2011, Président de la Misso, Mutuelle Incendie des Sylviculteurs du Sud-Ouest, et Président du conseil d'administration de Gan Assurances. Il est membre du Conseil Supérieur des Prestations Sociales Agricoles et maire de Poyartin (Landes).

#### ***Projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires***

Le Gouvernement a adopté le 19 décembre dernier, en conseil des ministres, un projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires.

Ce projet de texte contient également des dispositions (article 16) qui concernent Groupama. Il vise, sous réserve de son adoption par le Parlement, à faire de Groupama SA un organe central de groupe sur le modèle bancaire mutualiste et coopératif existant.

Le texte de loi consacre le rôle de Groupama SA en tant que réassureur des caisses régionales détenu conjointement, directement et indirectement à la majorité absolue du capital et des droits de vote par les caisses régionales et définit ses missions et prérogatives en tant qu'organe central garant de la cohérence et du bon fonctionnement du Groupe mutualiste.

En consacrant ainsi Groupama SA comme organe central du groupe contrôlé à la majorité absolue par les caisses régionales, le projet de loi confirme et renforce pour l'avenir le caractère mutualiste de GROUPAMA fondé sur la solidarité des entreprises qui le composent.

Le projet de loi est débattu au Parlement au cours du 1er trimestre 2013. Un Décret en Conseil d'Etat précisera les dispositions et modalités d'application de l'article intéressant Groupama.

### MESURES VISANT A RENFORCER LA MARGE DE SOLVABILITE

Le groupe a mis en oeuvre en 2012 des mesures visant à renforcer sa marge de solvabilité tout en réduisant la sensibilité de son bilan aux fluctuations des marchés financiers.

Ces mesures comprennent trois volets :

- Opérations de réduction du risque sur valeurs mobilières

La désensibilisation du bilan au risque actions s'est traduite par la réalisation de cessions pour un montant brut de l'ordre de 2 500 millions d'euros et par la prolongation d'une couverture dont le niveau de protection a été renforcé et portant sur un montant de près de 1 100 millions d'euros sur la poche actions. Par ailleurs, le groupe a également réduit le risque de signature de son portefeuille obligataire en procédant à un désengagement significatif sur la dette bancaire espagnole, à la cession de l'intégralité de ses positions en dette souveraine grecque, à la cession de l'exposition en dette souveraine hongroise détenue par les entités françaises ainsi qu'à une réduction de ses détentions en dettes bancaires subordonnées.

- Opérations de cessions immobilières

Parallèlement, le groupe a procédé à la cession d'actifs immobiliers dans de très bonnes conditions. Le désengagement de la poche immobilière représente un désinvestissement de l'ordre de 1 milliard d'euros.

- Cessions stratégiques d'activités

Les cessions d'activités réalisées sont décrites ci-après :

#### **En France**

##### ***Cession des activités IARD de Gan Eurocourtage à Allianz France et de l'activité Maritime en France de Gan Eurocourtage à Helvetia***

- Groupama a cédé à Allianz France le 1<sup>er</sup> octobre 2012 les activités IARD de Gan Eurocourtage.

L'opération est un transfert de portefeuille qui porte sur les activités IARD hors transport de Gan Eurocourtage d'un montant d'environ 800 millions d'euros de chiffre d'affaires et de 1,9 milliard d'euros de total de bilan. Dans le cadre de cette opération, 654 personnes ont rejoint le groupe Allianz.

- Groupama a cédé le 3 décembre 2012 au groupe Helvetia le portefeuille maritime souscrit en France de Gan Eurocourtage.

Ce portefeuille représentait un chiffre d'affaires de 166 millions d'euros en 2011 et un total de bilan de 238 millions d'euros. Environ 240 personnes de Gan Eurocourtage ont intégré les équipes d'Helvetia Assurance SA.

Ces deux opérations ont été réalisées via des opérations de transfert de portefeuille soumis à agrément de l'ACP. Elles se sont traduites par un prix de cession de portefeuille de l'ordre de 180 millions d'euros. Dans le cadre de ces opérations, les fonds propres de Gan Eurocourtage n'ont pas été transférés et restent acquis à Groupama.

#### **A l'International**

##### ***Cession de la filiale espagnole***

Le 19 juin 2012, Grupo Catalana Occidente et INOCSA ont conclu un accord avec Groupama portant sur l'acquisition de 100 % de la filiale de Groupama en Espagne (y compris la filiale Click Seguros).

Grupo Catalana Occidente (GCO) acquiert 49 % du capital social de Groupama Seguros, et INOCSA (actionnaire majoritaire de GCO) acquiert les 51 % restants.

Le prix de cession de Groupama Seguros s'établit à 404,5 millions d'euros.

##### ***Cession de la filiale d'assurance non vie au Royaume-Uni à Ageas UK***

Groupama a cédé le 14 novembre 2012 à Ageas UK, Groupama Insurance Company Limited (GICL), sa filiale d'assurance non vie au Royaume-Uni. Cette transaction exclut les cabinets de courtage de Groupama au Royaume-Uni.

Le prix payé pour l'acquisition de GICL s'élève à 116 millions de livres sterling (145 millions d'euros). Avant la réalisation effective de l'opération, un montant de 40 millions de livres sterling (50 millions d'euros) a été injecté par GICL dans le fonds de pension transféré au sein de Groupama SA.

##### ***Cession de Lark***

Gan UK Broking Services a cédé le cabinet de courtage Lark le 19 juillet 2012.

##### ***Cession de la succursale Proama en Pologne***

Groupama a cédé le 31 décembre 2012 sa succursale Proama à la succursale polonaise de la société tchèque Ceska Pojistovna, filiale de Generali PPF Holding.

## **AUTRES ELEMENTS**

### ***Rapprochement entre Icade et Silic***

À la suite de l'obtention de l'autorisation de l'opération par l'Autorité de la concurrence le 13 février 2012, Groupama a apporté le 16 février 2012 le solde de sa participation de 35,8 % du capital de Silic à HoldCo SIIC, société contrôlée par la Caisse des Dépôts, qui détient également 55,58 % du capital et des droits de vote d'Icade.

À la suite de cet apport, HoldCo SIIC détient 43,95 % du capital et des droits de vote de Silic. La Caisse des Dépôts et Groupama détiennent respectivement 75,07 % et 24,93 % du capital et des droits de vote de HoldCo SIIC.

Dans les comptes IFRS, cet apport ne conduit pas à l'enregistrement de résultat de cession significatif en 2012.

### ***Souscription par la Caisse des Dépôts d'actions de préférence de Gan Eurocourtage***

La Caisse des Dépôts s'était engagée irrévocablement le 30 décembre 2011 à souscrire à une émission de capital de Gan Eurocourtage sur la base d'actions de préférence bénéficiant d'un dividende prioritaire et sans droits de vote mais donnant accès à certains droits relatifs à la protection de son investissement.

L'émission des actions de préférence a eu lieu le 15 mars 2012 (après l'assemblée générale de Gan Eurocourtage approuvant les comptes annuels et le conseil d'administration de Gan Eurocourtage autorisant l'émission des actions de préférence sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire). Un montant de 300 millions d'euros a été ainsi souscrit par la Caisse des Dépôts.

Le remboursement de ces actions de préférence a été effectué le 1<sup>er</sup> octobre 2012.

### ***Echange de la dette grecque dans le cadre du PSI***

La République grecque a proposé le 24 février 2012 aux détenteurs privés de la dette grecque, dans le cadre du PSI (Private Sector Involvement), un échange de dettes anciennes contre de nouvelles dettes grecques. Le conseil d'administration du 6 mars 2012 a approuvé l'apport par le groupe des titres de dette grecque qu'il détient, dans le cadre de l'opération d'échange mentionnée ci-dessus. Suite à l'acceptation par les créanciers privés du PSI, Groupama a apporté ses titres de dette grecque à l'échange le 12 mars 2012. Au-delà des effets portant sur une baisse du coupon, l'échange se traduit par l'abandon de 53,5 % du nominal de la dette initiale. Le solde résiduel (46,5 % du nominal) se décompose en 15 % du nominal en titres EFSF et de 31,5 % du nominal en nouveaux titres grecs.

Depuis cet échange, Groupama a cédé la totalité de ses positions en dette souveraine grecque enregistrant une perte nette de participation aux bénéfices et d'impôt et de reprise de provision de l'ordre de -50 millions d'euros en 2012.

### ***Décision de Groupama SA de ne pas procéder au paiement d'intérêt optionnel aux porteurs de titres super-subordonnés émis en octobre 2007***

Groupama SA a décidé pour la première fois et de manière exceptionnelle de ne pas procéder au paiement du coupon des titres super-subordonnés à durée indéterminée (TSSDI), conformément à l'option prévue dans le prospectus du titre. Les coupons courus de l'ensemble des titres subordonnés au 31 décembre 2012 ont été constatés dans les comptes.

### ***Notation financière***

#### ***Fitch***

Le 5 octobre 2012, suite à la décision du groupe de ne pas payer le coupon du TSS, Fitch a abaissé la note des trois instruments de dette hybride émis par Groupama SA de « BB » à « B+ », « B- » et « CCC » respectivement et les place sous surveillance négative. Parallèlement, l'agence de notation a ramené la note de solidité financière de Groupama et de deux de ses principales filiales, Groupama Gan Vie et Gan Assurances, de « BBB » à « BB+ », assortie d'une perspective négative.

Le 17 décembre 2012, Fitch a révisé la perspective associée aux notations de Groupama SA et de ses filiales de négative à évolutive.



### **Standard & Poor's**

Groupama SA a demandé le 6 décembre 2012 à Standard & Poor's Rating Services de cesser la notation du groupe. La demande s'applique en conséquence à la notation par S&P de la solidité financière de Groupama SA et de ses filiales, Gan Eurocourtage, Gan Assurances et Groupama Gan Vie, à la notation de la contrepartie de crédit de Groupama SA, Groupama Banque et Groupama Gan Vie, ainsi qu'à la notation des trois titres subordonnés émis par Groupama SA.

Le 7 décembre 2012, l'agence de notation Standard & Poor's a confirmé les notes 'BB-' de crédit de contrepartie et de solidité financière de Groupama et de ses filiales garanties puis retiré ces notes à la demande du groupe.

### **Fusion-absorption de Gan Eurocourtage par Groupama SA**

Dans le prolongement de la cession des portefeuilles courtage et maritime France de Gan Eurocourtage, Groupama SA a absorbé Gan Eurocourtage dans un objectif de rationalisation de son organisation.

Cette opération a été réalisée le 31 décembre 2012, avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

La réalisation de cette fusion a permis d'intégrer au sein de Groupama SA les activités résiduelles de Gan Eurocourtage.

### **Renforcement des fonds propres de sa filiale Groupama Gan Vie**

Au cours de l'année 2012, Groupama SA a fortement renforcé la solidité financière de Groupama Gan Vie, sa filiale d'assurance vie.

En mai et juin 2012, Groupama SA a souscrit à deux augmentations de capital par voie d'apport en numéraire pour 140 millions d'euros et par voie d'apport d'actifs immobiliers pour 120 millions d'euros.

Fin 2012, dans le cadre d'une nouvelle augmentation de capital, Groupama SA a apporté plusieurs actifs immobiliers à Groupama Gan Vie ainsi que la totalité des titres d'une société à prépondérance immobilière pour un montant global de 752,5 millions d'euros.

Le renforcement de la solvabilité de Groupama Gan Vie a été également assuré par le remboursement en décembre de plusieurs emprunts contractés auprès de Groupama Gan Vie pour un total de 625 millions d'euros.

### **Mise en place temporaire d'un traité en quote-part Groupe**

Groupama a contractualisé fin décembre 2011 à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2012, auprès d'un réassureur présentant une grande qualité de signature, un traité en quote-part représentant un volume de cessions de 1,1 milliard d'euros sur l'exercice de survenance 2012.

## **3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLOTURE**

### **Cession de la société de gestion d'actifs Groupama Private Equity**

Groupama et le groupe ACG ont annoncé le 7 janvier 2013 la signature d'un accord portant sur la cession par Groupama au groupe ACG de 100 % du capital de Groupama Private Equity.

La conclusion de cette opération est soumise à l'obtention des autorisations nécessaires de la part des autorités compétentes et devrait intervenir au premier semestre 2013.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Groupama de cession de ses activités non stratégiques.

A l'occasion de ce processus de cession, Groupama a saisi l'opportunité de céder partiellement les parts détenues par le groupe dans les fonds d'investissement direct en capital (FCPR Acto et FCPR Acto Capital II) à Acto Capital société par actions simplifiée en cours de constitution représentée par Jean Marc Sceo, Luxempart et Five Arrows Secondary Opportunities III, un fonds du groupe Rothschild.

### **Cession de Bollington**

Gan UK Broking Services a signé le 11 février 2013 un accord de cession de 51% de sa participation dans le cabinet de courtage Bollington.

## 4. ANALYSE DES COMPTES

### 4.1 SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RESULTATS

Chiffre d'affaires en millions d'euros	31/12/11	31/12/11 proforma	31/12/12	Var. valeur (constante)	Var. courante	Var. constante
Assurance de biens et de responsabilité France	5 903	4 908	5 134	227	-13,0%	4,6%
Assurance de la personne France	6 768	6 768	6 063	-704	-10,4%	-10,4%
<b>Total Assurance France</b>	<b>12 670</b>	<b>11 675</b>	<b>11 198</b>	<b>-477</b>	<b>-11,6%</b>	<b>-4,1%</b>
Assurance de biens et de responsabilité International	3 194	2 001	1 995	-6	-37,5%	-0,3%
Assurance de la personne International	1 099	808	731	-76	-33,4%	-9,4%
<b>Total Assurance Internationale</b>	<b>4 292</b>	<b>2 809</b>	<b>2 726</b>	<b>-82</b>	<b>-36,5%</b>	<b>-2,9%</b>
Autres	8	8	6	-2	-25,2%	-25,2%
Activités bancaires et financières	269	269	267	-2	-0,8%	-0,8%
<b>Total GROUPAMA</b>	<b>17 239</b>	<b>14 760</b>	<b>14 197</b>	<b>-564</b>	<b>-17,6%</b>	<b>-3,8%</b>
<b>Total Assurance (hors Assuvie)</b>	<b>16 962</b>	<b>14 484</b>	<b>13 924</b>	<b>-560</b>	<b>-17,9%</b>	<b>-3,9%</b>
dont Assurance de biens et de responsabilité	9 096	6 909	7 129	221	-21,6%	3,2%
dont Assurance de la personne	7 866	7 575	6 795	-780	-13,6%	-10,3%

*Données proforma 2011 :*

Le chiffre d'affaires proforma au 31 décembre 2011 intègre la cession des activités en Espagne et de Groupama Insurances au Royaume Uni ainsi que la cession des activités de courtage et de transport en France, soit un impact de 989 millions d'euros sur le chiffre d'affaires assurance en France et de 1 468 millions d'euros sur le chiffre d'affaires assurance à l'International. **Les affaires de réassurance interne (assistance, couvertures groupe) liées à ces portefeuilles ont également été ajustées dans le proforma.**

Pour les entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro (Turquie, Roumanie, Hongrie), les effets de change sont neutralisés dans le proforma ; les données réelles au 31 décembre 2011 ont été converties aux taux de change du 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires combiné Assurance de Groupama atteint 13,9 milliards d'euros, en diminution de **-3,9% en données constantes** par rapport au 31 décembre 2011. En intégrant les activités financières, le chiffre d'affaires combiné du groupe est en baisse de **-3,8%** en variation constante à 14,2 milliards d'euros. **La variation courante est une baisse de -17,6% principalement liée aux cessions d'activités.**

L'évolution constante s'explique dans une très large mesure par le repli au sein de l'assurance de personnes de la branche épargne/retraite (qui représente plus de 19% de l'activité totale du groupe). Ce recul est enregistré par le groupe principalement en France, où l'épargne/retraite individuelle, qui représente 39% de l'activité de l'assurance de la personne, baisse de -25,6% par rapport au 31 décembre 2011. Cette situation résulte d'une conjoncture peu favorable aux produits d'épargne/retraite caractérisée par :

- une crise financière et économique peu propice à l'épargne,
- un contexte fiscal incertain,
- une concurrence des produits d'épargne alternatifs sécurisés dans un environnement de taux long bas,
- ainsi que par une politique visant à donner la priorité à la qualité de la production plutôt qu'au volume.

Les performances enregistrées par le groupe sur les autres branches sont en général meilleures que le marché.

Ainsi en **assurance de biens et responsabilité**, le groupe affiche une croissance de +3,2%, tirée par l'assurance des particuliers et professionnels (+3,1%, soit 64,5% du chiffre d'affaires de la branche). L'automobile de tourisme (+2,5%) et l'habitation (+3,9%) contribuent largement à cette progression. En France, l'assurance de biens et responsabilité progresse de +4,6% avec une croissance de +4,6% en automobile de tourisme et de +4,0% en habitation. A l'International, l'assurance de biens et responsabilité reste quasi stable (-0,3%).

Si le chiffre d'affaires de l'**assurance de la personne** (-10,3%) est fortement grevé par le repli enregistré par la branche épargne/retraite individuelle (-23,8%), les autres branches s'inscrivent quant à elles en progression de +3,0%, en lien avec les bonnes performances enregistrées en santé (individuelle et collective : +4,3%). En France, l'activité en assurance de la personne hors épargne/retraite progresse de +4,3% (dont +6,6% en santé individuelle et collective). L'International affiche également une baisse de son chiffre d'affaires en assurance de la personne (-9,4%), sous l'effet notamment de la baisse enregistrée en épargne/retraite individuelle (-10,0%).

Suite aux évolutions de périmètre, le chiffre d'affaires assurance en France représente 78,9% de l'activité globale du groupe sur la période alors que celui de l'International s'établit à 19,2% du chiffre d'affaires total. Les autres activités du groupe (activités financières et bancaires) représentent 1,9% du chiffre d'affaires total. Le produit net bancaire de ces activités s'élève à 225 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Résultat opérationnel économique en millions d'euros	31/12/11	PF 31/12/11	31/12/12	Var. valeur
Assurance de biens et de responsabilité France	198	123	-57	-180
Assurance de la personne France	27	27	36	9
<b>Total Assurance France</b>	<b>225</b>	<b>150</b>	<b>-21</b>	<b>-171</b>
Assurance de biens et de responsabilité International	157	115	58	-57
Assurance de la personne International	-1	-13	22	35
<b>Total Assurance Internationale</b>	<b>156</b>	<b>102</b>	<b>80</b>	<b>-22</b>
Activités bancaires et financières	11	11	12	1
Activités Holding	-83	-84	-149	-65
<b>Total GROUPAMA</b>	<b>309</b>	<b>181</b>	<b>-78</b>	<b>-259</b>
dont Assurance de biens et de responsabilité	355	238	1	-237
dont Assurance de la personne	26	14	58	44

**Le résultat opérationnel économique** du groupe s'élève à -78 millions d'euros en 2012 contre +181 millions d'euros en 2011. Alors que le résultat opérationnel en assurance de la personne est en légère progression en France et très sensiblement à l'International sous l'effet conjugué de mesures de redressement prises en 2012 et du poids moindre de la crise financière, l'exercice 2012 en assurance de biens et responsabilité est marqué par une dégradation des résultats techniques du fait notamment de moindre libérations de provisions sur exercices antérieurs, du poids des climatiques et des graves. Le ratio combiné net s'élève ainsi à 101,6% en 2012 (hors traité en quote part Monte Carlo) contre 97,9% en 2011.

En **France**, le résultat opérationnel économique assurance de biens et responsabilité recule et s'établit à -57 millions d'euros en 2012. Le ratio combiné net s'élève à 102,3% en 2012 contre 98,8% en 2011. La sinistralité brute est en hausse de +7,3 points à 72,7% en 2012 sous l'effet du poids des graves et de moindres bonis sur antérieurs. Il convient cependant de souligner que le ratio de frais d'exploitation diminue significativement de -1,7 point à 25,1% en 2012 grâce aux mesures rigoureuses de réduction des frais généraux prises par la direction générale et qui produit ses effets dans l'ensemble du périmètre. Le résultat opérationnel économique assurance de la personne s'établit à +36 millions d'euros en 2012, en progression de +9 millions d'euros par rapport à la période précédente.

A l'**International**, le résultat opérationnel économique assurance s'élève à +80 millions d'euros en 2012 contre +102 millions d'euros en 2011. En assurance de biens et responsabilité, le résultat opérationnel économique est grevé par une dégradation de la sinistralité dans certains pays (Roumanie, Grèce et Hongrie) qui absorbe les efforts de maîtrise des frais généraux. En assurance de personnes, l'International enregistre un résultat opérationnel économique en progression suite, d'une part, à des mesures de redressement technique et, d'autre part, au fait que l'année 2011 était marquée par des provisions exceptionnelles (garanties de taux, ...) qui ont grevé le résultat de certaines entités.

Les activités bancaires et financières contribuent à hauteur de +12 millions d'euros au résultat économique du groupe en 2012.

L'activité holding du groupe affiche une perte économique de -149 millions d'euros en 2012 contre -84 millions d'euros en 2011. Ceci résulte notamment des effets de l'intégration fiscale dont la holding est le pivot et surtout d'une réduction très significative des frais de holding.

Résultat net en millions d'euros	31/12/2011	31/12/2011 proforma	31/12/2012	Var. valeur
Assurance de biens et de responsabilité France	-190	-130	81	211
Assurance de la personne France	-1 434	-1 434	204	1 638
<b>Total Assurance France</b>	<b>-1 624</b>	<b>-1 564</b>	<b>285</b>	<b>1 849</b>
Assurance de biens et de responsabilité International	30	-10	18	29
Assurance de la personne International	-165	-173	-10	163
<b>Total Assurance Internationale</b>	<b>-135</b>	<b>-183</b>	<b>9</b>	<b>192</b>
Activités bancaires et financières	7	7	11	4
Activités Holding	-67	-67	-218	-151
Effet relution, minoritaires OPCVM, Cegid	-3	-3	4	7
<b>Résultat hors restructurations</b>	<b>-1 822</b>	<b>-1 811</b>	<b>91</b>	<b>1 902</b>
<b>Résultat net des activités cédées</b>				
<i>dont Gan Eurocourtage</i>		-11	-334	-323
<i>dont Espagne</i>		-60	-153	-93
<i>dont GICL</i>		24	-23	-46
<i>dont Lark</i>		30	-136	-166
<i>dont Pologne</i>		-5	-7	-2
<b>Opérations exceptionnelles</b>			<b>-47</b>	<b>-47</b>
<b>Dépréciation de goodwill</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>-298</b>	<b>-358</b>
<b>Total résultat net GROUPAMA</b>	<b>-1 762</b>	<b>-1 762</b>	<b>-589</b>	<b>1 173</b>



**Le résultat hors restructurations** s'élève à 91 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre une perte de -1 811 millions d'euros en 2011. Ce résultat correspond au résultat net retraité des dépréciations de goodwill, du résultat des activités cédées et des frais de restructurations.

Pour mémoire, le résultat hors restructurations intégrait en 2011 un certain nombre d'éléments non récurrents :

- la dépréciation de la dette souveraine grecque pour -2,3 milliards d'euros (brut),
- les provisions pour dépréciation durable et les moins-values réalisées sur les titres stratégiques pour -2,5 milliards d'euros (brut),

Ces opérations étaient très largement supportées par les fonds propres du groupe. Nets d'impôts et de participation aux bénéfices, elles représentaient une charge de -3,2 milliards d'euros.

Après prise en compte du résultat des activités cédées à hauteur de -334 millions d'euros, des dépréciation de goodwill pour -298 millions d'euros principalement en Roumanie (-245 millions d'euros) ainsi que des frais de restructuration pour 47 millions d'euros net d'impôts, **le résultat net** 2012 est une perte de -589 millions d'euros contre -1 762 millions d'euros en 2011 (dont -90 millions d'euros de dépréciations d'écarts d'acquisition sur les filiales des Pays d'Europe Centrale et Orientale).

Résultat net en millions d'euros	31/12/2011	31/12/2011 proforma	31/12/2012
<b>Assurance et services France</b>	<b>-1 624</b>	<b>-1 564</b>	<b>243</b>
Caisses régionales	57	57	45
Gan Assurances	-78	-78	58
Gan Eurocourtage	-60		
Groupama Gan Vie	-1 479	-1 479	137
Autres entités	-18	-18	-1
Groupama SA - Activité opérationnelle	-47	-47	4
<b>Assurance Internationale</b>	<b>-135</b>	<b>-183</b>	<b>9</b>
<b>Activités bancaires et financières</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>6</b>
<b>Holdings</b>	<b>-67</b>	<b>-67</b>	<b>-218</b>
<b>Résultat net des activités cédées</b>		<b>-11</b>	<b>-334</b>
<i>dont Gan Eurocourtage</i>		-60	-153
<i>dont Espagne</i>		24	-23
<i>dont GICL</i>		30	-136
<i>dont Lark</i>		0	-15
<i>dont Pologne</i>		-5	-7
Dépréciation de goodwill	60	60	-298
Réallocation goodwill, effet relation, minoritaires OPCVM, Cegid	-3	-3	4
<b>Total GROUPAMA</b>	<b>-1 762</b>	<b>-1 762</b>	<b>-589</b>



## 4.2 ACTIVITE ET RESULTATS EN FRANCE

Chiffre d'affaires France en millions d'euros	31/12/2011 Proforma			31/12/2012		
	AP	ABR	Total	AP	ABR	Total
Caisses Régionales	1 609	3 393	5 002	1 671	3 509	5 180
Groupama SA	21	171	192	28	191	218
Groupama Gan Vie	4 965		4 965	4 176		4 176
Gan Assurances	152	1 159	1 311	157	1 211	1 368
Autres entités <sup>(1)</sup>	28	185	213	37	224	261
<b>Total</b>	<b>6 775</b>	<b>4 908</b>	<b>11 683</b>	<b>6 070</b>	<b>5 134</b>	<b>11 204</b>

(1) y compris Assuvie

Le chiffre d'affaires de l'Assurance en France au 31 décembre 2012 recule de -4,1% par rapport au 31 décembre 2011 et s'établit à 11 204 millions d'euros.

## Assurance de biens et responsabilité

Chiffre d'affaires Assurance en millions d'euros	ABR France		
	31/12/11 proforma	31/12/12	Var. %
Caisses Régionales	3 393	3 509	3,4%
Groupama SA	171	191	11,4%
Gan Assurances	1 159	1 211	4,5%
Autres entités	185	224	21,4%
<b>Total</b>	<b>4 908</b>	<b>5 134</b>	<b>4,6%</b>

La progression du **chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité** (45,8% du chiffre d'affaires France) reste soutenue à 5 134 millions d'euros, soit une croissance de +4,6% supérieure à celle du marché (+4% source FFSA à fin décembre 2012). L'assurance des particuliers et professionnels (58,2% des primes émises en assurance de biens et responsabilité à 2 986 millions d'euros) progresse de +4,4%. Cette progression est très marquée sur les branches automobile de tourisme (+4,6%) et habitation (+4,0%) et principalement liée à des effets tarifaires. Sur ces branches, les croissances en nombre sont respectivement de +0,3% et +0,9%. Il est à noter que le groupe affiche une performance nettement supérieure à la moyenne du marché sur la branche automobile de tourisme (+3% – source FFSA à fin décembre 2012). L'assurance aux entreprises et collectivités (854 millions d'euros) voit également son chiffre d'affaires progresser de façon significative (+4,4%), sous l'effet notamment de la croissance de la branche dommages aux biens des entreprises et collectivités (+5,1%) d'euros.

En assurance de biens et responsabilité (3 509 millions d'euros), le chiffre d'affaires **des caisses régionales** progresse de +3,4% au 31 décembre 2012. En automobile (1 298 millions d'euros y compris flottes), les cotisations sont en hausse de +2,9% par rapport au 31 décembre 2011 soutenues principalement par des ajustements tarifaires (+3,7%) et, dans une moindre mesure, par une progression du parc de véhicules assurés. Les primes relatives aux risques atmosphériques (372 millions d'euros) augmentent de +3,0%, tirée par la progression enregistrée sur la branche tempête (+4,9%).

Le chiffre d'affaires de **Groupama SA** qui correspond à certaines activités nationales (acceptations de La Banque Postale Assurance IARD...), aux quotes-parts dans les pools professionnels (Assurpol...) ainsi qu'à certains portefeuilles non cédés de Gan Eurocourtage (GSC, ...) s'élève à 191 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 171 millions d'euros sur la période précédente, soit une hausse de +11,4%. Cette évolution provient principalement de la hausse de l'activité en partenariat avec La Banque Postale (+22 millions d'euros) qui est réassurée par Groupama SA via un traité en quote-part.



Le chiffre d'affaires de **Gan Assurances** progresse de +4,5% et s'établit à 1 211 millions d'euros, tiré par l'assurance des particuliers et professionnels. L'aliment tarifaire explique dans une large mesure l'augmentation du chiffre d'affaires sur les branches automobile de tourisme (+5,6% - croissance en nombre de +0,4%) et risques professionnels (+8,6%). La branche habitation progresse quant à elle de +4,1%, soutenue par des augmentations tarifaires alors que le portefeuille en nombre s'inscrit en légère baisse par rapport à la période précédente (-0,5% sous l'effet de mesures de sélection accrue). Les bonnes performances de la branche flottes sont également à noter (+8,4% à 124 millions d'euros).

Au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires de **Amaline** augmente de +20,6% par rapport à la période précédente et s'élève à 46 millions d'euros, sous l'effet conjoint d'un développement du portefeuille (+26% en nombre) et de corrections tarifaires, principalement en automobile et en habitation. Il concerne majoritairement l'automobile avec 113 000 contrats en portefeuille. L'assurance habitation (65 000 contrats) affiche quant à elle une progression de 24 000 contrats supplémentaires à fin décembre 2012 par rapport à l'an passé.

**Groupama Assurance Crédit** présente un chiffre d'affaires de 37 millions d'euros au 31 décembre 2012, en hausse de +6,0%, principalement tiré par le courtage spécialisé.

Le chiffre d'affaires de **Mutuaide Assistance** au 31 décembre 2012 est en hausse de +37,4% à 79 millions d'euros. Cette forte croissance est notamment liée au gain de l'appel d'offres cartes bancaires du Crédit Agricole en 2011 qui joue pleinement en 2012, à la bonne tenue des autres contrats d'assistance cartes de crédit et au développement sur la branche pertes pécuniaires qui est un axe de développement.

Le chiffre d'affaires de **Groupama Protection Juridique** progresse de +15,1% au 31 décembre 2012 et s'établit à 62 millions d'euros, en raison du développement soutenu des partenariats (notamment La Banque Postale).

**En assurance de biens et responsabilité**, le résultat opérationnel économique de la France s'élève à -58 millions d'euros en 2012 contre +123 millions d'euros en 2011. Cette évolution se décompose comme suit :

Assurance de biens et responsabilité en France - En millions d'euros	31/12/2011		31/12/2011 proforma		31/12/2012		Variation 2012-2011PF	
Primes acquises brutes	5 927	100,0%	4 842	100,0%	5 208	100,0%	366	7,6%
Charges techniques (prestations des contrats)	-3 752	-63,3%	-3 164	-65,4%	-3 784	-72,7%	-619	19,6%
* Dont frais de gestion des sinistres	-301	-5,1%	-268	-5,5%	-271	-5,2%	-3	1,0%
Charges opérationnelles courantes techniques nettes de produits	-1 667	-28,1%	-1 298	-26,8%	-1 305	-25,1%	-8	0,6%
Solde de réassurance	-380	-6,4%	-320	-6,6%	-240	-4,5%	80	-24,9%
<b>Résultat technique net de réassurance</b>	<b>129</b>	<b>2,2%</b>	<b>60</b>	<b>1,2%</b>	<b>-122</b>	<b>-2,3%</b>	<b>-182</b>	<b>NA</b>
Marge financière récurrente après impôt	173	2,9%	121	2,5%	93	1,8%	-28	-23,3%
Autres éléments	-104	-1,7%	-58	-1,2%	-29	-0,6%	29	-49,8%
<b>Résultat opérationnel économique</b>	<b>198</b>	<b>3,3%</b>	<b>123</b>	<b>2,5%</b>	<b>-58</b>	<b>-1,1%</b>	<b>-181</b>	<b>NA</b>
Résultat traité Monte Carlo		0,0%		0,0%	3	0,1%	3	
Plus values réalisées nettes d'IS	117	2,0%	196	4,0%	179	3,4%	-17	
Dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable nettes d'IS	-474	-8,0%	-420	-8,7%	-21	-0,4%	399	
Gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur nets d'IS	-18	-0,3%	-16	-0,3%	16	0,3%	32	
Amortissements des actifs incorporels et dépréciation des écarts d'acquisition nets d'IS		2,0%		2,4%	-5	-0,1%	-5	
Autres opérations nettes d'IS	-13	-0,2%	-12	-0,2%	-33	-0,6%	-21	
<b>Résultat hors restructurations</b>	<b>-190</b>		<b>-130</b>		<b>81</b>		<b>210</b>	<b>NA</b>
Opérations exceptionnelles nettes d'IS	117		117		-20		-137	
Résultat net des activités cédées		0,0%	-60	-1,2%	-2	0,0%	58	
<b>Résultat net groupe</b>	<b>-73</b>	<b>-1,2%</b>	<b>-73</b>	<b>-1,5%</b>	<b>59</b>	<b>1,1%</b>	<b>132</b>	<b>NA</b>

En France, le **résultat technique net** (primes acquises brutes – charges techniques brutes – charges opérationnelles courantes techniques nettes et solde de réassurance) s'établit à -122 millions d'euros en 2012 contre +60 millions d'euros en 2011. Le ratio combiné net s'élève à 102,3% en 2012 contre 98,8% en 2011, en hausse de +3,5 points sur la période. Cette évolution adverse est liée à la sinistralité courante marquée par un coût accru des sinistres graves et des climatiques significatifs qui s'inscrivent encore à un niveau élevé en 2012. Le poids de cette catégorie de sinistres représente une dégradation supplémentaire de 1 point de ratio combiné. Il convient de rappeler par ailleurs que le résultat technique 2011 intégrait la libération de provisions constituées dans le passé à titre de prudence sur les rentes dommages représentait un effet favorable de 2,2 points non récurrent. Si sur les risques de masse la fréquence est relativement stable par rapport à 2011, la couverture de réassurance est plus favorable (-2,1 points) et permet d'absorber des renforcements sur antérieurs de sinistres excédentaires en particulier les rechargements au titre de la sécheresse 2011. Enfin le groupe a engagé des efforts très rigoureux de réduction des frais d'exploitation qui baissent de -1,7 point pour atteindre 25,1% des primes acquises brutes en assurance de biens et responsabilité.



Les principaux éléments suivants sont à retenir au 31 décembre 2012 :

Les **caisses régionales** affichent un ratio combiné net de 101,2% en 2012 (comparé à 100% en 2011). Cette évolution est la combinaison de plusieurs facteurs :

- une évolution défavorable de la sinistralité courante de 3,6 points qui s'explique par une sinistralité sur les risques atmosphériques en dégradation de 18,5 points et une sinistralité automobile en dégradation de 1,6 point ;
- un repli significatif des bonis sur antérieurs, il est vrai, marqué par l'effet très favorable en 2011 de mesures sur des provisions prudentielles sur les rentes ;
- une amélioration très sensible du ratio de frais d'exploitation (-1,3 point) grâce à une baisse des frais de personnel, des prestations externes et des frais informatiques.

**Groupama SA** présente un ratio combiné net de 105,4% en 2012 (hors traité en quote part Monte Carlo) contre 96,7% en 2011. La sinistralité nette de réassurance progresse de 72,5% en 2011 à 82,2% en 2012. Cette hausse de la sinistralité de Groupama SA s'explique par une forte augmentation des sinistres graves dont le poids est en progression de 65 millions d'euros par rapport à 2011. En outre, le portefeuille conservé sur les activités de Gan Eurocourtage (transport et courtage) présente une sinistralité qui pèse défavorablement (+3,5 points) sur le ratio combiné. Enfin, sur exercices antérieurs, l'évolution est défavorable car, d'une part, 2011 était marqué par des bonis non récurrents, en particulier sur les rentes, alors que d'autre part, 2012 se caractérise par des rechargements notamment suite à la parution de nouveaux arrêtés sécheresse portant sur 2011. Une partie de cette évolution adverse est prise en charge via les couvertures de réassurance. Parallèlement, sur son activité hors holding, Groupama SA a enregistré une amélioration sensible de son ratio de frais d'exploitation qui s'établit à 23,2% en 2012 (en baisse de -1 point par rapport à 2011).

Le ratio combiné net de **Gan Assurances** se dégrade en 2012 de +0,9 point à 99,8% (hors traité en quote part Monte Carlo). La baisse des bonis sur antérieurs, de l'ordre de 50 millions d'euros, principalement dus à des malis enregistrés sur la branche catastrophes naturelles (arrêtés sécheresse 2011) pèse sur le ratio combiné. Le ratio de sinistralité courante s'améliore de -1,8 point. Ceci résulte notamment du fait, en automobile de tourisme, de la baisse de la fréquence des sinistres combinée à une moindre charge de sinistres graves qui se traduit par une amélioration significative de la sinistralité courante de -9,4 points à 74,3% en 2012. Il convient de noter par ailleurs que les intempéries pèsent sur la sinistralité courante à hauteur de -36 millions d'euros (+3 points), et touchent principalement les branches habitation (qui se dégrade de +8,6 points) et dommages aux collectivités (+14,2 points). Le ratio de frais d'exploitation souligne aussi l'effort en cours de Gan Assurances. Il baisse de -1,4 point à 24,4% en 2012.

Le ratio combiné net d'**Amaline** est encore élevé à 151% en 2012. Il progresse cependant de -38,8 points par rapport à 2011. Cette évolution est à mettre en relation avec l'amélioration du ratio de sinistralité brute de -19,6 points à 92,3%. Les mesures prises en 2011 visant à améliorer la sinistralité du portefeuille portent leurs fruits. La sinistralité courante du portefeuille automobile baisse de -18,2 points sous l'effet conjugué de la baisse de la fréquence et des coûts moyens. Le ratio de réassurance est en hausse de +1,5 point. Le ratio de frais d'exploitation baisse de -20,7 points à 54,5% en 2012 traduisant une évolution favorable de cette nouvelle activité.

En **France**, la **marge financière récurrente** (après impôt) de l'activité **assurance de biens et responsabilité** diminue de -28 millions d'euros sur la période du fait notamment de la baisse des revenus actions et obligations.

Les **autres éléments** intègrent notamment les autres produits et charges non techniques, l'impôt sur le résultat récurrent, le résultat des sociétés mises en équivalence et les intérêts minoritaires.

En **France**, le **résultat hors restructurations** s'établit à +81 millions d'euros en 2012 contre une perte de -130 millions d'euros en 2011, année néanmoins marquée par des dépréciations d'actifs financiers.

Après prise en compte des frais de restructuration et du résultat des activités cédées, le **résultat net** en **France** s'élève à +59 millions d'euros contre -73 millions d'euros en 2011.



## Assurance de la personne

Chiffre d'affaires Assurance en millions d'euros	AP France		
	31/12/11 proforma	31/12/12	Var. %
Caisses Régionales	1 609	1 671	3,9%
Groupama SA	21	28	33,9%
Groupama Gan Vie	4 965	4 176	-15,9%
Gan Assurances	152	157	3,2%
Autres entités <sup>(1)</sup>	28	37	31,6%
<b>Total</b>	<b>6 775</b>	<b>6 070</b>	<b>-10,4%</b>

<sup>(1)</sup> y compris Assuvie

Le **chiffre d'affaires de l'assurance de la personne** (54,2% du chiffre d'affaires France) est en baisse de -10,4% à 6 070 millions d'euros. Le chiffre d'affaires vie et capitalisation du groupe diminue quant à lui de -21,1% dans un marché en baisse de -8,0% à fin décembre 2012 (source FFSA). Cette évolution est principalement imputable à la baisse de l'activité en épargne/retraite individuelle (-25,6%) alors que le poids du chiffre d'affaires en UC en épargne individuelle s'établit à 14%, en légère progression par rapport à 2011. La baisse sur les contrats en euros a conduit à une décollecte nette de 1,2 milliard d'euros en assurance individuelle en 2012.

Le chiffre d'affaires santé et dommages corporels au 31 décembre 2012 progresse quant à lui de +5,7% par rapport au 31 décembre 2011, tiré principalement par la branche santé (individuelle et collective) qui affiche une hausse de +6,6%, favorisée principalement par des mesures tarifaires sur certains créneaux, le développement a cependant été net comme par exemple en garantie accidents de la vie avec 41 000 contrats supplémentaires soit +8,4%. Cette progression est supérieure au marché qui affiche pour sa part des primes émises en progression de +5% sur la branche maladie et accidents corporels (source FFSA à fin décembre 2012).

Les réseaux constituant **Groupama Gan Vie** enregistrent un chiffre d'affaires en baisse de -15,9% au 31 décembre 2012 s'établissant à 4 176 millions d'euros. Par métier, le chiffre d'affaires de Groupama Gan Vie est majoritairement réalisé en assurance individuelle (67%), dont les primes émises diminuent de -22,7% par rapport au 31 décembre 2011 à 2 799 millions d'euros. Cette évolution est essentiellement liée à la baisse enregistrée en épargne individuelle (-31,1%) et concerne tous les réseaux. L'assurance collective (33% de l'activité) progresse quant à elle de +2,6% à 1 376 millions d'euros grâce à des mesures d'ordre tarifaire dans un contexte de surveillance et de sélection renforcée du portefeuille (le chiffre d'affaires santé collective progresse dans ce cadre de +14,9%).

La décomposition du chiffre d'affaires de l'entité par réseau est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2011 réel 31-déc.	2012 réel 31-déc.	Var. 2012-2011
Caisses régionales	1893	1311	-30,8%
Agents généraux	1139	1065	-6,5%
Courtage	830	849	2,3%
Gan Patrimoine	526	386	-26,7%
Gan Prévoyance	577	565	-2,0%
<b>Total</b>	<b>4 965</b>	<b>4 176</b>	<b>-15,9%</b>
Individuelles	3624	2799	-22,7%
Collectives	1341	1376	2,6%
<b>Total</b>	<b>4 965</b>	<b>4 176</b>	<b>-15,9%</b>

Le chiffre d'affaires du **réseau des caisses régionales** s'établit à 1 311 millions d'euros au 31 décembre 2012. Marqué par l'évolution très défavorable de l'assurance individuelle (1 266 millions d'euros de chiffre d'affaires), il baisse de -30,8% par rapport à la période précédente.

**Le réseau des agents** affiche un chiffre d'affaires de 1 065 millions d'euros au 31 décembre 2012 en baisse de -6,5% par rapport à celui du 31 décembre 2011. Les primes émises en assurance individuelle résistent mieux que sur le réseau des caisses régionales et diminuent de -14,7% toujours du fait du recul du chiffre d'affaires de la branche épargne individuelle. L'activité en assurance collective augmente quant à elle de +5,9%, portée par la croissance des branches santé (+11,3%) et prévoyance (+7,1%) qui bénéficient notamment d'augmentations tarifaires.

**Le réseau du courtage** enregistre un chiffre d'affaires de 849 millions d'euros au 31 décembre 2012, en hausse de +2,3% par rapport au 31 décembre 2011 principalement sous l'effet de la forte croissance de la branche santé collective (+17,3%) qui bénéficie d'augmentations tarifaires. Ces bonnes performances sont toutefois atténuées par le recul enregistré en groupe vie (-33,4% activité caractérisée par de grosses primes uniques et dont les entrées de portefeuille étaient moindres cette année).



Le chiffre d'affaires du réseau de **Gan Patrimoine**, très fortement lié à la branche épargne individuelle, est en baisse de -26,7% et s'élève à 386 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Le réseau commercial de **Gan Prévoyance** contribue à hauteur de 565 millions d'euros au chiffre d'affaires du groupe au 31 décembre 2012 (soit une baisse de -2,0% par rapport au 31 décembre 2011). Cette évolution s'explique par la diminution des primes en épargne individuelle (-15,1%) toutefois atténuée par la croissance de l'activité en santé (+11,9%) et en retraite individuelle (+3,6%).

En assurance de la personne, le chiffre d'affaires directement porté par les **caisses régionales** (santé, prévoyance individuelle et collective), soit 1 671 millions d'euros, présente une croissance de +3,9% par rapport à la période précédente. En santé, les primes émises s'établissent à 1 236 millions d'euros et progressent de +3,7% principalement sous l'effet de l'aliment tarifaire. Les primes de la garantie accidents de la vie (64 millions d'euros) augmentent de +9,9% en lien avec la poursuite du développement de ce portefeuille.

Le chiffre d'affaires de l'assurance de la personne de **Groupama SA** qui correspond à certaines activités nationales (acceptations de l'ANIPS ...) et aux quote parts dans les pools professionnels (Assurpol...) s'établit à 28 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 21 millions d'euros sur la période précédente.

**Gan Assurances** affiche un chiffre d'affaires santé individuelle en hausse de +3,2% à 157 millions d'euros au 31 décembre 2012 notamment porté par une progression de la prime moyenne (+2,8%).

Les **Caisses Fraternelles** réalisent un chiffre d'affaires de 28 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 20 millions d'euros sur la période précédente. Cette évolution est à mettre en lien avec la relance du produit Millésinium dans le cadre du développement des produits en unités de compte.

L'activité non poursuivie de la filiale **Assuvie** est en baisse sur la période (-25,2%). Son chiffre d'affaires au 31 décembre 2012 s'élève à 6 millions d'euros contre 8 millions d'euros au 31 décembre 2011.



En **assurance de la personne**, le résultat opérationnel économique en France progresse de +9 millions d'euros à +36 millions d'euros en 2012.

Assurance de la personne en France - En millions d'euros	31/12/2011		31/12/2011 proforma		31/12/2012		Variation 2012-2011PF	
Primes acquises brutes	6 776	100,0%	6 776	100,0%	6 067	100,0%	-709	-10,5%
Charges techniques (prestations des contrats)	-5 899	-87,1%	-5 899	-87,1%	-5 282	-87,1%	617	-10,5%
* Dont frais de gestion des sinistres	-172	-2,5%	-172	-2,5%	-154	-2,5%	18	-10,3%
Charges opérationnelles courantes techniques nettes de produits	-1 143	-16,9%	-1 143	-16,9%	-1 089	-17,9%	55	-4,8%
Solde de réassurance	-1	0,0%	-1	0,0%	-6	-0,1%	-4	365,7%
<b>Résultat technique net de réassurance</b>	<b>-267</b>	<b>-3,9%</b>	<b>-267</b>	<b>-3,9%</b>	<b>-309</b>	<b>-5,1%</b>	<b>-42</b>	<b>15,7%</b>
Marge financière récurrente nette de participation aux bénéfices et d'impôt	159	2,3%	158	2,3%	270	4,5%	112	71,0%
Autres éléments	136	2,0%	136	2,0%	75	1,2%	-61	-45,0%
<b>Résultat opérationnel économique</b>	<b>27</b>	<b>0,4%</b>	<b>27</b>	<b>0,4%</b>	<b>36</b>	<b>0,6%</b>	<b>9</b>	<b>33,3%</b>
Résultat traité Monte Carlo					-2		-2	
Plus values réalisées nettes d'IS et de PB	505	7,5%	505	7,5%	230	3,8%	-275	
Dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable nettes d'IS et de PB	-1 924	-28,4%	-1 924	-28,4%	-51	-0,8%	1 873	
Gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur nettes d'IS et de PB	-42	-0,6%	-42	-0,6%	6	0,1%	48	
Amortissements des actifs incorporels et dépréciation des écarts d'acquisition nets d'IS		0,5%		0,5%	-3	0,0%	-3	
Autres opérations nettes d'IS	-3	0,0%	-3	0,0%	-8	-0,1%	-5	
<b>Résultat hors restructurations</b>	<b>-1 437</b>		<b>-1 437</b>		<b>208</b>		<b>1 645</b>	<b>NA</b>
Opérations exceptionnelles nettes d'IS	33		33		-22		-55	
Résultat net des activités cédées					2	0,0%	2	
<b>Résultat net groupe</b>	<b>-1 404</b>	<b>-20,7%</b>	<b>-1 404</b>	<b>-20,7%</b>	<b>188</b>	<b>3,1%</b>	<b>1 592</b>	<b>NA</b>

La **marge technique brute** (primes acquises brutes – charges techniques brutes) s'élève à +785 millions d'euros en 2012 contre +877 millions d'euros en 2011. Cette dégradation de la marge s'explique principalement par le fait que le résultat technique 2011 intégrait la libération de provisions constituées dans le passé à titre de prudence sur les rentes et pesant à hauteur de 3,4 points sur le ratio combiné net de l'activité santé/dommages corporels. Retraité de cet élément, le ratio combiné net de cette branche (103,6%) s'améliorerait de -0,7 point sur la période. Il convient de noter qu'en vie/capitalisation, la marge technique résiste bien sur la période malgré le tassement très significatif de l'activité. Les frais d'exploitation sont en diminution de -55 millions d'euros, soit -4,8% témoignant des efforts engagés par le Groupe dans ce domaine.

Le résultat technique net **des caisses régionales** en assurance de la personne, qui porte principalement sur la santé et les dommages corporels, présente une sinistralité courante quasi stable sur la période (75,9% en 2012), l'amélioration de la sinistralité courante en santé se compensant avec la dégradation constatée sur les branches prévoyances individuelles et collectives. En revanche, les bonis sur antérieurs sont en baisse du fait de l'effet changement de tables en 2011.

La marge technique (hors frais) de **Groupama Gan Vie** diminue en 2012 en raison de la contraction de l'activité (-15,9%). Néanmoins, le taux de marge progresse de +1,3 point à 10,2% des primes acquises brutes en 2012. La marge technique courante s'améliore légèrement tant en assurances individuelles qu'en assurances collectives concrétisant les premières actions portant sur l'amélioration de la rentabilité technique du portefeuille. Les frais d'exploitation sont en baisse de -6,4% sur la période notamment en raison de la baisse des frais généraux (honoraires, charges de personnel, frais informatique et logistique). Les commissions sont quant à elles restées stables.

La marge technique nette de l'assurance de la personne de l'entité **Groupama SA** s'élève à +137 millions d'euros en 2012 contre +181 millions d'euros en 2011, l'année 2011 ayant été marquée par des bonis exceptionnels.

La **marge financière récurrente** (nette de participation aux bénéfices et d'impôt) progresse de +112 millions d'euros. Il faut rappeler qu'en 2011, la situation a conduit à distribuer aux assurés l'intégralité des produits financiers récurrents dans les fonds participants.

En **France**, le **résultat hors restructurations** s'élève à +208 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre une perte de -1 437 millions d'euros en 2011, année marquée par de très grosses provisions sur actifs financiers. La marge financière 2012 non récurrente (plus values réalisées, dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable et gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur) est positive à +185 millions d'euros.

Après prise en compte des frais de restructuration, le **résultat net en France** s'établit à +188 millions d'euros en 2012.



## 4.3 ACTIVITE ET RESULTATS A L'INTERNATIONAL

Chiffre d'affaires International en millions d'euros	31/12/2011 Proforma			31/12/2012		
	AP	ABR	Total	AP	ABR	Total
Italie	383	1 182	1 565	341	1 149	1 490
Grèce	70	121	190	61	106	167
Turquie	90	296	386	79	318	398
Portugal	61	8	70	61	8	69
Pays d'Europe Centrale et Orientale	197	299	495	182	311	493
Hongrie	177	147	324	164	138	302
Roumanie	13	148	162	11	170	181
Autres	7	3	10	7	3	10
Gan Outre-Mer	6	95	102	7	102	110
<b>Total</b>	<b>808</b>	<b>2 001</b>	<b>2 809</b>	<b>731</b>	<b>1 995</b>	<b>2 726</b>

Le **chiffre d'affaires** combiné du groupe à l'**International** s'établit à 2 726 millions d'euros au 31 décembre 2012, en diminution de -2,9% par rapport au 31 décembre 2011 proforma.

L'**assurance de biens et responsabilité** affiche un chiffre d'affaires de 1 995 millions d'euros au 31 décembre 2012, en baisse de -0,3% par rapport à la période précédente. La branche automobile (y compris flottes), qui représente 70,5% des primes émises en assurance de biens et responsabilité, reste stable. Les bonnes performances de la branche habitation (+3,5%) sont quant à elles compensées par le repli des branches risques agricoles (-4,1%) et dommages aux entreprises (-0,8%).

Le chiffre d'affaires de l'**assurance de la personne** diminue quant à lui de -9,4% à 731 millions d'euros. La branche assurance de la personne individuelle s'inscrit en repli de -10,4% sous l'effet de la baisse du chiffre d'affaires des branches épargne/retraite individuelle (-10,0%) et santé individuelle (-16,9% du fait de la résiliation de contrats en Italie). L'assurance de la personne collective diminue également (-5,8%), les bonnes performances de la branche prévoyance collective (+12,2%) ne parvenant pas à compenser la baisse de l'activité en santé collective (-44,6% en lien avec la résiliation d'un contrat important et déficitaire en Turquie).

Le **résultat opérationnel économique** de l'assurance sur le périmètre International s'élève à +80 millions d'euros en 2012 contre +102 millions d'euros en 2011. Le résultat de l'activité assurance de biens et responsabilité s'élève à +58 millions d'euros en 2012 alors que celui de l'activité assurance de la personne se situe à +22 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Le ratio combiné net **assurance de biens et responsabilité** s'établit à 99,7% au 31 décembre 2012, en hausse de +3,9 points par rapport au 31 décembre 2011. Le taux de sinistralité brute se dégrade de +4,0 points, à 67,4% sous l'effet de la dégradation des résultats techniques dans certains pays (Grèce, Hongrie, Roumanie) affectés en 2012 par les effets de la crise économique (diminution du volume de primes notamment) et les contextes de marché difficiles dans ces pays. Le taux de frais d'exploitation demeure stable à 27,1% avec la poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses dans l'ensemble des filiales.

Le résultat technique net de l'**assurance de la personne** augmente de +15,5 millions d'euros grâce à au redressement de la marge technique en Turquie et à une progression de celle-ci en Hongrie.

La **marge financière récurrente** s'inscrit en baisse de -20% à +132 millions d'euros au 31 décembre 2012, sous l'effet de la baisse des rendements obligataires et du maintien de poches de placements monétaires pour faire face à l'adversité des marchés financiers.



Résultat opérationnel économique en millions d'euros	31/12/11	PF 31/12/11	31/12/2012
Italie	53	53	66
Grèce	21	21	1
Turquie	-10	-10	-3
Espagne	46	0	0
Portugal	0	0	1
<b>Pays d'Europe Centrale et Orientale</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>3</b>
Hongrie	25	21	18
Roumanie	2	2	-15
Autres	-4	0	0
<b>Grande Bretagne</b>	<b>38</b>	<b>11</b>	<b>5</b>
<b>Gan Outre Mer</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
<b>Direct International (Clickseguros et Pologne) <sup>1</sup></b>	<b>-19</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
dont Click Seguros	-14	0	0
dont Pologne	-5	0	0
<b>Chine</b>	<b>-3</b>	<b>-3</b>	<b>2</b>
<b>Autres</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>156</b>	<b>102</b>	<b>80</b>

Le **résultat net** de l'assurance à l'International est un profit de 9 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre une perte de -183 millions d'euros au 31 décembre 2011 (marqué par les provisions pour dépréciation de la dette souveraine grecque). Il intègre les éléments de la marge financière non récurrente (charge des dépréciations, moins-values réalisées et variation de juste valeur des instruments financiers) pour un montant de -7,5 millions d'euros, la charge d'amortissement des valeurs de portefeuille (-26 millions d'euros), le renforcement des provisions sur le portefeuille « financial risk » en Roumanie (-10,3 millions d'euros) et la taxe sur les activités financières en Hongrie (-10 millions d'euros).

Par entité le détail du résultat net est le suivant :

Résultat net en millions d'euros (1)	31/12/2011	31/12/2011 proforma	31/12/2012
<b>Europe du Sud est</b>	<b>-186</b>	<b>-186</b>	<b>16</b>
dont Italie	-85	-85	4
dont Grèce	-89	-89	9
dont Turquie	-12	-12	2
<b>Europe du Sud ouest</b>	<b>35</b>	<b>-3</b>	<b>3</b>
dont Espagne	38	0	0
dont Portugal	-4	-4	0
dont Autres	1	1	4
<b>Pays d'Europe centrale et orientale</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-16</b>
dont Hongrie	-2	-2	6
dont Roumanie	1	1	-23
dont Autres	0	0	0
<b>Grande Bretagne</b>	<b>37</b>	<b>7</b>	<b>2</b>
<b>Gan Outre-Mer</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Chine</b>	<b>-3</b>	<b>-3</b>	<b>2</b>
<b>Direct International (Click seguros &amp; Pologne)</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>-135</b>	<b>-183</b>	<b>9</b>

(1) hors résultat de l'activité holding



## Italie

Le chiffre d'affaires de la filiale italienne **Groupama Assicurazioni** est en baisse (-4,8%) à 1 490 millions d'euros au 31 décembre 2012.

En **assurance de biens et responsabilité**, le chiffre d'affaires diminue de -2,8% à 1 149 millions d'euros. Cette s'inscrit dans un marché en repli de -1,3%. Elle est renforcée par des annulations de primes suite à un resserrement sévère des processus de gestion (notamment sur impayés) en automobile de tourisme (plus de 80% des primes émises en assurance de biens et responsabilité). La branche dommages aux entreprises est également sensiblement impactée par le contexte économique (-3,5%). En revanche, les bonnes performances de la branche habitation (+10,0% lié à la croissance du portefeuille de +5,4% en nombre et à une hausse de la prime moyenne) viennent quant à elles atténuer ces évolutions.

L'activité en **assurance de la personne** (341 millions d'euros) est quant à elle en diminution de -11,0%, sous l'effet de la baisse enregistrée sur les branches épargne/retraite individuelle (-11,7% lié à une chute de -28,3% de la production des contrats en euros atténuée par une hausse de +63,6% sur les supports en UC) et santé individuelle (-41,8% en raison de la résiliation de nombreux contrats non rentables).

Le **résultat opérationnel économique** s'établit à +66 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre +53 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Le ratio combiné net de **l'assurance de biens et responsabilité** évolue de +0,3 point à 96,1% au 31 décembre 2012. La sinistralité courante s'améliore de -3 points à 66,8%, en raison notamment de la diminution de la fréquence des sinistres de la branche automobile (-5,3 points à 64,5%). A l'inverse, la sinistralité courante de la branche habitation se dégrade de +9,4 points, expliquée à hauteur de 6,8 points par le tremblement de terre en Emilie Romagne. Sur la branche dommages aux entreprises et collectivités, les efforts de rendement du portefeuille sont sensibles avec un ratio de sinistralité stable alors que celui-ci est impacté à hauteur de 9,9 points par le tremblement de terre. L'amélioration de la sinistralité courante est cependant compensée par un effet moins favorable de la liquidation des provisions sur les exercices antérieurs. Comme dans les autres entités du groupe, le taux de frais d'exploitation diminue de -0,6 point à 24,5% en 2012 sous l'effet notamment de la baisse des frais généraux (honoraires, dépenses de logistique...).

Le résultat technique de **l'assurance de la personne** s'établit à -22 millions d'euros. Il est marqué par des rechargements sur sinistres tardifs 2011. En revanche la politique de redressement du portefeuille porte ses fruits avec une amélioration respective de 8,3 points et de 14,1 points du ratio de sinistralité courante en santé et en prévoyance. L'enregistrement de mali au titre de contrats santé déficitaires résiliés fin 2011 est à l'origine de la dégradation du résultat. Le résultat technique vie est quant à lui stable en 2012.

Le **résultat net** s'élève à +4,0 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre -85,2 millions d'euros au 31 décembre 2011 (dont -129 millions d'euros de dépréciation sur la dette grecque). Le résultat au 31 décembre 2012 intègre une moins-value réalisée sur la cession de la dette grecque de -15 millions d'euros. Au-delà de cette perte, la marge financière non récurrente est affectée par des dépréciations de titres (essentiellement sur la banque Tercas pour -4,3 millions d'euros) et une charge complémentaire de participation aux bénéfices (suite à la décision de ne pas répercuter la perte sur la dette grecque aux assurés). Le résultat intègre en outre la charge d'amortissement de la valeur de portefeuille (-14,6 millions d'euros après impôt).

## Grèce

Le chiffre d'affaires de **Groupama Phoenix** s'établit à 167 millions d'euros au 31 décembre 2012, soit une baisse de -12,4% par rapport au 31 décembre 2011.

L'activité en **assurance de biens et responsabilité** est en recul de -12,3% à 106 millions d'euros. Le chiffre d'affaires en automobile de tourisme diminue de -11,6% dans un marché subissant les effets de la crise économique (baisse du nombre de véhicules assurés et réduction des garanties souscrites par les assurés). Dans ce cadre adverse, diverses actions sont engagées pour s'adapter à ces nouvelles conditions de marché (offres ciblées par zone géographique par exemple) et préserver la rentabilité. Les émissions sur la branche habitation sont aussi en diminution (-14,4%) du fait de ces raisons macroéconomiques.

Les primes émises en **assurance de la personne** s'inscrivent quant à elles en baisse (-12,4%) à 61 millions d'euros. L'assurance de la personne individuelle affiche une diminution de -10,9% du fait du recul de la branche prévoyance (-25,0%) dû au contexte macroéconomique. Toujours pour les mêmes raisons, l'assurance de la personne collective (-14,1%) souffre quant à elle du repli enregistré par la branche retraite (-19,1%) qui était par ailleurs marquée par un versement exceptionnel en 2011.



Le **résultat opérationnel économique** de Groupama Phoenix s'élève à +1 million d'euros au 31 décembre 2012 contre +21 millions d'euros au 31 décembre 2011.

En **assurance de biens et responsabilité**, le ratio combiné net s'établit à 92,3%, en hausse de +14,1 points par rapport à la période précédente. Le taux de sinistralité courante se dégrade de +11,8 points à 62,8% au 31 décembre 2012 en raison essentiellement de la survenance de sinistres graves en incendie et dommages entreprises, après une année 2011 exceptionnellement favorable. Le taux de sinistralité de la branche dommages automobile se détériore de +2,5 points sous l'effet de la baisse de la prime moyenne liée au contexte de crise et de moindres bonis de liquidation sur antérieurs. Malgré la réduction des frais généraux (hors commissions et FAR) de -4% en valeur absolue, le taux de frais est en hausse de +0,9 point à 36,4% en raison de la baisse des primes.

Le résultat technique en **assurance de la personne** est déficitaire de -6,7 millions d'euros à un niveau comparable à 2011.

Le **résultat net** s'élève à +9,5 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre -88,8 millions d'euros au 31 décembre 2011 (dont -111 millions d'euros de dépréciation brute des obligations grecques). Il intègre également l'amortissement de la VOBA (-1,0 million d'euros) et des créances d'impôt liées d'une part à la reconnaissance d'une partie du déficit fiscal issu de l'échange des obligations souveraines grecques (+4,8 millions d'euros).

## Turquie

Le chiffre d'affaires des filiales turques **Groupama Sigorta** et **Groupama Emeklilik** augmente de +3,0% à 398 millions d'euros au 31 décembre 2012. Cette évolution masque toutefois des disparités selon les branches.

Ainsi le chiffre d'affaires de l'**assurance de biens et responsabilité** (318 millions d'euros) enregistre une progression de +7,5%, soutenue par la croissance de la branche automobile de tourisme (+17,7% tant en responsabilité civile qu'en dommages où la prime moyenne augmente de +11%). La baisse enregistrée par la branche risques agricoles (-13,7% y compris Tarsim) vient cependant tempérer cette évolution.

L'activité en **assurance de la personne** (79 millions d'euros) affiche quant à elle une baisse de -12,0%, sous l'effet de résiliations volontaires de contrats déficitaires en santé collective (-61,9%). Dans ce contexte, il faut souligner la croissance de la branche prévoyance collective (+27,6%) qui bénéficie des bonnes performances de l'assurance emprunteur du partenaire TKK et d'un nouvel accord de bancassurance.

Le **résultat opérationnel économique** des filiales turques se redresse sensiblement même s'il est encore négatif de -2,5 millions d'euros contre une perte de -10 millions d'euros au 31 décembre 2011. Ce résultat intègre la quote-part de résultat de la filiale Günes (mise en équivalence dans les comptes du groupe) pour un montant de +3,1 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre +1,4 million d'euros au 31 décembre 2011. Le résultat opérationnel économique de Groupama Sigorta et Groupama Emeklilik ressort à -6 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Le ratio combiné net de l'**assurance de biens et responsabilité** s'établit à 109,1%, en hausse de +1,6 point par rapport au 31 décembre 2011 sous l'effet d'une évolution défavorable de la réglementation ayant conduit à un rechargement dossier à dossier de 11,3 millions d'euros en responsabilité civile automobile. Le taux de sinistralité brute augmente de +4,1 points à 61,9%. En dehors de cet élément, la sinistralité courante est en amélioration de -4,1 points notamment grâce à l'effet conjoint des hausses tarifaires et de la diminution de la fréquence des sinistres dans la branche automobile dommages. Les couvertures de réassurance ont également un effet favorable de 3,6 points de ratio combiné par rapport à 2011. Le taux de frais passe à 25,2% notamment du fait de la hausse du taux de commissionnement liée à la modification du mix-produit du portefeuille. Les frais généraux hors commissions baissent de -2,4%.

Le résultat technique de l'**assurance de la personne**, déficitaire en 2011, devient bénéficiaire en 2012 et s'améliore de +13,1 millions d'euros grâce, d'une part, au redressement du portefeuille santé suite à une politique de résiliations rappelée ci-dessus qui améliore le ratio combiné net santé/dommages corporels (-6,8 points à 105,3% en 2012) et, d'autre part, à l'augmentation de la marge technique du portefeuille prévoyance de Groupama Emeklilik (assurance emprunteur notamment).

Le **résultat net** des filiales turques devient ainsi légèrement positif (+2 millions d'euros) au 31 décembre 2012 contre une perte de -12 millions d'euros au 31 décembre 2011. Il intègre au 31 décembre 2012 des plus-values immobilières (+4,0 millions d'euros) et une charge d'amortissement de portefeuille (-2,4 millions d'euros).



## Portugal

Le chiffre d'affaires des **filiales au Portugal** est en baisse de -1,1% à 69 millions d'euros au 31 décembre 2012. En assurance de la personne, les primes émises affichent une diminution de -0,9% à 61 millions d'euros. Cette baisse est due à la branche santé individuelle qui s'inscrit notamment en repli de -0,7 millions d'euros, en raison de la fin d'un partenariat bancaire. Dans un marché en baisse de -11,2%, les primes vie restent quant à elles quasi stables, la croissance enregistrée en retraite collective (+6,6% notamment grâce au versement d'une prime unique) étant compensée par le recul enregistré par la branche retraite individuelle (-20%) et prévoyance individuelle (-23,9% liée à une prime exceptionnelle en 2011). Le chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité (8 millions d'euros au 31 décembre 2012) est également en retrait (-2,9%) suite à la résiliation d'un contrat déficitaire fin 2011. Retraitées de ce contrat, les primes émises en assurance de biens et responsabilité augmentent de +3,4%, tirées principalement par la bonne progression de la branche automobile de tourisme (+10,1%).

Le **résultat net** ressort à l'équilibre (-0,5 million d'euros) contre une perte de -3,8 millions d'euros au 31 décembre 2011. La filiale a engagé un plan de redressement qui se traduit par une sensible réduction de frais engendrant une légère réduction du déficit technique, ce qui permet, après prise en compte des revenus financiers nets, d'atteindre un résultat à l'équilibre. Pour mémoire, la contribution 2011 incluait une provision pour dépréciation de la dette souveraine grecque de -7,0 millions d'euros ainsi que le résultat de la cession d'actifs immobiliers (plus value de +3 millions d'euros).

## Tunisie

En Tunisie, le résultat d'équivalence de la société Star s'élève à +3,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre +1,0 million d'euros au 31 décembre 2011.

## Hongrie

Le chiffre d'affaires de la filiale **Groupama Biztosito** en Hongrie (y compris activité de la succursale slovaque) s'élève à 302 millions d'euros au 31 décembre 2012 en recul de -6,8% par rapport au 31 décembre 2011.

L'**assurance de biens et responsabilité** (138 millions d'euros) voit son chiffre d'affaires diminuer de -6,3%. La branche automobile de tourisme (-16,8%) souffre de la forte concurrence tarifaire de certains acteurs du marché tandis que la branche flottes (-33,0%) subit les conséquences de mesures visant à assainir le portefeuille. Les bonnes performances de la branche risques agricoles (+12,9%) viennent atténuer le repli global de l'activité en assurance de biens et responsabilité.

En **assurance de la personne**, le chiffre d'affaires s'établit à 164 millions d'euros et baisse de -7,1%, du fait du recul de l'activité en épargne/retraite individuelle (-9,4%, les investisseurs privilégiant les produits à court terme). Cette diminution est toutefois atténuée par la croissance de la branche prévoyance individuelle de +13,6%, sous l'effet du succès du produit emprunteur et d'un nouveau produit prévoyance famille.

Le **résultat opérationnel économique** de Groupama Biztosito (y compris activité des filiales slovaques) ressort à +18 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre +21 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Le ratio combiné net de l'**assurance de biens et responsabilité** s'établit à 97,6%, en hausse de +6,6 points par rapport à la période précédente. La sinistralité courante s'améliore très légèrement à 50,3%, en raison d'une sinistralité plus favorable sur les risques agricoles ainsi que sur les dommages aux entreprises alors que par ailleurs la branche automobile de tourisme souffre de la baisse de la prime moyenne dans un contexte économique dégradé. La branche habitation enregistre encore une bonne performance en dépit d'une sinistralité atmosphérique un peu plus défavorable. Les flottes automobile ont fait l'objet de résiliations mais leur sinistralité reste encore insuffisamment redressée. Les variations sur antérieurs sont quant à elles en baisse de -3,3 millions d'euros par rapport à 2011. Cependant, du fait d'un jeu moins favorable des couvertures de réassurance, le ratio de réassurance se dégrade pesant défavorablement de +2,7 points sur le ratio combiné.

Le résultat technique de l'**assurance de la personne** reste déficitaire (-2,3 millions d'euros) mais en forte amélioration par rapport à la période précédente (+5,7 millions d'euros) grâce à un mix-produit plus favorable (développement des produits en unité de comptes).

La filiale hongroise enregistre une baisse de -10,1% de ses frais généraux hors commissions grâce à une politique rigoureuse de maîtrise de ses dépenses.

Le **résultat net** de la filiale hongroise (y compris activité des filiales slovaques) ressort à +6,0 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre une perte de -1,8 million d'euros au 31 décembre 2011. La contribution intègre notamment l'amortissement de la valeur de portefeuille



(-4,5 millions d'euros après impôt) et la taxe à laquelle sont soumises les institutions financières en Hongrie (-10,0 millions d'euros après impôt).

## Roumanie

Le chiffre d'affaires de la filiale roumaine **Groupama Asigurari** progresse de +12,1% à 181 millions d'euros au 31 décembre 2012.

L'activité **assurance de biens et responsabilité** (170 millions d'euros) est en hausse de +14,8% sur la période, portée par la croissance de la branche automobile de tourisme (+22,8%) sous l'effet d'augmentations tarifaires, de la mise en place d'un nouveau canal de distribution via les courtiers et du développement en responsabilité civile automobile. Cette branche représente près de 69% des primes émises en assurance de biens et responsabilité.

Le chiffre d'affaires en **assurance de la personne** (11 millions d'euros) est quant à lui en baisse de -17,9% en raison de l'arrêt de la souscription d'une partie du portefeuille (risques financiers).

Le **résultat opérationnel économique** de Groupama Asigurari fait apparaître une perte de -15 millions d'euros, contre un profit de +2 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Le ratio combiné net de l'**assurance de biens et responsabilité** s'établit à 117,6% au 31 décembre 2012 contre 102,3% au 31 décembre 2011, avec une hausse du taux de sinistralité de +9,9 points. Cette dégradation est liée à la mauvaise conjoncture économique. Elle se traduit par un ralentissement de l'activité, une baisse marquée de la rentabilité technique de la branche automobile et une augmentation des sinistres incendie. En particulier, la branche responsabilité civile automobile, pénalisée par un environnement très concurrentiel et une législation plus favorable aux victimes, enregistre une dégradation technique importante due à la hausse des sinistres corporels. Des mesures de sélection accrue et de résiliation du portefeuille sont en cours pour redresser cette situation. Parallèlement, la filiale a engagé un effort de réduction des frais généraux (hors commissions) qui baissent de -1,2% dans une activité en forte hausse.

Le résultat technique de l'**assurance de la personne** reste stable et proche de l'équilibre.

Le **résultat net** fait ressortir une perte de -22,7 millions d'euros, contre un profit de +1 million d'euros au 31 décembre 2011. Ce résultat intègre notamment une charge exceptionnelle de -10,3 millions d'euros liée au provisionnement du portefeuille de créances de la branche assurance crédit dont la souscription a été arrêtée.

## Bulgarie

En **Bulgarie**, le chiffre d'affaires des filiales Groupama Zastrahovane et Groupama Jivotozastrahovane augmente de +0,4% à 10 millions d'euros au 31 décembre 2012. L'assurance de biens et responsabilité progresse de +1,5% à 3 millions d'euros alors que l'assurance de la personne (7 millions d'euros) reste stable sur la période.

La contribution des filiales bulgares au résultat net du groupe est à l'équilibre au 31 décembre 2012.

## Grande-Bretagne

Le **résultat net** de Groupama UK Broking Services s'élève à +2 millions d'euros en 2012 contre +7 millions d'euros en 2011. Il intègre la charge d'amortissement des valeurs de portefeuille des courtiers (-3,5 millions d'euros).

## Gan Outre-Mer

Le chiffre d'affaires de **Gan Outre-Mer** progresse de +8,0% à 110 millions d'euros au 31 décembre 2012.

L'activité en **assurance de biens et responsabilité** augmente de +7,6% et s'établit à 102 millions d'euros, portée par la croissance des branches automobile (+7,1% y compris flottes) et habitation (+7,0% sous l'effet notamment d'augmentations tarifaires et d'une action commerciale sur la zone Pacifique). Les bonnes performances de la branche dommages aux entreprises sont également à noter (+6,1%).



Le chiffre d'affaires en **assurance de la personne** (santé individuelle) s'élève quant à lui à 7 millions d'euros, en hausse de +14,7% par rapport au 31 décembre 2011.

Le **résultat opérationnel économique** de Gan Outre-Mer s'élève à +1 million d'euro en 2012 contre +5 millions d'euros en 2011.

La marge technique nette en **assurance de biens et responsabilité** est en baisse de -8 millions d'euros et s'établit à 21 millions d'euros. Cela se traduit par une dégradation du ratio combiné net de +8,1 points à 103,1% au 31 décembre 2012. Le ratio de sinistralité brute est en hausse de +6,9 points à 68,1% avec une hausse de la sinistralité courante tant sur la zone Pacifique (+1,8 point à 66,8% frappée notamment par le passage du cyclone EVAN) que sur la zone Antilles (+2,8 points à 41,9% la Guadeloupe ayant été frappée par 2 épisodes pluvieux en août et octobre 2012). Les variations sur exercices antérieurs se dégradent de près de 7 millions d'euros (plus de 6 points de ratio de sinistralité). Le ratio de réassurance est en hausse de +3,3 points à 11,3% en 2012. Le ratio de frais d'exploitation s'établit à 23,7% en 2012 contre 25,8% en 2011 soit une baisse de -2,1 points principalement du fait de la baisse des frais de personnel.

La marge technique en **assurance de la personne** est en légère hausse du fait de l'amélioration de la sinistralité en santé.

La **marge financière récurrente** est stable et s'élève à +4 millions d'euros.

Le **résultat net** de Gan Outre-Mer s'élève à +2,5 millions d'euros en 2012 contre +1 million d'euros en 2011.

## Chine

Groupama Insurances China, précédemment succursale de Groupama SA et filialisée en 2011, fait apparaître une **contribution** positive au résultat du groupe de 1,6 million d'euros en 2012. Il convient de souligner que, consolidée par mise en équivalence, le chiffre d'affaires de cette filiale détenue à parité égale avec le partenaire local AVIC a été multiplié par 4 entre 2011 et 2012.

#### 4.4 ACTIVITES FINANCIERES ET BANCAIRES

Chiffre d'affaires en millions d'euros	31/12/2011	31/12/2012
Groupama Banque	123	125
Gestion d'actifs	139	136
Epargne salariale	7	5
<b>Total</b>	<b>269</b>	<b>267</b>

PNB en millions d'euros	31/12/2011	31/12/2012
Groupama Banque	97	84
Gestion d'actifs	135	130
Epargne salariale	10	10
<b>Total</b>	<b>242</b>	<b>225</b>

Résultat net des activités bancaires et financières en millions d'euros	31/12/2011	31/12/2012
Groupama Banque	-17	-18
Gestion d'actif	20	19
Autres	4	5
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>6</b>

##### Groupama Banque

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2012 de **Groupama Banque** progresse de +1,5% à 125 millions d'euros. Le produit net bancaire est quant à lui en baisse de -13,5% à 84 millions, malgré la bonne tenue de l'activité de la banque commerciale.

Le **coût du risque** diminue de -15 millions d'euros sur la période. Pour mémoire, ce poste intégrait en 2011 le provisionnement de la dette souveraine grecque.

Les **frais d'exploitation** sont en baisse de -6,7% en 2012 principalement du fait de la réduction du nombre de projets informatiques.

Le **résultat net** est une perte de -18 millions d'euros en 2012 contre une perte de -17 millions d'euros en 2011. Il intègre des frais de restructuration à hauteur de -5 millions d'euros.

##### Gestion d'actifs

Le chiffre d'affaires des **filiales de gestion d'actifs** s'élève à 136 millions d'euros au 31 décembre 2012, soit une baisse de -2,1%. Cette évolution provient à la fois du repli du chiffre d'affaires de Groupama Asset Management sur la période (-1,3% en lien avec la baisse des prestations externes) mais également de la baisse de l'activité de Groupama Private Equity sur la période (-8,5%). Leur produit net bancaire s'inscrit quant à lui en recul de -3,2% à 130 millions d'euros.

Les **encours** gérés par Groupama Asset Management et ses filiales progressent de +1,6 milliard d'euros en 2012 et trouve son origine dans l'évolution favorable des marchés.

Le **résultat opérationnel économique** de ces filiales s'élève à +19 millions d'euros en 2012 contre +20 millions d'euros en 2011.

##### Groupama Epargne Salariale

Le chiffre d'affaires de **Groupama Épargne Salariale** s'établit à 5 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 7 millions d'euros sur la période précédente. Cette évolution s'explique par la baisse des commissions de commercialisation suite à la perte d'un client significatif. Le produit net bancaire reste stable à 10 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel économique** est stable sur la période à -0,2 million d'euros.

## Groupama Immobilier

Le résultat opérationnel économique de Groupama Immobilier, filiale de gestion des actifs immobiliers de placement du groupe, s'élève à +6 millions d'euros en 2012 comparé à +4 millions d'euros en 2011.

### 4.5 GROUPAMA SA ET HOLDINGS

Résultat opérationnel économique Holding en millions d'euros	31/12/11	31/12/12
France	-81	-146
International	-2	-3
<b>Total</b>	<b>-83</b>	<b>-149</b>

Résultat net Holdings en millions d'euros	31/12/2011	31/12/2012
France	-65	-215
International	-2	-3
<b>Total</b>	<b>-67</b>	<b>-218</b>

Il convient de rappeler que Groupama SA est l'entité tête du groupe. Elle assure un rôle de holding et à ce titre assure le pilotage opérationnel du groupe combiné et représente le pivot de financement interne et externe. Les frais affectés à cette activité correspondent à la quote-part de frais et charges de direction générale, des directions fonctionnelles et des charges réparties en non techniques.

Le **résultat opérationnel économique** des holdings s'établit à -149 millions d'euros en 2012 contre -83 millions d'euros en 2011. Cette évolution masque plusieurs éléments de sens contraire :

- une baisse des frais de holding de plus de 50 millions d'euros, principalement des frais de communication et de sponsoring ainsi que de maîtrise d'ouvrage et de frais de personnel ;
- une hausse des charges de financement;
- une diminution du produit de l'intégration fiscale principalement sous l'effet de la baisse des résultats techniques.

Le **résultat net** des holdings est une perte de -218 millions d'euros en 2012 contre -67 millions d'euros en 2011. La marge financière non récurrente en baisse de -57 millions d'euros résulte de moindres plus values réalisées en 2012.

La synthèse des résultats nets du groupe se décompose comme suit :

Résultat net en millions d'euros	31/12/2011	31/12/2011 proforma	31/12/2012
Total Assurance France	-1 624	-1 564	285
Total Assurance Internationale	-135	-183	9
Activités bancaires et financières	7	7	11
Activités Holding	-67	-67	-218
Effet relation, minoritaires OPCVM, Cegid	-3	-3	4
<b>Total résultat hors restructurations</b>	<b>-1 822</b>	<b>-1 811</b>	<b>91</b>
<b>Résultat net des activités cédées</b>		-11	-334
<i>dont Gan Eurocourtage</i>		-60	-153
<i>dont Espagne</i>		24	-23
<i>dont GICL</i>		30	-136
<i>dont Lark</i>			-15
<i>dont Pologne</i>		-5	-7
<b>Opérations exceptionnelles</b>			-47
<b>Dépréciation de goodwill</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>-298</b>
<b>Total résultat net GROUPAMA</b>	<b>-1 762</b>	<b>-1 762</b>	<b>-589</b>

En 2012, la dépréciation des écarts d'acquisition est une charge de -298 millions d'euros constatée principalement sur sur l'UGT de l'Europe centrale et Orientale (-259 millions d'euros portant principalement sur la Roumanie).

En 2011, une dépréciation d'écart d'acquisition pour -90 millions d'euros (dont -39 millions d'euros au titre de la Grèce et -51 millions d'euros sur l'UGT de l'Europe centrale et Orientale au titre de la Roumanie) avait été constatée dans les comptes.

## 4.6 BILAN COMBINE

Au 31 décembre 2012, le total du bilan combiné de Groupama s'élève à 94,8 milliards d'euros contre 95,9 milliards d'euros en 2011, soit une baisse de -1,1%.

### Écarts d'acquisition

Le montant des écarts d'acquisition s'établit à 2,2 milliards au 31 décembre 2012 contre 3,0 milliards d'euros 31 décembre 2011. La baisse de ce poste s'explique d'une part pour un montant de 437 millions d'euros par les cessions d'actifs industriels opérés au cours de l'exercice, et d'autre part par des dépréciations pour un montant de 298 millions d'euros qui concernent principalement les écarts d'acquisition de l'UGT PECO.

### Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels d'un montant de 570 millions d'euros au 31 décembre 2012 (contre 719 millions d'euros en 2011) sont constitués principalement des valeurs de portefeuille amortissables (270 millions d'euros) et des logiciels informatiques. Leur baisse est également liée à la cession de divers actifs industriels.

### Placements (y compris placements en UC)

Les placements d'assurance s'élèvent à 77,6 milliards d'euros en 2012 contre 73,0 milliards d'euros en 2011, soit une hausse de +6,3%. Cette évolution s'explique d'une part par l'évolution des marchés actions (le CAC 40 ayant progressé de +15,2% au cours de l'année 2012) et par l'environnement de taux qui est marqué par un niveau bas sur l'OAT (1,99% en 2012 contre 3,15% en 2011) et par une détente marquée sur les actifs souverains périphériques de la zone euro.

Ainsi, les plus-values latentes du groupe (y compris l'immobilier) ont progressé de +6,1 milliards d'euros pour s'établir à +5,1 milliards d'euros (contre -1 milliard d'euros à la clôture précédente). L'ensemble des poches d'actifs a contribué à cette évolution. Il convient de rappeler qu'en normes IFRS, les actifs obligataires et les actions sont enregistrées en valeur de marché (la notion de plus-value latente définie ci-avant correspond à l'écart entre la valeur d'acquisition amortie et la valeur de marché de cet actif).

Par poche d'actifs, les plus-values latentes se décomposent en +2,5 milliards d'euros sur obligations, +0,6 milliard d'euros sur actions et +2,0 milliards d'euros sur immobilier.

Les plus-values latentes sur les actifs financiers (hors immobilier), qui s'établissent en valeur brute à +3,1 milliards d'euros, reviennent à l'actionnaire à hauteur de +0,7 milliard d'euros (après participation aux bénéfices et impôts), contre -0,9 milliard d'euros au 31 décembre 2011. Ces montants sont inscrits dans les comptes en réserve de réévaluation. Les plus-values latentes immobilières revenant au groupe (nettes d'impôt, de participation aux bénéfices différée et d'intérêts minoritaires) s'élèvent à 0,7 milliard au 31 décembre 2012 contre 1,03 milliard d'euros au 31 décembre 2011. Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement et d'exploitation selon la méthode du coût amorti, les plus values latentes immobilières ne sont donc pas enregistrées comptablement. Cette baisse résulte du programme de cession d'actifs immobiliers réalisé en 2012.

## Capitaux propres

Au 31 décembre 2012, les capitaux propres combinés de Groupama s'élèvent à 6,3 milliards d'euros contre 5,3 milliards au 31 décembre 2011.

Leur évolution peut être résumée de la manière suivante :

(En millions d'euros)

<b>Capitaux Propres à l'ouverture 2012</b>	<b>5 264</b>
Variation de la réserve de réévaluation : juste valeur des actifs AFS	6 648
Variation de la réserve de réévaluation : comptabilité reflet	- 4 428
Variation de la réserve de réévaluation : impôt différé	- 636
Écart de conversion	69
Autres	- 48
<b>Résultat</b>	<b>- 589</b>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2012</b>	<b>6 280</b>

## Passifs subordonnés, dettes de financement et autres dettes

Le montant total des passifs subordonnés et des dettes externes s'élève à 1,9 milliard d'euros au 31 décembre 2012 contre 2,2 milliards d'euros au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, les dettes subordonnées s'élèvent à 1 238 millions d'euros, contre 1 245 millions d'euros sur la période précédente.

L'endettement externe du groupe s'élève à 707 millions d'euros contre 917 millions d'euros, en baisse de -210 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2011.

## Provisions techniques

Les provisions techniques brutes (y compris la participation aux bénéfices différée) s'élèvent à 72,2 milliards d'euros contre 75,7 milliards d'euros au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, la participation aux bénéfices différée représente une dette de +129 millions d'euros contre un actif de 3,9 milliards d'euros en 2011. Il convient de rappeler qu'au 31 décembre 2011 la participation aux bénéfices différée active trouvait principalement sa source dans les moins-values latentes sur actifs de taux (principalement liées à la dette souveraine espagnole et italienne et dans une moindre mesure portugaise).

## Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 647 millions d'euros en 2012 en hausse de 6,9% par rapport à 2011 et sont principalement constituées par des engagements de retraite dans le cadre d'IAS 19.

## 5. SOLVABILITÉ / ENDETTEMENT

La solvabilité ajustée se traduit par un taux de couverture de l'exigence de marge de solvabilité au 31 décembre 2012 de 179,4% à comparer à 107,4% au 31 décembre 2011. Cette marge intégrait l'effet des accords qui ont été conclus de manière ferme avant le 31 décembre 2011, et opérationnellement exécutés début 2012, portant notamment sur Silic et des actions de préférence souscrites par la Caisse des dépôts dans la filiale Gan Eurocourtage.

L'évolution de la marge est liée à la mise en œuvre d'un programme de derisking du bilan et de cessions d'actifs industriels. Elle est également portée par la bonne tenue des marchés financiers.

Le taux d'endettement rapporté aux fonds propres comptables hors réserves de réévaluation (y compris les passifs subordonnés et les intérêts minoritaires) de Groupama s'élève à 28,5% contre 29,1% en 2011.

## 6. CONTRÔLE DES RISQUES

Le contrôle des risques est traité dans le cadre du rapport sur le contrôle interne.

## 7. POLITIQUE EN MATIÈRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

### Risque de taux

Les couvertures mises en place ont pour but d'immuniser en partie les portefeuilles au risque à la hausse des taux.

Ceci est rendu possible par le recours à l'achat d'options de taux d'intérêt ("caps") d'une part, et par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable ("swaps payeurs") d'autre part.

- Achat de caps : le cap permet, sur la durée et l'horizon choisis, de percevoir le différentiel s'il est positif, entre le taux de marché et un prix d'exercice, moyennant paiement d'une prime. Ce mécanisme a l'avantage de reproduire le comportement du passif, qui à la baisse des taux, s'apparente à un taux fixe (taux minimum), et à la hausse à un taux variable. Le coût de cette stratégie est lié aux différents paramètres jouant sur la valeur de l'option.
- Swap de taux d'intérêt : la stratégie peut aussi consister à transformer une obligation à taux fixe en taux variable, soit sur un titre en stock, soit de nouveaux investissements. Ils ont pour objectif en cas de liquidation partielle du portefeuille obligataire afin de payer des prestations, de limiter la moins-value constatée en cas de hausse des taux d'intérêt.

Ces stratégies visent donc à limiter l'impact de rachats potentiels.

La mise en place de programmes de couverture pour le compte des sociétés vie s'est effectuée progressivement à compter de 2005. Conformément à la validation des Conseils d'Administration, le programme de swap a été complété en 2012 et étendu partiellement sur la partie Non Vie avec un objectif de gestion tactique.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par le groupe.

### Risque de change

La détention en actions internationales exposées au risque devises (dollar, yen) peut être couverte via des ventes à terme. Ces dernières sont débouclées au fur et à mesure de la cession des sous-jacents ou sont renouvelées pour couvrir les sous-jacents résiduels. Le risque devise sur le forint hongrois a été partiellement couvert en 2012. Les opportunités pour couvrir ce risque continueront d'être suivies en 2013.

Comme pour le risque de taux d'intérêt, toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama SA.



## Risque actions

La désensibilisation au risque actions, amorcée fin 2011 a été poursuivie en 2012. Ainsi plus de 2 milliards d'euros d'actions ont été cédées en 2012. La couverture actions mise en place fin 2011 dans le principal OPCVM actions du Groupe –Washington Actions Euro- a été reconduite en 2012, toujours sous forme de tunnel Eurostox 50 pour un montant notionnel de 1 100 millions d'euros soit la totalité de l'exposition actions de cet OPCVM.

## Risque de crédit

Dans une stratégie de gestion tactique de la classe d'actifs crédit, la gestion Groupama AM peut s'exposer ou couvrir le risque de crédit en utilisant des instruments financiers à terme de type Credit Default Swap. Ce type d'opérations concerne uniquement les actifs gérés au travers d'OPCVM.

## 8. INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

### 1- INFORMATIONS SOCIALES

#### a) **Emploi**

L'effectif du Groupe (périmètre combiné<sup>2</sup>) au 31 décembre 2012 s'établit à 31 806 salariés. Il se situe en diminution par rapport au 31 décembre 2011 du fait de la mise en œuvre des programmes visant l'amélioration de la solvabilité et de la situation économique du groupe et notamment les cessions de filiales (Groupama Seguros en Espagne, Groupama Insurances au Royaume Uni) ou d'activités (courtage IA et transport).

La répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique est la suivante :

- 60,5% de femmes et 39,5% d'hommes,
- 15,7% des salariés ont moins de 30 ans, 57% ont entre 30 et 49 ans et 27,3% ont 50 ans et plus,
- 78% des effectifs du périmètre concerné travaillent en France et Outre-Mer et 22% à l'international.

Les données 2012 font apparaître 5 213 embauches (tous types de contrats confondus – hors CDD d'été) et 3 767 départs CDI (hors cessions) dont 845 licenciements.

Concernant la masse salariale, les données 2012 n'ont pu être consolidées au moment de l'établissement de ce document. Pour 2011, la masse salariale du périmètre combiné s'établit à 1 335 396 536€<sup>3</sup> (dont France : 1 120 408 390€). En 2010, la masse salariale issue des DADS France s'élevait à 1 069 827 775€. Le périmètre international n'était pas consolidé en 2010.

#### b) **Organisation du travail**

La durée théorique du travail dans les entreprises du groupe en France se situe entre 32 heures 42 minutes et 35 heures par semaine sans modification sensible par rapport à 2011. L'absentéisme s'établit, en 2011, à 637 260 jours<sup>4</sup> en 2011 (dont 55% des absences liées à la maladie et 29% à la maternité/paternité).

#### c) **Relations sociales**

Au-delà des instances représentatives du personnel au sein des entités composant le Groupe, le dialogue social de Groupama est organisé au niveau sommital à travers des instances qui couvrent différents périmètres : européen, Groupe en France, UDSG et UES.

#### **Pôle européen et Groupe en France**

**Le Comité d'Entreprise Européen (CEE)** s'est réuni 2 fois en 2012. Il reçoit des informations dans la perspective d'un échange de vues et d'un dialogue sur des questions transnationales (les projets et actualité de Groupama, les projets cessions, les comptes, etc.). Il couvre un périmètre européen représentant 33 045 collaborateurs au 31/12/2012.

En 2012, le bureau du CEE, composé de sept représentants du personnel parmi les membres du CEE, a été consulté le 27 septembre 2012 sur le projet de fermeture de la filiale informatique située en Bulgarie. Un avis d'abstention a été rendu par les membres du bureau avec la préconisation d'accompagner les collaborateurs de GISB pour un retour à l'emploi.

<sup>2</sup> Le périmètre combiné comprend l'ensemble des Caisses Régionales et des filiales du Groupe, en France et à l'international, hors Capsauto, Présence Verte, Confintex, FMB et la Chine. Les données RH excluent également les Centres Centaures, CIGAC, GISB, la Pologne, la Chine et le Vietnam.

<sup>3</sup> Sur un périmètre de 99,8% des effectifs du périmètre combiné

<sup>4</sup> Sur un périmètre de 99,3% des effectifs du périmètre combiné.



En matière de négociation, l'accord constitutif du Comité d'entreprise européen du 29 novembre 2000 a été refondu pour donner lieu à un nouvel accord du 22 novembre 2012 signé par la majorité des membres du CEE. Par ailleurs, une déclaration commune relative à la qualité de vie au travail et à la non discrimination est en cours de discussion avec les membres.

**Le Comité de Groupe**, instance de dialogue et de réflexion, se réunit au minimum 2 fois par an et reçoit des informations sur l'activité, la situation financière, l'évolution et les prévisions d'emplois, les perspectives économiques du Groupe pour l'année à venir. Il couvre un périmètre en France représentant 26 398 collaborateurs au 31/12/2012.

En 2012, cette instance s'est réunie 7 fois sur les principaux thèmes suivants : présentation des comptes combinés au titre de 2011, les projets de cessions de filiales françaises et européennes, actualités du Groupe (situation financière du Groupe, Stratégie, Gouvernance), résultats du Baromètre Opinion Groupe, Rapport sur l'emploi, etc.

Fin 2012, l'accord du 21 avril 1999 relatif au Comité de groupe Groupama/Gan fait l'objet d'une renégociation qui devrait se poursuivre en 2013.

**La Commission de Dialogue Social Groupe (CDSG)**, émanation du Comité de Groupe, constitue l'instance de négociation au niveau du Groupe. Les accords de niveau Groupe négociés et signés dans le cadre de cette instance ont vocation à être appliqués à l'ensemble des entreprises et collaborateurs du Groupe en France.

En 2012, une négociation sur la formation tout au long de la vie professionnelle au sein de la Commission de dialogue social Groupe a été engagée.

**La Commission Qualité de vie au travail Groupe (CQVT)**, lieu d'échanges et de préconisations, s'inscrit dans une démarche de dialogue sur la qualité de vie au travail. Cette Commission a été créée par accord Groupe relatif à la qualité de vie au travail du 28 février 2011 (voir infra).

#### **Pôle Unité de Développement Social Groupama (UDSG)**

L'Unité de Développement Social Groupama (UDSG) est une association de type loi 1901 qui regroupe les 20 entreprises du périmètre mutualiste agricole (GSA, caisses régionales, Groupama Support et Services...), soit 19 184 salariés au 31/12/2012.

L'UDSG a un rôle de négociation du statut collectif de niveau interentreprises (l'accord national Groupama du 10 septembre 1999), que complètent les négociations d'entreprises.

L'UDSG anime les relations collectives de travail au niveau national au travers de 4 instances paritaires :

**La commission nationale de négociation (CNN)**. La CNN, constitue l'instance de négociation de l'application du statut conventionnel et des salaires au niveau national. Les négociations menées en 2012 ont conduit à ce jour à la signature de 5 accords :

- Avenant du 5 avril 2012 portant évolution de l'allocation d'éducation (prise en compte des évolutions de situations familiales telles que divorce/séparation, garde alternée des enfants... dans le versement de l'allocation d'éducation et du sursalaire familial)
- Avenant du 5 avril 2012 (report des congés payés non pris du fait du décès d'un proche pendant les congés payés du salarié et extension du bénéfice de l'indemnité conventionnelle de préavis aux cas de licenciement suite à incapacité d'origine professionnelle)
- Avenant du 5 avril 2012 sur les congés familiaux (extension du maintien de salaire à demi-traitement pendant deux mois prévu en cas de congé de soutien familial aux congés de présence parentale et congé de solidarité familiale)
- Avenant du 29 juin 2012 reconduisant pour 3 ans le choix de la CCPMA Prévoyance pour la couverture des risques incapacités temporaire et permanente de travail, décès et obsèques
- Avenant du 29 juin 2012 sur les relations collectives de travail (sécurisation du dialogue social et revalorisation des moyens de fonctionnement des organisations syndicales au niveau national)

**La commission nationale d'interprétation (CNI)**. La CNI est chargée, sur demande de l'UDSG ou d'une organisation syndicale représentative au niveau national, de procéder à l'interprétation des dispositions de l'ANG et de ses annexes.

**La commission de l'emploi, de la formation et des compétences (CEFC)**. Cette instance se réunit une fois par an pour examiner les questions de l'emploi et de la formation concernant les entreprises Groupama.

**La commission nationale du suivi de l'application de la classification (CNSAC)**. Cette instance est chargée tous les 3 ans d'établir un bilan de l'évolution constatée des métiers ainsi que d'en examiner les conséquences en termes d'évolution de la classification et d'autre part, d'examiner toute modification, création ou suppression de famille ou sous-famille professionnelle ou de fonction générique.

#### **Pôle Unité économique et sociale**



Ce pôle couvre Groupama SA, Gan Assurances, Groupama Gan Vie, Gan Eurocourtage, Gan Réseaux Spécialisés et Groupama Supports & Services et représente 7 979 collaborateurs au 31/12/2012.

L'instance de référence est le Comité Central d'Entreprise UES : le CCE exerce les attributions économiques qui ont trait à la marche générale de l'entreprise et qui excèdent les limites des pouvoirs des chefs d'établissement. Il doit être informé et/ou consulté sur les projets économiques et financiers concernant l'UES. Il fait l'objet d'une large information sur les groupes et les établissements de l'UES.

- Information – consultation au cours de l'exercice 2012 :
- Information - consultation sur la taxe d'apprentissage 2012
- Information - consultation sur le projet de protocole d'accord relatif au comité central d'entreprise
- Information - consultation sur le projet d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein des établissements de l'UES
- Information - consultation sur le projet d'évolution du partenariat avec le Groupe Réunica
- Information - consultation sur le projet de cession du portefeuille IARD de Gan Eurocourtage – 4 réunions
- Information - consultation sur le projet de cession de Groupama Seguros – 2 réunions
- Information - consultation sur les principaux effets prévisibles sur l'emploi des grands axes stratégiques impliquant les établissements de l'UES
- Information - consultation sur le projet d'avenant n°2 à l'accord d'intéressement 2010-2011-2012 Gan-Groupama Gan Vie du 18 juin 2010
- Information - consultation sur le projet de cession du portefeuille de Proama – 2 réunions
- Information - consultation sur le projet de cession du portefeuille Transport de Gan Eurocourtage – 2 réunions
- Information - consultation sur les projets concernant les implantations à l'étranger de Gan Eurocourtage et de fusion absorption de Gan Eurocourtage au sein de Groupama SA – 2 réunions
- Information - consultation sur le projet de fermeture de Groupama Information System Bulgaria – 2 réunions
- Information - consultation sur le projet de cession de Groupama Insurances – 2 réunions
- Information - consultation sur le projet de transfert d'activité du paramétrage SAP de Groupama Supports et Services vers la Direction Pilotage et Résultats Groupe de Groupama SA – 2 réunions
- Information - consultation sur le projet de réorganisation des activités Vie - 3 réunions
- Information - consultation sur le projet d'accord cadre relatif aux plans de départs volontaires au sein des établissements de l'UES
- Information - consultation sur le projet de cession de Présence Assistance Tourisme

Il est également informé sur des sujets divers.

L'UES comprend également une Délégation Syndicale Centrale : Instance de négociation collective au niveau UES.

- Accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein des établissements de l'UES signé le 7 mars 2012
- Protocole d'accord relatif au Comité Central d'Entreprise de l'UES signé le 7 mars 2012
- Accord cadre relatif aux plans de départs volontaires au sein des établissements de l'UES signé le 26 octobre 2012

#### **Bilan des accords collectifs :**

121 accords collectifs ont été conclus en 2012 sur l'ensemble des entreprises du Groupe (dont 109 dans les entreprises françaises). Les thématiques de ces accords concernent :

- le dialogue social/représentation du personnel,
- la rémunération et les avantages sociaux,
- les conditions de travail,
- les fusions d'entreprises,
- la diversité/égalité des chances,
- l'emploi et l'organisation des entreprises.

#### **d) Santé et sécurité**

Le 28 février 2011 a été signé un accord Groupe relatif à la Qualité de Vie au Travail applicable à l'ensemble des entreprises et des collaborateurs du Groupe en France. Il a pour objet de définir un cadre commun aux entreprises du Groupe pour améliorer la qualité de vie au travail et, dans ce cadre, prévenir, traiter, éliminer et, à défaut, réduire, au-delà des actions et mesures d'ores et déjà mises en oeuvre au sein des entreprises du Groupe, les éventuels problèmes liés aux risques psychosociaux tels que notamment le stress, le harcèlement et la violence au travail ainsi que les incivilités internes ou externes, et notamment celles émanant du public.

L'accord porte principalement sur les axes suivants :



1. Consolider au niveau du groupe, dans le cadre d'un bilan annuel, des indicateurs permettant de dépister les risques de mal-être au travail (absentéisme, accidents du travail, horaires atypiques, etc.),
2. Mettre en place des actions de prévention pour former aux risques psychosociaux les dirigeants, managers et l'ensemble des collaborateurs ; sensibiliser à l'amélioration du bien-être au travail; mener des actions de prévention et d'accompagnement des collaborateurs en cas d'incivilités ou d'agression venant du public,
3. Proposer des mécanismes de régulation interne parmi lesquels un centre d'écoute psychologique PSYA ouvert à l'ensemble des collaborateurs et un mécanisme de recherche de solution concertée pour tout événement susceptible d'affecter la santé physique et/ou mentale d'un collaborateur.
4. Création d'une Commission Qualité de vie au travail Groupe : cette commission paritaire, lieu d'échanges et de préconisations, examine le volet « qualité de vie au travail » des projets structurants présentés au Comité de groupe. Elle est informée de la mise en place, du déploiement et du suivi de ces grands projets, de leurs éventuelles incidences sur les conditions de travail et de l'accompagnement RH mis en œuvre.

En 2012, la Commission Qualité de vie au travail Groupe s'est réunie 2 fois pour une présentation des outils OPC et APOGEE et des échanges relatifs au plan de prévention Groupe sur les risques psychosociaux. Ces derniers sont toujours en cours. A terme, ce plan devra être décliné dans toutes les entreprises du Groupe.

La Commission de suivi de l'accord Groupe sur la qualité de vie au travail a pour objet de suivre l'application de l'accord Groupe sur le même sujet (présentation d'un bilan annuel avec les indicateurs de l'accord et les actions menées).

Les principaux éléments du bilan 2012 sur l'exercice 2011 montrent que toutes les entreprises ont communiqué à leurs instances représentatives du personnel ainsi qu'à leurs salariés les dispositions de l'accord Groupe. Certaines entreprises ont initié des actions en faveur de la qualité de vie au travail et ont formé leurs salariés conformément aux dispositions de l'accord. L'accord est en cours de déclinaison dans toutes les entreprises. Les efforts des entreprises s'accroissent sur l'année 2012.

En 2011 on recense<sup>5</sup> en France 349 accidents de travail et de trajet ayant entraîné un arrêt de travail et six maladies professionnelles ont été déclarées à la sécurité sociale en 2011.

#### e) Formation

La politique de formation est mise en œuvre au sein de chaque entreprise du Groupe afin de tenir compte des spécificités locales (stratégie, activités, métiers, pyramide des âges, etc.). Partant de ce constat, le Groupe, à travers l'Université, met à disposition des entreprises un catalogue de formations bâti en fonction des besoins exprimés par les entreprises via le réseau des responsables formation des entreprises réunis en réseau deux à trois fois par an.

Toutefois, le Groupe a souhaité inscrire la formation professionnelle dans le cadre d'une négociation au niveau France actuellement en cours.

L'objectif poursuivi consiste à :

1. Fixer un cadre de la formation professionnelle pour les entreprises du Groupe pour :
  - harmoniser les pratiques au sein du Groupe;
  - et les adapter aux évolutions législatives et réglementaires de ce domaine
2. Replacer la formation comme outil d'évolution commun aux entreprises et aux collaborateurs du Groupe. Elle constitue un moyen d'actualiser ou d'acquérir des compétences qui permettent aux :
  - collaborateurs d'envisager une évolution professionnelle et/ou la mobilité
  - entreprises de disposer des compétences nécessaires aux orientations stratégiques et au marché.
3. Optimiser les sources de financement destinées à la formation en :
  - Rappelant l'existence de sources « externes » de financement de la formation
  - Établissant des priorités en matière de formation/ professionnalisation en cohérence avec les besoins en compétence afin de faire valoir les particularités des entreprises du Groupe auprès des OPCA.
4. Mettre en place un système de suivi via des indicateurs tirés de la déclaration fiscale 2483 relative à la participation des employeurs à la formation professionnelle continue.

Dans cette perspective, un diagnostic a été réalisé sur la base de la déclaration fiscale précitée pour l'année 2011<sup>6</sup>. Celle-ci met en lumière des statistiques comparables à celles des autres entreprises du secteur de l'assurance sur les principaux indicateurs suivants au niveau du Groupe en France. En 2011 :

- 4,2 % constitue le taux de participation à la formation professionnelle continue
- 67,7 % est le taux d'accès à la formation professionnelle continue

<sup>5</sup> Source : bilans sociaux consolidés 2011 – Périmètre UES et UDSG

<sup>6</sup> Exploitation des déclarations fiscales 2483 relative au financement de la formation continue sur 35 entreprises du Groupe pour un effectif total de 27505 collaborateurs au 31/12/11.



- 66,8 % est le taux d'accès à la formation professionnelle continue des femmes, collaboratrices du Groupe
- 69,1% est le taux d'accès à la formation professionnelle continue des hommes, collaborateurs du Groupe
- 626 110 heures de formation ont été dispensées
- 34 heures de formation ont été dispensées en moyenne par stagiaire

#### f) Égalité de traitement

Le Comité d'éthique Groupe, composé de deux directeurs généraux de caisses régionales, de deux membres de la direction générale de Groupama SA, ainsi que du directeur général et du directeur général délégué de Groupama SA, se réunit deux fois par an, dont une fois au sujet de l'égalité des chances.

En tant qu'employeur socialement responsable, le Groupe GROUPAMA et les entreprises qui le composent, inscrivent leurs actions de prévention contre les discriminations et de promotion de la diversité en cohérence avec les axes prioritaires RSE.

L'engagement du Groupe GROUPAMA contre les discriminations et en faveur de la diversité s'est notamment traduit par :

- l'adhésion au Pacte mondial des Nations Unies. Effective depuis le 7 février 2007, elle engage l'ensemble du Groupe à respecter les dix principes du Pacte. Groupama publie chaque année sa « Communication Sur le Progrès » sur le site Internet du Pacte Mondial des Nations Unies et y présente les actions du Groupe en France et le renouvellement de ses engagements.
- l'adhésion à la Charte de la diversité. Conclue en date du 26 juin 2007, elle engage l'ensemble du Groupe en France à mettre en place une politique en faveur de la diversité.
- l'adhésion à la Charte de la parentalité en date du 14 décembre 2010. Elle confirme les engagements du Groupe en France en matière d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. En effet, elle permet de favoriser une meilleure qualité de vie au travail reposant sur un cadre social riche ainsi que sur l'évolution professionnelle des salariés-parents.

Groupama poursuit également son partenariat avec l'Agefiph, signé le 18 novembre 2010, dont la finalité consiste à favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des entreprises du Groupe en France. Ce partenariat permet notamment la diffusion des offres d'emploi des entreprises du Groupe publiées sur le site : [www.groupama-gan-recrute.com](http://www.groupama-gan-recrute.com), sur le site Internet de l'Agefiph.

L'engagement du Groupe Groupama est formalisé depuis le 24 octobre 2008 par l'accord Groupe relatif à la diversité et à l'égalité des chances avec les organisations syndicales pour une durée indéterminée. Il vise à assurer une égalité de traitement entre les collaborateurs des entreprises du Groupe en France, à prévenir toute forme de discriminations dans l'évolution et l'accès à l'emploi tout au long de la vie professionnelle et à promouvoir l'égalité des chances. Sont visés tout particulièrement au sein de cet accord :

- l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ;
- le maintien dans l'emploi des seniors ;
- l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle.

La déclinaison de la politique Diversité du Groupe est notamment relayée par le réseau des Correspondants Diversité en lien avec les DRH des entreprises du Groupe en France.

Au sein de chaque entreprise du Groupe en France, un Correspondant Diversité est désigné par la Direction des Ressources Humaines ou par la Direction de l'entreprise il est :

- garant de la mise en œuvre de la politique diversité du Groupe ;
- interlocuteur privilégié du Correspondant Diversité Groupe ;
- relais auprès des instances représentatives du personnel, du comité élargi de la diversité et pour les plans actions élaborés à ce sujet.

Un Correspondant Diversité de niveau Groupe désigné par la DRH Groupe met en œuvre la politique du Groupe en matière de prévention des discriminations, de promotion de la diversité et de l'égalité de traitement en veillant à ce que ces thématiques soient communiquées et relayées en interne par les correspondants Diversité locaux.

Il a pour mission notamment :

- d'assister les entreprises dans la mise en œuvre des actions ;
- de s'assurer de la bonne appropriation et application de la politique du Groupe par les équipes RH des différentes entreprises et de communiquer les bonnes pratiques des entités du Groupe ;
- de favoriser le développement d'actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des salariés ;
- d'assurer un rôle de médiation entre les responsables des entreprises et les salariés concernés. Il pourra être saisi de tout différend ayant un lien avec des propos, actes ou attitudes à caractère discriminatoire.
- de présenter au Comité de Groupe un bilan relatif à la mise en œuvre de l'accord au sein des entités, aux expérimentations réalisées ainsi que les bonnes pratiques recensées dans les différentes entreprises du Groupe.

En 2012, le Réseau Diversité s'est réuni notamment pour :



- communiquer sur les différents partenariats du Groupe ;
- échanger sur le bilan de la semaine nationale du handicap 2011 ;
- adhérer au Club handicap de l'assurance ;
- étudier l'intérêt de la participation des entreprises du Groupe aux différents salons, forums emploi, évènements et trophées diversité prévus sur l'année ;
- collaborer à la conception d'un guide intitulé « Manager la diversité au quotidien » ;
- débattre suite aux interventions de professionnels ;
- prendre connaissance de l'actualité sociale, juridique et jurisprudentielle française et des projets en cours au sein du Groupe.

Entre 2009 et 2011, en application de l'accord relatif à la diversité et à l'égalité des chances du 24 octobre 2008, la Direction des Ressources Humaines Groupe a mis en place des actions de formation sur des thématiques liées à la diversité. Ces formations ont été mises à disposition par l'Université Groupama, auprès des entreprises du Groupe en France pour l'ensemble de leurs collaborateurs.

Les formations suivantes ont été proposées :

- « Sensibilisation du management à la diversité ». Cette formation a pour objet de sensibiliser les managers, de leur apporter les éléments académiques nécessaires à la gestion de la diversité, de leur permettre d'échanger sur la discrimination et d'ouvrir une réflexion sur l'intérêt et les enjeux pour l'entreprise de traiter de cette thématique.
- « Personnes handicapées : les intégrer et les maintenir dans l'emploi ». Cette formation permet d'acquérir des connaissances de base sur le cadre législatif et réglementaire de l'emploi des personnes en situation de handicap, d'identifier les acteurs institutionnels et associatifs de l'insertion professionnelle et de définir des critères de réussite, d'intégration et de maintien dans l'emploi.

Après plus de quatre ans d'application de l'accord, les entreprises ont développé leurs propres actions de formation, à destination de leurs collaborateurs, adaptées à leurs spécificités.

En 2012 les membres de la commission paritaire de suivi de l'accord Groupe sur la Diversité ont suivi une formation sur les obligations légales en matière de non discrimination en entreprise. Celle-ci avait pour objectifs de leur permettre de prévenir les discriminations, d'identifier les pratiques prohibées, d'anticiper les risques de contentieux, de sécuriser les process RH et d'acquérir les bons réflexes.

### **Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes**

Avec 59,2% de femmes en CDI au sein du Groupe en France au 31 décembre 2012, Groupama considère la mixité comme un véritable atout pour le Groupe. En application de l'accord Groupe du 24 octobre 2008 précité, le Groupe réaffirme son ambition d'atteindre une représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein. Afin de parvenir à cet objectif, les entreprises ont mis en place un certain nombre d'actions qui ont abouti aux évolutions positives suivantes :

Au 31 décembre 2012 les femmes représentaient en France :

- 43,8% des cadres (+0,3 point par rapport à 2011) ;
- 70,3% des non cadres (+0,8 point par rapport à 2011) ;
- 20,2% des cadres de direction (+ 0,5 point par rapport à 2011).

Au sein du Groupe en France au 31 décembre 2012 :

- la famille de métiers « administrative » compte 62,5% de femmes (stabilité par rapport à 2011) ;
- contre 58% dans la famille de métiers « commercial » (+ 2 points par rapport à 2011)

Par ailleurs en 2012 sur le périmètre « Assurance », 5% des femmes ont obtenu une promotion.

### **Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées**

Afin de concrétiser ses engagements sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap, le Groupe :

- Communique régulièrement sur le handicap en interne auprès de l'ensemble des collaborateurs grâce aux éléments mis en ligne sur le Kiosque<sup>7</sup> (articles, interviews, brochures, films...), et à l'externe (via des guides, annuaires, des articles de presse, la participation à des conférences, salons et forums, à destination des professionnels ou du grand public) ;
- Renouvelle chaque année son partenariat avec l'ADAPT, association à l'initiative de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, à laquelle le Groupe participe depuis 5 ans

Au cours de l'année 2011, 544<sup>8</sup> offres d'emploi diffusées par les entreprises du Groupe ont été publiées sur le site de l'Agefiph :

- 224 personnes ont cliqué sur « postuler » et ont été redirigés vers le site [www.groupama-gan-recrute.com](http://www.groupama-gan-recrute.com) ;
- 97 collaborateurs ont été recrutés au sein des entreprises du Groupe.

<sup>7</sup> Intranet du Groupe

<sup>8</sup> Source AGEFIPH 2011

En 2011, le Groupe (France) a atteint un taux moyen d'emploi de 2,81%<sup>9</sup>.

Sur l'ensemble des effectifs France au 31 décembre 2012, 734 salariés étaient en situation de handicap.

### **Maintien dans l'emploi des seniors**

Dans un contexte d'allongement de la vie professionnelle, le Groupe Groupama encourage la redynamisation des secondes parties de carrière et favorise une politique de gestion des âges non discriminante.

Parmi les entreprises du Groupe en France, 19 plans d'actions et 8 accords collectifs ont été conclus. Ceux-ci ont traité principalement des sujets suivants :

- le recrutement et le maintien dans l'emploi des seniors ;
- l'amélioration de leurs conditions de travail et la prévention des pénibilités ;
- l'anticipation de leur évolution de carrière ;
- le développement de leurs compétences ;
- l'aménagement de leur fin de carrière ;
- la transmission de leur savoir.

Chaque entreprise a négocié son accord ou présenté son plan d'actions « senior » en prenant en compte ses besoins, sa pyramide des âges, et ses évolutions en lien avec la stratégie de développement de l'entreprise. Les bilans de ces accords ou plans d'actions ont été présentés dans les entreprises aux instances représentatives concernées. Ces accords et plans d'action viennent à échéance fin 2012. Des négociations pourront être menées dans le cadre des nouvelles dispositions relatives au « contrat de génération ».

En France, le Groupe compte 28% de seniors de 50 ans et plus au sein de ses effectifs au 31 décembre 2012 dont :

- 56,9% de non cadres (+0,1 point par rapport à 2011) ;
- 40% de cadres (-0,1 point par rapport à 2011) ;
- 3,1% de cadres de direction (stabilité par rapport à 2011).

Parmi les seniors de 50 ans et plus :

- 27,9% exercent une activité dans une famille de métiers commerciale (+1,5 point par rapport à 2011) ;
- 72,1% exercent une activité dans une famille de métiers « administrative » (-1,5 point par rapport à 2010) ;

### **g) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives :**

Groupama rappelle son engagement à respecter les stipulations des conventions fondamentales de l'OIT dans sa Charte Éthique, déployée dans l'ensemble de ses entreprises et portée à la connaissance de tous ses salariés.

---

<sup>9</sup> Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés



## 2- INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES<sup>10</sup>

### a) Politique générale en matière environnementale :

De par nos activités de services (assurances et banque), les impacts directs de Groupama sur l'environnement sont limités : nos activités ne constituent pas de menaces pour la biodiversité, l'eau ou l'utilisation des sols. Cependant, nous avons développé une politique de réduction de nos consommations (papier, eau, énergie), de réduction de nos émissions de CO<sub>2</sub> et de nos déchets notamment DEEE. Au-delà de ces engagements en interne, Groupama est conscient du rôle à jouer dans la sensibilisation à la protection de l'environnement auprès de ses différentes parties prenantes, et notamment auprès de ses clients.

La Direction de l'Éthique et du Développement durable, rattachée au Secrétaire Général du Groupe, est chargée d'impulser et de coordonner la politique RSE du Groupe. Cette direction bénéficie d'une capacité d'action et de mobilisation sur les questions environnementales, en animant notamment un réseau de 50 correspondants issus de l'ensemble des entités du Groupe (caisses régionales, filiales françaises et internationales).

En termes de certification environnementale, la démarche HQE est mise en oeuvre lorsqu'un nouveau site d'exploitation est créé. D'autre part, l'évaluation de l'agence Vigeo, réalisée en 2011, a souligné la dynamique positive dans laquelle s'inscrit l'effort du groupe en matière d'environnement. Nos centres informatiques Datacenter de Bourges et de Mordelles suivent les bonnes pratiques du Green Grid et la majorité de nos entreprises ont effectué ou réalisent actuellement leurs bilans des émissions de gaz à effet de serre (BEGES).

En matière de protection de l'environnement, nos salariés sont régulièrement informés des enjeux environnementaux, notamment grâce à la semaine du Développement Durable, l'existence d'un manuel des éco gestes au bureau, et la diffusion d'une charte Eco Pass Événements Responsables permettant aux communicants internes d'organiser leurs événements dans un plus grand respect de l'environnement. Des actions ponctuelles complètent ces recommandations, telles les campagnes de sensibilisation à l'éco conduite ou la mise en place du co-voiturage dans certaines entités.

En matière de prévention des risques environnementaux et des pollutions, des diagnostics techniques sont menés sur nos sites d'exploitation.

Groupama, du fait de son activité de services dont les impacts environnementaux sont limités et réduits à des consommations peu polluantes (papier, électricité...), n'a pas de provision financière pour risque environnemental.

### b) Pollution et gestion des déchets

Les activités de service de Groupama ne génèrent pas directement de déchets ou de pollutions autres que les déchets de bureau. Nous souhaitons cependant progresser dans la valorisation de ceux-ci, au travers du tri sélectif. Cette démarche, impliquant d'autres acteurs telles les collectivités locales, est en structuration.

### c) Utilisation durable des ressources

Les activités de Groupama ne nécessitent pas d'eau en dehors de la consommation courante de ses bâtiments de bureau. Dans ce cadre, des campagnes de « prévention eau » destinées à réduire les consommations sont régulièrement menées auprès des salariés des entités. En 2012, le Groupe a consommé 338 605 m<sup>3</sup> d'eau<sup>11</sup>.

La consommation de papier de bureau atteint en 2012 1 285 tonnes<sup>12</sup>, dont 92% est labellisé<sup>13</sup>. Afin de réduire cette consommation, un projet de rationalisation des machines d'impression et de copie se poursuit pour les sociétés (hors Caisses régionales) membres du GIE Groupama Support et Services (G2S). D'autre part, le Groupe poursuit ses travaux de dématérialisation des échanges avec ses clients afin de réduire durablement les envois physiques de documents et les émissions de carbone correspondantes.

En 2012, la consommation d'énergie du Groupe atteint 174 990 763 kWh<sup>14</sup> (consommation d'électricité : 118 100 502 kWh, de gaz : 41 056 963 kWh, de fioul : 5 806 131 kWh, de chaleur : 5 511 767 kWh, et d'eau glacée : 4 515 400 kWh). Depuis plusieurs années, Groupama met en œuvre de nombreuses mesures afin de réduire ces consommations, parmi lesquelles la mise en place du « free cooling » dans le Datacenter de Mordelles, la diminution des points de consigne de température dans les bureaux et l'extinction systématique des éclairages des bureaux en dehors des heures d'occupation pour la majorité des immeubles gérés par le GIE G2S.

<sup>10</sup> Tous les indicateurs environnementaux ont été collectés par année glissante, sur la période du 1<sup>er</sup> novembre de l'année 2011 au 31 octobre de l'année 2012. Les ETP sont consolidés en date du 30/09/2012. Pour chacun des indicateurs environnementaux, on considère que les consommations remontées par les Caisses Régionales correspondent à celles de la totalité de leur périmètre.

<sup>11</sup> Correspond à la consommation de 96,81% des ETP du périmètre de Reporting RSE 2012

<sup>12</sup> Correspond à la consommation de 98,12% des ETP du périmètre de Reporting RSE 2012

<sup>13</sup> Correspond à 87,3% des ETP du périmètre de Reporting 2012. Papier labellisé Ange bleu, Nordic Swan, Ecolabel, ou issu de forêts gérées durablement, respectant les critères FSC ou PEFC.

<sup>14</sup> Électricité : 97,95% des ETP du périmètre de Reporting RSE 2012 ; gaz : 92,11% ; fioul : 92,17% ; chaleur et eau glacée : 98,12%



Par ailleurs, de par nos activités de services (assurances et banque), Groupama n'est pas concerné par la problématique de l'utilisation des sols.

#### d) Changement climatique

En 2012, les émissions de CO<sub>2</sub> dues à la consommation d'énergie des sites atteignent 25 294 Teq CO<sub>2</sub><sup>15</sup> (14 966 Teq CO<sub>2</sub> liées à la consommation d'électricité, 7 390 Teq CO<sub>2</sub> au gaz, 1 568 Teq CO<sub>2</sub> au fioul, 1 231 Teq CO<sub>2</sub> à la chaleur et 139 Teq CO<sub>2</sub> à l'eau glacée) et celles dues aux déplacements 31 607 Teq CO<sub>2</sub><sup>16</sup> (1 789 Teq CO<sub>2</sub> liées aux déplacements en avion, 529 aux déplacements en train et 29 289 aux déplacements en voitures détenues et non détenues).

En matière d'émissions indirectes, les entreprises du Groupe mènent de façon récurrente des actions de prévention des risques environnementaux auprès des agriculteurs, des collectivités locales et des industriels. Notre offre « Climat » permet la couverture des risques climatiques sur les cultures, et l'offre « Predict Services », la prévention du risque inondation auprès des collectivités locales. En assurance automobile, l'offre Pay as you Drive proposée par Amaguiz encourage les comportements écologiques vertueux (coût de l'assurance au nombre de km parcourus) ; en parallèle, le Groupe a poursuivi en 2012 sa politique de réparation en lieu et place du remplacement des pièces endommagées dans l'optique de réduire encore nos émissions de CO<sub>2</sub> et de déchets, de favoriser la qualification de la main-d'œuvre, de satisfaire et ainsi fidéliser nos clients. 36,4% des parechocs et boucliers ont ainsi pu être réparés en 2012. Le groupe s'appuie notamment sur les formations aux techniques de réparation développées par CESVI auprès des réparateurs et des experts automobile. Enfin, l'assurance Multirisque Habitation Privatis propose une formule de rééquipement à neuf écologique et une couverture des équipements producteurs d'énergie renouvelable.

#### e) Protection de la biodiversité

Groupama est le premier propriétaire privé de forêts et le premier assureur de forêts en France. De plus, l'ensemble des forêts gérées par Groupama sont certifiées PEFC (label garantissant une gestion durable de la ressource bois dans les forêts).

### 3- INFORMATIONS SOCIETALES

#### a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

La structure décentralisée du Groupe favorise un fort ancrage territorial et contribue au développement des régions. Ainsi, Groupama est un important pourvoyeur d'emplois en régions :

Alsace – Effectifs Groupe 2012 : 737 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,15%  
Aquitaine – Effectifs Groupe 2012 : 1532 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,21%  
Auvergne – Effectifs Groupe 2012 : 640 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,23%  
Basse Normandie – Effectifs Groupe 2012 : 550 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,17%  
Bourgogne – Effectifs Groupe 2012 : 892 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,25%  
Bretagne – Effectifs Groupe 2012 : 1950 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,28%  
Centre – Effectifs Groupe 2012 : 1340 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,23%  
Champagne Ardenne – Effectifs Groupe 2012 : 767 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,27%  
Corse – Effectifs Groupe 2012 : 24 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,04%  
Franche Comté – Effectifs Groupe 2012 : 177 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,07%  
Haute Normandie – Effectifs Groupe 2012 : 442 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,10%  
Ile de France – Effectifs Groupe 2012 : 6284 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,15%  
Languedoc Roussillon – Effectifs Groupe 2012 : 1302 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,27%  
Limousin – Effectifs Groupe 2012 : 321 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,23%  
Lorraine – Effectifs Groupe 2012 : 381 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,08%  
Midi Pyrénées – Effectifs Groupe 2012 : 1202 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,18%  
Nord Pas de Calais – Effectifs Groupe 2012 : 819 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,09%  
Provence Alpes Côte d'Azur – Effectifs Groupe 2012 : 1095 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,10%  
Pays de la Loire – Effectifs Groupe 2012 : 1680 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,19%  
Picardie – Effectifs Groupe 2012 : 693 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,18%  
Poitou Charentes – Effectifs Groupe 2012 : 1002 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,27%  
Rhône Alpes – Effectifs Groupe 2012 : 1893 – Poids de l'entreprise dans le bassin d'emploi : 0,11%

Le Groupe encourage cette dynamique notamment par l'organisation régulière de Jobmeetings dans toute la France (8 grandes régions concernées en 2012). Groupama est par ailleurs partenaire de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) depuis 2007, et agit ainsi en faveur de la promotion du micro crédit dans les zones françaises rurales dévitalisées.

<sup>15</sup> Électricité : 96,52% des ETP du périmètre de Reporting RSE 2012 ; gaz : 92,11% ; fioul : 92,17% ; chaleur et eau glacée : 98,12% Il s'agit des facteurs d'émission 2008 de l'IEA.

<sup>16</sup> Avion : 98,00 % des ETP du périmètre de Reporting RSE 2012 ; train : 91,24% ; voitures (détenues et non détenues) : 90,50%. Il s'agit des facteurs d'émission 2008 de l'IEA.



**b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignements, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines**

Le sociétariat, base de fonctionnement décentralisé de Groupama, permet à nos 8 millions de sociétaires et clients français de s'investir à chaque niveau du système électif : Caisse locale, Caisse régionale, Fédération départementale ou Nationale. Ainsi, 300 000 sociétaires participent chaque année aux AG de nos quelques 3600 caisses locales, ce qui leur confère un pouvoir de décision au sein de la mutuelle. Par ailleurs, nous sommes particulièrement à l'écoute de nos clients, grâce aux sondages de satisfaction sur la gestion des sinistres réalisés auprès de nos clients particuliers tous les mois, ainsi qu'aux enquêtes de satisfaction approfondies régulières, sur plus de 130 000 sondés issus de tous nos types de clientèle.

En matière de dialogue avec les organisations professionnelles, Groupama participe aux groupes de travail RSE de nombreuses fédérations ou instituts : Association Française de l'Assurance, MEDEF, AFEP, Institut des Responsables du Reporting RSE, Club Finance de l'Orse, Agrion. Notre filiale Groupama Asset Management est membre de l'UNEP-Fi depuis 2002 (groupe de travail « Asset Management Working Group »), présidente de la Chaire Finance Durable et Investissement Responsable de l'AFG (Association Financière de Gestion), membre du bureau de la Commission ISR de l'AFG, Secrétaire Général du FIR (Forum de l'Investissement Responsable), et membre exécutif de l'EUROSIF.

En ce qui concerne les relations entretenues avec les établissements d'enseignement, de nombreux partenariats sont noués entre nos caisses régionales ou filiales et les établissements de leur région ou bassin d'emploi : interventions pédagogiques ou conférences, sponsoring, accueil de stagiaires et d'alternants, simulation d'entretiens et participation à des jurys, présence sur les forum d'emploi, soutien de chaires d'enseignement. Groupama entretient depuis plusieurs années des partenariats avec différentes écoles d'actuaire, et est l'un des quatre membres fondateurs de la Fondation du Risque, qui a pour vocation de susciter et de coordonner des projets d'enseignement et de recherche dans tous les domaines du risque (risques financiers, risques industriels, risques environnementaux, risques patrimoniaux ou de santé des particuliers notamment) en lien étroit avec les établissements partenaires : Polytechnique, Centre d'Études Actuarielles, Université Paris-Dauphine et ENSAE.

Concernant nos actions de mécénat, la Fondation Groupama pour la Santé lutte contre les maladies rares depuis plus de 10 ans, en agissant dans 3 domaines : l'information des médecins, pour raccourcir les délais de diagnostics, l'accompagnement des malades pour rompre leur isolement, et le soutien à la recherche, par l'octroi de bourses de thèse à des jeunes chercheurs. En 2012, 1 011 500 euros ont été versés par la Fondation au titre du mécénat.

La Fondation Groupama Gan pour le Cinéma soutient depuis plus de 25 ans le 7e art.

Elle a une double vocation : d'une part, elle contribue à la sauvegarde du patrimoine cinématographique mondial; d'autre part, elle soutient le développement du cinéma contemporain, de la production à la distribution. En 2012, le montant alloué par Groupama SA à la Fondation Groupama Gan s'élève à 1 million d'euros. Par ailleurs, une convention a été signée en 2010 entre Groupama SA et la Cinémathèque française pour une durée de 5 ans. Dans ce cadre, 300 000 € sont alloués chaque année à la Cinémathèque et confère à Groupama le titre de Grand Mécène.

Concernant le dialogue avec les salariés, un baromètre d'opinion est mis en œuvre tous les 2 ans avec Ipsos auprès de tous les collaborateurs du groupe ; la 3ème édition a été menée en avril 2012. 73% des collaborateurs y ont participé en France et à l'international. Au regard des résultats, le groupe et ses entreprises ont élaboré des plans d'actions visant à répondre aux attentes exprimées dans différents domaines : les talents et parcours professionnels, le management, la qualité de vie au travail, l'engagement et la reconnaissance.

Par ailleurs, le diagnostic conduit à la demande du Groupe par Vigeo, publié début 2012, a reconnu la performance sociale du Groupe en la positionnant à un niveau probant sur les volets RH et droits humains.

**c) Sous-traitance et fournisseurs**

Groupama a un recours très limité à la sous-traitance.

En référence aux 10 principes de la Charte du Pacte Mondial et à la Charte de la Diversité, la politique d'achats du Groupe s'est dotée d'engagements RSE, parmi lesquels figure une Charte déontologique Achats, intégrée dans le règlement intérieur de Groupama S.A. Groupama a également signé la charte Inter entreprises, qui incite notamment à privilégier les relations durables avec les PME, à incorporer des critères RSE dans le choix des fournisseurs et à prendre en compte la responsabilité territoriale d'un grand groupe. Dans ce cadre, Groupama participe aux « groupes de travail » avec le médiateur du ministère du redressement productif.

Un guide des achats éco responsables, réalisé par notre Direction Achats Groupe, a été diffusé dès 2007 à l'ensemble des acheteurs du groupe pour les aider à insérer des critères sociaux et environnementaux dans leurs appels d'offres et achats.

Enfin, une charte RSE à destination des fournisseurs est en cours d'élaboration, pour un déploiement prévu en 2013.

**d) Loyauté des pratiques**



### **Actions engagées pour prévenir la corruption :**

La charte éthique a pour objet principal de fédérer et mobiliser les collaborateurs du groupe autour de ses principes d'action de proximité, responsabilité et solidarité, en définissant les engagements du groupe en matière d'éthique, comme par exemple : toujours agir dans le respect de la confiance que nous portent nos sociétaires et clients, favoriser le développement des talents individuels et collectifs des collaborateurs, affirmer notre vocation d'acteur socialement responsable et solidaire. Ces engagements sont déclinés en règles de conduite à adopter par les collaborateurs. En particulier, ceux-ci sont tenus de faire preuve d'intégrité et de loyauté dans l'exercice de leurs fonctions, à l'intérieur comme à l'extérieur de leur entreprise lorsqu'ils la représentent et s'interdisent tout acte de corruption active ou passive. La charte éthique définit également les missions du Comité d'éthique, qui se réunit deux fois par an.

Élaborée par un groupe de travail dédié, la charte éthique Groupama a été présentée devant le Comité de Direction Générale, le Comité Exécutif Groupe et le Conseil d'administration, puis annexée au règlement intérieur des entreprises du Groupe en respectant les procédures d'information et de consultation des instances représentatives du personnel (Comité de groupe et Comité d'entreprise européen, CHSCT, CE, Inspecteur du travail, greffe du conseil des prud'homme et affichage). Elle a de plus été diffusée à l'ensemble des collaborateurs (par voie électronique et mise en ligne sur l'intranet du Groupe), ainsi qu'aux agents généraux de Gan Assurances, aux mandataires de Gan Patrimoine et aux secrétaires - mandataires de Groupama d'Oc.

Par ailleurs, Groupama a mis en place un important dispositif de conformité, encadré par une Charte de conformité. Celle-ci couvre toutes les activités de Groupama et vise à s'assurer que les pratiques du groupe sont conformes aux dispositions légales, réglementaires, administratives et aux normes professionnelles, ainsi qu'aux règles internes, chartes et procédures du groupe Groupama.

Dans ce cadre, un réseau de responsables de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme dans l'ensemble du Groupe a notamment été mis en place. La Direction Juridique Groupe en assure la coordination : réunions périodiques et bulletin d'information, reporting mensuel et points de situation semestriels pour la Direction Générale du groupe, rapport annuel au conseil d'administration de Groupama SA sur les actions menées au sein du groupe.

Les points clés du dispositif comprennent une cartographie des risques, intégrant une évaluation des risques de blanchiment et de financement du terrorisme en fonction des produits, des opérations, des clients et des modes de distribution ; le recueil d'information sur les clients et l'origine des fonds selon l'importance des risques ; un outil de détection automatisée des personnes figurant sur les listes de terroristes et des personnes dites politiquement exposées ; la mise en place d'un outil de profilage ; un dispositif de contrôle de la bonne application des procédures ainsi que des outils de formation par « e-learning » aux principes de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Enfin, Groupama a créé en 2007 la fonction CIL du Groupe, dont les missions sont définies par la loi, et qui consistent notamment à établir et tenir à jour la liste des traitements informatiques en vigueur dans le groupe, afin de garantir la conformité aux réglementations en la matière. Elle assure de fait les relations avec la CNIL.

### **Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs :**

En mars 2011, Groupama, acteur historique, référent et précurseur dans la prévention, a ouvert un site Internet web 2.0 ([www.vivons-prevention.com](http://www.vivons-prevention.com)) dédié à l'ensemble des actions de prévention que Groupama réalise au service de ses parties prenantes dans cinq grands domaines d'intervention (sécurité routière, santé, agricole, risques domestiques et entreprises et collectivités).

En région, nos Caisses Régionales et filiales nouent de nombreux partenariats au bénéfice des consommateurs : avec La Gendarmerie Nationale pour des actions d'apprentissage et de prévention routière, avec Météo France pour la prévention des risques climatiques aux collectivités locales, avec la SNSM pour le financement de stations de sauvetage, avec la MSA pour l'initiative « Pays de Santé » contre la désertification médicale des zones rurales. En 2012, c'est plus de 100 000 clients ou non clients qui ont été sensibilisés ou formés à la prévention par les équipes de Groupama<sup>17</sup>.

### **e) Autres actions engagées, au titre du présent 3-, en faveur des droits de l'homme**

Groupama adhère à la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 et à la Convention européenne des droits de l'Homme, aux principes de l'organisation internationale du travail (OIT) et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

<sup>17</sup> Correspond à 89,7% des ETP du périmètre de Reporting RSE 2012



## 9. PERSPECTIVES

L'année 2012 a été marquée par la définition et la mise en œuvre par la Direction Générale de mesures de renforcement de la solidité financière du groupe qui s'organise autour de plusieurs axes :

- une réduction du périmètre d'activité ;
- une réduction de l'exposition aux actifs risqués ;
- un effort vigoureux de rétablissement du résultat technique et de maîtrise des frais généraux ;
- un renforcement de la gouvernance du Groupe.

Des résultats tangibles ont été enregistrés sur ces différents axes dès 2012 avec notamment la réalisation d'un programme de cession de certaines activités qui est intégralement finalisé à ce jour, une allocation d'actifs sensiblement réduite sur les poches immobilières et actions, une baisse très sensible des frais généraux sur l'ensemble du groupe de 180 millions d'euros (à périmètre constant et hors commissions), ainsi qu'un renforcement des règles de gouvernance et de la maîtrise des risques du groupe.

L'ensemble de ces actions a permis de dégager, en 2012, un résultat positif hors effet des restructurations de 91 Millions d'euros. Le résultat comptable net qui reste négatif est marqué par un ensemble d'éléments de caractère non récurrent consécutifs aux opérations engagées dans le cadre du programme de rétablissement élaboré par la direction générale

- la cession des actifs industriels se traduisant par une perte non récurrente de -334 millions d'euros ;
- des provisions pour dépréciation des écarts d'acquisition sur les entités conservées pour un montant de -298 millions d'euros portant principalement sur la zone Peco ;
- des provisions exceptionnelles liées à la mise en œuvre des plans de départ volontaires (PDV) dans différentes entités du groupe (-47 millions d'euros net d'IS).

Grâce à l'ensemble de ces mesures, mais aussi à un contexte financier plus favorable, le groupe a fortement redressé sa marge de solvabilité ajustée qui s'est établit à 179.4% à fin 2012.

En 2013, le groupe va poursuivre les actions engagées et mettre l'accent sur l'amélioration de la rentabilité technique des activités.

C'est dans cette perspective que des travaux ont été engagés pour définir le nouveau plan stratégique du groupe qui sera finalisé courant 2013.

# ETATS FINANCIERS COMBINÉS

## GROUPAMA BILAN COMBINÉ (en millions d'euros)

ACTIF		31.12.2012	31.12.2011
Ecarts d'acquisition	Note 2	2 240	2 955
Autres immobilisations incorporelles	Note 3	570	719
<b>Actifs incorporels</b>		<b>2 809</b>	<b>3 674</b>
Immobilier de placement hors UC	Note 4	1 348	1 602
Immobilier de placement en UC	Note 7	102	99
Immobilier d'exploitation	Note 5	1 095	1 255
Placements financiers hors UC	Note 6	71 141	66 505
Placements financiers en UC	Note 7	3 856	3 408
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	Note 8	80	121
<b>Placements des activités d'assurance</b>		<b>77 622</b>	<b>72 990</b>
<b>Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités</b>	Note 9	<b>3 487</b>	<b>3 302</b>
<b>Investissements dans les entreprises associées</b>	Note 10	<b>1 039</b>	<b>984</b>
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	Note 11	<b>1 441</b>	<b>1 111</b>
Autres immobilisations corporelles	Note 12	286	321
Frais d'acquisition reportés	Note 13	383	647
Participation aux bénéfices différée active	Note 14	75	3 951
Impôts différés actifs	Note 15	330	722
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptée	Note 16	2 676	3 498
Créances nées des opérations de cession en réassurance	Note 17	226	133
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	Note 18	219	171
Autres créances	Note 19	2 226	2 594
<b>Autres actifs</b>		<b>6 421</b>	<b>12 037</b>
<b>Actifs destinés à la vente et abandon d'activités</b>			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	Note 20	<b>1 933</b>	<b>1 773</b>
<b>TOTAL</b>		<b>94 753</b>	<b>95 872</b>

Les notes en pages 48 à 222 font partie intégrante des états financiers combinés.

**GROUPAMA**  
**BILAN COMBINÉ (en millions d'euros)**

PASSIF		31.12.2012	31.12.2011
Capital		32	32
Réserve de réévaluation	Note 21	720	(901)
Autres réserves		6 438	8 284
Ecart de conversion		(321)	(389)
Résultat combiné		(589)	(1 762)
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>6 280</b>	<b>5 264</b>
Intérêts minoritaires		18	12
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>6 298</b>	<b>5 276</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Note 22	<b>647</b>	<b>605</b>
<b>Dettes de financement</b>	Note 24	<b>1 946</b>	<b>2 162</b>
<b>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance</b>	Note 25	<b>51 112</b>	<b>53 576</b>
<b>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers</b>	Note 26	<b>20 935</b>	<b>22 148</b>
<b>Participation aux bénéficiaires différée passive</b>	Note 14	<b>204</b>	
<b>Ressources des activités du secteur bancaire</b>	Note 9	<b>3 120</b>	<b>2 996</b>
Impôts différés passifs	Note 15	561	279
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	Note 28	769	476
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	Note 20	338	364
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	Note 29	787	955
Dettes nées des opérations de cession en réassurance	Note 30	430	335
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	Note 31	280	321
Instruments dérivés passifs	Note 8	429	290
Autres dettes	Note 32	6 898	6 088
<b>Autres passifs</b>		<b>10 491</b>	<b>9 110</b>
<b>Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>94 753</b>	<b>95 872</b>

Les notes en pages 48 à 222 font partie intégrante des états financiers combinés.



**GROUPAMA**  
**COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ (en millions d'euros)**

COMPTE DE RÉSULTAT		31.12.2012	31.12.2011 <i>proforma</i>	31.12.2011
Primes émises	Note 33	13 931	14 320	16 971
Variation des primes non acquises		(12)	27	(78)
<b>Primes acquises</b>		<b>13 919</b>	<b>14 347</b>	<b>16 893</b>
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>		<b>231</b>	<b>234</b>	<b>234</b>
Produits des placements	Note 34	2 625	2 943	3 144
Charges des placements	Note 34	(611)	(609)	(651)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	Note 34	519	398	321
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	Note 34	462	(435)	(439)
Variation des dépréciations sur placements	Note 34	(288)	(4 102)	(4 195)
<b>Produits des placements nets de charges</b>	Note 34	<b>2 706</b>	<b>(1 807)</b>	<b>(1 821)</b>
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>		<b>16 856</b>	<b>12 774</b>	<b>15 306</b>
Charges des prestations des contrats	Note 35	(12 711)	(10 388)	(12 044)
Produits sur cession en réassurance	Note 36	1 344	122	229
Charges sur cession en réassurance	Note 36	(1 715)	(529)	(701)
<b>Charges et produits des cessions nets en réassurance</b>		<b>(13 081)</b>	<b>(10 795)</b>	<b>(12 516)</b>
Charges d'exploitation bancaire	Note 37	(223)	(225)	(225)
Frais d'acquisition des contrats	Note 38	(1 921)	(1 951)	(2 485)
Frais d'administration	Note 39	(724)	(746)	(916)
Autres produits et charges opérationnels courants	Note 40	(607)	(701)	(763)
<b>Total autres produits et charges courants</b>		<b>(16 556)</b>	<b>(14 418)</b>	<b>(16 905)</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>300</b>	<b>(1 644)</b>	<b>(1 599)</b>
Autres produits et charges opérationnels	Note 41	(317)	(38)	(43)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>(16)</b>	<b>(1 682)</b>	<b>(1 642)</b>
Charges de financement	Note 42	(129)	(90)	(90)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	Note 10	(5)	19	19
Impôts sur les résultats	Note 43	(103)	(1)	(53)
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		<b>(253)</b>	<b>(1 754)</b>	<b>(1 765)</b>
Résultat net des activités abandonnées	Note 2	(334)	(11)	
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>		<b>(587)</b>	<b>(1 765)</b>	<b>(1 765)</b>
dont Intérêts minoritaires		2	(3)	(3)
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>(589)</b>	<b>(1 762)</b>	<b>(1 762)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

Les notes en pages 48 à 222 font partie intégrante des états financiers combinés.



**GROUPAMA**  
**ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**  
(en millions d'euros)

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(589)</b>	<b>2</b>	<b>(587)</b>	<b>(1 762)</b>	<b>(4)</b>	<b>(1 766)</b>
Variation des écarts de conversion	69		69	(99)	(1)	(100)
Variation des plus et moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	6 648	25	6 673	(788)	(8)	(796)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	49		49	10	42	52
Variation des gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi	(35)		(35)	1		1
Variation de la comptabilité reflet	(4 428)	(19)	(4 447)	566	6	572
Variation des impôts différés	(636)	(2)	(638)	179	1	180
Autres	(62)	1	(61)	69		69
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 605</b>	<b>5</b>	<b>1 610</b>	<b>(62)</b>	<b>40</b>	<b>(22)</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>1 016</b>	<b>7</b>	<b>1 023</b>	<b>(1 824)</b>	<b>36</b>	<b>(1 788)</b>

L'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, partie intégrante des états financiers, comprend, au-delà du résultat de la période, la variation de la réserve des plus et moins-values latentes brutes des actifs disponibles à la vente, minorée de la participation aux bénéfices différée et de l'impôt différé ainsi que la variation de la réserve liée aux écarts de conversion et des pertes et gains actuariels des avantages postérieurs à l'emploi.

Les notes en pages 48 à 222 font partie intégrante des états financiers combinés.

**GROUPAMA**  
**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en millions d'euros)**

En millions d'euros	Capital	Résultat	Titres super subordonnés	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Écart de conversion	Capitaux propres Part du groupe	Part des minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31.12.2010</b>	<b>32</b>	<b>398</b>	<b>999</b>	<b>6 771</b>	<b>(869)</b>	<b>(290)</b>	<b>7 041</b>	<b>128</b>	<b>7 169</b>
Affectation du résultat 2010		(398)		398					
Dividendes				(41)			(41)	(47)	(88)
Variation de capital								1	1
Regroupement d'entreprises				88			88	(106)	(18)
<b>Incidence des opérations avec les sociétaires</b>		<b>(398)</b>		<b>445</b>			<b>47</b>	<b>(152)</b>	<b>(105)</b>
Écarts de conversion						(99)	(99)	(1)	(100)
Actifs disponibles à la vente					(788)		(788)	(8)	(796)
Comptabilité reflet					566		566	6	572
Impôts différés				(1)	180		179	1	180
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				1			1		1
Autres				69	10		79	42	121
Résultat de l'exercice		(1 762)					(1 762)	(4)	(1 766)
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>		<b>(1 762)</b>		<b>69</b>	<b>(32)</b>	<b>(99)</b>	<b>(1 824)</b>	<b>36</b>	<b>(1 788)</b>
<b>Total des mouvements sur la période</b>		<b>(2 160)</b>		<b>514</b>	<b>(32)</b>	<b>(99)</b>	<b>(1 777)</b>	<b>(116)</b>	<b>(1 893)</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2011</b>	<b>32</b>	<b>(1 762)</b>	<b>999</b>	<b>7 285</b>	<b>(901)</b>	<b>(389)</b>	<b>5 264</b>	<b>12</b>	<b>5 276</b>
Affectation du résultat 2011		1 762		(1 762)					
Dividendes									
Variation de capital									
Regroupement d'entreprises								(1)	(1)
<b>Incidence des opérations avec les sociétaires</b>		<b>1 762</b>		<b>(1 762)</b>				<b>(1)</b>	<b>(1)</b>
Écarts de conversion						69	69		69
Actifs disponibles à la vente					6 648		6 648	25	6 673
Comptabilité reflet					(4 428)		(4 428)	(19)	(4 447)
Impôts différés				12	(648)		(636)	(2)	(638)
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				(35)			(35)		(35)
Autres				(62)	49		(13)	1	(12)
Résultat de l'exercice		(589)					(589)	2	(587)
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>		<b>(589)</b>		<b>(85)</b>	<b>1 621</b>	<b>69</b>	<b>1 016</b>	<b>7</b>	<b>1 023</b>
<b>Total des mouvements sur la période</b>		<b>1 173</b>		<b>(1 847)</b>	<b>1 621</b>	<b>69</b>	<b>1 016</b>	<b>6</b>	<b>1 022</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2012</b>	<b>32</b>	<b>(589)</b>	<b>999</b>	<b>5 438</b>	<b>720</b>	<b>(320)</b>	<b>6 280</b>	<b>18</b>	<b>6 298</b>

Les notes en pages 48 à 222 font partie intégrante des états financiers combinés.



**GROUPAMA**  
**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)**

<b>TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>31.12.2012</b>	<b>31.12.2011</b>
Résultat opérationnel avant impôt	(16)	(1 642)
Plus ou moins-values de cession des placements	2 250	(309)
Dotations nettes aux amortissements	317	331
Variation des frais d'acquisition reportés	44	11
Variation des dépréciations	(2 204)	4 035
Dotations nettes aux passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance et contrats financiers	(602)	(1 064)
Dotations nettes aux autres provisions	88	11
Variation de la juste valeur des placements et instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	(461)	439
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	67	
<b>Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel différents des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement</b>	<b>(501)</b>	<b>3 454</b>
Variation des créances et dettes d'exploitation	306	(185)
Variation des créances et dettes d'exploitation bancaire	275	38
Variation des valeurs données ou reçues en pension	1 337	(2 106)
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	(30)	58
Impôts nets décaissés	(129)	23
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>1 242</b>	<b>(360)</b>
Acquisitions/cessions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	992	4
Prises de participation/cessions dans les entreprises associées	3	202
<b>Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre</b>	<b>995</b>	<b>206</b>
Acquisitions nettes de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	(1 719)	450
Acquisitions nettes d'immobilier de placement	684	352
Acquisitions nettes et/ou émissions de placements et instruments dérivés des autres activités		
Autres éléments ne correspondant pas à des flux monétaires	(12)	(15)
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placement</b>	<b>(1 047)</b>	<b>787</b>
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et immobilisations d'exploitation	(216)	(243)
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(216)</b>	<b>(243)</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>(268)</b>	<b>750</b>
Droits d'adhésion		
Emission d'instruments de capital		
Remboursement d'instruments de capital		
Opération sur actions propres		
Dividendes payés		(89)
<b>Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et les sociétaires</b>		<b>(89)</b>
Trésorerie affectée aux dettes de financement	(217)	589
Intérêts payés sur dettes de financement	(128)	(90)
<b>Flux de trésorerie liés au financement du groupe</b>	<b>(345)</b>	<b>499</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>(345)</b>	<b>410</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier</b>	<b>1 555</b>	<b>778</b>
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	1 242	(360)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(268)	750
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(345)	410
Flux de trésorerie liés aux actifs et passifs cédés ou abandonnés	(123)	
Effet des variations de change sur la trésorerie	7	(23)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre</b>	<b>2 068</b>	<b>1 555</b>



<b>TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>31.12.2012</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 772
Caisse, banque centrale, CCP et comptes débiteurs des activités du secteur bancaire	147
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(364)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier 2012</b>	<b>1 555</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 933
Caisse, banque centrale, CCP et comptes débiteurs des activités du secteur bancaire	473
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(338)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2012</b>	<b>2 068</b>

Les notes en pages 48 à 222 font partie intégrante des états financiers combinés.

# ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS

## 1. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### GOUVERNANCE DU GROUPE

#### ***Présidence de la Fédération Nationale Groupama, de Groupama SA et de Groupama Holding***

Jean-Yves Dagès a été élu le 14 décembre 2012 Président de la Fédération Nationale Groupama, du conseil d'administration de Groupama SA et de Groupama Holding, en remplacement de Jean-Luc Baucherel.

Jean-Yves Dagès est Président de la caisse régionale de Groupama d'Oc depuis juin 2011, Président de la Misso, Mutuelle Incendie des Sylviculteurs du Sud-Ouest, et Président du conseil d'administration de Gan Assurances. Il est membre du Conseil Supérieur des Prestations Sociales Agricoles et maire de Poyartin (Landes).

#### ***Projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires***

Le Gouvernement a adopté le 19 décembre dernier, en conseil des ministres, un projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires.

Ce projet de texte contient également des dispositions (article 16) qui concernent Groupama. Il vise, sous réserve de son adoption par le Parlement, à faire de Groupama SA un organe central de groupe sur le modèle bancaire mutualiste et coopératif existant.

Le texte de loi consacre le rôle de Groupama SA en tant que réassureur des caisses régionales détenu conjointement, directement et indirectement à la majorité absolue du capital et des droits de vote par les caisses régionales et définit ses missions et prérogatives en tant qu'organe central garant de la cohérence et du bon fonctionnement du Groupe mutualiste.

En consacrant ainsi Groupama SA comme organe central du groupe contrôlé à la majorité absolue par les caisses régionales, le projet de loi confirme et renforce pour l'avenir le caractère mutualiste de GROUPAMA fondé sur la solidarité des entreprises qui le composent.

Le projet de loi est débattu au Parlement au cours du 1er trimestre 2013. Un décret en Conseil d'Etat précisera les dispositions et modalités d'application de l'article intéressant Groupama.

### MESURES VISANT A RENFORCER LA MARGE DE SOLVABILITE

Le groupe a mis en oeuvre en 2012 des mesures visant à renforcer sa marge de solvabilité tout en réduisant la sensibilité de son bilan aux fluctuations des marchés financiers.

Ces mesures comprennent trois volets :

- Opérations de réduction du risque sur valeurs mobilières

La désensibilisation du bilan au risque actions s'est traduite par la réalisation de cessions pour un montant brut de l'ordre de 2 500 millions d'euros et par la prolongation d'une couverture dont le niveau de protection a été renforcé et portant sur un montant de près de 1 100 millions d'euros sur la poche actions. Par ailleurs, le groupe a également réduit le risque de signature de son portefeuille obligataire en procédant à un désengagement significatif sur la dette bancaire espagnole, à la cession de l'intégralité de ses positions en dette souveraine grecque, à la cession de l'exposition en dette souveraine hongroise détenue par les entités françaises ainsi qu'à une réduction de ses détentions en dettes bancaires subordonnées.

- Opérations de cessions immobilières

Parallèlement, le groupe a procédé à la cession d'actifs immobiliers dans de très bonnes conditions. Le désengagement de la poche immobilière représente un désinvestissement de l'ordre de 1 milliard d'euros.

- Cessions stratégiques d'activités

Les cessions d'activités réalisées sont décrites ci-après :

## En France

### ***Cession des activités IARD de Gan Eurocourtage à Allianz France et de l'activité Maritime en France de Gan Eurocourtage à Helvetia***

- Groupama a cédé à Allianz France le 1<sup>er</sup> octobre 2012 les activités IARD de Gan Eurocourtage.

L'opération est un transfert de portefeuille qui porte sur les activités IARD hors transport de Gan Eurocourtage d'un montant d'environ 800 millions d'euros de chiffre d'affaires et de 1,9 milliard d'euros de total de bilan. Dans le cadre de cette opération, 654 personnes ont rejoint le groupe Allianz.

- Groupama a cédé le 3 décembre 2012 au groupe Helvetia le portefeuille maritime souscrit en France de Gan Eurocourtage.

Ce portefeuille représentait un chiffre d'affaires de 166 millions d'euros en 2011 et un total de bilan de 238 millions d'euros. Environ 240 personnes de Gan Eurocourtage ont intégré les équipes d'Helvetia Assurance SA.

Ces deux opérations ont été réalisées via des opérations de transfert de portefeuille soumis à agrément de l'ACP. Elles se sont traduites par un prix de cession de portefeuille de l'ordre de 180 millions d'euros. Dans le cadre de ces opérations, les fonds propres de Gan Eurocourtage n'ont pas été transférés et restent acquis à Groupama.

## A l'International

### ***Cession de la filiale espagnole***

Le 19 juin 2012, Grupo Catalana Occidente et INOCSA ont conclu un accord avec Groupama portant sur l'acquisition de 100% de la filiale de Groupama en Espagne (y compris la filiale Click Seguros).

Grupo Catalana Occidente (GCO) acquiert 49% du capital social de Groupama Seguros, et INOCSA (actionnaire majoritaire de GCO) acquiert les 51 % restants.

Le prix de cession de Groupama Seguros s'établit à 404,5 millions d'euros.

### ***Cession de la filiale d'assurance non vie au Royaume Uni à Ageas UK***

Groupama a cédé le 14 novembre 2012 à Ageas UK, Groupama Insurance Company Limited (GICL), sa filiale d'assurance non vie au Royaume-Uni. Cette transaction exclut les cabinets de courtage de Groupama au Royaume-Uni.

Le prix payé pour l'acquisition de GICL s'élève à 116 millions de livres sterling (145 millions d'euros). Avant la réalisation effective de l'opération, un montant de 40 millions de livres sterling (50 millions d'euros) a été injecté par GICL dans le fonds de pension transféré au sein de Groupama SA.

### ***Cession de Lark***

Gan UK Broking Services a cédé le cabinet de courtage Lark le 19 juillet 2012.

### ***Cession de la succursale Proama en Pologne***

Groupama a cédé le 31 décembre 2012 sa succursale Proama à la succursale polonaise de la société tchèque Ceska Pojistovna, filiale de Generali PPF Holding.



## **AUTRES ELEMENTS**

### ***Rapprochement entre Icade et Silic***

À la suite de l'obtention de l'autorisation de l'opération par l'Autorité de la concurrence le 13 février 2012, Groupama a apporté le 16 février 2012 le solde de sa participation de 35,8 % du capital de Silic à HoldCo SIIC, société contrôlée par la Caisse des Dépôts, qui détient également 55,58 % du capital et des droits de vote d'Icade.

À la suite de cet apport, HoldCo SIIC détient 43,95 % du capital et des droits de vote de Silic. La Caisse des Dépôts et Groupama détiennent respectivement 75,07 % et 24,93 % du capital et des droits de vote de HoldCo SIIC.

Dans les comptes IFRS, cet apport ne conduit pas à l'enregistrement de résultat de cession significatif en 2012.

### ***Souscription par la Caisse des Dépôts d'actions de préférence de Gan Eurocourtage***

La Caisse des Dépôts s'était engagée irrévocablement le 30 décembre 2011 à souscrire à une émission de capital de Gan Eurocourtage sur la base d'actions de préférence bénéficiant d'un dividende prioritaire et sans droits de vote mais donnant accès à certains droits relatifs à la protection de son investissement.

L'émission des actions de préférence a eu lieu le 15 mars 2012 (après l'assemblée générale de Gan Eurocourtage approuvant les comptes annuels et le conseil d'administration de Gan Eurocourtage autorisant l'émission des actions de préférence sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire). Un montant de 300 millions d'euros a été ainsi souscrit par la Caisse des Dépôts.

Le remboursement de ces actions de préférence a été effectué le 1<sup>er</sup> octobre 2012.

### ***Echange de la dette grecque dans le cadre du PSI***

La République grecque a proposé le 24 février 2012 aux détenteurs privés de la dette grecque, dans le cadre du PSI (Private Sector Involvement), un échange de dettes anciennes contre de nouvelles dettes grecques. Le conseil d'administration du 6 mars 2012 a approuvé l'apport par le groupe des titres de dette grecque qu'il détient, dans le cadre de l'opération d'échange mentionnée ci-dessus. Suite à l'acceptation par les créanciers privés du PSI, Groupama a apporté ses titres de dette grecque à l'échange le 12 mars 2012. Au-delà des effets portant sur une baisse du coupon, l'échange se traduit par l'abandon de 53,5 % du nominal de la dette initiale. Le solde résiduel (46,5% du nominal) se décompose en 15 % du nominal en titres EFSF et de 31,5 % du nominal en nouveaux titres grecs.

Depuis cet échange, Groupama a cédé la totalité de ses positions en dette souveraine grecque enregistrant une perte nette de participation aux bénéfices et d'impôt et de reprise de provision de l'ordre de -50 millions d'euros en 2012.

### ***Décision de Groupama SA de ne pas procéder au paiement d'intérêt optionnel aux porteurs de titres super-subordonnés émis en octobre 2007***

Groupama SA a décidé pour la première fois et de manière exceptionnelle de ne pas procéder au paiement du coupon des titres super-subordonnés à durée indéterminée (TSSDI), conformément à l'option prévue dans le prospectus du titre. Les coupons courus de l'ensemble des titres subordonnés au 31 décembre 2012 ont été constatés dans les comptes.

### ***Notation financière***

#### ***Fitch***

Le 5 octobre 2012, suite à la décision du groupe de ne pas payer le coupon du TSS, Fitch a abaissé la note des trois instruments de dette hybride émis par Groupama SA de « BB » à « B+ », « B- » et « CCC » respectivement et les place sous surveillance négative. Parallèlement, l'agence de notation a ramené la note de solidité financière de Groupama et de deux de ses principales filiales, Groupama Gan Vie et Gan Assurances, de « BBB » à « BB+ », assortie d'une perspective négative.

Le 17 décembre 2012, Fitch a révisé la perspective associée aux notations de Groupama SA et de ses filiales de négative à évolutive.



### **Standard & Poor's**

Groupama SA a demandé le 6 décembre 2012 à Standard & Poor's Rating Services de cesser la notation du groupe. La demande s'applique en conséquence à la notation par S&P de la solidité financière de Groupama SA et de ses filiales, Gan Eurocourtage, Gan Assurances et Groupama Gan Vie, à la notation de la contrepartie de crédit de Groupama SA, Groupama Banque et Groupama Gan Vie, ainsi qu'à la notation des trois titres subordonnés émis par Groupama SA.

Le 7 décembre 2012, l'agence de notation Standard & Poor's a confirmé les notes 'BB-' de crédit de contrepartie et de solidité financière de Groupama et de ses filiales garanties puis retiré ces notes à la demande du groupe.

### **Fusion-absorption de Gan Eurocourtage par Groupama SA**

Dans le prolongement de la cession des portefeuilles courtage et maritime France de Gan Eurocourtage, Groupama SA a absorbé Gan Eurocourtage dans un objectif de rationalisation de son organisation.

Cette opération a été réalisée le 31 décembre 2012, avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

La réalisation de cette fusion a permis d'intégrer au sein de Groupama SA les activités résiduelles de Gan Eurocourtage.

### **Renforcement des fonds propres de sa filiale Groupama Gan Vie**

Au cours de l'année 2012, Groupama SA a fortement renforcé la solidité financière de Groupama Gan Vie, sa filiale d'assurance vie.

En mai et juin 2012, Groupama SA a souscrit à deux augmentations de capital par voie d'apport en numéraire pour 140 millions d'euros et par voie d'apport d'actifs immobiliers pour 120 millions d'euros.

Fin 2012, dans le cadre d'une nouvelle augmentation de capital, Groupama SA a apporté plusieurs actifs immobiliers à Groupama Gan Vie ainsi que la totalité des titres d'une société à prépondérance immobilière pour un montant global de 752,5 millions d'euros.

Le renforcement de la solvabilité de Groupama Gan Vie a été également assuré par le remboursement en décembre de plusieurs emprunts contractés auprès de Groupama Gan Vie pour un total de 625 millions d'euros.

### **Mise en place temporaire d'un traité en quote-part Groupe**

Groupama a contractualisé fin décembre 2011 à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2012, auprès d'un réassureur présentant une grande qualité de signature, un traité en quote-part représentant un volume de cessions de 1,1 milliard d'euros sur l'exercice de survenance 2012.

---

## **ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLOTURE**

### ***Cession de la société de gestion d'actifs Groupama Private Equity***

Groupama et le groupe ACG ont annoncé le 7 janvier 2013 la signature d'un accord portant sur la cession par Groupama au groupe ACG de 100% du capital de Groupama Private Equity.

La conclusion de cette opération est soumise à l'obtention des autorisations nécessaires de la part des autorités compétentes et devrait intervenir au premier semestre 2013.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Groupama de cession de ses activités non stratégiques.

A l'occasion de ce processus de cession, Groupama a saisi l'opportunité de céder partiellement les parts détenues par le groupe dans les fonds d'investissement direct en capital (FCPR Acto et FCPR Acto Capital II) à Acto Capital société par actions simplifiée en cours de constitution représentée par Jean Marc Sceo, Luxempart et Five Arrows Secondary Opportunities III, un fonds du groupe Rothschild.

### ***Cession de Bollington***

Gan UK Broking Services a signé le 11 février 2013 un accord de cession de 51% de sa participation dans le cabinet de courtage Bollington.



## 2. PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

### 2.1. NOTE LIMINAIRE

Groupama SA est une Société Anonyme détenue à près de 100%, directement et indirectement par les Caisses Régionales d'Assurance et de Réassurance Mutuelles Agricoles et les Caisses Spécialisées (« caisses régionales ») formant le pôle mutualiste de Groupama. Groupama SA est domiciliée en France. Son siège social est situé au 8-10, rue d'Astorg, 75008, Paris, France.

La répartition du capital au 31 décembre 2012 est la suivante :

- 90,96% à la société Groupama Holding ;
- 8,99% à la société Groupama Holding 2 ;
- 0,05% aux mandataires et salariés anciens ou actuels de Groupama SA (en direct ou par le biais des FCPE).

Les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2, à statut de SA, sont entièrement détenues par les caisses régionales.

Groupama SA est une société d'assurance non vie et de réassurance, réassureur unique des caisses régionales et holding de tête du pôle capitalistique du groupe Groupama. Ses activités consistent à :

- définir et mettre en oeuvre la stratégie opérationnelle du groupe Groupama, en concertation avec les caisses régionales et dans le cadre des orientations fixées par la Fédération Nationale Groupama ;
- réassurer les caisses régionales ;
- piloter l'ensemble des filiales ;
- mettre en place le programme de réassurance de l'ensemble du groupe ;
- gérer une activité d'assurance directe ;
- établir les comptes consolidés et combinés.

Les comptes consolidés de Groupama SA intègrent la réassurance cédée par les caisses régionales ainsi que l'activité des filiales.

Les comptes combinés sont relatifs au groupe Groupama, constitué de l'ensemble des caisses locales, des caisses régionales, de Groupama SA et de ses filiales.

Au titre de ses activités, la société est régie par les dispositions du Code de Commerce et du Code des Assurances, et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle prudentiel.

Les liens entre les différentes entités du groupe sont régis :

- dans le pôle Groupama SA, par des relations capitalistiques. Les sociétés filiales incluses dans ce pôle font l'objet d'une consolidation comptable. En outre, en contrepartie d'une certaine autonomie opérationnelle, chacune des filiales est soumise aux contraintes et devoirs définis par l'environnement de Groupama SA, notamment en matière de contrôle ;
- dans le pôle mutualiste :
  - par une convention de réassurance interne liant les caisses régionales à Groupama SA.
  - par un dispositif de sécurité et de solidarité entre l'ensemble des caisses régionales et Groupama SA («Convention portant dispositifs de sécurité et de solidarité des Caisses de Réassurance Mutuelle Agricole adhérentes à la Fédération Nationale GROUPAMA », signée le 17 décembre 2003).



## 2.2. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES COMBINES

Les comptes combinés au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu en date du 20 février 2013.

Pour les besoins de l'établissement des comptes combinés, les comptes de chaque entité du périmètre de combinaison sont établis, de façon homogène, conformément aux dispositions des normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standards ») et interprétations applicables au 31 décembre 2012 telles qu'adoptées par l'Union Européenne et dont les principales modalités d'application par GROUPAMA sont décrites ci-après.

Les normes et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012 ont été appliquées pour l'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2012, notamment l'amendement de la norme IFRS 7 « Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers ». Son application n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes du groupe au 31 décembre 2012.

Les nouvelles normes de consolidation adoptées par l'Union européenne et applicables au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014 n'ont pas été appliquées par anticipation. L'analyse de leur impact potentiel sur les états financiers du groupe est actuellement en cours. Elles sont reprises ci-dessous :

- IFRS 10 : États financiers consolidés
- IFRS 11 : Accords conjoints
- IFRS 12 : Informations à fournir sur les participations dans les autres entités
- IAS 27 révisée : Etats financiers individuels
- IAS 28 révisée : Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises

Les autres normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et non appliquées par anticipation sont jugées sans impact significatif sur les comptes du groupe. Elles sont reprises ci-dessous :

- amendements à IAS 1 : Présentation des autres éléments du résultat global ;
- amendements à IAS 19 : Avantages du personnel ;
- amendements à IFRS 7 : Informations à donner sur les compensations d'actifs financiers et de passifs financiers ;
- amendements à IAS 32 : Compensations d'actifs financiers et de passifs financiers ;
- IFRS 13 : Evaluation à la juste valeur.

Les orientations prises par le groupe s'appuient notamment sur la synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en oeuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance.

Les filiales, co-entreprises et entités associées du périmètre de combinaison sont consolidées dans le périmètre conformément aux dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

En revanche, aucune norme IFRS ne traite spécifiquement des modalités d'agrégation des comptes des entités constituant le pôle mutualiste (caisses locales et caisses régionales). Le groupe a donc adopté les règles de combinaison définies à la section VI du Règlement n°2000-05 du Comité de la réglementation comptable relatifs aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des assurances et des institutions de prévoyance régies par le Code de la sécurité sociale ou par le Code rural.

Ce choix a été fait en application des critères de jugement de l'article 10 de la norme internationale « IAS 8 » (sur la sélection et l'application des méthodes comptables en l'absence d'une norme ou d'une interprétation spécifiquement applicable), en raison des caractéristiques du pôle mutualiste de Groupama décrites ci-dessus.

Le groupe a adopté les normes « IFRS » pour la première fois pour l'établissement des comptes de l'exercice 2005.

Dans les annexes, tous les montants sont en millions d'euros sauf si mentionnés différemment.

La préparation des états financiers du groupe en conformité avec les IFRS exige de la part de la direction de Groupama le choix d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui ont un impact sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur l'élaboration des notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement. Elles sont basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris des événements futurs dont la réalisation apparaît raisonnable dans les circonstances.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles des estimations étaient nécessaires peuvent s'avérer différents de celles-ci et entraîner un ajustement des états financiers.

Les jugements réalisés par la direction en application des normes IFRS concernent principalement :

- l'évaluation initiale et les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et plus particulièrement les écarts d'acquisition (notes 3.1.1 et 3.1.2),
- l'évaluation des provisions techniques (note 3.12),
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs non cotés ou actifs immobiliers (notes 3.2.1 et 3.2.2),
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs cotés faiblement liquides (note 3.2.1),
- la reconnaissance à l'actif des participations aux bénéfices (note 3.12.2.b) et des impôts différés (note 3.13),
- la détermination des provisions pour risques et charges et notamment l'évaluation des avantages consentis au personnel (note 3.10).

## 2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 2.3.1. Périmètre et méthodes de combinaison et de consolidation

Une entreprise est comprise dans le périmètre de combinaison dès lors que sa combinaison, ou celle du sous-groupe dont elle est la tête, présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être combinées, un caractère significatif par rapport aux comptes combinés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de combinaison. Une entité opérationnelle d'assurance et de banque est présumée devoir être combinée dès lors que les capitaux propres, le bilan ou les primes acquises de cette entité représentent respectivement 30 millions d'euros sur les capitaux propres combinés ou 50 millions d'euros sur le total du bilan combiné, ou 10 millions d'euros sur les primes acquises du groupe.

Les OPCVM et les sociétés civiles immobilières sont, conformément aux dispositions des normes IAS27 et IAS28, consolidés soit par intégration globale, soit par mise en équivalence. Le contrôle est examiné au cas d'espèce de chaque OPCVM. Toutefois, le contrôle est présumé pour les OPCVM dont l'encours est supérieur à 100 millions d'euros dès lors que le groupe détient, directement ou indirectement, 50 % ou plus des droits de vote. Les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale sont classés dans un poste spécifique de dettes financières au passif du bilan IFRS. Les actifs financiers sous-jacents figurent dans les placements des activités d'assurance du groupe.

#### ➤ **Entreprise combinante**

L'entreprise combinante est chargée d'établir les comptes combinés. Sa désignation fait l'objet d'une convention écrite entre toutes les entreprises du périmètre de combinaison dont la cohésion ne résulte pas de lien en capital.

#### ➤ **Entreprises agrégées**

Les entreprises liées entre elles par un lien de combinaison sont intégrées par agrégation des comptes, selon des règles identiques à celle de l'intégration globale.

#### ➤ **Entités contrôlées de manière exclusive**

Les sociétés, quelles que soient leurs structures et faisant l'objet d'un contrôle exclusif par le groupe, sont consolidées par intégration globale. Ces entités sont consolidées dès qu'elles sont contrôlées. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Une entité n'est plus consolidée par intégration globale dès lors que le groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur l'entité.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires ».

### ➤ **Entreprises contrôlées de fait**

Lorsque le groupe considère qu'il dispose du contrôle de fait d'une entité, celui-ci peut être amené à appliquer la méthode de l'intégration globale pour consolider cette société malgré un taux de détention inférieur au seuil de 50%.

Le contrôle de fait peut être présumé dès lors que plusieurs des critères suivants sont respectés :

- Le groupe est l'actionnaire le plus important de la société,
- Les autres actionnaires ne détiennent directement ou indirectement, seuls ou de concert, un nombre d'actions et de droits de vote supérieur à celui du groupe,
- Le groupe exerce une influence notable sur la société,
- Le groupe dispose du pouvoir d'influer sur les politiques financières et opérationnelles de la société,
- Le groupe dispose du pouvoir de nommer ou faire nommer les dirigeants de la société.

### ➤ **Entreprises associées**

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque l'entité combinante détient, directement ou indirectement 20% ou davantage de droits de vote dans une entité, elle est présumée avoir une influence notable, sauf démonstration contraire. Inversement, lorsque l'entité combinante détient directement ou indirectement moins de 20% des droits de vote dans la société détenue, elle est présumée ne pas avoir d'influence notable, sauf à démontrer que cette influence existe.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres convertis au cours de clôture, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

### ➤ **Déconsolidation**

Lorsqu'une entité est en run-off (arrêt de la souscription d'affaires nouvelles) et que les principaux agrégats du bilan ou du compte de résultat n'excèdent pas (sauf cas particulier) les seuils de 0,5% des primes émises, des effectifs, du résultat contributif, 1% des capitaux propres combinés, des provisions techniques et du total du bilan ainsi que 3% des écarts d'acquisition (ces seuils étant mesurés par rapport au total du groupe), cette entité est déconsolidée.

Les titres de cette entité sont alors enregistrés, sur la base de leur valeur d'équivalence en titres disponibles à la vente au moment de la déconsolidation. Les variations ultérieures de valeur sont enregistrées conformément à la méthodologie définie pour ce type de titres.

## **2.3.2 Evolution du périmètre de combinaison**

Les évolutions du périmètre de combinaison sont décrites dans la note 47 de l'annexe des états financiers.

## **2.3.3. Homogénéité des principes comptables**

Les comptes combinés de Groupama SA sont présentés d'une façon homogène pour l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de combinaison, en tenant compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'information financière requis pour les comptes consolidés (prédominance de la substance sur la forme, élimination des écritures passées au titre des dispositions fiscales locales).

Les retraitements effectués au titre de l'homogénéité des principes sont réalisés dès lors qu'ils ont un caractère significatif.

## **2.3.4. Conversion des comptes des sociétés étrangères**

Les postes du bilan sont convertis en euros (devise fonctionnelle et de présentation des comptes du groupe) au cours de change officiel à la date de clôture, à l'exception des capitaux propres, hors résultat, qui sont convertis aux cours historiques. L'écart de conversion qui en résulte est porté au poste "Écarts de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.

Les opérations du compte de résultat sont converties au cours moyen. L'écart entre le résultat converti au taux moyen et celui converti au taux de clôture est porté au poste "Écarts de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.

### 2.3.5 Opérations internes entre sociétés combinées par GROUPAMA

Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées.

Lorsque ces opérations affectent le résultat combiné, l'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée à 100%, puis répartie entre les intérêts de l'entreprise combinante et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. En cas d'élimination de pertes, le groupe s'assure que la valeur de l'élément d'actif cédé n'est pas modifiée de façon durable. L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener à leur valeur d'entrée dans le bilan combiné (coût historique consolidé).

Ainsi doivent être éliminées les opérations internes portant, notamment, sur :

- les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques ;
- les effets à recevoir et les effets à payer s'éliminent réciproquement mais, lorsque l'effet à recevoir est remis à l'escompte, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer ;
- les opérations affectant les engagements reçus et donnés ;
- les acceptations, les cessions et rétrocessions en réassurance ;
- les opérations de co-assurance et co-réassurance ainsi que de gestion en pool ;
- les opérations de courtage ou d'intermédiation ;
- le partage contractuel des résultats de contrats collectifs ;
- les dotations aux comptes de provisions pour dépréciation des titres de participation constituées par l'entreprise détentrice des titres et, le cas échéant, les dotations aux provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises contrôlées de manière exclusive ;
- les opérations sur instruments financiers à terme ;
- les plus et moins values de cession interne des placements d'assurance ;
- les dividendes intra-groupe.

### 3. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS

#### 3.1. ACTIFS INCORPORELS

##### 3.1.1 Ecarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans les capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Lorsqu'ils ne sont pas affectés à des éléments identifiables du bilan, les écarts d'acquisition sont enregistrés au bilan dans un poste spécifique d'actif comme une immobilisation incorporelle.

L'écart d'acquisition résiduel ou *goodwill* résulte du prix payé au delà de la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition, réévalué d'éventuels actifs incorporels identifiés dans le cadre de la comptabilité d'acquisition selon la norme IFRS 3 révisée (juste valeur des actifs et des passifs acquis). Le prix payé intègre la meilleure estimation possible des compléments de prix (earn-out, différé de paiements ...).

Le solde résiduel correspond donc à l'évaluation de la part de résultat attendu sur la production future. Cette performance attendue, qui se traduit dans la valeur de la production future, résulte de la combinaison d'éléments incorporels non directement mesurables. Ces éléments se matérialisent dans les multiples ou dans les projections de résultat futur qui ont servi de référence à la base de la valorisation et du prix payé lors de l'acquisition et conduisent à la détermination de l'écart d'acquisition mentionné précédemment.

Les ajustements des compléments de prix futurs sont comptabilisés, pour les regroupements antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010, comme un ajustement du coût d'acquisition, et en résultat pour les regroupements réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Pour les regroupements réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les coûts directement attribuables à l'acquisition sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les intérêts minoritaires sont évalués, selon un choix effectué à chaque acquisition, soit à leur juste valeur, soit pour leur quote-part dans les actifs nets identifiables de la société acquise.

L'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Les opérations d'acquisition et de cession d'intérêts minoritaires dans une société contrôlée qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle exercé sont enregistrées dans les capitaux propres du groupe.

L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de l'acquéreur et/ou de l'acquise dont on s'attend à ce qu'elles tirent avantage du regroupement. Une UGT est définie comme un groupe identifiable d'actifs produisant des flux de trésorerie indépendamment d'autres éléments d'actif ou groupes d'éléments d'actif. En cas d'unité de management, d'outils de gestion, de zone géographique ou de grande branche d'activité, une UGT est constituée par le regroupement d'entités homogènes.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité étrangère hors zone euro est enregistré dans la devise locale de l'entité acquise et converti en euros au taux de clôture. Les variations de change ultérieures sont enregistrées en réserves de conversion.

Pour les entités acquises au cours de l'exercice, le groupe dispose d'un délai de douze mois à partir de la date d'acquisition pour attribuer aux actifs et passifs acquis leur valeur définitive.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation antérieurement acquise à la prise de contrôle est réévaluée à la juste valeur et l'ajustement en résultant comptabilisé par résultat.

Les écarts d'acquisition résiduels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Le groupe revoit la valeur comptable de l'écart d'acquisition en cas d'événement défavorable survenant entre deux tests annuels. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'écart d'acquisition est affecté est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est approchée de la façon suivante selon les préconisations de la norme IAS 36 (§25 à 27) :

- le prix de vente figurant dans un accord de vente irrévocable ;
- le prix de marché diminué des coûts de cession, dans le cadre d'un marché actif ;
- sinon, la meilleure information disponible, par référence à des transactions comparables.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs devant être générés par l'unité génératrice de trésorerie.



Les écarts d'acquisition, constatés lors du premier regroupement d'entreprise, dont le montant est de faible valeur ou générant des coûts de travaux d'évaluation disproportionnés par rapport à leur valeur, sont immédiatement constatés en charge de la période.

Une dépréciation d'un écart d'acquisition comptabilisée lors d'un exercice ne peut être reprise ultérieurement.

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition des titres de l'entreprise, il est procédé à une réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels et de l'évaluation du coût du regroupement. Si, après cette réévaluation, la quote-part d'intérêts acquise demeure supérieure au coût d'acquisition, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Lors d'une prise de contrôle d'une entité, une option de vente peut être octroyée aux actionnaires minoritaires. L'option de vente entraîne l'obligation pour le groupe d'acheter les titres détenus par le minoritaire à un prix d'exercice spécifié et à une date future (ou période de temps) si le minoritaire exerce son droit. Cette obligation est traduite dans les comptes par une dette dont la valeur est égale au prix d'exercice de ce droit actualisé.

La contrepartie de cette dette, égale au prix de l'option (valeur de la part) est comptabilisée en écart d'acquisition pour les options de vente octroyées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ou en diminution des capitaux propres pour les options de vente contractées postérieurement à cette date.

### 3.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont des actifs identifiables, contrôlés par l'entité du fait d'événements passés et à partir desquels on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Elles comprennent principalement les valeurs de portefeuille de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, les valeurs de la relation clients, les valeurs de réseaux et les marques constatées lors de regroupements d'entreprises, ainsi que les logiciels acquis et créés.

Les actifs incorporels amortissables d'assurance (qui regroupent notamment la valeur des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, la valeur de la relation clients et la valeur des réseaux) sont amortis au rythme de dégagement des marges sur la durée de vie des portefeuilles de contrats. Un test de recouvrabilité est réalisé chaque année en fonction de l'expérience et de l'évolution anticipée des principales hypothèses.

Les logiciels acquis et créés ont une durée de vie finie et sont amortis en règle générale linéairement sur cette durée de vie.

Les autres immobilisations incorporelles qui n'ont pas de durée de vie finie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test systématique de dépréciation.

Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés mais comptabilisés en charges.

## 3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE

L'évaluation des placements ainsi que leur dépréciation éventuelle sont établies conformément aux normes IFRS, selon la classification des placements.

### 3.2.1. Actifs financiers

Sont notamment considérés comme des actifs financiers, les actions, les obligations, les prêts et créances, les dérivés et les comptes de banque.

#### ➤ Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs en juste valeur par résultat sont de deux types :
  - ❖ Les placements détenus à des fins de transaction (*trading*) qui sont des placements pour lesquels l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie,
  - ❖ Les actifs financiers désignés de manière optionnelle (*held for trading* ou encore *fair value option*), dès lors qu'ils respectent notamment les critères suivants :
    - adossement actif / passif pour éviter les distorsions de traitement comptable,
    - instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés,
    - groupe d'actifs et/ou passifs financiers qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le groupe n'utilise pas cette catégorie, à l'exception de certains portefeuilles parfaitement adossés, qui remplissent les critères rappelés ci-dessus.
- La catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
- Les actifs disponibles à la vente (en juste valeur par capitaux propres) regroupent par défaut, tous les autres placements financiers à échéance fixe, les actions, et les prêts et créances qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

#### ➤ Reclassements

Un actif financier peut, dans des circonstances exceptionnelles, être reclassé hors de la catégorie des placements détenus à des fins de transaction.

Un actif financier classé comme disponible à la vente peut être reclassé hors de la catégorie des actifs disponibles à la vente vers :

- la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance lorsque l'intention ou la capacité de l'entreprise a changé ou lorsque l'entité ne dispose plus d'une évaluation fiable de la juste valeur,
- la catégorie des prêts et créances lorsque l'actif financier répond à la définition de prêts et créances à la date du reclassement et lorsque l'entité a l'intention et la capacité de détenir l'actif financier dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance.

Un actif financier classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance peut être reclassé de manière exceptionnelle comme disponible à la vente si l'intention ou la capacité de l'entité a changé.

#### ➤ Comptabilisation initiale

Le groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs.

Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan.

#### ➤ Méthodes d'évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur d'un instrument financier correspond à son cours coté sur un marché actif. Lorsque le marché de cet instrument financier n'est pas actif, sa juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des données de marché observables lorsque celles-ci sont disponibles ou, lorsque celles-ci ne sont pas disponibles, en ayant recours à des hypothèses qui impliquent une part de jugement.

Conformément à l'amendement d'IFRS 7 publié par l'IASB en mars 2009, les instruments financiers actifs et passifs évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie en trois niveaux. Ceux-ci dépendent de l'utilisation ou non d'un modèle d'évaluation et des sources de données utilisées pour alimenter les modèles d'évaluation :

- le niveau 1 correspond à un prix coté sur un marché actif auquel l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation,
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (de niveau 1) ou déterminable à partir de prix observés,
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

Les techniques de valorisation comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes, si elles sont disponibles, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

#### ➤ Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction et ceux classés sur option dans cette catégorie sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultat.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les actions non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon suffisamment fiable et les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif) et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur par résultat sur option.

#### ➤ Provisions pour dépréciation

A chaque date d'arrêté, le groupe recherche l'existence d'indications objectives de dépréciation de ses placements.

#### **Instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente**

Pour les instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente, une perte de valeur est comptabilisée par résultat en cas de risque de contrepartie avéré.

Les dépréciations constatées sur un instrument de dette sont reprises par résultat en cas de diminution ou de disparition du risque de contrepartie.



## **Instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente**

Pour les instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente, le groupe a pris en compte les précisions apportées par le comité d'interprétation des normes IFRS (IFRIC) dans son « update » du mois de juillet 2009 sur la notion de baisse significative ou prolongée du paragraphe 61 de la norme IAS 39.

Au 31 décembre 2012, il existe une indication objective de dépréciation dans les cas suivants :

- le placement financier était déjà provisionné à l'arrêté publié précédent, ou ;
- une décote de 50% est observée à la date d'arrêté, ou ;
- le placement financier a été constamment en situation de moins-value latente au regard de sa valeur comptable sur les 36 derniers mois précédant l'arrêté.

Pour les titres qualifiés de titres stratégiques détaillés en annexe, pour lesquels le groupe exerce sa détention sur le long terme caractérisés par une représentation du groupe dans leurs instances de gouvernance ou des relations contractuelles importantes et durables ou un niveau de participation significatif dans le capital (en valeur absolue ou relative), sans pour autant qu'une influence notable soit exercée, cette période de référence est de 48 mois.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, le montant de la dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée par résultat, est enregistré automatiquement en résultat.

Ces critères pourront faire l'objet d'évolutions dans le temps pour tenir compte des changements de l'environnement dans lequel ils ont été définis, en se fondant sur l'exercice du jugement. Ce dernier doit également permettre de traiter des cas anormaux (tels que par exemple une chute des cours brutale et anormale à la clôture).

En outre, dans tous les autres cas où ces seuils ne sont pas atteints, le groupe identifie dans son portefeuille, les titres présentant constamment au cours des six derniers mois une moins-value latente significative fonction de la volatilité des marchés financiers. Pour les titres ainsi isolés, il examine ensuite sur la base de son jugement, titre par titre, s'il y a lieu ou non d'enregistrer une dépréciation par résultat.

Dans le cas où la gestion financière d'une ligne de titres est effectuée de manière globale à l'échelle du groupe, même lorsque ces titres sont détenus par plusieurs entités, la détermination de l'existence ou non d'une indication objective de dépréciation peut être effectuée sur la base du prix de revient groupe.

Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne sont reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

## **Placements valorisés au coût amorti**

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte de valeur est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise par résultat.

### **➤ Décomptabilisation**

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou que le groupe transfère l'actif financier.

Les plus ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode FIFO, à l'exception des titres portés par les OPCVM. En ce qui concerne ces derniers, la méthode retenue est la méthode du coût moyen pondéré.

Les plus et moins-values de cession sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

## **3.2.2. Immeubles de placement**

Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement selon la méthode du coût. Ils sont évalués selon l'approche par composant.



### ➤ **Comptabilisation initiale**

Les terrains et immeubles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur de l'immeuble inclut les coûts de transaction significatifs directement attribuables à la transaction, sauf cas particulier des placements immobiliers en représentation des engagements en UC qui peuvent être enregistrés sur option en juste valeur par résultat.

Lorsqu'un bien immobilier comprend une partie détenue pour en retirer des loyers et une autre partie utilisée dans le cadre de la production ou à des fins administratives, le bien est un immeuble de placement uniquement si cette dernière n'est pas significative.

Lors de la comptabilisation initiale, les immeubles sont répartis par composants, ceux-ci faisant l'objet d'un enregistrement de manière séparée.

Les durées d'amortissement des composants retenues par le groupe selon la nature de l'immeuble considéré sont les suivantes :

- gros oeuvre ou coque (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 120 ans),
- clos et couvert (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 35 ans),
- gros équipement (durée d'amortissement comprise entre 20 ans et 25 ans),
- équipements secondaires, revêtements (durée d'amortissement comprise entre 10 ans et 15 ans),
- entretien (durée d'amortissement : 5 ans).

### ➤ **Evaluation**

Le coût de l'immeuble est le montant auquel celui-ci a été enregistré lors de sa comptabilisation initiale, diminué des amortissements cumulés et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation. Le coût d'acquisition de l'immeuble fait suite, soit d'une acquisition pure et simple, soit à l'acquisition d'une société propriétaire d'un immeuble. Dans ce dernier cas, le coût de l'immeuble est égal à la juste valeur à la date d'acquisition de la société propriétaire.

Chaque composant se distingue par sa durée et son taux d'amortissement.

La valeur résiduelle du composant gros oeuvre n'étant pas mesurable de façon suffisamment fiable, notamment compte tenu d'incertitudes sur l'horizon de détention, l'amortissement de ce composant est donc déterminé sur la base du coût d'acquisition.

Les loyers sont enregistrés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La valeur de réalisation des placements immobiliers est déterminée sur la base d'expertise au plus quinquennale effectuée par un expert accepté par les autorités de contrôle nationales (l'Autorité de contrôle prudentiel). Au cours de chaque période quinquennale, le bien fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par ce dernier.

### ➤ **Dépenses ultérieures**

Les dépenses ultérieures doivent être ajoutées à la valeur comptable de l'immeuble :

- s'il est probable que ces dépenses permettront à l'actif de générer des avantages économiques,
- et que ces dépenses peuvent être évaluées de façon fiable.

### ➤ **Provisions pour dépréciation**

Le groupe détermine à chaque date de clôture de ses comptes s'il y a des indications de perte de valeur potentielle sur les immeubles comptabilisés au coût amorti. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'immeuble est calculée comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net des frais de cession et la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, le groupe comptabilise une perte de valeur en résultat pour la différence entre les deux valeurs et la valeur nette comptable est ajustée pour ne refléter que la valeur recouvrable.

Lorsque la valeur de l'immeuble s'améliore ultérieurement, la provision pour dépréciation est reprise par résultat.

### ➤ **Décomptabilisation**

Les plus ou moins-values de cession des placements immobiliers sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de vente net et la valeur nette comptable de l'actif.

### 3.3. DERIVES

#### 3.3.1. Généralités

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent »,
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché,
- il est dénoué à une date future.

Tous les dérivés sont enregistrés au bilan à leur juste valeur tant en date d'origine qu'à l'occasion de leur revalorisation ultérieure. Les variations de la juste valeur sont enregistrées en compte de résultat à l'exception des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets à l'étranger.

#### 3.3.2. Dérivés de couverture

L'utilisation de la comptabilité de couverture est soumise à des obligations de documentation et de démonstration périodique de l'efficacité de la couverture.

Les dérivés de couverture sont comptabilisés à la juste valeur avec variations en compte de résultat sauf pour les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'investissements nets à l'étranger considérées comme efficaces dont les variations de juste valeur sont différées en capitaux propres jusqu'à ce que les flux de trésorerie couverts soient comptabilisés en compte de résultat ou lors de la cession de la filiale étrangère.

S'agissant d'une couverture de valeur d'un titre disponible à la vente, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat de façon à ce que celles-ci compensent exactement celles du dérivé de couverture.

La partie inefficace des couvertures est comptabilisée en compte de résultat.

#### 3.3.3. Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont des composantes d'instruments composés qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Ils sont séparés du contrat hôte et comptabilisés en tant que dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont remplies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Lorsque l'une de ces conditions n'est pas remplie, la séparation n'est pas effectuée.

### 3.4. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Les investissements dans les entreprises associées sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Lors de l'acquisition, l'investissement est comptabilisé au coût d'acquisition et sa valeur nette comptable est par la suite augmentée ou diminuée pour prendre en compte notamment les bénéfices ou les pertes ainsi que la variation de juste valeur des actifs financiers au prorata de la participation de l'investisseur.

### 3.5 ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable. Les actifs non courants (ou un groupe destiné à être cédé) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts de cession. En cas de moins-value latente, une dépréciation est enregistrée en résultat. Par ailleurs, les actifs non courants cessent d'être amortis à compter de leur reclassement en actifs détenus en vue de la vente.

Est considérée comme une activité abandonnée toute composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui se trouve dans l'une des situations suivantes :

- elle constitue une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte ; ou,
- elle fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ; ou,
- elle est une filiale acquise exclusivement dans l'objectif d'être cédée.

Sont présentés sur une ligne particulière du compte de résultat :

- le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession,
- le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités abandonnées.

### 3.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le groupe a choisi d'évaluer les immeubles d'exploitation selon la méthode du coût. Ces derniers sont présentés sur une ligne distincte des immeubles de placement à l'actif. La méthode de comptabilisation et d'évaluation est identique à celle qui a été exposée pour les immeubles de placement.

Les immobilisations corporelles autres que les immeubles d'exploitation sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, composé du prix d'achat, des droits de douane, des remises et rabais, des frais directs nécessaires à la mise en marche et des escomptes de règlement.

Les méthodes d'amortissement reflètent le mode de consommation économique.

Un test de dépréciation est réalisé dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La perte de valeur est réversible et correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

### 3.7 CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

Les créances d'exploitation et autres actifs sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des coûts éventuels de transaction.

Les dettes d'exploitation et autres passifs sont enregistrés à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange à l'origine du contrat, nette des frais de transaction.

En outre, sont inclus dans les autres passifs les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale. En effet, en application de la norme IAS 32, un instrument financier qui confère à son porteur le droit de le restituer à l'émetteur contre de la trésorerie est un passif financier. La variation de cette dette est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

### 3.8 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie correspond aux espèces disponibles.

Les équivalents de trésorerie sont des placements liquides à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

### 3.9 CAPITAUX PROPRES

#### ➤ Réserve de réévaluation

La réserve de réévaluation comprend les écarts issus de la réévaluation à la juste valeur d'éléments du bilan et notamment :

- les effets de la réévaluation des instruments dérivés affectés à la couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises conformément aux dispositions de la norme IAS 21,
- les effets de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain provenant de la comptabilité reflet,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain d'impôts différés engendré par les opérations mentionnées ci-dessus.

#### ➤ Autres réserves

Les autres réserves sont composées des éléments suivants :

- Les reports à nouveau,
- Les réserves de consolidation du groupe,
- Les autres réserves réglementées,
- L'incidence de changement de méthodes comptables,
- Les instruments de capitaux propres de type Titres Super-Subordonnés (TSS) dont les caractéristiques permettent une comptabilisation en capitaux propres. La rémunération de ces titres se traite comme un dividende qui est prélevée sur les fonds propres.

#### ➤ Ecart de conversion

Les écarts de conversion résultent du mécanisme de la consolidation du fait de la conversion des états financiers individuels de filiales étrangères établis dans une devise autre que l'euro.

#### ➤ Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires comprennent la quote-part dans l'actif net et dans les résultats nets d'une société du groupe consolidée par intégration globale. Cette quote-part correspond aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de filiales (concernant le rachat des intérêts minoritaires et intérêts minoritaires sur OPCVM consolidés, se reporter à la note 3.11).

### 3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée si les trois conditions suivantes sont remplies :

- l'entreprise a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- il est possible d'obtenir une estimation fiable du montant de la provision.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être égal à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'entreprise estime nécessaire pour éteindre l'obligation.

## ➤ Avantages du personnel

### • Engagements de retraite

Les sociétés du groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés directement en capitaux propres, en application de l'option Sorie.

Les coûts des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite et n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

## 3.11 DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financement comprennent les passifs subordonnés, les dettes de financement représentées par des titres et les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire.

En l'absence d'interprétation précise de l'IFRIC, les engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés en dettes de financement à la juste valeur (prix d'exercice de l'option).. La contrepartie de ces dettes est comptabilisée soit en écart d'acquisition pour les options de vente octroyées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, soit en diminution des capitaux propres pour les options de vente contractées postérieurement à cette date.

### ➤ Comptabilisation initiale

Les dettes de financement sont comptabilisées lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de ces dettes. Le montant des dettes de financement est alors égal à leur juste valeur, ajustée le cas échéant, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission de ces dettes.

### ➤ Règles d'évaluation

Ultérieurement, les dettes de financement sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### ➤ Décomptabilisation

Les dettes de financement sont décomptabilisées lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

## 3.12 OPERATIONS TECHNIQUES

### 3.12.1. Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par les sociétés d'assurance du groupe :

- les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4,
- les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

#### ➤ Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 3.12.2.c).

#### ➤ Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers. Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficiaire d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation décrites dans la note 3.12.3.

### 3.12.2 Contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4

#### a. Contrats d'assurance non vie

##### ➤ Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

##### ➤ Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance non vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations.

➤ **Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance non vie**

❖ **Provisions pour primes non acquises**

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées prorata temporis.

❖ **Provisions pour risques en cours**

Les provisions pour risques en cours sont destinées à couvrir la part du coût des sinistres et des frais de gestion s'y rapportant qui excède la fraction des primes reportées nettes de frais d'acquisition reportés.

❖ **Provisions pour sinistres à payer**

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent un chargement pour frais de gestion déterminé en fonction des taux de frais réels observés.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

❖ **Autres provisions techniques**

**Provisions mathématiques de rentes**

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

**Provision pour risques croissants**

Cette provision est constituée pour les contrats d'assurance contre les risques de maladie et d'invalidité à primes périodiques constantes, contrats pour lesquels le risque croît avec l'âge des assurés.

➤ **Frais d'acquisition reportés**

En assurance non vie, les frais d'acquisition afférents aux primes non acquises sont reportés et inscrits à l'actif du bilan.

**b. Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire**

➤ **Primes**

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions, de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

➤ **Charges des prestations des contrats**

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire,
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations,
- l'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux résultats et la variation des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques.



➤ **Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire**

❖ **Provisions mathématiques**

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

❖ **Provision pour participation aux bénéfices**

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste provisions techniques vie.

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- la provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- la provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion actif / passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Le groupe n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

❖ **Application de la comptabilité reflet**

Concernant les contrats dits participatifs, le groupe a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur. La participation aux bénéfices différée qui en résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années.

En cas de moins-value latente globale du portefeuille d'actifs de l'entité, le groupe enregistre une participation aux bénéfices différée active limitée à la fraction de participation aux bénéfices différée effectivement recouvrable. Un test de recouvrabilité s'appuyant sur une projection du comportement futur des portefeuilles d'assurance est mis en oeuvre. Ce test intègre notamment des plus-values latentes sur actifs comptabilisés au coût amorti.

❖ **Autres provisions techniques**

**Provision globale de gestion**

La provision de gestion est dotée à due concurrence de l'ensemble des charges de gestion futures des contrats non couvertes par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers prévus par ceux-ci. Cette approche est réalisée selon la maille des catégories ministérielles.



### ➤ Frais d'acquisition reportés

Les frais variables directement affectables à l'acquisition des contrats d'assurance vie sont portés à l'actif des comptes consolidés. Ces montants ne peuvent en aucun cas être supérieurs à la valeur actuelle des bénéfices futurs des contrats.

Ces frais sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en fonction de la cadence d'émergence des marges futures pour chaque génération de contrats, les marges futures étant déterminées à partir d'hypothèses économiques (taux de participation aux bénéfices, taux de rendement futur des actifs et taux de chute). Les frais d'acquisition étant activés, les provisions mathématiques figurant au bilan sont présentées non zillmériées.

Chaque année, par famille homogène de produits, la valeur actuelle probable des marges futures est comparée au total des frais d'acquisition reportés nets des amortissements déjà comptabilisés dans le passé. Si cette valeur est inférieure, un amortissement exceptionnel est constaté en charge.

Le groupe applique la comptabilité reflet au titre des frais d'acquisition reportés.

#### c. Test de suffisance des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant.

En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Ce test est effectué à chaque arrêté comptable et au niveau de chaque entité consolidée.

#### d. Contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4

Les contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4 sont soit des contrats d'assurance comportant un risque d'assurance significatif tel qu'un risque décès, soit des contrats financiers avec participation discrétionnaire, pour lesquels le risque financier est supporté par l'assuré.

Les provisions techniques de ces contrats sont évaluées à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

#### e. Dérivés incorporés dans les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation discrétionnaire

Les dérivés incorporés sont des composantes de contrats d'assurance qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Si un même contrat contient une composante financière et une composante assurance, la composante financière est évaluée séparément à la juste valeur lorsqu'elle n'est pas étroitement liée au contrat hôte ou lorsque les normes comptables n'obligent pas à comptabiliser ensemble les droits et obligations liés à la composante dépôt, en application des dispositions de la norme IFRS 4.

Dans les autres cas, l'intégralité du contrat est traitée comme un contrat d'assurance.

### 3.12.3. Contrats financiers relevant de la norme IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par le groupe sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

### 3.12.4. Opérations de réassurance

#### ➤ Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traité par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 3.12.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocedants.

Les titres donnés en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

#### ➤ Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 3.12.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires.

Les titres des réassureurs (cessionnaires ou rétrocessionnaires) remis en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

### 3.13 IMPOTS

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés. Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le groupe peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôt qui sont qualifiés de différés.

Il en est ainsi en particulier lorsqu'en conséquence d'opérations déjà réalisées, qu'elles soient comptabilisées dans les comptes individuels ou dans les seuls comptes consolidés comme les retraitements et éliminations de résultats internes, des différences sont appelées à se manifester à l'avenir, entre le résultat fiscal et le résultat comptable de l'entreprise ou entre la valeur fiscale et la valeur comptable d'un actif ou d'un passif, par exemple lorsque des opérations réalisées au cours d'un exercice ne sont imposables qu'au titre de l'exercice suivant. De telles différences sont qualifiées de temporaires.

Tous les passifs d'impôt différé doivent être pris en compte ; en revanche, les actifs d'impôt différé ne sont portés à l'actif du bilan que s'il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés. En ce qui concerne les actifs d'impôt différé, ceux-ci sont pris en compte dès lors que leur récupération est considérée comme "plus probable qu'improbable", c'est à dire dans le cas où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables seront disponibles dans le futur pour compenser les différences temporaires déductibles. En règle générale, un horizon de 3 exercices est jugé raisonnable pour apprécier la capacité de recouvrement par l'entité des impôts différés ainsi activés. Une dépréciation des actifs d'impôt différé est, en revanche, constatée dès lors que leur recouvrabilité s'avère compromise.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

### 3.14 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel correspond à une composante de l'entité qui se livre à des activités dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par les principaux décideurs opérationnels du groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à allouer au secteur et d'évaluer sa performance.

Le groupe est organisé en trois secteurs opérationnels : l'assurance en France, l'assurance à l'International et les activités bancaires et financières. Le secteur des activités bancaires et financières qui fait par ailleurs l'objet de notes annexes spécifiques (notes 9.1; 9.2 et 33.3) a été regroupé avec le secteur de l'assurance en France pour constituer un secteur opérationnel global intitulé France.



Les différentes activités de chaque secteur sont les suivantes :

- **Assurance de la personne.** L'activité d'assurance de la personne regroupe l'activité traditionnelle d'assurance vie ainsi que l'assurance des dommages corporels à la personne (risques liés à la santé, à l'invalidité et à la dépendance, principalement) ;
- **Assurance de dommages aux biens et responsabilité.** L'activité d'assurance de dommages aux biens et responsabilité recouvre par déduction les autres activités d'assurance au sein du groupe ;
- **Activité bancaire et financière.** L'activité bancaire et financière concerne les activités de distribution de produits bancaires mais également les activités de gestion de portefeuille de placements en valeurs mobilières ou immobilières ou de « *private equity* » et d'épargne salariale ;
- **Activité de holdings.** Principalement composé des produits et charges relatifs à la gestion du groupe et à la détention des titres composant le périmètre de Groupama SA.

### 3.15 FRAIS PAR DESTINATION

Les frais de gestion et les commissions liés à l'activité d'assurance sont classés selon leur destination, par application de clefs de répartition en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance.

Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :

- les frais d'acquisition,
- les frais d'administration,
- les frais de règlement des sinistres,
- les charges des placements,
- les autres charges techniques,
- les charges non techniques.

#### 4. ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

##### NOTE 1 – INFORMATION SECTORIELLE

##### NOTE 1.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL

##### NOTE 1.1.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL – BILAN

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs incorporels	982	1 827	2 809	1 288	2 386	3 674
Placements des activités d'assurance	71 500	6 122	77 622	65 385	7 605	72 990
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	3 487		3 487	3 302		3 302
Investissements dans les entreprises associées	882	157	1 039	831	153	984
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1 184	258	1 441	864	247	1 111
Autres actifs	5 484	937	6 421	10 220	1 818	12 038
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 477	456	1 933	1 104	669	1 773
<b>Actif total consolidé</b>	<b>84 995</b>	<b>9 757</b>	<b>94 753</b>	<b>82 994</b>	<b>12 878</b>	<b>95 872</b>
Provisions pour risques et charges	554	93	647	452	153	604
Dettes de financement	1 946		1 946	2 143	18	2 162
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	45 842	5 270	51 112	46 259	7 317	53 576
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	19 723	1 212	20 935	20 796	1 351	22 148
Participation aux bénéfices différée passive	199	5	204			
Ressources des activités du secteur bancaire	3 120		3 120	2 996		2 996
Autres passifs	10 082	409	10 491	8 518	592	9 110
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées						
<b>Passif total consolidé hors capitaux propres</b>	<b>81 466</b>	<b>6 988</b>	<b>88 454</b>	<b>81 165</b>	<b>9 432</b>	<b>90 596</b>



## NOTE 1.1.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL – COMPTE DE RESULTAT

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total
Primes acquises	11 373	2 545	13 919	11 711	2 635	14 347	12 796	4 096	16 893
Produit net bancaire, net du coût du risque	231		231	234		234	234		234
Produits des placements	2 350	275	2 625	2 636	307	2 943	2 737	406	3 144
Charges des placements	(571)	(40)	(611)	(570)	(40)	(609)	(593)	(57)	(651)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	550	(32)	519	350	48	398	271	50	321
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	396	66	462	(426)	(10)	(435)	(429)	(10)	(439)
Variation des dépréciations sur placements	(303)	15	(288)	(3 752)	(351)	(4 102)	(3 834)	(361)	(4 195)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>14 027</b>	<b>2 829</b>	<b>16 856</b>	<b>10 185</b>	<b>2 589</b>	<b>12 774</b>	<b>11 182</b>	<b>4 124</b>	<b>15 306</b>
Charges des prestations des contrats	(10 717)	(1 994)	(12 711)	(8 450)	(1 938)	(10 388)	(9 038)	(3 006)	(12 044)
Produits sur cession en réassurance	1 015	329	1 344	90	32	122	145	83	229
Charges sur cession en réassurance	(1 267)	(448)	(1 715)	(416)	(112)	(529)	(531)	(169)	(701)
Charges d'exploitation bancaire	(223)		(223)	(225)		(225)	(225)		(225)
Frais d'acquisition des contrats	(1 499)	(423)	(1 921)	(1 518)	(433)	(1 951)	(1 731)	(753)	(2 485)
Frais d'administration	(552)	(171)	(724)	(561)	(185)	(746)	(660)	(255)	(916)
Autres produits et charges opérationnels courants	(547)	(60)	(607)	(621)	(80)	(701)	(683)	(80)	(763)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>237</b>	<b>63</b>	<b>300</b>	<b>(1 518)</b>	<b>(126)</b>	<b>(1 644)</b>	<b>(1 542)</b>	<b>(56)</b>	<b>(1 599)</b>
Autres produits et charges opérationnels	46	(362)	(317)	121	(159)	(38)	117	(160)	(43)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>283</b>	<b>(299)</b>	<b>(16)</b>	<b>(1 397)</b>	<b>(285)</b>	<b>(1 682)</b>	<b>(1 425)</b>	<b>(217)</b>	<b>(1 642)</b>
Charges de financement	(128)		(129)	(89)	(2)	(90)	(89)	(2)	(90)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(13)	8	(5)	20		19	20		19
Impôts sur les résultats	(99)	(4)	(103)	(11)	10	(1)	(48)	(5)	(53)
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>42</b>	<b>(295)</b>	<b>(253)</b>	<b>(1 477)</b>	<b>(277)</b>	<b>(1 753)</b>	<b>(1 542)</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 765)</b>
Résultat net des activités abandonnées	(160)	(174)	(334)	(65)	53	(11)			
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>	<b>(118)</b>	<b>(469)</b>	<b>(587)</b>	<b>(1 542)</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 764)</b>	<b>(1 542)</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 765)</b>
dont Intérêts minoritaires	2		2	(3)		(3)	(3)		(3)
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>(120)</b>	<b>(469)</b>	<b>(589)</b>	<b>(1 539)</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 762)</b>	<b>(1 539)</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 762)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 1.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE**
**NOTE 1.2.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE – BILAN**

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	Assurance	Banque	Eliminations Inter segment	Total	Assurance	Banque	Eliminations Inter segment	Total
Ecarts d'acquisition	2 219	20		2 240	2 935	20		2 955
Autres immobilisations incorporelles	557	13		570	706	13		719
Placements des activités d'assurance	79 680		(2 058)	77 622	75 632		(2 642)	72 990
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités		3 511	(25)	3 487		3 329	(27)	3 302
Investissements dans les entreprises associées	1 039			1 039	984			984
Part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	5 048		(3 606)	1 441	4 582		(3 471)	1 111
Autres actifs	7 080	175	(833)	6 421	12 902	160	(1 024)	12 038
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 933	20	(20)	1 933	1 773	17	(17)	1 773
<b>Actif total consolidé</b>	<b>97 555</b>	<b>3 740</b>	<b>(6 543)</b>	<b>94 753</b>	<b>99 514</b>	<b>3 539</b>	<b>(7 181)</b>	<b>95 872</b>
Provisions pour risques et charges	618	29		647	580	25		605
Dettes de financement	3 234	27	(1 316)	1 946	3 445	27	(1 311)	2 161
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	54 723		(3 611)	51 112	57 057		(3 481)	53 576
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	20 935			20 935	22 148			22 148
Participation aux bénéfices différée passive	204			204				
Ressources des activités du secteur bancaire		3 165	(45)	3 120		3 040	(44)	2 996
Autres passifs	11 385	677	(1 570)	10 491	11 327	127	(2 344)	9 110
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées								
<b>Passif total consolidé hors capitaux propres</b>	<b>91 099</b>	<b>3 898</b>	<b>(6 543)</b>	<b>88 454</b>	<b>94 557</b>	<b>3 219</b>	<b>(7 180)</b>	<b>90 596</b>



## NOTE 1.2.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE – COMPTE DE RESULTAT

En millions d'euros	31.12.2012									
	France					International				Total
	Domages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Domages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	
<b>Primes acquises</b>	5 299	6 074			11 373	1 825	721		2 545	13 919
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>			231		231					231
Produits des placements	261	2 081		8	2 350	116	157	2	275	2 625
Charges des placements	(115)	(483)		27	(571)	(28)	(11)		(40)	(611)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	111	453		(13)	550	(2)	(30)		(32)	519
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	27	418		(49)	396	8	58		66	462
Variation des dépréciations sur placements	(25)	(277)		(1)	(303)	16	(1)		15	(288)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>5 558</b>	<b>8 266</b>	<b>231</b>	<b>(29)</b>	<b>14 027</b>	<b>1 935</b>	<b>893</b>	<b>2</b>	<b>2 829</b>	<b>16 856</b>
Charges des prestations des contrats	(3 849)	(6 868)			(10 717)	(1 228)	(766)		(1 994)	(12 711)
Produits sur cession en réassurance	747	268			1 015	322	8		329	1 344
Charges sur cession en réassurance	(990)	(277)			(1 267)	(440)	(8)		(448)	(1 715)
Charges d'exploitation bancaire			(223)		(223)					(223)
Frais d'acquisition des contrats	(839)	(660)			(1 499)	(327)	(95)		(423)	(1 921)
Frais d'administration	(220)	(332)			(552)	(113)	(58)		(171)	(724)
Autres produits et charges opérationnels courants	(317)	(112)	3	(121)	(547)	(50)	(6)	(4)	(60)	(607)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>90</b>	<b>285</b>	<b>11</b>	<b>(150)</b>	<b>237</b>	<b>98</b>	<b>(33)</b>	<b>(2)</b>	<b>63</b>	<b>300</b>
Autres produits et charges opérationnels	74	(24)		(4)	46	(54)	(9)	(299)	(362)	(317)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>164</b>	<b>261</b>	<b>11</b>	<b>(154)</b>	<b>283</b>	<b>44</b>	<b>(42)</b>	<b>(301)</b>	<b>(299)</b>	<b>(16)</b>
Charges de financement	(2)	(1)		(126)	(128)					(129)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(8)	(5)			(13)	8			8	(5)
Impôts sur les résultats	(91)	(67)	(6)	64	(99)	(36)	32		(4)	(103)
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>63</b>	<b>188</b>	<b>6</b>	<b>(215)</b>	<b>42</b>	<b>16</b>	<b>(10)</b>	<b>(301)</b>	<b>(295)</b>	<b>(253)</b>
Résultat net des activités abandonnées				(160)	(160)	(2)	2	(174)	(174)	(334)
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>63</b>	<b>188</b>	<b>6</b>	<b>(375)</b>	<b>(118)</b>	<b>14</b>	<b>(8)</b>	<b>(475)</b>	<b>(469)</b>	<b>(587)</b>
dont intérêts minoritaires		2			2					2
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART GROUPE)</b>	<b>63</b>	<b>186</b>	<b>6</b>	<b>(375)</b>	<b>(120)</b>	<b>14</b>	<b>(8)</b>	<b>(475)</b>	<b>(469)</b>	<b>(589)</b>



En millions d'euros	31.12.2011 <i>proforma</i>										
	France					International					Total
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total		
<b>Primes acquises</b>	<b>4 928</b>	<b>6 783</b>			<b>11 711</b>	<b>1 829</b>	<b>807</b>		<b>2 635</b>	<b>14 347</b>	
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>			<b>234</b>		<b>234</b>					<b>234</b>	
Produits des placements	280	2 351		4	2 636	125	177	4	307	2 943	
Charges des placements	(94)	(477)		2	(570)	(29)	(10)		(39)	(609)	
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	231	117		2	350	25	22		48	398	
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(25)	(422)		22	(426)	(4)	(6)		(10)	(435)	
Variation des dépréciations sur placements	(490)	(3 261)			(3 752)	(135)	(216)		(351)	(4 102)	
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>4 830</b>	<b>5 090</b>	<b>234</b>	<b>30</b>	<b>10 185</b>	<b>1 812</b>	<b>774</b>	<b>4</b>	<b>2 590</b>	<b>12 774</b>	
Charges des prestations des contrats	(3 217)	(5 233)			(8 450)	(1 161)	(777)		(1 938)	(10 388)	
Produits sur cession en réassurance	58	32			90	14	19		32	122	
Charges sur cession en réassurance	(383)	(34)			(416)	(102)	(10)		(112)	(529)	
Charges d'exploitation bancaire			(225)		(225)					(225)	
Frais d'acquisition des contrats	(836)	(682)			(1 518)	(328)	(104)		(433)	(1 951)	
Frais d'administration	(241)	(321)			(561)	(123)	(62)		(185)	(746)	
Autres produits et charges opérationnels courants	(301)	(148)	6	(177)	(621)	(63)	(13)	(4)	(80)	(701)	
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>(90)</b>	<b>(1 296)</b>	<b>14</b>	<b>(147)</b>	<b>(1 518)</b>	<b>49</b>	<b>(173)</b>		<b>(125)</b>	<b>(1 644)</b>	
Autres produits et charges opérationnels	95	27		(1)	121	(59)	(10)	(90)	(159)	(38)	
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>5</b>	<b>(1 269)</b>	<b>14</b>	<b>(148)</b>	<b>(1 398)</b>	<b>(10)</b>	<b>(184)</b>	<b>(90)</b>	<b>(284)</b>	<b>(1 682)</b>	
Charges de financement	(2)	(1)		(86)	(89)			(1)	(2)	(89)	
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	10	10			20					19	
Impôts sur les résultats	(25)	(148)	(7)	169	(11)	(1)	11		10	(1)	
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>(12)</b>	<b>(1 408)</b>	<b>7</b>	<b>(65)</b>	<b>(1 478)</b>	<b>(11)</b>	<b>(173)</b>	<b>(92)</b>	<b>(276)</b>	<b>(1 753)</b>	
Résultat net des activités abandonnées	(65)				(65)	45	8		53	(12)	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(76)</b>	<b>(1 409)</b>	<b>7</b>	<b>(65)</b>	<b>(1 543)</b>	<b>34</b>	<b>(165)</b>	<b>(92)</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 765)</b>	
dont intérêts minoritaires		(3)			(3)					(3)	
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART GROUPE)</b>	<b>(76)</b>	<b>(1 405)</b>	<b>7</b>	<b>(65)</b>	<b>(1 539)</b>	<b>34</b>	<b>(165)</b>	<b>(92)</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 762)</b>	

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)



En millions d'euros	31.12.2011									
	France					International				Total
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	
<b>Primes acquises</b>	6 014	6 783			12 796	3 001	1 095		4 096	16 893
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>			234		234					234
Produits des placements	381	2 351		4	2 737	190	212	4	406	3 144
Charges des placements	(118)	(477)		2	(593)	(41)	(16)	(1)	(57)	(651)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	152	117		2	271	27	23		50	321
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(29)	(422)		22	(429)	(4)	(5)		(10)	(439)
Variation des dépréciations sur placements	(573)	(3 261)			(3 834)	(140)	(221)		(361)	(4 195)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>5 827</b>	<b>5 090</b>	<b>234</b>	<b>30</b>	<b>11 182</b>	<b>3 033</b>	<b>1 089</b>	<b>3</b>	<b>4 124</b>	<b>15 306</b>
Charges des prestations des contrats	(3 805)	(5 233)			(9 038)	(1 968)	(1 039)		(3 006)	(12 044)
Produits sur cession en réassurance	114	32			145	31	52		83	229
Charges sur cession en réassurance	(498)	(34)			(531)	(126)	(44)		(169)	(701)
Charges d'exploitation bancaire			(225)		(225)					(225)
Frais d'acquisition des contrats	(1 049)	(682)			(1 731)	(616)	(137)		(753)	(2 485)
Frais d'administration	(340)	(321)			(660)	(184)	(71)		(255)	(916)
Autres produits et charges opérationnels courants	(363)	(148)	6	(177)	(683)	(63)	(13)	(4)	(80)	(763)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>(113)</b>	<b>(1 296)</b>	<b>14</b>	<b>(147)</b>	<b>(1 542)</b>	<b>107</b>	<b>(162)</b>	<b>(1)</b>	<b>(56)</b>	<b>(1 599)</b>
Autres produits et charges opérationnels	91	27		(1)	117	(60)	(10)	(90)	(160)	(43)
<b>RÉSULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>(22)</b>	<b>(1 269)</b>	<b>14</b>	<b>(148)</b>	<b>(1 425)</b>	<b>47</b>	<b>(173)</b>	<b>(91)</b>	<b>(217)</b>	<b>(1 642)</b>
Charges de financement	(2)	(1)		(86)	(89)			(1)	(2)	(90)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	10	10			20					19
Impôts sur les résultats	(62)	(148)	(7)	169	(48)	(13)	8		(5)	(53)
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>(76)</b>	<b>(1 408)</b>	<b>7</b>	<b>(65)</b>	<b>(1 542)</b>	<b>34</b>	<b>(165)</b>	<b>(92)</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 765)</b>
Résultat net des activités abandonnées										
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(76)</b>	<b>(1 408)</b>	<b>7</b>	<b>(65)</b>	<b>(1 542)</b>	<b>34</b>	<b>(165)</b>	<b>(92)</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 765)</b>
dont intérêts minoritaires		(3)			(3)					(3)
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART GROUPE)</b>	<b>(76)</b>	<b>(1 405)</b>	<b>7</b>	<b>(65)</b>	<b>(1 539)</b>	<b>34</b>	<b>(165)</b>	<b>(92)</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 762)</b>



## NOTE 2 – ECARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette	Valeur nette
Valeur à l'ouverture	3 492	(289)	(247)	2 955	3 158
Entrées de périmètre					
Sorties de périmètre	(445)	7	(1)	(439)	(35)
France					(6)
Pays de l'Europe Centrale et Orientale		(260)	8	(252)	(81)
Turquie			8	8	(40)
Royaume-Uni		(30)	5	(25)	3
Grèce		(9)		(9)	(45)
Autres mouvements de l'exercice		(299)	21	(278)	(168)
Valeur à la clôture	3 047	(581)	(226)	2 240	2 955

**Autres mouvements de l'exercice :**

Outre les mouvements liés aux différences de cours de conversion des écarts d'acquisition au bilan, les mouvements suivants ont été enregistrés.

Sorties de périmètre

Les sorties de périmètres intègrent les diminutions d'écarts d'acquisition liées aux cessions d'activité et de filiale pour les montants suivants :

- 265 millions d'euros liés à la cession des portefeuilles d'activités courtage IA et marine de Gan Eurocourtage,
- 131 millions d'euros liés à la cession de la filiale espagnole Groupama Seguros,
- 49 millions d'euros liés à la cession des filiales Groupama Insurances et Lark au Royaume-Uni.

Pertes de valeur

Pays de l'Europe centrale et orientale : le groupe a procédé à un complément de dépréciation de l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie des pays de l'Europe Centrale et Orientale pour un montant de 260 millions d'euros. Cette dépréciation provient des activités roumaine et bulgare (respectivement pour -245 millions d'euros et -15 millions d'euros).

Royaume-Uni : le prix d'achat du cabinet de courtage Bollington Ltd acquis au cours de l'exercice 2007 comprenait une option de vente inconditionnelle accordée au vendeur. La valorisation de cette option, dans le cadre d'un accord transactionnel prévoyant la cession à court terme de la filiale, a amené le groupe à déprécier l'écart d'acquisition pour sa totalité (-30 millions d'euros).

Grèce : le groupe a procédé à un complément de dépréciation de l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie de ce pays pour un montant de 9 millions d'euros.



## **Test de dépréciation :**

Les écarts d'acquisition donnent lieu à un test de dépréciation au moins une fois par an. Ce test est mené à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie.

Pour les entités d'assurance acquises au cours de l'exercice, en l'absence d'indice de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'est mené. Néanmoins, un contrôle interne est effectué sur des bases simplifiées pour démontrer l'adossement du prix d'acquisition.

La valeur d'utilité de référence pour la justification des tests de dépréciation correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs devant être générés par cette unité génératrice de trésorerie.

Les flux retenus correspondent en règle générale :

- A une période explicite qui s'appuie pour les premières années sur la planification stratégique opérationnelle du groupe. Celle-ci fait l'objet d'un processus itératif d'échange entre le management local et le groupe.
- Au-delà de la période explicite, la chronique de flux est complétée par une valeur terminale. Cette valeur terminale s'appuie sur des hypothèses de croissance à long terme appliquées à une projection actualisée d'un flux normé.

Dans les pays matures, la période explicite en assurance vie s'établit en règle générale à 10 ans et à 6 ans en assurance non vie. Elle peut être rallongée sur une période plus longue (qui peut être de 10 ans ou 15 ans) pour des pays émergents. Cette période est en effet nécessaire pour que le marché atteigne un niveau de maturité suffisant afin que le flux normé soit représentatif de la performance récurrente de long terme.

Le taux de croissance retenu pour la valorisation au-delà de la période explicite est fonction de la maturité des marchés. Il repose sur des indicateurs issus d'études stratégiques. Les taux retenus pour les marchés matures d'Europe Occidentale et du Sud sont compris dans une fourchette de 1% à 3%. Ces taux peuvent être portés sur des marchés émergents à faible taux de pénétration d'assurance jusqu'à 5%.

Les taux d'actualisation sont établis à partir du taux sans risque propre à chaque pays majoré d'une prime de risque spécifique à l'exercice de l'activité d'assurance.

Le taux ainsi retenu dans les principaux pays d'Europe Occidentale et du Sud, hors Grèce, se situe à 8%. En dépit de la crise actuelle, l'utilisation d'un tel taux pour les pays d'Europe Occidentale et du Sud est jugée pertinente. Les mesures de rigueur menées pour les pays qui ne font pas l'objet d'un plan de soutien conduiront à un redressement de leur situation qui peuvent être appréhendées dans les courbes de taux.

S'agissant des pays émergents, la courbe de taux utilisée tient compte dans la phase explicite d'une prime de risque plus élevée et intègre ensuite l'évolution future de la situation macroéconomique du pays et de l'atteinte d'un degré de maturité plus élevé de ces économies. Ceci est en particulier le cas des « nouveaux pays » de l'Union Européenne pour lesquels la présomption d'entrée dans la zone euro est jugée forte.

S'agissant de la Hongrie, la courbe de taux utilisée correspond à une fourchette de taux qui se situe autour de 13 à 14% jusqu'en 2016 pour ensuite converger à moyen terme vers 9%.

S'agissant de la Roumanie, la courbe de taux utilisée conduit à une fourchette de taux qui se situe autour de 14 à 17% jusqu'en 2018 pour ensuite converger à moyen terme vers 12,5%.

Sur la Turquie, la courbe des taux présente un profil similaire à celui de la Roumanie mais avec une convergence à moyen terme vers 12%, les taux se situant légèrement supérieurs à 14% les 3 premières années.

S'agissant de la Grèce, en dépit de bons indicateurs de performance de la filiale (résultats, niveau d'activité), le contexte général en Grèce soulève une incertitude sur les cash flows futurs. Au vu de cette situation particulière, le taux d'escompte des cash flows modélisés a été porté à 14% pour l'ensemble des projections et ce afin de tenir compte de cette incertitude. Le taux de rendement des actifs a également été ajusté pour tenir compte de la prime de risque accrue.

L'application de ces tests de dépréciation a conduit à déprécier les écarts d'acquisition des unités génératrices de trésorerie des pays de l'Europe centrale et orientale et de la Grèce pour respectivement 260 millions d'euros et 9 millions d'euros.

Des tests de sensibilité ont été menés sur la valeur d'utilité retenue avec les hypothèses de variation suivantes :

- hausse de 100 points de base du taux d'escompte et ;
- baisse de 50 points de base du taux de croissance à long terme.

Pour les unités génératrices de trésorerie qui n'ont pas fait l'objet à ce jour de dépréciation, les tests de sensibilité ainsi menés n'ont pas conduit à constater de complément de dépréciation sur leurs écarts d'acquisition.

S'agissant cependant de l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie des pays de l'Europe centrale et orientale, une hausse conjointe de 100 points de base des taux d'escompte et de rendement conduirait à un besoin de couverture supplémentaire de 30 millions d'euros (alors qu'une baisse de 100 points de base se traduirait par un effet de couverture favorable de 40 millions d'euros). Sur cette même unité génératrice de trésorerie, le test de sensibilité portant sur le taux de croissance à long terme aurait aussi un effet défavorable en couverture de 20 millions d'euros si celui-ci baissait de 50 points de base (il serait en excédent de 23 millions d'euros avec une variation favorable de + 50 points de base).

En ce qui concerne l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie de la filiale grecque, Groupama Phoenix, une hausse de 100 points de base du taux d'escompte conduirait à un impairment supplémentaire de 10 millions d'euros (alors qu'une variation de 100 points de base à la baisse du taux d'escompte se traduirait par un excédent de 12 millions d'euros). Le test de sensibilité portant sur une baisse du taux de croissance à long terme aurait un impact peu significatif (environ 3 millions d'euros).

La réalisation simultanée de tous les scénarii adverses ou favorables aurait un impact quasi-identique au cumul des impacts pris isolément.

**NOTE 2.1 – ECARTS D'ACQUISITION – DETAIL PAR UNITE GENERATRICE DE TRESORERIE**

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette	Valeur nette
Pays de l'Europe Centrale et Orientale	1 026	(502)	(160)	364	619
Italie	781			781	781
Turquie	262		(35)	227	219
Espagne					128
Royaume-Uni	142	(31)	(31)	80	146
Grèce	131	(48)		83	92
<b>Total International</b>	<b>2 342</b>	<b>(581)</b>	<b>(226)</b>	<b>1 535</b>	<b>1 986</b>
Groupama Gan Vie	470			470	470
Gan Assurances	196			196	196
Gan Eurocourtage					265
Activités financières, immobilières et autres sociétés d'assurance	39			39	39
<b>Total France et Outre-mer</b>	<b>705</b>			<b>705</b>	<b>970</b>
<b>Valeur à la clôture</b>	<b>3 047</b>	<b>(581)</b>	<b>(226)</b>	<b>2 240</b>	<b>2 955</b>

Le regroupement au sein d'une seule unité génératrice de trésorerie pour l'ensemble des pays de l'Europe centrale et orientale s'explique par des outils communs et une plateforme commune ainsi que par une gestion centralisée des accords de bancassurance.

Il convient également de rappeler qu'au cours des exercices 2009, 2010 et 2011, le groupe a procédé à une dépréciation de 243 millions d'euros relatif à l'unité génératrice de trésorerie des pays de l'Europe centrale et orientale : 113 millions d'euros en 2009 correspondant au risque de démarrage d'activités dans des pays émergents de l'Europe de l'Est où est implanté le groupe OTP Bank, 79 millions d'euros en 2010 provenant des flux issus des activités bulgare et slovaque, 51 millions d'euros en 2011 provenant de l'activité roumaine. Le groupe a par ailleurs procédé en 2011 à une dépréciation de l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie de la Grèce pour 39 millions d'euros.

**NOTE 2.2 – RESULTATS DES ACTIVITES ABANDONNEES****Activité de GAN Eurocourtage**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Primes acquises		1 085
Produits des placements nets de charges de gestion	(4)	(88)
Autres produits et charges opérationnels courants		(1 016)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(4)</b>	<b>(19)</b>
Autres produits et charges opérationnels	(86)	(4)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(90)</b>	<b>(23)</b>
Charges de financement		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		
Impôts sur les résultats	(63)	(37)
<b>Résultat net de l'ensemble</b>	<b>(153)</b>	<b>(59)</b>
dont Intérêts minoritaires		
<b>dont résultat net (part du groupe)</b>	<b>(153)</b>	<b>(59)</b>

Le résultat de cession s'élève à – 153 millions d'euros et représente à lui seul le résultat net.

**Activité de l'Espagne**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Primes acquises	443	948
Produits des placements nets de charges de gestion	12	46
Autres produits et charges opérationnels courants	(485)	(962)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(30)</b>	<b>32</b>
Autres produits et charges opérationnels		(1)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(30)</b>	<b>31</b>
Charges de financement		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		
Impôts sur les résultats	7	(8)
<b>Résultat net de l'ensemble</b>	<b>(23)</b>	<b>24</b>
dont Intérêts minoritaires		
<b>dont résultat net (part du groupe)</b>	<b>(23)</b>	<b>24</b>

Le résultat net de – 23 millions d'euros se décompose en – 23 millions d'euros de résultat réalisé sur la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin 2012, date à laquelle le groupe a perdu le contrôle effectif de l'entité. Le résultat de cession est quant à lui à l'équilibre.

**Activité du Royaume-Uni**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Primes acquises	383	513
Produits des placements nets de charges de gestion	(144)	28
Autres produits et charges opérationnels courants	(377)	(504)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(139)</b>	<b>37</b>
Autres produits et charges opérationnels	(1)	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(140)</b>	<b>37</b>
Charges de financement		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		
Impôts sur les résultats	(11)	(7)
<b>Résultat net de l'ensemble</b>	<b>(151)</b>	<b>30</b>
dont Intérêts minoritaires		
<b>dont résultat net (part du groupe)</b>	<b>(151)</b>	<b>30</b>

Le résultat net de – 151 millions d'euros se décompose en + 16 millions d'euros de résultat opérationnel de la période et de – 167 millions d'euros du résultat de cession.

**Activité de la succursale polonaise**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Primes acquises		
Produits des placements nets de charges de gestion		
Autres produits et charges opérationnels courants		(5)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>0</b>	<b>(5)</b>
Autres produits et charges opérationnels	(7)	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(7)</b>	<b>(5)</b>
Charges de financement		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		
Impôts sur les résultats		
<b>Résultat net de l'ensemble</b>	<b>(7)</b>	<b>(5)</b>
dont Intérêts minoritaires		
<b>dont résultat net (part du groupe)</b>	<b>(7)</b>	<b>(5)</b>

Le résultat net est exclusivement composé du résultat de cession, à savoir – 7 millions d'euros.



## NOTE 3 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>667</b>	<b>1 437</b>	<b>2 104</b>	<b>686</b>	<b>1 334</b>	<b>2 020</b>
Augmentation		139	139	5	156	161
Diminution	(58)	(37)	(95)		(45)	(45)
Ecarts de conversion	10	2	12	(24)	(5)	(29)
Variation de périmètre	(62)	(20)	(82)		(3)	(3)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>557</b>	<b>1 521</b>	<b>2 078</b>	<b>667</b>	<b>1 437</b>	<b>2 104</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(214)</b>	<b>(1 084)</b>	<b>(1 298)</b>	<b>(192)</b>	<b>(950)</b>	<b>(1 142)</b>
Augmentation	(36)	(151)	(187)	(39)	(155)	(194)
Diminution	26	6	32		19	19
Ecarts de conversion	(6)	(1)	(7)	17	2	19
Variation de périmètre	8	18	26			
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(222)</b>	<b>(1 212)</b>	<b>(1 434)</b>	<b>(214)</b>	<b>(1 084)</b>	<b>(1 298)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(74)</b>	<b>(12)</b>	<b>(86)</b>	<b>(78)</b>	<b>(11)</b>	<b>(89)</b>
Dépréciation durable comptabilisée	(1)	(1)	(2)		(1)	(1)
Dépréciation durable reprise	11	4	15			
Ecarts de conversion	(1)		(1)	4		4
Variation de périmètre						
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(65)</b>	<b>(9)</b>	<b>(74)</b>	<b>(74)</b>	<b>(12)</b>	<b>(86)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>379</b>	<b>341</b>	<b>720</b>	<b>416</b>	<b>373</b>	<b>789</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>270</b>	<b>300</b>	<b>570</b>	<b>379</b>	<b>341</b>	<b>720</b>

Les immobilisations incorporelles du groupe sont composées de deux rubriques :

- les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance
- les autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance

Les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance correspondent notamment à des valeurs de portefeuille, des valeurs des réseaux de distribution, des valeurs de relation clients et des marques.

Au global, la dotation annuelle aux amortissements des valeurs de portefeuille du groupe au cours de l'exercice représente une charge de - 37 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels acquis et développés en interne. Elles comprennent également 26 millions d'euros relatifs au montant estimé recouvrable de l'indemnité de résiliation prévue à l'article 26 de la loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites.

**NOTE 3.1 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012						31.12.2011	
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance		Autres immobilisations incorporelles		Total		Total	
	France	Inter-national	France	Inter-national	France	Inter-national	France	Inter-national
<b>Valeur brute à la clôture</b>	28	529	1 377	143	1 405	673	1 335	769
Amortissements cumulés à la clôture		(222)	(1 113)	(99)	(1 113)	(321)	(990)	(309)
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(5)	(61)	(8)		(13)	(61)	(26)	(60)
<b>Amortissements et provisions</b>	(5)	(283)	(1 121)	(99)	(1 126)	(382)	(1 016)	(369)
<b>Valeur nette comptable</b>	23	246	256	44	279	291	319	400

**NOTE 4 – IMMOBILIER DE PLACEMENT (HORS UC)**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>1 633</b>	<b>350</b>	<b>1 983</b>	<b>3 859</b>	<b>404</b>	<b>4 263</b>
Acquisitions	15	10	25	17	36	53
Variation de périmètre	(124)	(106)	(230)	(2 075)	(14)	(2 089)
Dépenses ultérieures						
Production immobilisée de l'exercice	14		14	16		16
Transfert de/vers les immeubles en UC						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	110		110	3	(2)	1
Ecarts de conversion	1		1	(5)		(5)
Cessions	(159)	(33)	(192)	(182)	(74)	(256)
Autres	(25)		(25)			
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>1 465</b>	<b>221</b>	<b>1 686</b>	<b>1 633</b>	<b>350</b>	<b>1 983</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(373)</b>		<b>(373)</b>	<b>(852)</b>		<b>(852)</b>
Augmentation	(38)		(38)	(17)		(17)
Variation de périmètre	26		26	463		463
Transfert de/vers les immeubles en UC						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	(16)		(16)	(2)		(2)
Diminution	49		49	35		35
Autres	23		23			
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(329)</b>		<b>(329)</b>	<b>(373)</b>		<b>(373)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(6)</b>	<b>(2)</b>	<b>(9)</b>	<b>(9)</b>	<b>(4)</b>	<b>(14)</b>
Dépréciation durable comptabilisée	(5)		(5)		(1)	(1)
Variation de périmètre						
Dépréciation durable reprise	3	1	4	3	3	6
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(8)</b>	<b>(1)</b>	<b>(10)</b>	<b>(6)</b>	<b>(2)</b>	<b>(9)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>1 254</b>	<b>348</b>	<b>1 602</b>	<b>2 998</b>	<b>400</b>	<b>3 397</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 128</b>	<b>220</b>	<b>1 348</b>	<b>1 254</b>	<b>348</b>	<b>1 602</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>2 633</b>	<b>373</b>	<b>3 006</b>	<b>3 068</b>	<b>636</b>	<b>3 704</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>1 505</b>	<b>153</b>	<b>1 658</b>	<b>1 814</b>	<b>288</b>	<b>2 102</b>

Les variations de périmètre sont liées à la cession d'activités tant en France (Gan Eurocourtage) qu'à l'International (Espagne) ainsi qu'à la cession de 2 OPCl. Il est rappelé que les variations de périmètre de 2011 sont liées aux changements de méthode de consolidation de différentes entités, dont principalement SILIC mise en équivalence.



La réalisation de plus-values latentes sur des immeubles en représentation des engagements en assurance vie donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats ainsi qu'à des impositions.

L'exercice a été marqué par plusieurs opérations de cessions immobilières expliquant la baisse des plus-values latentes.

La valeur nette comptable des immeubles d'exploitation transférés en immeubles de placement s'élève à 94 millions d'euros. Il s'agit principalement des immeubles Elysées - La Défense et la Ville L'Evêque (Paris 8<sup>ème</sup>).

Les plus-values latentes y compris l'immobilier d'exploitation (voir note 5) revenant au groupe s'élèvent à 652 millions d'euros au 31 décembre 2012 (nettes de participation aux bénéfices et d'impôts) contre 1,03 milliard d'euros au 31 décembre 2011. Cette baisse s'explique par des réalisations de plus-values au cours de l'exercice (dans des conditions supérieures à leur valeur d'expertise au 31 décembre 2011).

Le tableau intègre également des immeubles sous contrat de crédit-bail pour un montant à la valeur nette comptable de 39 millions d'euros au 31 décembre 2012, stable par rapport au 31 décembre 2011. La juste valeur de ces immeubles est estimée à 52 millions d'euros (soit un montant de plus-values latentes de 13 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 7 millions d'euros au 31 décembre 2011).

#### NOTE 4.1 – IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2012						31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	1 396	69	1 466	221		221	1 563	70	1 633	350		350
Amortissements cumulés	(312)	(17)	(328)				(354)	(19)	(373)			
Dépréciation durable	(3)	(5)	(8)	(1)		(1)	(6)		(6)	(2)		(2)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 082</b>	<b>47</b>	<b>1 129</b>	<b>220</b>		<b>220</b>	<b>1 203</b>	<b>51</b>	<b>1 254</b>	<b>348</b>		<b>348</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>2 551</b>	<b>82</b>	<b>2 633</b>	<b>372</b>		<b>372</b>	<b>2 961</b>	<b>107</b>	<b>3 068</b>	<b>636</b>		<b>636</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>1 470</b>	<b>35</b>	<b>1 505</b>	<b>153</b>		<b>153</b>	<b>1 758</b>	<b>56</b>	<b>1 814</b>	<b>288</b>		<b>288</b>



## NOTE 4.2 – IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE

## NOTE 4.2.1 – IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE – FRANCE

En millions d'euros	31.12.2012					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Total
Valeur brute	984	413	1 396	101	121	221
Amortissements cumulés	(198)	(114)	(312)			
Dépréciation durable	(1)	(2)	(3)		(1)	(1)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>784</b>	<b>297</b>	<b>1 082</b>	<b>101</b>	<b>119</b>	<b>220</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>1 880</b>	<b>671</b>	<b>2 551</b>	<b>163</b>	<b>209</b>	<b>372</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>1 096</b>	<b>374</b>	<b>1 470</b>	<b>63</b>	<b>90</b>	<b>152</b>

En millions d'euros	31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	1 047	516	1 563	174	177	350
Amortissements cumulés	(224)	(130)	(354)			
Dépréciation durable	(3)	(3)	(6)	(1)	(2)	(2)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>820</b>	<b>383</b>	<b>1 203</b>	<b>173</b>	<b>175</b>	<b>348</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>2 030</b>	<b>932</b>	<b>2 961</b>	<b>321</b>	<b>315</b>	<b>636</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>1 210</b>	<b>548</b>	<b>1 758</b>	<b>148</b>	<b>140</b>	<b>288</b>



## NOTE 4.2.2 – IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2012					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	32	38	69			
Amortissements cumulés	(11)	(6)	(17)			
Dépréciation durable	(3)	(2)	(5)			
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>18</b>	<b>29</b>	<b>47</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>35</b>	<b>47</b>	<b>82</b>			
<b>Plus-values latentes</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>35</b>			

En millions d'euros	31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	29	41	70			
Amortissements cumulés	(12)	(7)	(19)			
Dépréciation durable						
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>17</b>	<b>34</b>	<b>51</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>44</b>	<b>63</b>	<b>107</b>			
<b>Plus-values latentes</b>	<b>27</b>	<b>29</b>	<b>56</b>			



## NOTE 5 – IMMOBILIER D'EXPLOITATION

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>1 533</b>	<b>85</b>	<b>1 616</b>	<b>1 500</b>	<b>77</b>	<b>1 576</b>
Acquisitions	16	12	28	28	3	31
Variation de périmètre	(71)		(71)	1	6	7
Production immobilisée de l'exercice	5		5	30		30
Transfert de/vers les immeubles de placement	(110)		(110)	(2)	1	(1)
Ecart de conversion	1		1	(3)		(3)
Cessions	(9)	(7)	(16)	(22)	(2)	(24)
Autres	(56)	4	(52)			
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>1 309</b>	<b>94</b>	<b>1 403</b>	<b>1 533</b>	<b>85</b>	<b>1 616</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(352)</b>		<b>(352)</b>	<b>(328)</b>		<b>(328)</b>
Augmentation	(31)		(31)	(36)		(36)
Variation de périmètre	12		12	(1)		(1)
Transfert de/vers les immeubles de placement	16		16	2		2
Diminution	8		8	11		11
Autres	48		48			
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(299)</b>		<b>(299)</b>	<b>(352)</b>		<b>(352)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(5)</b>	<b>(5)</b>	<b>(10)</b>	<b>(3)</b>	<b>(5)</b>	<b>(8)</b>
Dépréciation durable comptabilisée		(1)	(1)	(2)		(2)
Variation de périmètre						
Dépréciation durable reprise	1		1			
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(4)</b>	<b>(6)</b>	<b>(10)</b>	<b>(5)</b>	<b>(5)</b>	<b>(10)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>1 176</b>	<b>80</b>	<b>1 256</b>	<b>1 169</b>	<b>72</b>	<b>1 240</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 006</b>	<b>88</b>	<b>1 094</b>	<b>1 176</b>	<b>80</b>	<b>1 256</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>1 322</b>	<b>129</b>	<b>1 451</b>	<b>1 664</b>	<b>115</b>	<b>1 779</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>315</b>	<b>41</b>	<b>356</b>	<b>488</b>	<b>35</b>	<b>523</b>

Les variations de périmètre sont liées à la cession d'activités tant en France (Gan Eurocourtage) qu'à l'International (Espagne).

La valeur nette comptable des immeubles d'exploitation transférés en immeubles de placement s'élève à 94 millions d'euros. Il s'agit principalement de l'immeuble Elysées - La Défense et de l'immeuble de la rue de la Ville L'Evêque (Paris 8<sup>ème</sup>).



## NOTE 5.1 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2012						31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	1 245	64	1 309	94		94	1 398	134	1 532	85		85
Amortissements cumulés	(290)	(8)	(299)				(335)	(17)	(352)			
Dépréciation durable	(3)		(4)	(7)		(7)	(4)		(4)	(6)		(6)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>952</b>	<b>56</b>	<b>1 007</b>	<b>88</b>		<b>88</b>	<b>1 059</b>	<b>117</b>	<b>1 176</b>	<b>79</b>		<b>79</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>1 256</b>	<b>65</b>	<b>1 322</b>	<b>129</b>		<b>129</b>	<b>1 480</b>	<b>184</b>	<b>1 664</b>	<b>115</b>		<b>115</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>305</b>	<b>10</b>	<b>315</b>	<b>42</b>		<b>42</b>	<b>420</b>	<b>67</b>	<b>488</b>	<b>36</b>		<b>36</b>



## NOTE 5.2 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE

## NOTE 5.2.1 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE – FRANCE

En millions d'euros	31.12.2012					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	667	578	1 245	23	71	94
Amortissements cumulés	(109)	(182)	(290)			
Dépréciation durable	(1)	(3)	(3)	(1)	(5)	(7)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>558</b>	<b>393</b>	<b>952</b>	<b>22</b>	<b>66</b>	<b>88</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>698</b>	<b>559</b>	<b>1 256</b>	<b>34</b>	<b>96</b>	<b>129</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>139</b>	<b>165</b>	<b>305</b>	<b>12</b>	<b>30</b>	<b>42</b>

En millions d'euros	31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	670	728	1 398	21	64	85
Amortissements cumulés	(120)	(215)	(335)			
Dépréciation durable	(1)	(3)	(4)	(1)	(5)	(6)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>549</b>	<b>510</b>	<b>1 059</b>	<b>20</b>	<b>59</b>	<b>79</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>734</b>	<b>746</b>	<b>1 480</b>	<b>31</b>	<b>84</b>	<b>115</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>185</b>	<b>236</b>	<b>420</b>	<b>11</b>	<b>25</b>	<b>36</b>



## NOTE 5.2.2 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2012					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	24	40	64			
Amortissements cumulés	(3)	(5)	(8)			
Dépréciation durable						
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>20</b>	<b>35</b>	<b>56</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>26</b>	<b>39</b>	<b>65</b>			
<b>Plus-values latentes</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>10</b>			

En millions d'euros	31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	58	76	134			
Amortissements cumulés	(7)	(9)	(17)			
Dépréciation durable						
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>51</b>	<b>66</b>	<b>117</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>83</b>	<b>101</b>	<b>184</b>			
<b>Plus-values latentes</b>	<b>32</b>	<b>35</b>	<b>67</b>			

**NOTE 6 – PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
	Valeur nette	Valeur nette
Actifs évalués à la juste valeur	70 163	65 542
Actifs évalués au coût amorti	977	964
<b>Total placements financiers hors UC</b>	<b>71 141</b>	<b>66 506</b>

Le total des placements financiers (hors immobilier, UC et dérivés) au 31 décembre 2012 s'élève à 71 141 millions d'euros et présente une augmentation de 4 635 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2011.

**NOTE 6.1 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	4 797	234	5 031	5 388	239	5 627	591	5	596
Obligations et autres placements à revenu fixe	40 194	4 330	44 524	42 470	4 545	47 015	2 276	215	2 491
Autres placements	19		19	19		19			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>45 010</b>	<b>4 564</b>	<b>49 574</b>	<b>47 877</b>	<b>4 784</b>	<b>52 661</b>	<b>2 867</b>	<b>220</b>	<b>3 087</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	40		40	40		40			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	775	142	917	775	142	917			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	180	1	181	180	1	181			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 527	46	2 573	2 527	46	2 573			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	9 260	13	9 273	9 260	13	9 273			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	4 516		4 516	4 516		4 516			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"	2		2	2		2			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>17 300</b>	<b>202</b>	<b>17 502</b>	<b>17 300</b>	<b>202</b>	<b>17 502</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>62 310</b>	<b>4 766</b>	<b>67 076</b>	<b>65 177</b>	<b>4 986</b>	<b>70 163</b>	<b>2 867</b>	<b>220</b>	<b>3 087</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.



Au 31 décembre 2012, les plus et moins-values latentes non réalisées mais constatées comptablement par capitaux propres (réserve de réévaluation) au titre des actifs financiers disponibles à la vente et par résultat au titre des actifs financiers de transaction s'établissent respectivement à 3 087 millions d'euros et 140 millions d'euros contre -3 585 millions d'euros et -65 millions d'euros au 31 décembre 2011.

L'évolution favorable du stock des plus-values latentes entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 s'explique d'une part par la hausse des marchés actions et d'autre part par la contraction des taux des obligations de dettes souveraines en France et en Italie.

Dans le but d'optimiser le rendement de ses actifs financiers, le groupe a poursuivi au cours de l'exercice 2012 son activité de mise en pension de titres obligataires. Ces opérations de mise en pension sont essentiellement des mises en pension d'investissement. Au 31 décembre 2012, le montant concerné est de 5 091 millions d'euros. La trésorerie issue de ces mises en pension est investie dans des fonds spécifiques détenus en direct.

En millions d'euros	31.12.2011								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	7 264	398	7 662	6 615	354	6 969	(649)	(44)	(693)
Obligations et autres placements à revenu fixe	39 725	5 997	45 722	37 158	5 671	42 829	(2 567)	(326)	(2 893)
Autres placements	12	2	14	13	2	15	1		1
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>47 001</b>	<b>6 397</b>	<b>53 398</b>	<b>43 786</b>	<b>6 027</b>	<b>49 813</b>	<b>(3 215)</b>	<b>(370)</b>	<b>(3 585)</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	157		157	157		157			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	1 226	311	1 537	1 226	311	1 537			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	130	23	153	130	23	153			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 488	50	2 538	2 488	50	2 538			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	8 699	25	8 724	8 699	25	8 724			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 617		2 617	2 617		2 617			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"	3		3	3		3			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>15 320</b>	<b>409</b>	<b>15 729</b>	<b>15 320</b>	<b>409</b>	<b>15 729</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>62 321</b>	<b>6 806</b>	<b>69 127</b>	<b>59 106</b>	<b>6 436</b>	<b>65 542</b>	<b>(3 215)</b>	<b>(370)</b>	<b>(3 585)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

**NOTE 6.2 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ**
**NOTE 6.2.1 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2012											
	Coût amorti net				Juste valeur <sup>(a)</sup>				Plus ou moins-values latentes brutes			
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holdin g	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holdin g	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>												
Actions et autres placements à revenu variable	3 380	1 417		4 797	3 731	1 657		5 388	351	240		591
Obligations et autres placements à revenu fixe	36 216	3 978		40 194	38 181	4 290		42 471	1 965	312		2 277
Autres placements	2	17		19	2	17		19				
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>39 598</b>	<b>5 412</b>		<b>45 010</b>	<b>41 914</b>	<b>5 964</b>		<b>47 878</b>	<b>2 315</b>	<b>552</b>		<b>2 867</b>
<b>Actifs de transaction</b>												
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	7	33		40	7	33		40				
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	639	136		775	639	136		775				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	173	7		180	173	7		180				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 016	511		2 527	2 016	511		2 527				
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	8 058	1 161	41	9 260	8 058	1 161	41	9 260				
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	4 472	44		4 516	4 472	44		4 516				
Autres placements classés en "trading"												
Autres placements classés en "held for trading"	1	1		2	1	1		2				
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>15 366</b>	<b>1 893</b>	<b>41</b>	<b>17 300</b>	<b>15 366</b>	<b>1 893</b>	<b>41</b>	<b>17 300</b>				
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>54 964</b>	<b>7 305</b>	<b>41</b>	<b>62 310</b>	<b>57 280</b>	<b>7 857</b>	<b>41</b>	<b>65 178</b>	<b>2 315</b>	<b>552</b>		<b>2 867</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2011											
	Coût amorti net				Juste valeur <sup>(a)</sup>				Plus ou moins-values latentes brutes			
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>												
Actions et autres placements à revenu variable	5 131	2 133		7 264	4 598	2 016		6 614	(533)	(117)		(650)
Obligations et autres placements à revenu fixe	35 270	4 455		39 725	32 826	4 333		37 159	(2 444)	(122)		(2 566)
Autres placements		12		12		13		13		1		1
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>40 401</b>	<b>6 600</b>		<b>47 001</b>	<b>37 424</b>	<b>6 362</b>		<b>43 786</b>	<b>(2 977)</b>	<b>(238)</b>		<b>(3 215)</b>
<b>Actifs de transaction</b>												
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	71	86		157	71	86		157				
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	988	238		1 226	988	238		1 226				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	111	19		130	111	19		130				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	1 871	610	7	2 488	1 871	610	7	2 488				
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	7 473	1 170	56	8 699	7 473	1 170	56	8 699				
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 586	31		2 617	2 586	31		2 617				
Autres placements classés en "trading"												
Autres placements classés en "held for trading"	1	2		3	1	2		3				
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>13 101</b>	<b>2 156</b>	<b>63</b>	<b>15 320</b>	<b>13 101</b>	<b>2 156</b>	<b>63</b>	<b>15 320</b>				
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>53 502</b>	<b>8 756</b>	<b>63</b>	<b>62 321</b>	<b>50 525</b>	<b>8 518</b>	<b>63</b>	<b>59 106</b>	<b>(2 977)</b>	<b>(238)</b>		<b>(3 215)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

**NOTE 6.2.2 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2012								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	141	93	234	135	104	239	(6)	11	5
Obligations et autres placements à revenu fixe	2 347	1 983	4 330	2 458	2 087	4 545	111	104	215
Autres placements									
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>2 488</b>	<b>2 076</b>	<b>4 564</b>	<b>2 593</b>	<b>2 191</b>	<b>4 784</b>	<b>105</b>	<b>115</b>	<b>220</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	69	73	142	69	73	142			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"		1	1		1	1			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	30	16	46	30	16	46			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	13		13	13		13			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"									
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"									
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>112</b>	<b>90</b>	<b>202</b>	<b>112</b>	<b>90</b>	<b>202</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>2 600</b>	<b>2 166</b>	<b>4 767</b>	<b>2 705</b>	<b>2 281</b>	<b>4 986</b>	<b>105</b>	<b>115</b>	<b>220</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2011								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	217	181	398	186	168	354	(31)	(13)	(44)
Obligations et autres placements à revenu fixe	2 873	3 124	5 997	2 681	2 990	5 671	(192)	(134)	(326)
Autres placements	1	1	2	1	1	2			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>3 091</b>	<b>3 306</b>	<b>6 397</b>	<b>2 868</b>	<b>3 159</b>	<b>6 027</b>	<b>(223)</b>	<b>(147)</b>	<b>(370)</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	156	155	311	156	155	311			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	11	12	23	11	12	23			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	30	20	50	30	20	50			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	23	2	25	23	2	25			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"									
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"									
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>220</b>	<b>189</b>	<b>409</b>	<b>220</b>	<b>189</b>	<b>409</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>3 311</b>	<b>3 495</b>	<b>6 806</b>	<b>3 088</b>	<b>3 348</b>	<b>6 436</b>	<b>(223)</b>	<b>(147)</b>	<b>(370)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.



## NOTE 6.3 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR NATURE DE TITRES

En millions d'euros	31.12.2012								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actions et autres placements à revenu variable</b>									
Actifs disponibles à la vente	4 797	234	5 031	5 388	239	5 627	591	5	596
Actifs classés en "trading"	40		40	40	0	40			
Actifs classés en "held for trading"	775	142	917	775	142	917			
<b>Total actions et autres placements à revenu variable</b>	<b>5 612</b>	<b>376</b>	<b>5 988</b>	<b>6 203</b>	<b>381</b>	<b>6 584</b>	<b>591</b>	<b>5</b>	<b>596</b>
<b>Obligations et autres placements à revenu fixe</b>									
Actifs disponibles à la vente	40 194	4 330	44 524	42 470	4 545	47 015	2 276	215	2 491
Actifs classés en "trading"	180	1	181	180	1	181			
Actifs classés en "held for trading"	2 527	46	2 573	2 527	46	2 573			
<b>Total obligations et autres placements à revenu fixe</b>	<b>42 901</b>	<b>4 377</b>	<b>47 278</b>	<b>45 177</b>	<b>4 592</b>	<b>49 769</b>	<b>2 276</b>	<b>215</b>	<b>2 491</b>
<b>OPCVM de trésorerie</b>									
Actifs classés en "trading"	9 260	13	9 273	9 260	13	9 273			
Actifs classés en "held for trading"	4 516		4 516	4 516		4 516			
<b>Total OPCVM de trésorerie</b>	<b>13 776</b>	<b>13</b>	<b>13 789</b>	<b>13 776</b>	<b>13</b>	<b>13 789</b>			
<b>Autres placements</b>									
Actifs disponibles à la vente	19		19	19		19			
Actifs classés en "trading"									
Actifs classés en "held for trading"	2		2	2		2			
<b>Total autres placements</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>21</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>62 310</b>	<b>4 766</b>	<b>67 076</b>	<b>65 177</b>	<b>4 986</b>	<b>70 163</b>	<b>2 867</b>	<b>220</b>	<b>3 087</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.



En millions d'euros	31.12.2011								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actions et autres placements à revenu variable</b>									
Actifs disponibles à la vente	7 264	398	7 662	6 615	354	6 969	(649)	(44)	(693)
Actifs classés en "trading"	157		157	157		157			
Actifs classés en "held for trading"	1 226	311	1 537	1 226	311	1 537			
<b>Total actions et autres placements à revenu variable</b>	<b>8 647</b>	<b>709</b>	<b>9 356</b>	<b>7 998</b>	<b>665</b>	<b>8 663</b>	<b>(649)</b>	<b>(44)</b>	<b>(693)</b>
<b>Obligations et autres placements à revenu fixe</b>									
Actifs disponibles à la vente	39 725	5 997	45 722	37 158	5 671	42 829	(2 567)	(326)	(2 893)
Actifs classés en "trading"	130	23	153	130	23	153			
Actifs classés en "held for trading"	2 488	50	2 538	2 488	50	2 538			
<b>Total obligations et autres placements à revenu fixe</b>	<b>42 343</b>	<b>6 070</b>	<b>48 413</b>	<b>39 776</b>	<b>5 744</b>	<b>45 520</b>	<b>(2 567)</b>	<b>(326)</b>	<b>(2 893)</b>
<b>OPCVM de trésorerie</b>									
Actifs classés en "trading"	8 699	25	8 724	8 699	25	8 724			
Actifs classés en "held for trading"	2 617		2 617	2 617		2 617			
<b>Total OPCVM de trésorerie</b>	<b>11 316</b>	<b>25</b>	<b>11 341</b>	<b>11 316</b>	<b>25</b>	<b>11 341</b>			
<b>Autres placements</b>									
Actifs disponibles à la vente	12	2	14	13	2	15	1		1
Actifs classés en "trading"									
Actifs classés en "held for trading"	3		3	3		3			
<b>Total autres placements</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>18</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>62 321</b>	<b>6 806</b>	<b>69 127</b>	<b>59 106</b>	<b>6 436</b>	<b>65 542</b>	<b>(3 215)</b>	<b>(370)</b>	<b>(3 585)</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

#### NOTE 6.4 – PLACEMENTS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI EN VALEUR NETTE

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Prêts	138	76	214	164	91	255
Dépôts	539	68	607	604	64	668
Autres	156		156	41		41
<b>Total actifs évalués au coût amorti</b>	<b>833</b>	<b>144</b>	<b>977</b>	<b>809</b>	<b>155</b>	<b>964</b>

**NOTE 6.5 – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES PLACEMENTS**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Coût amorti			Coût amorti		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
<b>Actifs disponibles à la vente</b>						
Actions et autres placements à revenu variable	7 123	(2 092)	5 031	9 922	(2 260)	7 662
Obligations et autres placements à revenu fixe	44 547	(23)	44 524	48 066	(2 344)	45 722
Autres placements	19		19	15		15
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>51 689</b>	<b>(2 115)</b>	<b>49 574</b>	<b>58 003</b>	<b>(4 604)</b>	<b>53 399</b>
Placements financiers évalués au coût amorti	981	(4)	977	968	(4)	964
<b>Placements financiers évalués au coût amorti</b>	<b>981</b>	<b>(4)</b>	<b>977</b>	<b>968</b>	<b>(4)</b>	<b>964</b>

Le stock des provisions pour dépréciation durable sur les placements évalués à la juste valeur s'établit à 2 115 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 4 604 millions d'euros au 31 décembre 2011. Au total, les provisions pour dépréciation sur actifs financiers d'assurance évalués à la juste valeur représentent 3,01%.

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements évalués au coût amorti reste inchangé à 4 millions d'euros.

Les provisions pour dépréciation des placements ont été déterminées conformément aux règles exposées au paragraphe 3.2.1 des principes comptables.

S'agissant des obligations, la diminution de la provision pour dépréciation est consécutive à l'apport des titres de dette souveraine grecque au plan d'échange négocié entre l'IIF (Institute of International Finance) et l'Etat grec le 12 mars 2012, selon les modalités définies par le Ministère des finances grec le 24 février 2012. Le groupe a par ailleurs cédé depuis l'intégralité de ses titres de dette souveraine grec reçus lors de cet échange.

Concernant les dettes souveraines des pays périphériques de la zone euro (Irlande, Italie, Espagne et Portugal) et de la Hongrie, le groupe observe que leur valorisation continue d'être affectée par un certain niveau de défiance des marchés financiers, cependant en repli par rapport à l'an passé. Certains pays émetteurs ont pu faire l'objet d'une dégradation de leur notation, voire d'un plan de soutien du Fonds monétaire international. Il convient cependant de souligner qu'à ce jour :

- aucune de ces dettes n'a fait l'objet d'un défaut de paiement d'intérêts ou de principal,
- qu'aucune procédure collective ou de restructuration financière n'a été engagée ou, qu'en l'état actuel de notre connaissance et perception de la situation, ne paraît probable.

Par conséquent, le groupe considère qu'il n'y a pas de risque avéré de dépréciation de ces titres de dette et donc qu'il n'y a pas lieu de provisionner ces titres.

S'agissant des actions, la provision pour dépréciation comprend une dépréciation des titres stratégiques pour 1 603 millions d'euros.



## NOTE 6.6 – PLACEMENTS FINANCIERS – PAR DEVISE

En millions d'euros	31.12.2012					
	Euro	Dollar	Livres	Yens	Autres	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>						
Actions et autres placements à revenu variable	5 228	4		1	394	5 627
Obligations et autres placements à revenu fixe	46 437	15	60		502	47 015
Autres placements	19					19
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>51 684</b>	<b>19</b>	<b>60</b>	<b>1</b>	<b>896</b>	<b>52 661</b>
<b>Actifs de transaction</b>						
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	40					40
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	915	2				917
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	181					181
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 535	1			37	2 573
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	9 273					9 273
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	4 515	1				4 516
Autres placements classés en "trading"						
Autres placements classés en "held for trading"	2					2
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>17 461</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>17 502</b>
<b>Prêts et créances</b>						
Prêts	213				1	214
Dépôts	570				37	607
Autres placements	156					156
<b>Total prêts et créances</b>	<b>939</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>38</b>	<b>977</b>
<b>Total des placements financiers (hors dérivés et hors UC)</b>	<b>70 084</b>	<b>23</b>	<b>60</b>	<b>1</b>	<b>971</b>	<b>71 140</b>



En millions d'euros	31.12.2011					
	Euro	Dollar	Livres	Yens	Autres	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>						
Actions et autres placements à revenu variable	6 553	56	49	7	303	6 968
Obligations et autres placements à revenu fixe	41 398	162	785	18	467	42 830
Autres placements	14					14
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>47 965</b>	<b>218</b>	<b>834</b>	<b>25</b>	<b>770</b>	<b>49 812</b>
<b>Actifs de transaction</b>						
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	157					157
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	1 525	7	3	1	2	1 538
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	153					153
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 492	8	4	1	32	2 537
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	8 704	13	4	1	3	8 725
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 597	10	5	1	3	2 617
Autres placements classés en "trading"						
Autres placements classés en "held for trading"	2					2
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>15 630</b>	<b>38</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>40</b>	<b>15 729</b>
<b>Prêts et créances</b>						
Prêts	246		9		1	255
Dépôts	623	13			32	668
Autres placements	41					41
<b>Total prêts et créances</b>	<b>910</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>964</b>
<b>Total des placements financiers (hors dérivés et hors UC)</b>	<b>64 505</b>	<b>269</b>	<b>859</b>	<b>29</b>	<b>843</b>	<b>66 505</b>

**NOTE 6.7 – DETAIL DES PLACEMENTS COTES**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Actions	3 233	4 085
Parts d'OPCVM à revenu fixe	3 900	3 317
Parts d'autres OPCVM	3 004	4 079
OPCVM de trésorerie	13 790	11 341
Obligations et autres titres à revenu fixe	45 729	42 062
<b>Total placements cotés</b>	<b>69 656</b>	<b>64 884</b>

Au 31 décembre 2012, le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements cotés évalués à la juste valeur s'établit à 2 014 millions d'euros contre 4 491 millions d'euros au 31 décembre 2011.

**NOTE 6.8 – DETAIL DES PLACEMENTS NON COTES**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Actions en juste valeur	346	500
Obligations et autres titres à revenu fixe en juste valeur	139	141
Autres placements en juste valeur	22	17
Prêts au coût amorti	214	255
Autres placements au coût amorti	763	709
<b>Total placements non cotés</b>	<b>1 486</b>	<b>1 621</b>

Au 31 décembre 2012, le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements non cotés évalués à la juste valeur s'établit à 101 millions d'euros contre 113 millions d'euros au 31 décembre 2011.



## NOTE 6.9 – PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS DES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Réserve de réévaluation (avant effet PB et impôt) <sup>(1)</sup>	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Réserve de réévaluation (avant effet PB et impôt) <sup>(1)</sup>
Bolloré Investissement					4,13%	159	157	(2)
Société Générale	2,49%	341	548	207	3,92%	528	523	(5)
Lagardère					1,90%	92	51	(41)
Veolia Environnement	5,51%	243	260	17	5,53%	252	252	
Saint Gobain	1,92%	441	325	(116)	1,90%	442	302	(140)
Eiffage	6,91%	113	203	90	6,91%	113	113	
<b>Sociétés Françaises</b>		<b>1 138</b>	<b>1 336</b>	<b>198</b>		<b>1 586</b>	<b>1 398</b>	<b>(188)</b>
Mediobanca	4,93%	147	198	51	4,93%	186	186	
OTP Bank	8,28%	283	352	93	8,28%	261	237	
<b>Sociétés Étrangères</b>		<b>430</b>	<b>550</b>	<b>144</b>		<b>447</b>	<b>423</b>	
<b>Total des placements significatifs dans des sociétés non consolidées</b>		<b>1 568</b>	<b>1 886</b>	<b>342</b>		<b>2 033</b>	<b>1 821</b>	<b>(188)</b>

(1) La réserve de réévaluation tient compte des effets des instruments de couverture

Les titres présentés dans cette note correspondent exclusivement aux titres qualifiés de « titres stratégiques » dont le traitement en matière de dépréciation est indiqué au point 3.2.1 des principes comptables.

Comme rappelé à ce point 3.2.1, les titres stratégiques sont ceux pour lesquels le groupe exerce sa détention sur le long terme. Ils sont caractérisés par une représentation du groupe dans leurs instances de gouvernance ou des relations contractuelles importantes et durables ou un niveau de participation significatif dans le capital (en valeur absolue ou relative), sans pour autant qu'une influence notable soit exercée.

#### Mouvements de l'exercice :

Le groupe a cédé l'intégralité de sa participation dans Bolloré Investissement au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012. Le groupe a, par ailleurs, procédé au second semestre, dans le cadre de sa politique de derisking actions, à une cession partielle de ses titres Société Générale. Conformément à la norme IAS39, ces cessions ont donné lieu à une reprise partielle de la provision constituée sur ces titres, soit une reprise de 410 millions d'euros.

Il convient de noter que compte tenu de leur caractère peu significatif, les titres Lagardère ne sont plus considérés comme des titres stratégiques dans les comptes du 31 décembre 2012. La juste valeur de ces titres s'élève à 61 millions d'euros. Ils ont fait l'objet d'une provision de 37 millions d'euros au cours de l'exercice 2012.

En application des principes de dépréciation automatiques mentionnés au 3.2.1 des principes, un complément de provision de 39 millions d'euros a par ailleurs été constaté dans les comptes du 1<sup>er</sup> semestre 2012. Le stock de la provision pour dépréciation sur les titres stratégiques s'élève ainsi à 1 603 millions d'euros au 31 décembre 2012.

**NOTE 6.10 – DECOMPOSITION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE**

Le poids des instruments de taux sur le total des placements financiers hors UC en valeur de marché s'élève à 70%, dont 66% sont classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » et 4% dans la catégorie « actifs de transaction » fin décembre 2012.

Les présentations ci-après concernent uniquement les placements en obligations, détenus directement ou par le biais d'OPCVM consolidés, mais ne prend pas en compte les autres placements ayant des caractéristiques similaires (OPCVM obligataires, OPCVM de taux, fonds obligataires, ...).

**NOTE 6.10.1 – PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE – PAR TAUX**

Le tableau ci-après montre l'exposition du groupe aux risques de taux d'intérêt à la clôture de chaque exercice.

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
<b>Obligations cotées</b>						
Disponibles à la vente	43 333	2 090	45 423	39 394	2 260	41 653
Classées en "trading"	3	3	6	20	11	31
Classées en "held for trading"	129	172	301	121	256	377
<b>Total obligations cotées</b>	<b>43 465</b>	<b>2 265</b>	<b>45 730</b>	<b>39 535</b>	<b>2 527</b>	<b>42 061</b>
<b>Obligations non cotées</b>						
Disponibles à la vente	82	48	130	75	39	114
Classées en "trading"			0		10	10
Classées en "held for trading"	8	1	9	17	1	17
<b>Total obligations non cotées</b>	<b>90</b>	<b>49</b>	<b>139</b>	<b>91</b>	<b>50</b>	<b>141</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>43 555</b>	<b>2 314</b>	<b>45 869</b>	<b>39 626</b>	<b>2 577</b>	<b>42 203</b>

**NOTE 6.10.2 – PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE – PAR ECHEANCE**

Le profil des échéances annuelles des portefeuilles obligataires, y compris OPCVM consolidés, est le suivant :

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
<b>Obligations cotées</b>								
Disponibles à la vente	2 254	8 422	34 747	45 423	1 866	9 333	30 454	41 653
Classées en "trading"	2		4	6	4	17	10	31
Classées en "held for trading"	63	76	162	301	123	100	154	377
<b>Total obligations cotées</b>	<b>2 319</b>	<b>8 498</b>	<b>34 913</b>	<b>45 730</b>	<b>1 993</b>	<b>9 450</b>	<b>30 618</b>	<b>42 061</b>
<b>Obligations non cotées</b>								
Disponibles à la vente	15	26	89	130	16		97	114
Classées en "trading"				0	10			10
Classées en "held for trading"	1	4	4	9	10	3	4	17
<b>Total obligations non cotées</b>	<b>16</b>	<b>30</b>	<b>93</b>	<b>139</b>	<b>37</b>	<b>3</b>	<b>101</b>	<b>141</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>2 335</b>	<b>8 528</b>	<b>35 006</b>	<b>45 869</b>	<b>2 030</b>	<b>9 453</b>	<b>30 719</b>	<b>42 203</b>

La répartition du portefeuille obligataire fait ainsi apparaître que les natures de placements privilégiés par le groupe sont principalement des emprunts obligataires d'échéance longue (à plus de 5 ans) et présentant des taux de rémunération fixes.

**NOTE 6.10.3 – PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE – PAR RATING**

Il est précisé que le rating indiqué est une moyenne des notations communiquées fin 2012 par les trois principales agences (S&P, MOODY'S et FITCH Ratings) concernant les titres obligataires du groupe.

En millions d'euros	31.12.2012						
	AAA	AA	A	BBB	<BBB	Non noté	Total
<b>Obligations cotées</b>							
Disponibles à la vente	7 099	19 941	3 884	12 686	1 496	317	45 423
Classées en "trading"	1			1	1	3	6
Classées en "held for trading"	23	41	61	46	33	97	301
<b>Total obligations cotées</b>	<b>7 123</b>	<b>19 982</b>	<b>3 945</b>	<b>12 733</b>	<b>1 530</b>	<b>417</b>	<b>45 730</b>
<b>Obligations non cotées</b>							
Disponibles à la vente		36	82	3	2	7	130
Classées en "trading"							0
Classées en "held for trading"					9		9
<b>Total obligations non cotées</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>82</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>139</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>7 123</b>	<b>20 018</b>	<b>4 027</b>	<b>12 736</b>	<b>1 541</b>	<b>424</b>	<b>45 869</b>

En millions d'euros	31.12.2011						
	AAA	AA	A	BBB	<BBB	Non noté	Total
<b>Obligations cotées</b>							
Disponibles à la vente	16 065	6 935	12 050	4 583	1 568	452	41 653
Classées en "trading"	1	6	6	14		4	31
Classées en "held for trading"	28	16	88	102	4	139	377
<b>Total obligations cotées</b>	<b>16 094</b>	<b>6 957</b>	<b>12 144</b>	<b>4 699</b>	<b>1 572</b>	<b>595</b>	<b>42 061</b>
<b>Obligations non cotées</b>							
Disponibles à la vente	33		77	4			114
Classées en "trading"			10				10
Classées en "held for trading"					1	16	17
<b>Total obligations non cotées</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>87</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>141</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>16 127</b>	<b>6 957</b>	<b>12 231</b>	<b>4 703</b>	<b>1 573</b>	<b>611</b>	<b>42 203</b>

Les principales évolutions sont consécutives aux dégradations des notations de la France (qui est passée de AAA à AA en début d'année 2012) et de l'Italie et de l'Espagne (qui sont passées de A à BBB).

**NOTE 6.10.4 – PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE – PAR NATURE DES EMETTEURS OBLIGATAIRES**

<b>En millions d'euros</b>	<b>31.12.2012</b>	<b>31.12.2011</b>
Obligations émises par des États faisant partie de l'UE	25 425	22 532
Obligations émises par des États hors UE	160	51
Obligations des secteurs publics et semi-publics	4 168	3 964
Obligations du secteur privé	15 706	15 380
Autres obligations	410	276
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>45 869</b>	<b>42 203</b>

**NOTE 6.11 – TITRES DE DETTE DES PAYS PERIPHERIQUES DE LA ZONE EURO****NOTE 6.11.1 – TITRES DE DETTE SOUVERAINE DES PAYS PERIPHERIQUES DE LA ZONE EURO**

En millions d'euros	31.12.2012					
	Prix de revient actualisé Brut	Provisions pour dépréciation	Prix de revient actualisé net	Juste Valeur	Plus ou moins valeurs latentes brutes	Plus ou moins valeurs latentes nettes de PB et d'IS
Espagne	2 733		2 733	2 457	(276)	(27)
Grèce						
Irlande	52		52	54	2	
Italie	7 854		7 854	7 641	(213)	(9)
Portugal	1 023		1 023	829	(193)	(29)
<b>Total</b>	<b>11 662</b>		<b>11 662</b>	<b>10 981</b>	<b>(680)</b>	<b>(65)</b>

En millions d'euros	31.12.2011					
	Prix de revient actualisé Brut	Provisions pour dépréciation	Prix de revient actualisé net	Juste Valeur	Plus ou moins valeurs latentes brutes	Plus ou moins valeurs latentes nettes de PB et d'IS
Espagne	2 953		2 953	2 612	(341)	(54)
Grèce	3 247	(2 321)	926	926		
Irlande	85		85	70	(15)	(4)
Italie	7 719		7 720	6 215	(1 505)	(285)
Portugal	1 093		1 093	570	(523)	(130)
<b>Total</b>	<b>15 097</b>	<b>(2 321)</b>	<b>12 775</b>	<b>10 392</b>	<b>(2 383)</b>	<b>(473)</b>

Comme indiqué à la note 6.5, le groupe considère qu'il n'y a pas de risque avéré de dépréciation sur les titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro (Irlande, Italie, Espagne et Portugal) et donc qu'il n'y a pas lieu de provisionner ces titres. La moins-value latente sur ces titres représente au 31 décembre 2012 un montant de 65 millions d'euros net d'impôt et de participation aux bénéfices.

Les évolutions depuis le 31 décembre 2011 s'expliquent :

- par la cession de l'intégralité de l'exposition à la dette souveraine grecque,
- par les activités abandonnées. Ainsi, la filiale espagnole détenait au 31 décembre 2011 un montant de 137 millions d'euros de dette souveraine espagnole,
- par l'évolution favorable au cours de la période des spreads de crédit sur certains titres de dette souveraine.

Par ailleurs, le niveau d'exposition sur la Hongrie est de l'ordre de 405 millions d'euros, principalement détenu par la filiale hongroise.



Le tableau ci-dessous présente l'évolution des titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro à la juste valeur détenus en direct.

En millions d'euros	31.12.2012					
	Espagne	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Total
<b>Titres de dette souveraine à l'ouverture</b>	<b>2 577</b>	<b>155</b>	<b>70</b>	<b>6 046</b>	<b>570</b>	<b>9 418</b>
Variation de la plus ou moins value latente	56		12	1 280	303	1 651
Variation de périmètre	(137)	(4)	(20)	(189)	(23)	(373)
Acquisitions	6			450		456
Cessions / Remboursements	(104)	(151)	(8)	(461)	(30)	(754)
Ecarts de conversion						
<b>Titres de dette souveraine à la clôture</b>	<b>2 398</b>	<b>0</b>	<b>54</b>	<b>7 126</b>	<b>820</b>	<b>10 399</b>

Certains titres de dette souveraine grecque étaient détenus via des OPCVM. Ils ont été échangés, puis cédés en 2012.

Les OPCVM détiennent à ce jour 582 millions d'euros de titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro, dont 59 millions d'euros de dette souveraine espagnole, 515 millions d'euros de dette souveraine italienne et 9 millions d'euros de dette souveraine portugaise.

**NOTE 6.11.2 – TITRES DE DETTE NON SOUVERAINE DES PAYS PERIPHERIQUES DE LA ZONE EURO**

En millions d'euros	31.12.2012					
	Prix de revient actualisé Brut	Provisions pour dépréciation	Prix de revient actualisé net	Juste Valeur	Plus ou moins values latentes brutes	Plus ou moins values latentes nettes de PB et d'IS
Espagne	766		766	726	(39)	(5)
Grèce						
Irlande	139		139	142	3	2
Italie	964		964	955	(9)	1
Portugal	40		40	37	(3)	(1)
<b>Total</b>	<b>1 909</b>		<b>1 909</b>	<b>1 860</b>	<b>(48)</b>	<b>(3)</b>

La valeur au bilan des investissements du groupe en obligations émises par des entreprises, banques, collectivités locales et organismes para-publics situés dans les pays périphériques de la zone euro (principalement Espagne et Italie) s'élève à 1 860 millions d'euros au 31 décembre 2012. Ces titres présentent une moins-value latente net d'impôt et de participation aux bénéfices de -3 millions d'euros.

**NOTE 6.12 – HIERARCHIE DE LA JUSTE VALEUR**

Conformément à l'amendement d'IFRS 7 publié par l'IASB en mars 2009, les instruments financiers actifs et passifs évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie en trois niveaux. Ceux-ci dépendent de l'utilisation ou non d'un modèle d'évaluation et des sources de données utilisées pour alimenter les modèles d'évaluation :

- le niveau 1 correspond à un prix coté sur un marché actif auquel l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation,
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (de niveau 1) ou déterminable à partir de prix observés,
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

La détermination du caractère actif ou pas d'un marché s'appuie notamment sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, la forte dispersion des prix disponibles dans le temps et entre les différents intervenants du marché ou le fait que les prix ne correspondent plus à des transactions suffisamment récentes.

en millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>								
Actions et autres placements à revenu variable	5 231	87	309	5 627	6 412	110	447	6 969
Obligations et autres placements à revenu fixe	45 907	984	124	47 015	40 949	844	1 036	42 829
Autres placements	10		9	19	4		11	15
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>51 148</b>	<b>1 071</b>	<b>442</b>	<b>52 661</b>	<b>47 365</b>	<b>954</b>	<b>1 494</b>	<b>49 813</b>
<b>Actifs de transaction</b>								
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading" ou en "held for trading"	350		607	957	1 126	1	567	1 694
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading" ou en "held for trading"	2 610	41	102	2 753	2 561	46	84	2 691
OPCVM de trésorerie classés en "trading" ou en "held for trading"	13 790			13 790	11 341			11 341
Autres placements			2	2			2	2
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>16 750</b>	<b>41</b>	<b>711</b>	<b>17 502</b>	<b>15 028</b>	<b>47</b>	<b>653</b>	<b>15 728</b>
<b>Sous-total des placements financiers hors UC</b>	<b>67 898</b>	<b>1 112</b>	<b>1 153</b>	<b>70 163</b>	<b>62 393</b>	<b>1 001</b>	<b>2 147</b>	<b>65 541</b>
<b>Placements de contrats en UC</b>	<b>3 188</b>	<b>104</b>	<b>667</b>	<b>3 959</b>	<b>2 675</b>	<b>102</b>	<b>730</b>	<b>3 507</b>
<b>Instruments dérivés actifs et passifs</b>		<b>(348)</b>	<b>(1)</b>	<b>(349)</b>		<b>(169)</b>	<b>(1)</b>	<b>(170)</b>
<b>Total actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>71 086</b>	<b>868</b>	<b>1 819</b>	<b>73 773</b>	<b>65 068</b>	<b>934</b>	<b>2 876</b>	<b>68 878</b>

S'agissant des placements de contrats en UC, le risque est supporté par les assurés.



Les instruments dérivés figurant à l'actif s'élèvent à 80 millions d'euros et les instruments dérivés figurant au passif du bilan sont de 429 millions d'euros au 31 décembre 2012. Ces instruments sont principalement classés en niveau 2.

Concernant les placements de niveau 3, il s'agit pour les actions principalement de parts de fonds de private equity et d'actions non cotées et pour les obligations de titres valorisés à partir d'un modèle utilisant des données extrapolées. Les parts de fonds de private equity sont évaluées sur la base des dernières valeurs liquidatives. La valorisation des actions non cotées s'appuie sur plusieurs méthodes, telles que les techniques d'actualisation de cash flows ou la méthode de l'actif net retraité.

Au-delà des instruments financiers actifs et passifs décrits dans le tableau, le groupe a enregistré dans ses passifs techniques des contrats financiers en juste valeur sans participation discrétionnaire. Ceux-ci représentent un montant de 43 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 69 millions d'euros au 31 décembre 2011.

En millions d'euros	31.12.2012								
	Actifs disponibles à la vente			Actifs de transaction				Placements de contrats en UC	Dérivés actifs et passifs
	Actions	Obligations	Autres placements	Actions	Obligations	OPCVM de trésorerie	Autres placements		
<b>Montant en niveau 3 à l'ouverture</b>	<b>447</b>	<b>1 036</b>	<b>11</b>	<b>567</b>	<b>84</b>		<b>2</b>	<b>730</b>	<b>(1)</b>
Variation de la plus ou moins value latente reconnue en :									
- résultat	(5)	1		(8)	10			(130)	
- gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	16	14	(4)						
Transfert vers le niveau 3				9					
Transfert hors du niveau 3	(7)			(1)					
Reclassement en prêts et créances	(14)		4						
Variation de périmètre	(108)	(4)	(2)	(29)					
Acquisitions	16	5		140	21			112	
Cessions / Remboursements	(37)	(928)		(71)	(14)			(72)	
Ecart de conversion	1				1			27	
<b>Montant en niveau 3 à la clôture</b>	<b>309</b>	<b>124</b>	<b>9</b>	<b>607</b>	<b>102</b>		<b>2</b>	<b>667</b>	<b>(1)</b>

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice 2012 sont principalement dus à la cession de l'intégralité de titres de dette souveraine grecque classés en niveau 3 au 31 décembre 2011.

**NOTE 7 – PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Titres à revenu variable et assimilés		5	5		5	5
Obligations	561	738	1 299	191	547	738
Parts d'OPCVM d'actions	2 354	55	2 409	2 324	49	2 373
Parts d'OPCVM obligataires et autres	53	40	92	46	75	121
Autres placements		51	51		171	171
<b>Sous-total placements financiers en UC</b>	<b>2 968</b>	<b>888</b>	<b>3 856</b>	<b>2 561</b>	<b>847</b>	<b>3 408</b>
Immobilier de placement en UC	102		102	99		99
<b>Sous-total immobilier de placement en UC</b>	<b>102</b>		<b>102</b>	<b>99</b>		<b>99</b>
<b>Total</b>	<b>3 070</b>	<b>888</b>	<b>3 958</b>	<b>2 659</b>	<b>847</b>	<b>3 507</b>

Les placements en unités de compte (UC) relèvent exclusivement de l'activité de l'assurance de la personne.

**NOTE 8 – INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS ET PASSIFS ET DERIVES INCORPORES SEPARÉS**

En millions d'euros	31.12.2012					
	France		International		Total	
	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative
Swaps	79	(427)			79	(427)
Options						
Contrats à terme de devises	2	(2)			2	(2)
Autres						
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>(429)</b>			<b>81</b>	<b>(429)</b>

En millions d'euros	31.12.2011					
	France		International		Total	
	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative
Swaps	64	(289)			64	(289)
Options	56				56	
Contrats à terme de devises		(1)				(1)
Autres						
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>(290)</b>			<b>120</b>	<b>(290)</b>

Les contrats de swaps, bien que non documentés selon les normes IFRS, comme des contrats de couverture, visent principalement à protéger de manière macro le portefeuille obligataire contre une hausse des taux. Il en est de même pour les options de caps pour lesquelles la juste valeur est non significative au 31 décembre 2012.

Le groupe a par ailleurs mis en place une protection contre une baisse de l'indice Eurostoxx50 sous forme de tunnel. Le montant notionnel de ces options sur indice actions s'élève à 1 089 millions d'euros au 31 décembre 2012. Ces contrats de couverture ne sont pas non plus documentés comme des opérations de couverture au sens de la norme IAS 39. Conformément aux principes énoncés en 3.3, ces instruments sont valorisés en juste valeur au bilan en contrepartie du résultat. Le tunnel couvre notamment une exposition actions constituée par des contrats de futures pour un notionnel de 448 millions d'euros. La juste valeur de l'ensemble de ces instruments n'est pas significative au 31 décembre 2012.

**NOTE 9 – EMPLOIS ET RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE**
**NOTE 9.1 – EMPLOIS DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Caisse, banque centrale et CCP	219		219	40		40
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	58		58	480		480
Instruments dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente	912		912	904	(6)	898
Prêts et créances sur les établissements de crédit	277		277	132		132
Prêts et créances sur la clientèle	1 551	(27)	1 524	1 400	(22)	1 378
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	7		7	3		3
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	489		489	372		372
Immeubles de placement						
<b>Total</b>	<b>3 513</b>	<b>(27)</b>	<b>3 487</b>	<b>3 331</b>	<b>(29)</b>	<b>3 302</b>

Suivi des titres reclassés en 2008 de la catégorie « *Trading* » à la catégorie des « *actifs détenus jusqu'à l'échéance* » :

Conformément à l'amendement d'IAS 39 adopté le 15 octobre 2008, un reclassement de la catégorie « *Trading* » à la catégorie des « *actifs détenus jusqu'à l'échéance* » d'un portefeuille d'obligations bancaires à taux révisable a eu lieu en 2008.

La variation de valeur, qui aurait été constatée dans les comptes si ces actifs n'avaient pas été reclassés, est un résultat positif de 1 million d'euros au 31 décembre 2012. La juste valeur de ces actifs est de 20 millions d'euros.

**NOTE 9.2 – RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Banque centrale, CCP		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	19	124
Instruments dérivés de couverture	7	3
Dettes envers les établissements de crédit	372	428
Dettes envers la clientèle	2 656	2 437
Dettes représentées par des titres	65	4
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
<b>Total</b>	<b>3 120</b>	<b>2 996</b>

La structure des emplois et des ressources des activités bancaires a été notablement modifiée par la conjonction de plusieurs éléments :

- Un changement dans l'intention de gestion des actifs a entraîné une forte diminution du portefeuille des actifs financiers à la juste valeur par résultat, compensée partiellement par une hausse des placements détenus jusqu'à l'échéance.
- Dans le prolongement de 2011, la baisse de la notation du groupe et de Groupama Banque a entraîné un ralentissement du programme d'émission de certificats de dépôts, classés en « *passifs financiers à la juste valeur par résultat* ». La gestion prudente mise en œuvre en 2011 s'est donc poursuivie en 2012, avec pour conséquence une volonté de détenir une liquidité importante, qui génère une forte hausse du poste « *Banque centrale* » à l'actif. Parallèlement, le Groupe a eu moins recours au refinancement auprès de la Banque Centrale Européenne, ce qui se traduit par une baisse du poste « *dettes envers les établissements de crédit* ».
- Le dynamisme de la banque commerciale contribue à l'évolution du poste Prêts et créances sur la clientèle et à la hausse des comptes créditeurs à vue, avec notamment une progression des comptes à taux progressifs.



## NOTE 10 – INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

En millions d'euros	31.12.2012		31.12.2011	
	Valeur d'équivalence	Quote part Résultat	Valeur d'équivalence	Quote part Résultat
Günes Sigorta	45	3	41	1
SOCOMIE				
CEGID	71	6	70	3
SEPAC (société immobilière)			2	2
La Banque Postale IARD	80	(8)	88	(9)
SILIC (société immobilière)			671	24
STAR	82	4	85	1
Groupama - AVIC Property Insurance Co.	29	2	28	(3)
HOLDCO (société immobilière)	730	(11)		
<b>Total</b>	<b>1 039</b>	<b>(5)</b>	<b>984</b>	<b>19</b>

Les sociétés immobilières SILIC, SEPAC et SOCOMIE sortent du périmètre de consolidation. Elles sont désormais intégrées au travers du palier de consolidation de la société HOLDCO (détenue majoritairement par la Caisse des dépôts et des consignations) qui est par ailleurs actionnaire majoritaire d'ICADE.

Groupama –AVIC Property Insurance Co. est intégrée dans le périmètre par la méthode de la mise en équivalence suite à sa filialisation en 2011.

## NOTE 10.1 – DONNEES SIGNIFICATIVES

En millions d'euros	2012				2011			
	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres
Günes Sigorta	394	9	nc	126	351	10	nc	114
SOCOMIE					14	1	8	nc
CEGID	258	nc	nc	nc	264	16	365	181
SEPAC (société immobilière)					13	4	66	4
La Banque Postale IARD	74	(21)	173	44	24	(27)	nc	nc
SILIC (société immobilière)					213	58	1 749	128
STAR <sup>(1)</sup>	nc	8	361	115	104	10	364	110
Groupama - AVIC Property Insurance Co.	60	3	121	59	11	(5)	79	56
HOLDCO (société immobilière) <sup>(2)</sup>	1 673	(44)	11 880	2 930				

nc : non communiqué - (1) les données de 2012 sont celles de décembre 2011 et les données de 2011 sont celles de juin 2011 -

(2) le chiffre d'affaires et le total actif sont des données estimées

**NOTE 11 – PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie</b>						
Provisions pour primes non acquises	32	32	64	31	38	69
Provisions pour sinistres à payer	935	216	1 150	663	167	831
Autres provisions techniques	174	5	179	151	5	156
<b>Total</b>	<b>1 141</b>	<b>252</b>	<b>1 393</b>	<b>846</b>	<b>210</b>	<b>1 055</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie</b>						
Provisions d'assurance vie	12	3	15	10	30	40
Provisions pour sinistres à payer	12	3	15	1	7	8
Provisions participations aux bénéfices	19		19	9		9
Autres provisions techniques				(1)		(1)
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>6</b>	<b>49</b>	<b>19</b>	<b>37</b>	<b>56</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers</b>						
<b>Total</b>	<b>1 184</b>	<b>258</b>	<b>1 441</b>	<b>864</b>	<b>247</b>	<b>1 111</b>

**NOTE 11.1 – VARIATION DE LA PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS POUR SINISTRES NON VIE PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à l'ouverture</b>	<b>663</b>	<b>167</b>	<b>830</b>	<b>742</b>	<b>197</b>	<b>939</b>
Transfert de portefeuille et variation de périmètre	(149)	(54)	(203)			
Part des réassureurs dans la charge de sinistres totale	764	222	986	92	67	160
Part des réassureurs dans les paiements totaux	(345)	(121)	(465)	(172)	(91)	(263)
Variation de change		1	1		(6)	(6)
<b>Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à la clôture</b>	<b>935</b>	<b>215</b>	<b>1 150</b>	<b>663</b>	<b>167</b>	<b>830</b>

Les évolutions constatées entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011 proviennent essentiellement de la cession du portefeuille IA et maritime de Gan Eurocourtage pour la France et de Groupama Seguros en Espagne et Groupama Insurances au Royaume-Uni pour l'international et de la mise en place d'un nouveau traité de réassurance.

**NOTE 12 – AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
**NOTE 12.1 – VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à long terme	Total	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à long terme	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>818</b>	<b>58</b>	<b>876</b>	<b>763</b>	<b>71</b>	<b>834</b>
Acquisitions	42	1	43	107	1	108
Variation de périmètre	(72)		(72)	(2)		(2)
Production immobilisée de l'exercice	7		7	1		1
Ecarts de conversion	2		2	(3)		(3)
Cessions	(26)	(1)	(27)	(48)	(15)	(63)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>771</b>	<b>58</b>	<b>829</b>	<b>818</b>	<b>58</b>	<b>876</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(549)</b>		<b>(549)</b>	<b>(508)</b>		<b>(508)</b>
Augmentation	(62)		(62)	(84)		(84)
Variation de périmètre	51		51	2		2
Ecarts de conversion	(1)		(1)	2		2
Diminution	23		23	38		38
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(538)</b>		<b>(538)</b>	<b>(549)</b>		<b>(549)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(5)</b>	<b>(1)</b>	<b>(3)</b>	<b>(4)</b>
Dépréciation durable comptabilisée				(2)		(3)
Variation de périmètre						
Ecarts de conversion						
Dépréciation durable reprise					2	1
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(5)</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(5)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>265</b>	<b>56</b>	<b>321</b>	<b>254</b>	<b>68</b>	<b>322</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>229</b>	<b>56</b>	<b>285</b>	<b>265</b>	<b>56</b>	<b>321</b>
<b>Juste valeur des autres immobilisations corporelles à la clôture</b>	<b>229</b>	<b>89</b>	<b>318</b>	<b>265</b>	<b>83</b>	<b>348</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>27</b>	<b>27</b>

Les plus-values latentes constatées sur les actifs à long terme concernent essentiellement des actifs biologiques traités selon la norme IAS 41. Il s'agit principalement de forêts.



## NOTE 12.2 – AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2012						31.12.2011					
	Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à long terme			Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à long terme		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	649	121	771	58		58	630	187	818	58		58
Amortissements cumulés	(441)	(96)	(537)				(408)	(141)	(549)			
Dépréciation durable	(3)		(3)	(2)		(2)	(4)		(4)	(2)		(2)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>205</b>	<b>25</b>	<b>230</b>	<b>56</b>		<b>56</b>	<b>219</b>	<b>46</b>	<b>265</b>	<b>56</b>		<b>56</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>204</b>	<b>25</b>	<b>229</b>	<b>89</b>		<b>89</b>	<b>218</b>	<b>47</b>	<b>265</b>	<b>83</b>		<b>83</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>33</b>		<b>33</b>				<b>27</b>		<b>27</b>



## NOTE 13 – FRAIS D'ACQUISITION REPORTES

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net
Contrats d'assurance non vie	147		147	211		211
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	159	(8)	152	177	13	189
<b>France</b>	<b>307</b>	<b>(8)</b>	<b>299</b>	<b>387</b>	<b>13</b>	<b>400</b>
Contrats d'assurance non vie	66		66	216		216
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	20	(2)	18	32	(1)	31
<b>International</b>	<b>86</b>	<b>(2)</b>	<b>84</b>	<b>248</b>	<b>(1)</b>	<b>247</b>
<b>Total frais d'acquisition reportés</b>	<b>392</b>	<b>(9)</b>	<b>383</b>	<b>635</b>	<b>12</b>	<b>647</b>

La baisse du poste « frais d'acquisition reportés » trouve son origine dans la cession des activités courtage IA et maritime de Gan Eurocourtage et des filiales espagnole et anglaise.

**NOTE 14 – PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE**
**NOTE 14.1 – PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE ACTIVE**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Participation aux bénéfices différée active	75		75	3 704	246	3 951
<b>Total</b>	<b>75</b>		<b>75</b>	<b>3 704</b>	<b>246</b>	<b>3 951</b>

**NOTE 14.2 – PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE PASSIVE**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats d'assurance	199	5	204			
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats financiers						
<b>Total</b>	<b>199</b>	<b>5</b>	<b>204</b>			

Le taux de participation aux bénéfices différée est déterminé entité par entité (sur la base des cantons réglementaires). Il s'appuie sur le taux réel de partage des produits financiers entre les assurés et les actionnaires et correspond à la moyenne des taux réels des 3 dernières années. Cette moyenne permet d'éviter d'intégrer dans le calcul des éléments atypiques non récurrents. Au cas particulier de la France, une analyse prospective des taux de participation aux bénéfices a été réalisée sur la base des business plan à 3 ans, qui vient confirmer le taux retenu dans les comptes.

Les taux de participation aux bénéfices différée, utilisés en France dans le cadre de la comptabilité reflet, au 31 décembre 2012 sont compris dans une fourchette entre 70,93% et 86,46%, dont 86,46% sur Groupama Gan Vie.

La variation de la participation aux bénéfices différée entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 s'explique par l'évolution favorable des marchés financiers tant sur les marchés actions qu'obligataires.

Un test de recouvrabilité a été réalisé permettant de démontrer la capacité du groupe à imputer le montant de la participation aux bénéfices différée active sur les participations futures des assurés.

Le test de recouvrabilité de la participation aux bénéfices différée active mentionné dans les principes du groupe vise à démontrer que les participations qui seront servies aux assurés dans le futur permettent d'absorber les moins-values latentes des actifs de placement en tenant compte des incidences probables sur le comportement des assurés selon un environnement financier considéré comme raisonnable.

Le groupe a procédé à un test de projection des rendements futurs dans lequel le taux de croissance des marchés actions est de 5,5% et dans lequel les taux des réinvestissements obligataires se situent à 2,80% en 2013, 3,10% en 2014, et 3,40% en 2015 et au-delà.

Des analyses de sensibilité ont été réalisées en considérant une hausse des rachats de 50% par rapport au scénario central, une hausse ou une baisse de 100 points de base du taux OAT 10 ans ainsi qu'une baisse de 2% du taux de croissance des marchés actions. Ces analyses de sensibilité permettent de démontrer d'une part que les flux de trésorerie restent positifs et qu'il n'est pas nécessaire de réaliser des moins-values pour payer les prestations et d'autre part que la marge financière reste positive.

**NOTE 15 – IMPOTS DIFFERES**
**NOTE 15.1 – IMPOTS DIFFERES ACTIFS – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011
	France	International	Total	Total
Impôts différés actifs	312	17	330	722
<b>Total Impôts différés actifs</b>	<b>312</b>	<b>17</b>	<b>330</b>	<b>722</b>

**NOTE 15.2 – IMPOTS DIFFERES PASSIFS – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011
	France	International	Total	Total
Impôts différés passifs	490	71	561	279
<b>Total Impôts différés passifs</b>	<b>490</b>	<b>71</b>	<b>561</b>	<b>279</b>

**NOTE 15.3 – ANALYSE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'IMPOT DIFFERE**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
<b>Impôts différés issus des décalages temporaires</b>		
Retraitements sur instruments financiers AFS & Trading (nets de participation aux bénéfices différée)	(624)	(52)
Frais d'acquisition vie et provision globale de gestion	(72)	(34)
Retraitements de consolidation sur provisions techniques	(263)	(278)
Autres différences sur retraitements de consolidation	100	47
Frais d'acquisition non vie reportés	(47)	(70)
Différences fiscales sur provisions techniques et autres provisions pour risques et charges	486	528
Plus-values en sursis d'imposition	(3)	(5)
Ecart d'évaluation sur OPCVM	56	(18)
Couverture de change	22	24
Autres différences temporaires fiscales	6	18
<b>Sous-total Impôts différés issus des décalages temporaires</b>	<b>(340)</b>	<b>159</b>
<b>Reconnaissance des actifs d'impôts sur les déficits ordinaires</b>	<b>108</b>	<b>284</b>
<b>Impôts différés enregistrés au bilan</b>	<b>(231)</b>	<b>443</b>
dont actif	330	722
dont passif	(561)	(279)

Les comptes combinés du groupe font ressortir au global un impôt différé passif de 231 millions d'euros. Cet impôt différé passif se décompose comme suit :

- Un impôt différé actif de 330 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 722 millions d'euros au 31 décembre 2011 soit une diminution de 392 millions d'euros.
- Un impôt différé passif de 561 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 279 millions d'euros au 31 décembre 2011 soit une augmentation de 282 millions d'euros.

Les impôts différés actifs issus des déficits ordinaires s'établissent à 108 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 284 millions d'euros au 31 décembre 2011 soit une diminution de 176 millions d'euros suite à l'utilisation du stock de déficit par le groupe d'intégration fiscale sur l'impôt 2012. Les stocks d'impôts différés n'ont pas été corrigés de la contribution exceptionnelle de 5% qui s'appliquait aux résultats fiscaux des exercices 2011 et 2012 pour les sociétés françaises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros (Cf. loi de finances rectificative 2011) et qui a été prorogée sur les deux prochains exercices (Cf. Loi de finances rectificative 2012). Cette correction aurait un impact non significatif.

Le montant des actifs nets non constatés (déficits non activés) s'élève au 31 décembre 2012 à 99 millions d'euros contre 124 millions d'euros au 31 décembre 2011. La diminution de 25 millions d'euros est due notamment à la modification du périmètre des sociétés internationales (cession des filiales en Espagne et au Royaume-Uni).

**NOTE 16 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D’ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE**
**NOTE 16.1 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D’ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012						31.12.2011	
	France			International			Total	Total
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette		
Primes acquises non émises	729		729	17		17	747	1 012
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 188	(22)	1 165	549	(78)	470	1 636	2 173
Comptes courants coassureurs et autres tiers	38		38	54	(29)	25	63	80
Comptes courants cédants et rétrocedants	229	(1)	229	3	(1)	2	231	234
<b>Total</b>	<b>2 184</b>	<b>(23)</b>	<b>2 162</b>	<b>623</b>	<b>(108)</b>	<b>515</b>	<b>2 676</b>	<b>3 499</b>

La cession des activités courtage IA et maritime de Gan Eurocourtage ainsi que la cession des filiales en Espagne et au Royaume-Uni explique la baisse du poste.

**NOTE 16.2 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D’ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Primes acquises non émises	750	(4)		747	1 015	(3)		1 012
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 580	55		1 636	2 150	23		2 173
Comptes courants coassureurs et autres tiers	61	2		63	78	2		80
Comptes courants cédants et rétrocedants	214	16	1	231	216	17	1	234
<b>Total</b>	<b>2 605</b>	<b>70</b>	<b>1</b>	<b>2 676</b>	<b>3 459</b>	<b>39</b>	<b>1</b>	<b>3 499</b>



## NOTE 17 – CREANCES NEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	132	(14)	118	88
Autres créances sur opérations de réassurance	115	(7)	108	46
<b>Total</b>	<b>247</b>	<b>(20)</b>	<b>226</b>	<b>133</b>

## NOTE 17.1 – CREANCES NEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE – PAR ECHEANCE

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	99	20		118	49	38		88
Autres créances sur opérations de réassurance	90	17	1	108	25	20	1	46
<b>Total</b>	<b>189</b>	<b>37</b>	<b>1</b>	<b>226</b>	<b>75</b>	<b>58</b>	<b>1</b>	<b>133</b>

**NOTE 18 – CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES CREANCES D'IMPOT**
**NOTE 18.1 – CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES CREANCES D'IMPOT – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	214	5		219	169	2		171

Le poste « Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt » est de 219 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 171 millions d'euros au 31 décembre 2011. Il comprend l'impôt sur les sociétés ainsi que les autres créances sur l'Etat et les collectivités publiques.

Les créances d'impôt exigible s'élèvent à 30 millions d'euros au 31 décembre 2012 dont 29 millions d'euros au titre des filiales internationales, contre 32 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les autres créances d'impôt s'élèvent à 189 millions d'euros au 31 décembre 2012 dont 52 millions d'euros au titre de l'imposition à l'international, contre 139 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les autres créances d'impôt comprennent en outre, 97 millions d'euros sur la CSG et CRDS dont 87 millions d'euros d'acompte versés pour les prélèvements sociaux des contrats d'épargne, la TVA déductible et les crédits de TVA pour 5 millions d'euros, la subvention pour événements climatiques en faveur des Caisses Régionales pour 2 millions d'euros, diverses taxes pour 32 millions d'euros (CET, CRL, TCAS ...) ainsi que 53 millions d'euros de taxes des filiales internationales.

**NOTE 18.2 – CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES CREANCES D'IMPOT – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	138	81	219	97	74	171



## NOTE 19 – AUTRES CREANCES

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011
	Valeurs brutes	Provisions	Total	Total
Intérêts courus non échus	748		748	789
Personnel débiteur	21		21	20
Organismes sociaux	3		3	9
Débiteurs divers	1 173	(117)	1 057	1 361
Autres créances	397		397	415
<b>Total</b>	<b>2 343</b>	<b>(117)</b>	<b>2 226</b>	<b>2 594</b>

## NOTE 19.1 – AUTRES CREANCES – PAR ECHEANCE

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Intérêts courus non échus	748			748	789			789
Personnel débiteur	21			21	20			20
Organismes sociaux	3			3	9			9
Débiteurs divers	983	45	29	1 057	1 287	55	19	1 361
Autres créances	397			397	416			416
<b>Total</b>	<b>2 153</b>	<b>45</b>	<b>29</b>	<b>2 226</b>	<b>2 520</b>	<b>55</b>	<b>19</b>	<b>2 594</b>

## NOTE 19.2 – AUTRES CREANCES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Intérêts courus non échus	669	79	748	672	116	789
Personnel débiteur	20	1	21	18	2	20
Organismes sociaux	3		3	9		9
Débiteurs divers	988	69	1 057	1 231	130	1 361
Autres créances	350	47	397	360	55	415
<b>Total</b>	<b>2 030</b>	<b>196</b>	<b>2 226</b>	<b>2 290</b>	<b>304</b>	<b>2 594</b>

**NOTE 20 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE****NOTE 20.1 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE PORTEE A L'ACTIF DU BILAN**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
France	1 477	1 105
International	456	668
<b>Total</b>	<b>1 933</b>	<b>1 773</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent principalement aux soldes des comptes bancaires des entités du groupe.

**NOTE 20.2 – TRESORERIE PORTEE AU PASSIF DU BILAN**

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	338			338	364			364
<b>Total</b>	<b>338</b>			<b>338</b>	<b>364</b>			<b>364</b>

En millions d'euros	31.12.2012			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	338		338	
<b>Total</b>	<b>338</b>		<b>338</b>	

## NOTE 21 – CAPITAUX PROPRES, INTERETS MINORITAIRES

### NOTE 21.1 – CONTRAINTES REGLEMENTAIRES LIEES AU CAPITAL DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

L'exercice de l'activité d'assurance est régi par des contraintes réglementaires qui définissent notamment le capital social minimum. En France, conformément à la directive européenne et en vertu des articles R322-5 et R322-44 du Code des assurances, les entreprises françaises soumises au contrôle de l'Etat et constituées sous forme d'assurance mutuelles doivent avoir un fonds d'établissement au moins égal à 240 000 ou 400 000 euros selon les branches pratiquées. Pour les sociétés anonymes, le montant de capital minimum requis s'établit à 480 000 euros ou 800 000 euros en fonction des branches exercées.

En outre, afin de s'assurer de la solidité financière des entreprises d'assurance et garantir la protection des assurés, un dispositif prudentiel est édicté en France par l'article R 334-1 du code des assurances. Il oblige les compagnies d'assurance à respecter une marge de solvabilité minimum de manière permanente relative à ses activités (vie et non-vie). Cette obligation existe, selon des mécanismes analogues, également à l'international. L'ensemble de ce dispositif est renforcé à l'échelon des comptes consolidés par la mise en place d'une solvabilité dite « ajustée », en tenant compte, le cas échéant, des activités bancaires exercées par le groupe d'assurance, selon le référentiel comptable et réglementaire français.

### NOTE 21.2 – INCIDENCE DES OPERATIONS AVEC LES SOCIETAIRES

#### ➤ Variation des capitaux propres du groupe au cours de l'exercice 2012

Au cours de l'exercice 2012, aucune opération n'a eu une incidence sur le capital et les primes d'émission.

#### ➤ Traitement comptable des titres supersubordonnés émis le 10 octobre 2007

En date du 10 octobre 2007, Groupama a émis un emprunt obligataire perpétuel d'un montant nominal de 1 000 millions d'euros au taux d'intérêt fixe de 6,298%. Cet emprunt comporte en outre des caractéristiques particulières, telles que :

- la durée illimitée de l'emprunt,
- la faculté de différer ou annuler tout paiement d'intérêt aux porteurs de part de façon discrétionnaire,
- une clause de majoration d'intérêt « *step-up* » intervenant après la dixième année de l'emprunt.

Compte tenu des conditions propres à l'émission et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, l'emprunt est considéré comme un instrument de capitaux propres et non comme un passif financier. Il est donc comptabilisé en capitaux propres. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés directement au débit des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 § 35 (et non comme une charge au compte de résultat).

Groupama SA a décidé pour la première fois et de manière exceptionnelle de ne pas procéder au paiement du coupon des titres supersubordonnés à durée indéterminée (TSSDI), conformément à l'option prévue dans le prospectus du titre. Les coupons courus de l'ensemble des titres subordonnés au 31 décembre 2012 ont été constatés dans les comptes.

**NOTE 21.3 – RESERVES LIEES AUX VARIATIONS DE JUSTE VALEUR INSCRITES EN CAPITAUX PROPRES**

La réconciliation entre les plus et moins-values latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente et la réserve correspondante en capitaux propres se décompose comme suit :

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	3 087	(3 585)
dont plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente affectées à l'assurance de la personne	2 420	(3 200)
dont plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente affectées à l'assurance dommage aux biens	667	(385)
Comptabilité reflet	(1 870)	2 576
Cash flow hedge et autres variations	(60)	(109)
Impôts différés	(433)	217
Part des minoritaires	(4)	1
<b>Réserve de réévaluation - part du Groupe</b>	<b>720</b>	<b>(901)</b>

Le montant de l'impôt différé repris dans le tableau ci-dessus correspond au résultat de l'application d'une part, d'un taux d'impôt court terme et long terme sur les plus-values latentes sur instruments financiers classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente », et d'autre part, d'un taux d'impôt court terme sur la participation aux bénéfices différée (« comptabilité reflet »). Dans le cadre du régime des plus ou moins-values à long terme applicable au 1er janvier 2006, les plus-values latentes sur titres de participation dits « stratégiques » ont été exonérées pour le calcul de l'impôt différé dans la limite d'une quote-part de frais et charges (soit un taux effectif de 4,13 %).

Le poste « cash flow hedge et autres variations » pour un montant de – 60 millions d'euros se décompose comme suit :

- 42 millions au titre de la réserve de réévaluation de cash flow hedge qui correspond à la part efficace des couvertures de flux de trésorerie mises en oeuvre par le Groupe, qui sera comptabilisée en résultat lors de la sortie des sous-jacents couverts ;
- 18 millions d'euros de réserve de réévaluation de net investment hedge qui seront comptabilisés en résultat lors de la cession de la filiale étrangère.

L'évolution de la réserve de réévaluation est principalement liée à la constatation de plus-values latentes sous l'effet des conditions de marché financier plus favorables, à savoir une hausse des marchés actions et une diminution des spreads de crédit sur les titres de dette souveraine (notamment en France et en Italie).



## NOTE 22 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions d'euros	31.12.2012						
	France			International			Total
	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	
<b>Solde à l'ouverture</b>	319	133	452	89	64	153	605
Variation de périmètre, changements de méthodes comptables et transferts	(9)	(4)	(13)	(50)	(4)	(54)	(67)
Dotations de l'exercice	89	106	195	7	23	30	225
Reprises de l'exercice	(44)	(37)	(81)	(4)	(32)	(36)	(117)
Variation de change				2	(1)	1	1
<b>Solde à la clôture</b>	<b>355</b>	<b>198</b>	<b>553</b>	<b>44</b>	<b>50</b>	<b>94</b>	<b>647</b>

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice au groupe compte tenu des litiges en cours

En millions d'euros	31.12.2011						
	France			International			Total
	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	
<b>Solde à l'ouverture</b>	290	133	423	92	66	158	581
Variation de périmètre et changements de méthodes comptables							
Dotations de l'exercice	39	51	90	7	20	27	117
Reprises de l'exercice	(10)	(51)	(61)	(10)	(21)	(31)	(92)
Variation de change					(1)	(1)	(1)
<b>Solde à la clôture</b>	<b>319</b>	<b>133</b>	<b>452</b>	<b>89</b>	<b>64</b>	<b>153</b>	<b>605</b>

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice au groupe compte tenu des litiges en cours

**NOTE 23 – INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DE PERSONNEL – REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES**
**NOTE 23.1 – PROVISION POUR PENSIONS A LA CLOTURE**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<b>Dettes actuarielles à l'ouverture</b>	<b>589</b>	<b>66</b>	<b>655</b>	<b>545</b>	<b>58</b>	<b>603</b>
Coût des services rendus	17	5	22	14	5	19
Prestations payées	(9)	(2)	(11)	(16)	(3)	(18)
Intérêt sur la dette actuarielle	8	2	10	22	2	24
Pertes / Gains actuariels (écarts d'expérience)	(16)	(9)	(25)	(4)	(5)	(8)
Pertes / Gains actuariels (écarts d'hypothèse)	52	7	59	6	7	13
Modifications de régime	(1)		(1)	1		1
Variations de périmètre	(8)	(5)	(13)			
Variation de taux de change	7		7	8		8
Autres	5	7	12	14		15
<b>Dettes actuarielles à la clôture (A)</b>	<b>643</b>	<b>72</b>	<b>715</b>	<b>589</b>	<b>66</b>	<b>655</b>
<b>Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture</b>	<b>246</b>		<b>246</b>	<b>221</b>		<b>221</b>
Rendement des actifs de couverture				13		13
Prestations payées				(10)		(10)
Cotisations requises	13		13	11		11
Pertes / Gains actuariels				4		4
Variations de périmètre						
Variations de taux de change	6		6	7		7
Autres	51		51			
<b>Juste valeur des actifs de couverture à la clôture (B)</b>	<b>316</b>		<b>316</b>	<b>246</b>		<b>246</b>
<b>Dettes actuarielles nettes à la clôture (A)-(B)</b>	<b>327</b>	<b>72</b>	<b>399</b>	<b>343</b>	<b>66</b>	<b>408</b>

Les variations de périmètre sont liées à la cession d'activités en France (Gan Eurocourtage).

Il convient de noter que dans le cadre du transfert du fonds de pension de Groupama Insurances Company Limited (GICL) à Groupama SA la variation de la juste valeur des actifs de couverture a été isolée sur la ligne « Autres ».

**NOTE 23.2 – VARIATION DE LA PROVISION POUR PENSIONS COMPTABILISEE EN PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES AU BILAN**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<b>Montant comptabilisé en provision pour risques et charges à l'ouverture</b>	<b>343</b>	<b>66</b>	<b>409</b>	<b>324</b>	<b>58</b>	<b>382</b>
Variation de l'engagement actualisé	6	12	18	26	10	36
Ecarts actuariels impactés en capitaux propres	36		36	(1)		(1)
Reprise de provision relative à des prestations réglées par l'employeur	(4)	(3)	(7)	(7)	(3)	(10)
Reclassements						
Variation de périmètre	(8)	(5)	(13)	1	1	2
Variation de taux de change	1		1			
Autres	(47)	2	(45)			
<b>Montant comptabilisé en provision pour risques et charges à la clôture</b>	<b>327</b>	<b>72</b>	<b>399</b>	<b>343</b>	<b>66</b>	<b>409</b>

Les avantages postérieurs à l'emploi concernent les indemnités de fin de carrière et les autres avantages à long terme concernent les médailles du travail, les congés anniversaires...

Il convient de noter que dans le cadre du transfert du fonds de pension de Groupama Insurances Company Limited (GICL) à Groupama SA la variation de la juste valeur des actifs de couverture a été isolée sur la ligne « Autres ».

**NOTE 23.3 – CHARGE DES AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI COMPTABILISEE DANS LE COMPTE DE RESULTAT ET DANS LES CAPITAUX PROPRES**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Coût des services rendus	(17)	(14)
Prestations réglées par l'employeur	(9)	(15)
Intérêts sur la dette actuarielle	(8)	(22)
Rendement attendu des actifs de couverture		13
Sortie Option	36	(1)
Modification de régime	(1)	14
Effets des variations de change	(1)	(1)
Autres		
<b>Charge annuelle des avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>0</b>	<b>(26)</b>

**NOTE 23.4 – INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL – REPARTITION DES ACTIFS DE COUVERTURE**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Actions	223	166
Obligations	56	54
Fonds général en euros	22	10
Autres	14	16
<b>Juste valeur des actifs de clôture</b>	<b>315</b>	<b>246</b>

**NOTE 23.5 – PRINCIPALES HYPOTHESES ACTUARIELLES**

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	France	Royaume-Uni	Autres	Total	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Dette actuarielle	353	317	45	715	328	283	43	654
Juste valeur des actifs de couverture	22	293	1	316	9	234	2	245
Dette actuarielle nette	<b>331</b>	<b>24</b>	<b>44</b>	<b>399</b>	<b>319</b>	<b>49</b>	<b>41</b>	<b>409</b>
Principales hypothèses actuarielles								
Taux d'actualisation	2,75%	4,50%	3,50%		4,25%	4,80%	4,25%	
Taux de rendement attendu des actifs du régime	2,10%	6,37%			2,00%	6,14%	2,00%	
Taux attendu d'augmentation des salaires/pensions	1,99%	3,00%	4,26%		2,42%	3,00%	4,35%	
Turn-over								
- 18 à 34 ans	4,70%	NA	NS		4,30%	NA	NS	
- 35 à 44 ans	2,90%	NA	NS		2,90%	NA	NS	
- 45 à 54 ans	0,80%	NA	NS		1,20%	NA	NS	
- 55 ans et plus	0,00%	NA	NS		0,00%	NA	NS	

Seuls les taux de turn-over de la zone « France » présentent un caractère de matérialité.

Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2012 pour évaluer les engagements actuariels correspond, comme en 2011, au taux d'intérêt des obligations privées.

La sensibilité à une augmentation de 50 points de base de ce taux d'actualisation est de - 5,5% sur le montant de la dette actuarielle brute pour la France et de -9,5% pour le Royaume-Uni.

Sensibilité du montant des engagements sociaux relatifs aux plans de couverture maladie : au 31 décembre 2012, la dette actuarielle relative aux plans de couverture maladie s'élève à 10,2 millions d'euros. La sensibilité de cette dette à une augmentation du taux d'actualisation de 50 points de base est de - 5,23%.

Une variation de 0,5% du taux d'évolution des coûts médicaux serait sans impact sur les comptes combinés du groupe, à la charge des bénéficiaires.

Il convient de noter qu'au Royaume-Uni le fonds de pension de Groupama Insurances Company Limited (GICL) a été transféré à Groupama SA.

En millions d'euros	31.12.2010				31.12.2009			
	France	Royaume-Uni	Autres	Total	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Dettes actuarielles	296	261	46	603	276	240	45	561
Juste valeur des actifs de couverture	6	212	2	220	5	184	2	191
<b>Dettes actuarielles nettes</b>	<b>290</b>	<b>49</b>	<b>44</b>	<b>383</b>	<b>271</b>	<b>56</b>	<b>43</b>	<b>370</b>
Principales hypothèses actuarielles								
Taux d'actualisation	4,50%	5,60%	4,90%		5,25%	5,70%	5,20%	
Taux de rendement attendu des actifs du régime	2,00%	6,58%	2,00%		2,45%	6,78%	2,00%	
Taux attendu d'augmentation des salaires/pensions	2,44%	3,40%	6,06%		2,24%	3,30%	5,87%	
Turn-over								
- 18 à 34 ans	4,36%	NA	NS		0 à 20%	NA	NS	
- 35 à 44 ans	2,81%	NA	NS		0 à 6%	NA	NS	
- 45 à 54 ans	1,16%	NA	NS		0 à 10%	NA	NS	
- 55 ans et plus	0,00%	NA	NS		0,00%	NA	NS	

En millions d'euros	31.12.2008			
	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Dettes actuarielles	274	187	48	509
Juste valeur des actifs de couverture	4	154	2	160
<b>Dettes actuarielles nettes</b>	<b>270</b>	<b>33</b>	<b>46</b>	<b>349</b>
Principales hypothèses actuarielles				
Taux d'actualisation	5,50%	6,40%	3,90%	
Taux de rendement attendu des actifs du régime	4,50%	7,19%	4,60%	
Taux attendu d'augmentation des salaires/pensions	3,00%	2,75%	3,00%	
Turn-over				
- 18 à 34 ans	0 à 20%	NA	NS	
- 35 à 44 ans	0 à 15%	NA	NS	
- 45 à 54 ans	0 à 10%	NA	NS	
- 55 ans et plus	0,00%	NA	NS	

**NOTE 23.6 – VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Salaires	(1 200)	(1 376)
Charges de sécurité sociale	(553)	(610)
Avantages postérieurs à l'emploi		
Régimes à cotisations définies		
Régimes à prestations définies		(26)
Jours anniversaires et médailles du travail	(12)	(10)
Autres avantages au personnel	(34)	(58)
<b>Charge annuelle des salaires</b>	<b>(1 799)</b>	<b>(2 080)</b>

**NOTE 23.7 – HISTORIQUE DES ENGAGEMENTS ACTUARIELS ET DE LA VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008
<b>Dettes actuarielles à l'ouverture</b>	<b>655</b>	<b>603</b>	<b>561</b>	<b>509</b>	<b>617</b>
Coût des services rendus	22	19	31	23	16
Prestations payées	(11)	(18)	(26)	(31)	(30)
Intérêt sur la dette actuarielle	10	24	25	28	28
Pertes / Gains actuariels (écarts d'expérience)	(25)	(8)	(4)	5	(54)
Pertes / Gains actuariels (écarts d'hypothèse)	59	13	25	46	(12)
Modifications de régime	(1)	1	(14)	1	
Variations de périmètre	(13)		(3)	(9)	1
Variation de taux de change	7	8	8	14	(61)
Autres	12	15	(1)	(26)	5
<b>Dettes actuarielles à la clôture (A)</b>	<b>715</b>	<b>655</b>	<b>603</b>	<b>561</b>	<b>509</b>
<b>Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture</b>	<b>246</b>	<b>221</b>	<b>191</b>	<b>160</b>	<b>242</b>
Rendement des actifs de couverture		13	12	11	15
Prestations payées		(10)	(8)	(11)	(11)
Cotisations requises	13	11	8	10	8
Pertes / Gains actuariels		4	10	10	(44)
Variations de périmètre					
Variations de taux de change	6	7	6	11	(49)
Autres	51				
<b>Juste valeur des actifs de couverture à la clôture (B)</b>	<b>316</b>	<b>246</b>	<b>221</b>	<b>191</b>	<b>160</b>
<b>Dettes actuarielles nettes à la clôture (A)-(B)</b>	<b>399</b>	<b>408</b>	<b>382</b>	<b>370</b>	<b>349</b>

**NOTE 24 – DETTES DE FINANCEMENT**
**NOTE 24.1 – DETTES DE FINANCEMENT – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes subordonnées			1 238	1 238			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises d'assurance.			1 238	1 238			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises bancaires								
Dettes de financement représentées par des titres								
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	654	16	37	707	825	14	78	917
<b>Total</b>	<b>654</b>	<b>16</b>	<b>1 275</b>	<b>1 945</b>	<b>825</b>	<b>14</b>	<b>1 323</b>	<b>2 162</b>

L'endettement externe du groupe diminue au 31 décembre 2012 de 216 millions d'euros correspondant principalement :

- au remboursement du crédit syndiqué pour un montant de 151 millions d'euros,
- au rachat d'une partie de l'emprunt obligataire perpétuel de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) à taux fixe émis par Groupama SA en juillet 2005, pour 7 millions d'euros,
- à l'exercice par les actionnaires minoritaires de Groupama Banque des options de vente qui leur avaient été octroyées en 2008, ce qui représente une sortie de dette pour 32 millions d'euros,
- au débouclage des options de vente octroyées aux actionnaires minoritaires de Lark et Bollington suite à la cession en 2012 de ces deux filiales. Ces options de vente représentaient une dette de 19 millions d'euros.

**NOTE 24.2 – DETTES DE FINANCEMENT – PAR DEVISE ET PAR TAUX**

En millions d'euros	31.12.2012			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes subordonnées	1 238		1 238	
Dettes de financement représentées par des titres				
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	707		694	13
<b>Total</b>	<b>1 946</b>		<b>1 932</b>	<b>13</b>

Le poste « dettes subordonnées » correspond à l'émission de plusieurs emprunts obligataires :

- Un emprunt obligataire perpétuel de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) à taux fixe émis par Groupama SA en juillet 2005 pour un montant de 488 millions d'euros.
  - Cet emprunt est assorti d'une clause permettant à l'émetteur le remboursement par anticipation à partir de la dixième année.
  - Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150%.

Au 31 décembre 2012, la cotation de cette émission s'établit à 63% contre 35% au 31 décembre 2011. Cette cotation est issue d'une valorisation de contrepartie, la liquidité de ce titre étant extrêmement faible.

- Un emprunt obligataire de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) émis en octobre 2009 par Groupama SA pour un montant de 750 millions d'euros.
 

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

  - la durée de l'emprunt est établie sur 30 ans,
  - une clause offre la possibilité à Groupama SA de pratiquer un remboursement anticipé à partir de la dixième année,
  - une clause permet de différer le paiement des intérêts sur une échéance suivante, les intérêts différés restant dus aux porteurs de titres.
  - Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 100%.

Au 31 décembre 2012, la cotation de cette émission s'établit à 85% contre 49% au 31 décembre 2011.

Compte tenu des conditions propres à chacune des émissions et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, ces emprunts sont considérés comme des passifs financiers et non comme des instruments de capitaux propres. Ils sont donc comptabilisés dans le poste des dettes de financement. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat.

Le poste « dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire » s'élève à 707 millions d'euros et il correspond à l'utilisation d'un crédit syndiqué pour un montant de 651 millions d'euros sur une ligne de crédit total de 1 milliard d'euros et une dette de crédit bail pour 33 millions d'euros.

Ces emprunts ne comportent pas de clause de *covenant*.

**NOTE 25 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE**
**NOTE 25.1 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	29 237	1 348	30 585	28 451	1 921	30 372
Provisions pour sinistres à payer	671	69	740	1 089	89	1 178
Provisions pour participation aux bénéfices	524	20	544	427	17	443
Autres provisions techniques	12	29	41	22	29	51
<b>Total Assurance vie</b>	<b>30 444</b>	<b>1 467</b>	<b>31 911</b>	<b>29 990</b>	<b>2 055</b>	<b>32 045</b>
Provisions pour primes non acquises	972	759	1 731	1 105	1 385	2 490
Provisions pour sinistres à payer	8 012	2 109	10 121	9 313	2 979	12 291
Autres provisions techniques	2 982	49	3 031	2 970	83	3 054
<b>Total Assurance non vie</b>	<b>11 965</b>	<b>2 917</b>	<b>14 883</b>	<b>13 388</b>	<b>4 448</b>	<b>17 836</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	3 432	886	4 319	2 882	814	3 696
<b>Total</b>	<b>45 842</b>	<b>5 270</b>	<b>51 112</b>	<b>46 259</b>	<b>7 317</b>	<b>53 576</b>

Les passifs techniques des contrats d'assurance diminuent entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 de - 2 464 millions d'euros. Les cessions d'activités en France, Espagne et Angleterre au cours de l'exercice 2012, ont conduit à une diminution des passifs techniques de 4 121 millions d'euros (1 981 millions pour la France et 2 140 millions d'euros à l'International). Cette diminution est compensée en partie par une hausse des provisions techniques d'assurance vie sur la zone France (+786 millions d'euros) ainsi que par celle des provisions techniques des contrats en UC (+ 550 millions d'euros) sur cette même zone.

Les tests d'adéquation des passifs menés au 31 décembre 2012 se sont avérés satisfaisants et n'ont conduit à la constatation d'aucune charge technique complémentaire.

**NOTE 25.2 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE****NOTE 25.2.1 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	29 237		29 237	28 451		28 451
Provisions pour sinistres à payer	671		671	1 089		1 089
Provisions pour participation aux bénéfices	524		524	427		427
Autres provisions techniques	12		12	22		22
<b>Total Assurance vie</b>	<b>30 444</b>		<b>30 444</b>	<b>29 989</b>		<b>29 989</b>
Provisions pour primes non acquises	132	839	971	120	985	1 105
Provisions pour sinistres à payer	992	7 020	8 012	852	8 461	9 313
Autres provisions techniques	2 404	579	2 983	2 280	690	2 970
<b>Total Assurance non vie</b>	<b>3 528</b>	<b>8 438</b>	<b>11 966</b>	<b>3 252</b>	<b>10 136</b>	<b>13 388</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	3 432		3 432	2 882		2 882
<b>Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance</b>	<b>37 404</b>	<b>8 438</b>	<b>45 842</b>	<b>36 123</b>	<b>10 136</b>	<b>46 259</b>



## NOTE 25.2.2 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	1 348		1 348	1 921		1 921
Provisions pour sinistres à payer	69		69	89		89
Provisions pour participation aux bénéfices	20		20	16		16
Autres provisions techniques	29		29	29		29
<b>Total Assurance vie</b>	<b>1 466</b>		<b>1 466</b>	<b>2 055</b>		<b>2 055</b>
Provisions pour primes non acquises	66	694	760	105	1 280	1 385
Provisions pour sinistres à payer	103	2 006	2 110	143	2 836	2 979
Autres provisions techniques	8	40	48	9	74	83
<b>Total Assurance non vie</b>	<b>177</b>	<b>2 740</b>	<b>2 918</b>	<b>257</b>	<b>4 190</b>	<b>4 447</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	886		886	814		814
<b>Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance</b>	<b>2 530</b>	<b>2 740</b>	<b>5 270</b>	<b>3 126</b>	<b>4 190</b>	<b>7 316</b>



## NOTE 25.3 – VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR PRINCIPALE CATEGORIE

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	367	21	388	160	2	162
Assurance individuelle	9 736	257	9 993	10 061	698	10 759
Contrats collectifs	205	6	211	214	7	222
Autres	2 256		2 256	2 132	22	2 154
<b>Total des provisions des contrats à prime unique</b>	<b>12 564</b>	<b>285</b>	<b>12 849</b>	<b>12 566</b>	<b>730</b>	<b>13 296</b>
<b>Contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	377	8	385	457	22	479
Assurance individuelle	7 186	180	7 366	7 098	125	7 222
Contrats collectifs	7 483	237	7 720	7 404	266	7 670
Autres	603	3	606	643	3	645
<b>Total des provisions des contrats à primes périodiques</b>	<b>15 649</b>	<b>429</b>	<b>16 077</b>	<b>15 601</b>	<b>416</b>	<b>16 017</b>
<b>Acceptations</b>	<b>2 373</b>	<b>26</b>	<b>2 399</b>	<b>2 204</b>	<b>33</b>	<b>2 237</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30 586</b>	<b>740</b>	<b>31 326</b>	<b>30 372</b>	<b>1 178</b>	<b>31 550</b>

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Provisions pour primes non acquises brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions pour primes non acquises brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Activité non vie</b>						
Automobile	819	4 213	5 032	1 117	4 870	5 987
Dommages corporels	218	1 171	1 389	245	1 145	1 390
Dommages aux biens	421	2 095	2 516	774	2 595	3 369
Responsabilité civile générale	53	475	528	87	1 031	1 118
Marine, aviation, transports	11	333	344	12	536	548
Autres	200	1 465	1 665	247	1 764	2 011
<b>Acceptations</b>	<b>9</b>	<b>369</b>	<b>378</b>	<b>9</b>	<b>351</b>	<b>360</b>
<b>Total Provisions Non Vie</b>	<b>1 731</b>	<b>10 121</b>	<b>11 852</b>	<b>2 491</b>	<b>12 292</b>	<b>14 783</b>

**NOTE 25.4 – VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER NON VIE**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions pour sinistres Non Vie à l'ouverture</b>	<b>9 313</b>	<b>2 979</b>	<b>12 292</b>	<b>9 480</b>	<b>3 123</b>	<b>12 603</b>
<b>Transfert de portefeuille / Variation de périmètre</b>	<b>(1 711)</b>	<b>(923)</b>	<b>(2 634)</b>	<b>6</b>		<b>6</b>
Charge des sinistres de l'exercice en cours	6 084	1 332	7 416	6 356	2 407	8 763
Charge des sinistres des exercices antérieurs	198	51	249	(458)	(94)	(552)
<b>Charge des sinistres totale</b>	<b>6 282</b>	<b>1 383</b>	<b>7 665</b>	<b>5 898</b>	<b>2 314</b>	<b>8 212</b>
Paiements des sinistres de l'exercice en cours	(3 115)	(649)	(3 763)	(3 085)	(1 265)	(4 350)
Paiements des sinistres des exercices antérieurs	(2 758)	(688)	(3 446)	(2 986)	(1 171)	(4 157)
<b>Paiements totaux</b>	<b>(5 873)</b>	<b>(1 337)</b>	<b>(7 210)</b>	<b>(6 071)</b>	<b>(2 436)</b>	<b>(8 507)</b>
Variation de change		7	7		(22)	(22)
<b>TOTAL</b>	<b>8 011</b>	<b>2 109</b>	<b>10 120</b>	<b>9 313</b>	<b>2 979</b>	<b>12 292</b>

**NOTE 25.5 – DEROULE DES SINISTRES BRUTS**

En millions d'euros	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Estimation de la charge des sinistres</b>					
A fin N	6 023	7 066	7 225	6 971	7 412
A fin N+1	6 020	6 910	7 327	7 278	
A fin N+2	5 848	6 801	7 266		
A fin N+3	5 786	6 829			
A fin N+4	5 834				
A fin N+5					
<b>Charge des sinistres</b>	<b>5 834</b>	<b>6 829</b>	<b>7 266</b>	<b>7 278</b>	<b>7 412</b>
<b>Paiements cumulés des sinistres</b>	<b>5 265</b>	<b>6 142</b>	<b>6 293</b>	<b>5 738</b>	<b>3 760</b>
<b>Provisions pour sinistres à payer</b>	<b>569</b>	<b>687</b>	<b>973</b>	<b>1 540</b>	<b>3 652</b>
<b>Primes acquises</b>	<b>8 145</b>	<b>8 594</b>	<b>9 072</b>	<b>9 516</b>	<b>9 988</b>
<b>S/P</b>	<b>71,6%</b>	<b>79,5%</b>	<b>80,1%</b>	<b>76,5%</b>	<b>74,2%</b>

Les données 2008 à 2011 sont des données retraitées des activités abandonnées.

Le tableau des déroulés de sinistres présente l'évolution des estimations de la charge de sinistres brute par exercice de survenance relative aux exercices 2008 à 2012 c'est-à-dire l'évolution entre l'estimation initiale et le coût réestimé à la date de clôture de l'exercice.

La provision par année de survenance est calculée par différence entre l'estimation de la charge de sinistres (réévaluée à la clôture des comptes) et les paiements cumulés réalisés.



## NOTE 25.6 – IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES NON VIE PAR SEGMENT OPERATIONNEL

## VALEUR BRUTE

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours)</b>	<b>2 120</b>	<b>24</b>	<b>2 144</b>	<b>2 060</b>	<b>28</b>	<b>2 088</b>
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	2 088	24	2 112	2 045	28	2 073
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	2 604	24	2 628	2 660	35	2 695
Intérêts techniques	(517)		(517)	(615)	(7)	(622)
Effet du changement de taux d'actualisation	32		32	16		16

## PART CEDEE

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours)</b>	<b>121</b>	<b>(5)</b>	<b>116</b>	<b>99</b>	<b>12</b>	<b>111</b>
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	119	(5)	114	98	12	110
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	153	(5)	147	129	18	147
Intérêts techniques	(33)		(33)	(31)	(6)	(37)
Effet du changement de taux d'actualisation	2		2	1		1



## NOTE 26 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
<b>Provisions des contrats financiers avec participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie	20 538	21 844
Provisions des contrats en UC	24	104
Provisions pour sinistres à payer	243	84
Provisions pour participation aux bénéfices	53	40
Autres provisions techniques	27	
<b>Total</b>	<b>20 885</b>	<b>22 072</b>
<b>Provisions des contrats financiers sans participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie	7	7
Provisions des contrats en UC	43	69
Provisions pour sinistres à payer		
Provisions pour participation aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>76</b>
<b>Total</b>	<b>20 935</b>	<b>22 148</b>

## NOTE 26.1 – PASSIFS RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS (HORS UC) PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Provisions des contrats financiers vie	19 379	1 166	20 545	20 557	1 294	21 851
Provisions pour sinistres à payer	238	5	243	55	28	84
Provisions participation aux bénéfices	36	17	53	37	2	40
Autres provisions techniques	27		27			
<b>Total</b>	<b>19 680</b>	<b>1 188</b>	<b>20 868</b>	<b>20 649</b>	<b>1 325</b>	<b>21 974</b>



## NOTE 26.2 – VENTILATION DES PASSIFS RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS PAR PRINCIPALE CATEGORIE

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	301	6	307	786	41	828
Assurance individuelle	19 194	224	19 418	19 699	32	19 730
Contrats collectifs	84		84	78		78
Autres						
<b>Total des provisions des contrats à prime unique</b>	<b>19 578</b>	<b>230</b>	<b>19 809</b>	<b>20 563</b>	<b>73</b>	<b>20 636</b>
<b>Contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	124	1	125	190	2	192
Assurance individuelle	384	5	389	646	5	651
Contrats collectifs	455	6	461	442	5	447
Autres	3		3	9		9
<b>Total des provisions des contrats à primes périodiques</b>	<b>966</b>	<b>13</b>	<b>979</b>	<b>1 288</b>	<b>11</b>	<b>1 299</b>
<b>Acceptations</b>					<b>(1)</b>	<b>(1)</b>
<b>Total Provisions Vie</b>	<b>20 544</b>	<b>243</b>	<b>20 787</b>	<b>21 851</b>	<b>84</b>	<b>21 935</b>

**NOTE 27 – VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET FINANCIERS PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions mathématiques à l'ouverture</b>	<b>49 008</b>	<b>3 215</b>	<b>52 223</b>	<b>47 988</b>	<b>3 304</b>	<b>51 292</b>
Primes de l'année	2 808	236	3 044	3 170	437	3 608
Transfert de portefeuille / Variation de portefeuille		(565)	(565)			
Intérêts crédités	235	71	307	340	93	433
Participation aux bénéfices	1 179	14	1 193	1 147	14	1 160
Termes	(528)	(127)	(655)	(296)	(208)	(504)
Rachats	(2 783)	(318)	(3 101)	(2 272)	(369)	(2 641)
Arrrages de rentes	(490)	(3)	(492)	(473)	(6)	(480)
Décès	(890)	(11)	(902)	(611)	(20)	(631)
Autres mouvements	77	2	79	15	(30)	(15)
<b>Total Provisions mathématiques à la clôture</b>	<b>48 616</b>	<b>2 514</b>	<b>51 130</b>	<b>49 008</b>	<b>3 215</b>	<b>52 223</b>

**NOTE 28 – DETTES ENVERS LES PORTEURS DE PARTS D'OPCVM CONSOLIDÉS**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	769		769	476		476
<b>Total</b>	<b>769</b>		<b>769</b>	<b>476</b>		<b>476</b>

**NOTE 29 – DETTES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTÉE**

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Assurés, intermédiaires et autres tiers	666	3		669	795	4		799
Coassureurs	75	10		85	99	10		109
Comptes courants cédants et rétrocedants	29	4		33	45	3		48
<b>Total</b>	<b>770</b>	<b>17</b>		<b>787</b>	<b>939</b>	<b>16</b>		<b>955</b>

**NOTE 30 – DETTES NEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE**

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Compte courants cessionnaires et rétrocessionnaires (1)	235	8		243	225	22		248
Autres dettes sur opérations de réassurance	183	4		187	82	6		88
<b>Total</b>	<b>417</b>	<b>13</b>		<b>430</b>	<b>307</b>	<b>28</b>		<b>335</b>

(1) Y compris les dépôts espèces reçus des réassureurs

**NOTE 31 – DETTES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES DETTES D'IMPOT**

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	275	4		280	319	2		321
<b>Total</b>	<b>275</b>	<b>4</b>		<b>280</b>	<b>319</b>	<b>2</b>		<b>321</b>

Le poste « Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt » est de 280 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 321 millions d'euros au 31 décembre 2011. Ce poste comprend les impôts sur les sociétés dus en France et à l'étranger ainsi que les autres dettes sur l'Etat et collectivités publiques.

Les dettes d'impôt exigible s'élèvent à 93 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 71 millions d'euros au 31 décembre 2011 et se décomposent en:

- 51 millions d'euros au titre des sociétés du périmètre d'intégration fiscale soit une charge d'impôt sur les sociétés de 135 millions d'euros diminuée des acomptes versés à la DGE pour 84 millions d'euros ;
- 4 millions d'euros au titre des sociétés françaises non intégrées fiscalement ou payant de l'impôt à l'étranger ;
- 38 millions d'euros au titre des sociétés étrangères.

Les autres dettes d'impôt s'élèvent à 187 millions d'euros au 31 décembre 2012 dont 38 millions d'euros au titre des sociétés étrangères, contre 250 millions d'euros au 31 décembre 2011.

**NOTE 32 – AUTRES DETTES**
**NOTE 32.1 – AUTRES DETTES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Personnel créiteur	259	7	266	297	8	305
Organismes sociaux	220	9	229	221	12	233
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	5 178	8	5 186	3 857	20	3 877
Créditeurs divers	880	50	930	1 263	128	1 391
Autres dettes	256	31	287	225	57	282
<b>Total</b>	<b>6 794</b>	<b>104</b>	<b>6 898</b>	<b>5 863</b>	<b>226</b>	<b>6 088</b>

Le poste "autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus" représente 5 186 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 3 877 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 1 309 millions d'euros. Cette hausse provient essentiellement de la dette issue de la mise en pension des titres obligataires, qui s'élève à 5 110 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 3 772 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit une hausse de 1 338 millions d'euros, issue principalement de Groupama Gan Vie.

Le poste "créditeurs divers" représente 930 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 1 391 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit une diminution de 461 millions d'euros. Cette diminution provient essentiellement de l'abandon de l'activité des prêts de titres au sein des OPCVM.

**NOTE 32.2 – AUTRES DETTES – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Personnel créiteur	253		14	266	291		14	305
Organismes sociaux	229			229	233			233
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	5 101	14	71	5 186	3 786	20	71	3 877
Créditeurs divers	910	9	11	930	1 373	8	11	1 391
Autres dettes	287			287	282			282
<b>Total</b>	<b>6 779</b>	<b>23</b>	<b>96</b>	<b>6 898</b>	<b>5 965</b>	<b>28</b>	<b>96</b>	<b>6 088</b>

**NOTE 32.3 – AUTRES DETTES – PAR DEVISE ET PAR TAUX**

En millions d'euros	31.12.2012			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Personnel créditeur	264	2	266	
Organismes sociaux	226	3	229	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	5 185		5 175	11
Créditeurs divers	889	41	930	
Autres dettes	286	1	287	
<b>Total</b>	<b>6 850</b>	<b>48</b>	<b>6 887</b>	<b>11</b>



## NOTE 33 – ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

## NOTE 33.1 – ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ASSURANCE PAR PRINCIPALE CATEGORIE

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Epargne retraite individuelle	2 367	387	2 754	3 183	436	3 619	3 183	558	3 741
Prévoyance individuelle	603	107	710	597	116	713	597	138	735
Santé individuelle	1 339	67	1 406	1 273	83	1 356	1 273	131	1 404
Autres	150		150	145		145	145		145
<b>Assurance de la personne individuelle</b>	<b>4 459</b>	<b>561</b>	<b>5 020</b>	<b>5 197</b>	<b>635</b>	<b>5 832</b>	<b>5 197</b>	<b>826</b>	<b>6 023</b>
Epargne retraite collective	207	63	270	242	62	304	242	63	305
Prévoyance collective	575	76	651	557	68	625	557	105	662
Santé collective	561	24	585	509	43	552	509	98	607
Autres	275		275	277		277	277		277
<b>Assurance de la personne collective</b>	<b>1 618</b>	<b>163</b>	<b>1 781</b>	<b>1 585</b>	<b>173</b>	<b>1 758</b>	<b>1 585</b>	<b>266</b>	<b>1 851</b>
<b>Assurance de la personne</b>	<b>6 077</b>	<b>724</b>	<b>6 801</b>	<b>6 782</b>	<b>808</b>	<b>7 590</b>	<b>6 782</b>	<b>1 092</b>	<b>7 874</b>
Automobile	1 536	1 341	2 877	1 452	1 343	2 795	1 550	1 852	3 402
Autres véhicules	108		108	108		108	126		126
Habitation	882	176	1 058	842	170	1 012	887	437	1 324
Dommages aux biens des particuliers et professionnels	370	13	383	338	11	349	459	39	498
Construction	172		172	171		171	220		220
<b>Particuliers et professionnels</b>	<b>3 068</b>	<b>1 530</b>	<b>4 598</b>	<b>2 911</b>	<b>1 524</b>	<b>4 435</b>	<b>3 242</b>	<b>2 329</b>	<b>5 571</b>
Flottes	388	12	400	386	17	403	441	101	542
Dommages aux biens entreprises et collectivités	486	185	671	445	190	635	713	405	1 118
<b>Entreprises et collectivités</b>	<b>874</b>	<b>197</b>	<b>1 071</b>	<b>831</b>	<b>207</b>	<b>1 038</b>	<b>1 154</b>	<b>506</b>	<b>1 660</b>
Risques agricoles	459	87	546	449	93	542	449	125	574
Risques climatiques	231		231	224		224	224		224
TMA	225		225	213		213	213		213
<b>Métiers agricoles</b>	<b>915</b>	<b>87</b>	<b>1 002</b>	<b>886</b>	<b>93</b>	<b>979</b>	<b>886</b>	<b>125</b>	<b>1 011</b>
Autres métiers	380	78	458	187	89	276	716	139	855
<b>Assurance de biens et responsabilité</b>	<b>5 237</b>	<b>1 893</b>	<b>7 130</b>	<b>4 815</b>	<b>1 913</b>	<b>6 728</b>	<b>5 998</b>	<b>3 099</b>	<b>9 097</b>
<b>Total Assurance</b>	<b>11 314</b>	<b>2 617</b>	<b>13 931</b>	<b>11 597</b>	<b>2 721</b>	<b>14 320</b>	<b>12 780</b>	<b>4 191</b>	<b>16 971</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 33.2 – ANALYSE DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR ACTIVITE**

En millions d'euros	31.12.2012				
	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %
France	6 077	5 237	267	11 581	82%
Europe du Sud Est	481	1 573		2 055	14%
Europe du Sud Ouest	61	8		69	0%
PECO	182	311		493	3%
<b>Total</b>	<b>6 801</b>	<b>7 130</b>	<b>267</b>	<b>14 198</b>	<b>100%</b>

En millions d'euros	31.12.2011 proforma					31.12.2011				
	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %
France	6 782	4 815	269	11 866	81%	6 782	5 998	269	13 049	76%
Europe du Sud Est	542	1 596		2 138	15%	542	1 596		2 138	12%
Europe du Sud Ouest	61	8		70	0%	269	743		1 012	6%
PECO	204	311		515	4%	204	311		515	3%
Royaume-Uni					0%	77	448		525	3%
<b>Total</b>	<b>7 589</b>	<b>6 731</b>	<b>269</b>	<b>14 588</b>	<b>100%</b>	<b>7 874</b>	<b>9 097</b>	<b>269</b>	<b>17 240</b>	<b>100%</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

Les zones géographiques se décomposent de la manière suivante :

- France
- Europe du Sud Est : Italie, Grèce et Turquie
- Europe du Sud Ouest : Espagne, Portugal
- Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) : Bulgarie, Hongrie, Roumanie et Slovaquie
- Royaume-Uni

**NOTE 33.3 – ANALYSE DES ELEMENTS BANCAIRES CONTRIBUANT AU CHIFFRE D’AFFAIRES**

En millions d’euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Groupama Banque	Autres sociétés	Total	Groupama Banque	Autres sociétés	Total
Intérêts et produits assimilés	50		50	25		25
Commissions (produits)	59	138	197	64	139	203
Gains sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	9	1	9	28	1	28
Gains sur les actifs financiers disponibles à la vente	7	1	7	6	1	7
Produits des autres activités	1	3	3		5	5
<b>Total</b>	<b>125</b>	<b>142</b>	<b>267</b>	<b>123</b>	<b>146</b>	<b>269</b>

Le chiffre d'affaires bancaire retenu dans les comptes combinés correspond aux produits bancaires avant prise en compte des coûts de refinancement.

**NOTE 34 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION**
**NOTE 34.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total
<b>Revenus des placements</b>	<b>2 350</b>	<b>275</b>	<b>2 625</b>	<b>2 636</b>	<b>307</b>	<b>2 943</b>	<b>2 737</b>	<b>406</b>	<b>3 144</b>
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	2 044	256	2 300	2 237	274	2 511	2 319	373	2 692
Gains sur les opérations de change	23	13	36	20	21	41	30	21	51
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	112	5	117	157	5	162	159	5	164
Revenus des immeubles	171	1	172	222	7	230	229	8	237
Autres produits des placements									
<b>Charges des placements</b>	<b>(571)</b>	<b>(40)</b>	<b>(611)</b>	<b>(570)</b>	<b>(40)</b>	<b>(610)</b>	<b>(593)</b>	<b>(57)</b>	<b>(651)</b>
Intérêts reçus des réassureurs	(3)		(4)	(2)		(2)	(2)	(2)	(4)
Pertes sur les opérations de change	(32)	(11)	(44)	(4)	(15)	(19)	(15)	(15)	(30)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(137)	(10)	(148)	(108)	(12)	(120)	(112)	(22)	(134)
Amortissements et provisions sur immeubles	(55)	(7)	(62)	(59)	(2)	(61)	(60)	(2)	(62)
Autres charges des placements	(344)	(11)	(355)	(396)	(11)	(407)	(404)	(17)	(421)
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</b>	<b>550</b>	<b>(32)</b>	<b>519</b>	<b>350</b>	<b>47</b>	<b>398</b>	<b>271</b>	<b>50</b>	<b>321</b>
Détenus à des fins de transaction	205		205	101	5	106	104	5	110
Disponibles à la vente	(428)	(50)	(479)	43	21	64	(41)	24	(18)
Détenus jusqu'à l'échéance									
Autres	774	19	792	207	21	228	208	21	229
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>396</b>	<b>66</b>	<b>462</b>	<b>(426)</b>	<b>(10)</b>	<b>(435)</b>	<b>(429)</b>	<b>(10)</b>	<b>(439)</b>
Détenus à des fins de transaction	93	30	123	(72)	(5)	(77)	(76)	(7)	(82)
Dérivés	(116)	(1)	(117)	(190)	1	(189)	(190)	1	(189)
Ajustements ACAV	419	36	455	(164)	(5)	(169)	(164)	(4)	(167)
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(303)</b>	<b>15</b>	<b>(288)</b>	<b>(3 751)</b>	<b>(351)</b>	<b>(4 102)</b>	<b>(3 834)</b>	<b>(361)</b>	<b>(4 195)</b>
Disponibles à la vente	(305)	15	(290)	(3 751)	(351)	(4 102)	(3 834)	(361)	(4 195)
Détenus jusqu'à l'échéance									
Créances et prêts	2		2						(1)
<b>Total</b>	<b>2 422</b>	<b>284</b>	<b>2 706</b>	<b>(1 760)</b>	<b>(47)</b>	<b>(1 807)</b>	<b>(1 849)</b>	<b>28</b>	<b>(1 821)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 34.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR ACTIVITE**
**NOTE 34.2.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2012			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
<b>Revenus des placements</b>	<b>261</b>	<b>2 081</b>	<b>8</b>	<b>2 350</b>
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	186	1 852	6	2 044
Gains sur les opérations de change	16	5	2	23
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	3	109		112
Revenus des immeubles	57	114		171
Autres produits des placements				
<b>Charges des placements</b>	<b>(115)</b>	<b>(483)</b>	<b>27</b>	<b>(571)</b>
Intérêts reçus des réassureurs	(3)	(1)		(3)
Pertes sur les opérations de change	(19)	(12)	(1)	(32)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(10)	(127)		(137)
Amortissements et provisions sur immeubles	(23)	(32)		(55)
Autres charges des placements	(61)	(311)	28	(344)
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</b>	<b>111</b>	<b>453</b>	<b>(13)</b>	<b>550</b>
Détenus à des fins de transaction	83	120	1	205
Disponibles à la vente	(194)	(220)	(14)	(428)
Détenus jusqu'à l'échéance				
Autres	221	553		774
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>27</b>	<b>418</b>	<b>(49)</b>	<b>396</b>
Détenus à des fins de transactions	28	114	(50)	93
Dérivés	(2)	(115)	1	(116)
Ajustements ACAV		419		419
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(25)</b>	<b>(277)</b>	<b>(1)</b>	<b>(303)</b>
Disponibles à la vente	(27)	(278)		(305)
Détenus jusqu'à l'échéance				
Créances et prêts	2	1	(1)	2
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>258</b>	<b>2 192</b>	<b>(29)</b>	<b>2 422</b>



En millions d'euros	31.12.2011 proforma				31.12.2011			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
<b>Revenus des placements</b>	<b>280</b>	<b>2 351</b>	<b>4</b>	<b>2 636</b>	<b>381</b>	<b>2 351</b>	<b>4</b>	<b>2 737</b>
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	208	2 025	4	2 237	290	2 025	4	2 319
Gains sur les opérations de change	4	16		20	14	16		30
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	4	152		157	6	152		159
Revenus des immeubles	65	158		222	71	158		229
Autres produits des placements								
<b>Charges des placements</b>	<b>(94)</b>	<b>(477)</b>	<b>2</b>	<b>(569)</b>	<b>(118)</b>	<b>(478)</b>	<b>2</b>	<b>(594)</b>
Intérêts reçus des réassureurs	(2)			(2)	(2)			(2)
Pertes sur les opérations de change	(1)	(3)		(4)	(12)	(3)		(15)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(9)	(99)		(108)	(13)	(99)		(112)
Amortissements et provisions sur immeubles	(28)	(32)		(59)	(29)	(32)		(61)
Autres charges des placements	(55)	(344)	2	(396)	(62)	(344)	2	(404)
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</b>	<b>231</b>	<b>117</b>	<b>2</b>	<b>350</b>	<b>152</b>	<b>117</b>	<b>2</b>	<b>271</b>
Détenus à des fins de transaction	8	91	2	101	12	91	2	104
Disponibles à la vente	187	(145)	1	43	104	(145)	1	(41)
Détenus jusqu'à l'échéance								
Autres	36	171		207	36	171		208
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>(25)</b>	<b>(422)</b>	<b>22</b>	<b>(426)</b>	<b>(29)</b>	<b>(422)</b>	<b>22</b>	<b>(429)</b>
Détenus à des fins de transactions	(25)	(69)	22	(72)	(28)	(69)	22	(76)
Dérivés		(190)		(190)		(190)		(190)
Ajustements ACAV		(164)		(164)		(164)		(164)
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(490)</b>	<b>(3 261)</b>		<b>(3 752)</b>	<b>(573)</b>	<b>(3 261)</b>		<b>(3 834)</b>
Disponibles à la vente	(490)	(3 261)		(3 751)	(573)	(3 261)		(3 834)
Détenus jusqu'à l'échéance								
Créances et prêts								
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>(98)</b>	<b>(1 692)</b>	<b>30</b>	<b>(1 760)</b>	<b>(186)</b>	<b>(1 692)</b>	<b>30</b>	<b>(1 849)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 34.2.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2012			
	Domages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
<b>Revenus des placements</b>	<b>116</b>	<b>157</b>	<b>2</b>	<b>275</b>
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	101	153	2	256
Gains sur les opérations de change	12	1		13
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	2	3		5
Revenus des immeubles				1
Autres produits des placements				
<b>Charges des placements</b>	<b>(28)</b>	<b>(11)</b>		<b>(40)</b>
Intérêts reçus des réassureurs				
Pertes sur les opérations de change	(11)	(1)		(11)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(5)	(5)		(10)
Amortissements et provisions sur immeubles	(6)			(7)
Autres charges des placements	(6)	(5)		(11)
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</b>	<b>(2)</b>	<b>(30)</b>		<b>(32)</b>
Détenus à des fins de transaction				
Disponibles à la vente	(17)	(33)		(50)
Détenus jusqu'à l'échéance				
Autres	15	4		19
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>8</b>	<b>58</b>		<b>66</b>
Détenus à des fins de transactions	8	22		30
Dérivés				(1)
Ajustements ACAV		36		36
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>16</b>	<b>(1)</b>		<b>15</b>
Disponibles à la vente	16	(1)		15
Détenus jusqu'à l'échéance				
Créances et prêts				
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>110</b>	<b>173</b>	<b>2</b>	<b>284</b>



En millions d'euros	31.12.2011 proforma				31.12.2011			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
<b>Revenus des placements</b>	<b>125</b>	<b>177</b>	<b>4</b>	<b>307</b>	<b>190</b>	<b>212</b>	<b>4</b>	<b>406</b>
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	99	171	4	274	163	206	4	373
Gains sur les opérations de change	19	1		21	19	1		21
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	2	4		5	2	4		5
Revenus des immeubles	6	1		7	6	1		8
Autres produits des placements								
<b>Charges des placements</b>	<b>(29)</b>	<b>(10)</b>	<b>(1)</b>	<b>(40)</b>	<b>(41)</b>	<b>(16)</b>	<b>(1)</b>	<b>(57)</b>
Intérêts reçus des réassureurs					(1)	(1)		(2)
Pertes sur les opérations de change	(14)	(1)		(15)	(14)	(1)		(15)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(7)	(5)		(12)	(14)	(8)		(22)
Amortissements et provisions sur immeubles	(1)			(2)	(1)			(2)
Autres charges des placements	(6)	(4)	(1)	(11)	(10)	(6)	(1)	(17)
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</b>	<b>25</b>	<b>22</b>		<b>48</b>	<b>27</b>	<b>23</b>		<b>50</b>
Détenus à des fins de transaction	1	5		5	1	5		5
Disponibles à la vente	12	9		21	13	10		24
Détenus jusqu'à l'échéance								
Autres	13	8		21	13	8		21
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>(4)</b>	<b>(6)</b>		<b>(10)</b>	<b>(4)</b>	<b>(5)</b>		<b>(10)</b>
Détenus à des fins de transactions	(4)	(2)		(5)	(4)	(2)		(7)
Dérivés		1		1		1		1
Ajustements ACAV		(5)		(5)		(4)		(4)
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(135)</b>	<b>(216)</b>		<b>(351)</b>	<b>(140)</b>	<b>(221)</b>		<b>(361)</b>
Disponibles à la vente	(135)	(216)		(351)	(140)	(221)		(361)
Détenus jusqu'à l'échéance								
Créances et prêts								
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>(17)</b>	<b>(33)</b>	<b>3</b>	<b>(46)</b>	<b>31</b>	<b>(6)</b>	<b>3</b>	<b>28</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 34.3 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF)**

En millions d'euros	31.12.2012				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	172	794			966
Actions	152	(415)			(263)
Obligations	2 063	(134)	(11)		1 918
OPCVM actions	32	21	28		81
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		19	1		20
Autres OPCVM de trésorerie		6	1		7
OPCVM obligations	76	125	114		315
Intérêts sur dépôts espèces	9				9
Autres produits des placements	121	103	(127)	(288)	(191)
<b>Produits des placements</b>	<b>2 625</b>	<b>519</b>	<b>6</b>	<b>(288)</b>	<b>2 862</b>
Frais internes et externes de gestion et autres charges financières	(329)				(329)
Autres charges des placements	(283)				(283)
<b>Charges des placements</b>	<b>(612)</b>				<b>(612)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>2 013</b>	<b>519</b>	<b>6</b>	<b>(288)</b>	<b>2 250</b>
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			555		555
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(99)		(99)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>2 013</b>	<b>519</b>	<b>462</b>	<b>(288)</b>	<b>2 706</b>

(\*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement



En millions d'euros	31.12.2011 <i>proforma</i>					31.12.2011				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	230	229			459	237	227			464
Actions	245	(471)			(226)	256	(543)			(287)
Obligations	2 243	545	(1)		2 787	2 406	548	(3)		2 951
OPCVM actions	33	(46)	(4)		(17)	38	(61)	(4)		(27)
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		28	2		30		30	2		32
Autres OPCVM de trésorerie		34	3		37		34	3		37
OPCVM obligations	34	26	(79)		(19)	35	34	(82)		(13)
Intérêts sur dépôts espèces	12				12	15				15
Autres produits des placements	146	51	(188)	(4 102)	(4 093)	157	51	(188)	(4 195)	(4 175)
<b>Produits des placements</b>	<b>2 943</b>	<b>396</b>	<b>(267)</b>	<b>(4 102)</b>	<b>(1 030)</b>	<b>3 144</b>	<b>320</b>	<b>(272)</b>	<b>(4 195)</b>	<b>(1 003)</b>
Frais internes et externes de gestion et autres charges financières	(375)				(375)	(385)				(385)
Autres charges des placements	(234)				(234)	(266)				(266)
<b>Charges des placements</b>	<b>(609)</b>				<b>(609)</b>	<b>(651)</b>				<b>(651)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>2 334</b>	<b>396</b>	<b>(267)</b>	<b>(4 102)</b>	<b>(1 639)</b>	<b>2 493</b>	<b>320</b>	<b>(272)</b>	<b>(4 195)</b>	<b>(1 654)</b>
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			171		171			175		175
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(340)		(340)			(342)		(342)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>2 334</b>	<b>396</b>	<b>(436)</b>	<b>(4 102)</b>	<b>(1 808)</b>	<b>2 493</b>	<b>320</b>	<b>(439)</b>	<b>(4 195)</b>	<b>(1 821)</b>

(\*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

Les produits des placements nets de charges de gestion augmentent de 4 514 millions d'euros. Cette variation s'explique essentiellement par :

- la diminution des revenus financiers de 321 millions d'euros, dont 58 millions d'euros sur les immeubles, 94 millions sur les actions et OPCVM actions, 141 millions d'euros sur les obligations et OPCVM à revenu fixe et 25 millions sur les produits financiers divers,
- l'augmentation de la variation de juste valeur de 898 millions d'euros, dont 625 millions d'euros sur les valeurs représentatives des contrats en UC, 212 millions d'euros sur les actifs de transaction et 61 millions d'euros sur les instruments dérivés,
- la baisse des dépréciations constatées sur l'exercice. Il convient de rappeler que l'exercice 2011 avait été affecté par des dépréciations importantes sur les dettes souveraines grecques et les titres stratégiques,
- l'augmentation nette des plus-values réalisées de 123 millions d'euros, dont des augmentations de 565 millions d'euros sur les immeubles, de 123 millions d'euros sur les actions et les OPCVM actions et de 52 millions d'euros des autres produits financiers et dont des diminutions de 580 millions d'euros sur les obligations et OPCVM à revenu fixe et de 37 millions d'euros sur les OPCVM de trésorerie.

**NOTE 34.3.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2012				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	171	776			947
Actions	148	(410)			(262)
Obligations	1 833	7	(13)		1 827
OPCVM actions	31	21	13		65
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		19	1		20
Autres OPCVM de trésorerie		5	1		6
OPCVM obligations	69	125	114		308
Intérêts sur dépôts espèces	1				1
Autres produits des placements	97	7	(139)	(303)	(338)
<b>Produits des placements</b>	<b>2 350</b>	<b>550</b>	<b>(23)</b>	<b>(303)</b>	<b>2 574</b>
Frais internes et externes de gestion et autres charges financières	(320)				(320)
Autres charges des placements	(251)				(251)
<b>Charges des placements</b>	<b>(571)</b>				<b>(571)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>1 779</b>	<b>550</b>	<b>(23)</b>	<b>(303)</b>	<b>2 003</b>
Plus-values sur valeurs représentatives de contrats en UC			512		512
Moins-values sur valeurs représentatives de contrats en UC			(93)		(93)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>1 779</b>	<b>550</b>	<b>396</b>	<b>(303)</b>	<b>2 422</b>

(\*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement



En millions d'euros	31.12.2011 proforma					31.12.2011				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	222	208			430	229	206			435
Actions	240	(473)	1		(232)	245	(546)	1		(300)
Obligations	1 997	525	(3)		2 519	2 068	527	(3)		2 592
OPCVM actions	33	(46)	4		(9)	38	(61)	4		(19)
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		28	2		30		30	2		32
Autres OPCVM de trésorerie		34	3		37		34	3		37
OPCVM obligations	27	24	(79)		(28)	28	31	(82)		(23)
Intérêts sur dépôts espèces						3				3
Autres produits des placements	116	49	(190)	(3 751)	(3 776)	126	49	(190)	(3 834)	(3 849)
<b>Produits des placements</b>	<b>2 635</b>	<b>349</b>	<b>(262)</b>	<b>(3 751)</b>	<b>(1 029)</b>	<b>2 737</b>	<b>270</b>	<b>(265)</b>	<b>(3 834)</b>	<b>(1 092)</b>
Frais internes et externes de gestion et autres charges financières	(365)				(365)	(372)				(372)
Autres charges des placements	(203)				(203)	(221)				(221)
<b>Charges des placements</b>	<b>(568)</b>				<b>(568)</b>	<b>(593)</b>				<b>(593)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>2 067</b>	<b>349</b>	<b>(262)</b>	<b>(3 751)</b>	<b>(1 597)</b>	<b>2 144</b>	<b>270</b>	<b>(265)</b>	<b>(3 834)</b>	<b>(1 685)</b>
Plus-values sur valeurs représentatives de contrats en UC			138		138			138		138
Moins-values sur valeurs représentatives de contrats en UC			(302)		(302)			(302)		(302)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>2 067</b>	<b>349</b>	<b>(426)</b>	<b>(3 751)</b>	<b>(1 761)</b>	<b>2 144</b>	<b>270</b>	<b>(429)</b>	<b>(3 834)</b>	<b>(1 849)</b>

(\*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 34.3.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2012				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	1	18			19
Actions	4	(5)			(1)
Obligations	230	(141)	2		91
OPCVM actions	1		15		16
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension					
Autres OPCVM de trésorerie		1			1
OPCVM obligations	7				7
Intérêts sur dépôts espèces	8				8
Autres produits des placements	24	96	12	15	147
<b>Produits des placements</b>	<b>275</b>	<b>(31)</b>	<b>29</b>	<b>15</b>	<b>288</b>
Frais internes et externes de gestion et autres charges financières	(9)				(9)
Autres charges des placements	(32)				(32)
<b>Charges des placements</b>	<b>(41)</b>				<b>(41)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>234</b>	<b>(31)</b>	<b>29</b>	<b>15</b>	<b>247</b>
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats UC			43		43
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats UC			(6)		(6)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>234</b>	<b>(31)</b>	<b>66</b>	<b>15</b>	<b>284</b>

(\*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement

En millions d'euros	31.12.2011 proforma					31.12.2011				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	8	21			29	8	21			29
Actions	5	2	(1)		6	11	3	(1)		13
Obligations	246	20	2		268	338	21			359
OPCVM actions			(8)		(8)			(8)		(8)
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension										
Autres OPCVM de trésorerie										
OPCVM obligations	7	2			9	7	3			10
Intérêts sur dépôts espèces	12				12	12				12
Autres produits des placements	30	2	2	(351)	(317)	31	2	2	(361)	(326)
<b>Produits des placements</b>	<b>308</b>	<b>47</b>	<b>(5)</b>	<b>(351)</b>	<b>(1)</b>	<b>407</b>	<b>50</b>	<b>(7)</b>	<b>(361)</b>	<b>89</b>
Frais internes et externes de gestion et autres charges financières	(10)				(10)	(13)				(13)
Autres charges des placements	(31)				(31)	(45)				(45)
<b>Charges des placements</b>	<b>(41)</b>				<b>(41)</b>	<b>(58)</b>				<b>(58)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>267</b>	<b>47</b>	<b>(5)</b>	<b>(351)</b>	<b>(42)</b>	<b>349</b>	<b>50</b>	<b>(7)</b>	<b>(361)</b>	<b>31</b>
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats UC			33		33			37		37
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats UC			(38)		(38)			(40)		(40)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>267</b>	<b>47</b>	<b>(10)</b>	<b>(351)</b>	<b>(47)</b>	<b>349</b>	<b>50</b>	<b>(10)</b>	<b>(361)</b>	<b>28</b>

(\*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 35 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS**
**NOTE 35.1 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012		
	France	International	Total
<b>Sinistres</b>			
Payés aux assurés	(10 707)	(2 052)	(12 759)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>			
Provisions pour sinistres à payer	(34)	(10)	(44)
Provisions mathématiques	1 788	260	2 049
Provisions en UC	(462)	(48)	(510)
Participation aux bénéfices	(1 176)	(139)	(1 315)
Autres provisions techniques	(126)	(5)	(131)
<b>Total</b>	<b>(10 717)</b>	<b>(1 994)</b>	<b>(12 710)</b>

En millions d'euros	31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(9 251)	(2 096)	(11 347)	(9 980)	(3 249)	(13 229)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	(411)	60	(351)	(289)	147	(142)
Provisions mathématiques	499	209	708	499	218	718
Provisions en UC	97	(13)	84	97	(5)	92
Participation aux bénéfices	508	(97)	411	508	(115)	393
Autres provisions techniques	108	(2)	106	128	(5)	123
<b>Total</b>	<b>(8 450)</b>	<b>(1 938)</b>	<b>(10 388)</b>	<b>(9 037)</b>	<b>(3 007)</b>	<b>(12 044)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

Les charges de prestations des contrats d'assurance s'élèvent à 12 710 millions d'euros au 31 décembre 2012 par rapport à 10 388 millions d'euros au 31 décembre 2011 (proforma), soit une augmentation de 2 322 millions d'euros, essentiellement sur la zone France (+ 2 267 millions d'euros).

Cette augmentation constatée en France s'explique par la décollecte sur l'exercice 2012.

**NOTE 35.2 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ACTIVITE**
**NOTE 35.2.1 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2012		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
<b>Sinistres</b>			
Payés aux assurés	(3 613)	(7 094)	(10 707)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>			
Provisions pour sinistres à payer	(226)	192	(33)
Provisions mathématiques		1 788	1 788
Provisions en UC		(462)	(462)
Participation aux bénéfices	(2)	(1 174)	(1 176)
Autres provisions techniques	(9)	(117)	(126)
<b>Total</b>	<b>(3 849)</b>	<b>(6 868)</b>	<b>(10 717)</b>

En millions d'euros	31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(3 342)	(5 910)	(9 252)	(4 071)	(5 910)	(9 981)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	31	(442)	(411)	153	(442)	(289)
Provisions mathématiques		499	499		499	499
Provisions en UC		97	97		97	97
Participation aux bénéfices		508	508	(1)	509	508
Autres provisions techniques	93	15	108	114	15	128
<b>Total</b>	<b>(3 217)</b>	<b>(5 233)</b>	<b>(8 450)</b>	<b>(3 805)</b>	<b>(5 233)</b>	<b>(9 038)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)



## NOTE 35.2.2 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2012		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
<b>Sinistres</b>			
Payés aux assurés	(1 210)	(842)	(2 052)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>			
Provisions pour sinistres à payer	(17)	7	(10)
Provisions mathématiques		260	260
Provisions en UC		(48)	(48)
Participation aux bénéfices		(139)	(139)
Autres provisions techniques	(1)	(5)	(5)
<b>Total</b>	<b>(1 228)</b>	<b>(766)</b>	<b>(1 994)</b>

En millions d'euros	31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(1 264)	(833)	(2 096)	(2 153)	(1 094)	(3 247)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	100	(39)	60	185	(38)	147
Provisions mathématiques		209	209		218	218
Provisions en UC		(13)	(13)		(5)	(5)
Participation aux bénéfices		(97)	(97)		(115)	(115)
Autres provisions techniques	3	(5)	(2)		(5)	(5)
<b>Total</b>	<b>(1 161)</b>	<b>(778)</b>	<b>(1 938)</b>	<b>(1 968)</b>	<b>(1 038)</b>	<b>(3 006)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 36 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE****NOTE 36.1 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011 <i>proforma</i>			31.12.2011		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Frais d'acquisition et d'administration	235	121	356	35	19	54	48	28	76
Charges des sinistres	744	209	953	52	13	65	94	56	150
Variation des provisions techniques	24	(2)	22	3	(2)	1	3	(3)	
Participation aux résultats	12	2	14	(1)	2	1	(1)	2	1
Variation de la provision pour égalisation				1		1	1		1
<b>Produits sur cession en réassurance</b>	<b>1 015</b>	<b>330</b>	<b>1 344</b>	<b>90</b>	<b>32</b>	<b>122</b>	<b>145</b>	<b>83</b>	<b>229</b>
Primes cédées	(1 258)	(448)	(1 705)	(418)	(112)	(530)	(531)	(167)	(698)
Variation de primes non acquises	(9)		(9)	2		1		(3)	(3)
<b>Charges sur cession en réassurance</b>	<b>(1 267)</b>	<b>(448)</b>	<b>(1 715)</b>	<b>(416)</b>	<b>(112)</b>	<b>(529)</b>	<b>(531)</b>	<b>(169)</b>	<b>(701)</b>
<b>Total</b>	<b>(252)</b>	<b>(118)</b>	<b>(370)</b>	<b>(326)</b>	<b>(80)</b>	<b>(406)</b>	<b>(386)</b>	<b>(86)</b>	<b>(472)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

Les évolutions constatées entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011 proviennent essentiellement de la mise en place d'un nouveau traité de réassurance.

**NOTE 36.2 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE PAR ACTIVITE**
**NOTE 36.2.1 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2012		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Frais d'acquisition et d'administration	183	52	235
Charges des sinistres	561	183	744
Variation des autres provisions techniques	3	20	24
Participation aux résultats		12	12
Variation de la provision pour égalisation			
<b>Produits sur cessions en réassurance</b>	<b>747</b>	<b>268</b>	<b>1 015</b>
Primes cédées	(980)	(278)	(1 258)
Variation de primes non acquises	(10)	1	(9)
<b>Charges sur cessions en réassurance</b>	<b>(990)</b>	<b>(277)</b>	<b>(1 267)</b>
<b>Total</b>	<b>(243)</b>	<b>(9)</b>	<b>(252)</b>

En millions d'euros	31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Frais d'acquisition et d'administration	27	9	35	40	9	48
Charges des sinistres	29	22	51	72	22	94
Variation des autres provisions techniques	2	1	3	2	1	3
Participation aux résultats		(1)	(1)		(1)	(1)
Variation de la provision pour égalisation		1	1		1	1
<b>Produits sur cessions en réassurance</b>	<b>58</b>	<b>32</b>	<b>89</b>	<b>114</b>	<b>32</b>	<b>145</b>
Primes cédées	(383)	(35)	(418)	(496)	(35)	(531)
Variation de primes non acquises	1	1	2	(1)	1	(0)
<b>Charges sur cessions en réassurance</b>	<b>(383)</b>	<b>(34)</b>	<b>(416)</b>	<b>(498)</b>	<b>(34)</b>	<b>(531)</b>
<b>Total</b>	<b>(324)</b>	<b>(2)</b>	<b>(326)</b>	<b>(384)</b>	<b>(2)</b>	<b>(386)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 36.2.2 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2012		
	Domages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Frais d'acquisition et d'administration	120	1	121
Charges des sinistres	204	5	209
Variation des autres provisions techniques	(2)		(2)
Participation aux résultats		2	2
Variation de la provision pour égalisation			
<b>Produits sur cessions en réassurance</b>	<b>322</b>	<b>8</b>	<b>329</b>
Primes cédées	(439)	(9)	(448)
Variation de primes non acquises	(1)	1	0
<b>Charges sur cessions en réassurance</b>	<b>(440)</b>	<b>(8)</b>	<b>(448)</b>
<b>Total</b>	<b>(118)</b>	<b>0</b>	<b>(118)</b>

En millions d'euros	31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	Domages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Domages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Frais d'acquisition et d'administration	17	1	18	19	9	28
Charges des sinistres	(2)	15	13	14	42	56
Variation des autres provisions techniques	(1)	(1)	(2)	(1)	(2)	(3)
Participation aux résultats		2	2		2	2
Variation de la provision pour égalisation						
<b>Produits sur cessions en réassurance</b>	<b>13</b>	<b>18</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>52</b>	<b>83</b>
Primes cédées	(102)	(10)	(112)	(123)	(44)	(167)
Variation de primes non acquises	(1)		(1)	(3)		(3)
<b>Charges sur cessions en réassurance</b>	<b>(103)</b>	<b>(10)</b>	<b>(112)</b>	<b>(126)</b>	<b>(44)</b>	<b>(169)</b>
<b>Total</b>	<b>(89)</b>	<b>9</b>	<b>(80)</b>	<b>(95)</b>	<b>9</b>	<b>(86)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)



## NOTE 37 – CHARGES D'EXPLOITATION

## NOTE 37.1 – CHARGES D'EXPLOITATION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total
Charges externes	(978)	(88)	(1 067)	(980)	(125)	(1 105)	(1 011)	(181)	(1 193)
Impôts et taxes	(242)	(10)	(252)	(240)	(10)	(250)	(248)	(15)	(262)
Charges de personnel	(1 601)	(188)	(1 789)	(1 654)	(199)	(1 853)	(1 740)	(306)	(2 046)
Commissions	(580)	(397)	(976)	(540)	(410)	(950)	(787)	(689)	(1 477)
Dotations aux amortissements et provisions (nette des reprises)	(194)	(32)	(226)	(203)	(19)	(222)	(207)	(19)	(225)
Autres charges	(110)	(87)	(197)	(132)	(94)	(226)	(137)	(97)	(234)
<b>Total charges d'exploitation par nature</b>	<b>(3 705)</b>	<b>(802)</b>	<b>(4 507)</b>	<b>(3 749)</b>	<b>(857)</b>	<b>(4 606)</b>	<b>(4 131)</b>	<b>(1 307)</b>	<b>(5 437)</b>
Charges de personnel directement comptabilisées en Prestation et frais payés	(24)		(24)	(31)		(31)	(31)		(31)
Frais de gestion des sinistres	(430)	(49)	(479)	(445)	(46)	(490)	(477)	(103)	(581)
Frais d'acquisition	(1 482)	(416)	(1 899)	(1 505)	(427)	(1 931)	(1 728)	(748)	(2 476)
Frais d'administration	(552)	(171)	(724)	(561)	(185)	(746)	(660)	(255)	(916)
Autres charges techniques	(627)	(136)	(763)	(647)	(151)	(798)	(666)	(148)	(814)
Frais de gestion des placements	(105)	(4)	(109)	(104)	(6)	(110)	(104)	(8)	(112)
Autres charges non techniques	(261)	(25)	(286)	(230)	(43)	(273)	(237)	(44)	(281)
Charges d'exploitation bancaire	(223)		(223)	(225)		(225)	(225)		(225)
<b>Total charges d'exploitation par destination</b>	<b>(3 705)</b>	<b>(802)</b>	<b>(4 507)</b>	<b>(3 749)</b>	<b>(857)</b>	<b>(4 606)</b>	<b>(4 131)</b>	<b>(1 307)</b>	<b>(5 437)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 37.2 – CHARGES D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Charges externes	(1 000)	(67)	(1 067)	(1 031)	(74)	(1 105)	(1 119)	(72)	(1 193)
Impôts et taxes	(243)	(9)	(252)	(242)	(8)	(250)	(255)	(8)	(262)
Charges de personnel	(1 667)	(122)	(1 789)	(1 728)	(125)	(1 853)	(1 921)	(125)	(2 046)
Commissions	(976)		(976)	(950)		(950)	(1 477)		(1 477)
Dotations aux amortissements et provisions (nette des reprises)	(219)	(7)	(226)	(216)	(7)	(222)	(219)	(7)	(225)
Autres charges	(167)	(30)	(197)	(200)	(26)	(226)	(208)	(26)	(234)
<b>Total charges d'exploitation par nature</b>	<b>(4 272)</b>	<b>(235)</b>	<b>(4 507)</b>	<b>(4 367)</b>	<b>(239)</b>	<b>(4 606)</b>	<b>(5 198)</b>	<b>(239)</b>	<b>(5 437)</b>
Charges de personnel directement comptabilisées en Prestation et frais payés	(24)		(24)	(31)		(31)	(31)		(31)
Frais de gestion des sinistres	(479)		(479)	(490)		(490)	(581)		(581)
Frais d'acquisition	(1 899)		(1 899)	(1 931)		(1 931)	(2 476)		(2 476)
Frais d'administration	(724)		(724)	(746)		(746)	(916)		(916)
Autres charges techniques	(763)		(763)	(798)		(798)	(814)		(814)
Frais de gestion des placements	(109)		(109)	(110)		(110)	(112)		(112)
Autres charges non techniques	(274)	(12)	(286)	(259)	(14)	(273)	(267)	(14)	(281)
Charges d'exploitation bancaire		(223)	(223)		(225)	(225)		(225)	(225)
<b>Total charges d'exploitation par destination</b>	<b>(4 272)</b>	<b>(235)</b>	<b>(4 507)</b>	<b>(4 367)</b>	<b>(239)</b>	<b>(4 606)</b>	<b>(5 198)</b>	<b>(239)</b>	<b>(5 437)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 38 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS**
**NOTE 38.1 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Commissions	(375)	(319)	(694)	(329)	(317)	(646)	(521)	(569)	(1 090)
Variation des frais d'acquisition reportés	(16)	(6)	(23)	(13)	(6)	(19)	(4)	(5)	(9)
Autres charges	(1 107)	(98)	(1 205)	(1 176)	(110)	(1 286)	(1 207)	(179)	(1 386)
<b>Total</b>	<b>(1 499)</b>	<b>(423)</b>	<b>(1 921)</b>	<b>(1 518)</b>	<b>(433)</b>	<b>(1 951)</b>	<b>(1 731)</b>	<b>(753)</b>	<b>(2 485)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 38.2 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ACTIVITE**
**NOTE 38.2.1 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2012		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(236)	(139)	(375)
Variation des frais d'acquisition reportés	1	(17)	(16)
Autres charges	(603)	(504)	(1 107)
<b>Total</b>	<b>(839)</b>	<b>(660)</b>	<b>(1 499)</b>

En millions d'euros	31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(191)	(138)	(329)	(383)	(138)	(521)
Variation des frais d'acquisition reportés	7	(21)	(13)	17	(21)	(4)
Autres charges	(652)	(523)	(1 176)	(683)	(523)	(1 207)
<b>Total</b>	<b>(836)</b>	<b>(682)</b>	<b>(1 518)</b>	<b>(1 049)</b>	<b>(682)</b>	<b>(1 731)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 38.2.2 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2012		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(254)	(65)	(319)
Variation des frais d'acquisition reportés	(3)	(4)	(6)
Autres charges	(71)	(27)	(98)
<b>Total</b>	<b>(327)</b>	<b>(95)</b>	<b>(423)</b>

En millions d'euros	31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(246)	(71)	(317)	(471)	(98)	(569)
Variation des frais d'acquisition reportés	(3)	(3)	(6)	(3)	(2)	(5)
Autres charges	(79)	(31)	(110)	(142)	(37)	(179)
<b>Total</b>	<b>(328)</b>	<b>(104)</b>	<b>(433)</b>	<b>(616)</b>	<b>(137)</b>	<b>(753)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 39 – FRAIS D'ADMINISTRATION****NOTE 39.1 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total
Commissions	(122)	(42)	(164)	(102)	(42)	(144)	(172)	(67)	(238)
Autres charges	(431)	(129)	(560)	(459)	(143)	(602)	(489)	(189)	(677)
<b>Total</b>	<b>(552)</b>	<b>(171)</b>	<b>(724)</b>	<b>(561)</b>	<b>(185)</b>	<b>(746)</b>	<b>(660)</b>	<b>(255)</b>	<b>(916)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 39.2 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ACTIVITE****NOTE 39.2.1 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2012		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(48)	(74)	(122)
Autres charges	(172)	(259)	(431)
<b>Total</b>	<b>(220)</b>	<b>(332)</b>	<b>(552)</b>

En millions d'euros	31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(39)	(64)	(102)	(108)	(64)	(172)
Autres charges	(202)	(257)	(459)	(232)	(257)	(489)
<b>Total</b>	<b>(241)</b>	<b>(321)</b>	<b>(561)</b>	<b>(340)</b>	<b>(321)</b>	<b>(660)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 39.2.2 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2012		
	Domages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(28)	(14)	(42)
Autres charges	(86)	(43)	(129)
<b>Total</b>	<b>(113)</b>	<b>(58)</b>	<b>(171)</b>

En millions d'euros	31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	Domages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Domages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(29)	(12)	(42)	(53)	(14)	(67)
Autres charges	(94)	(50)	(143)	(131)	(57)	(189)
<b>Total</b>	<b>(123)</b>	<b>(62)</b>	<b>(185)</b>	<b>(184)</b>	<b>(71)</b>	<b>(255)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 40 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS****NOTE 40.1 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011 proforma			31.12.2011		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Commissions et autres charges techniques vie	(193)	(13)	(206)	(216)	(14)	(230)	(216)	(14)	(230)
Participation des salariés vie	(5)		(5)	(1)		(1)	(1)		(1)
Autres produits techniques vie	22	11	33	24	11	36	24	11	36
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie	27		27	21		21	21		21
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants vie</b>	<b>(148)</b>	<b>(2)</b>	<b>(150)</b>	<b>(170)</b>	<b>(3)</b>	<b>(174)</b>	<b>(170)</b>	<b>(3)</b>	<b>(173)</b>
Commissions et autres charges techniques non vie	(339)	(124)	(463)	(302)	(136)	(438)	(362)	(132)	(494)
Participation des salariés non vie	(3)	(1)	(4)	(6)	(1)	(7)	(6)	(1)	(7)
Autres produits techniques non vie	73	56	129	36	80	116	38	72	110
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie	40		40	50		50	50		50
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non vie</b>	<b>(228)</b>	<b>(69)</b>	<b>(298)</b>	<b>(223)</b>	<b>(57)</b>	<b>(280)</b>	<b>(281)</b>	<b>(61)</b>	<b>(341)</b>
Autres charges non techniques	(299)	(25)	(324)	(257)	(43)	(300)	(264)	(43)	(307)
Autres produits non techniques	133	36	169	30	24	53	32	27	59
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques</b>	<b>(167)</b>	<b>12</b>	<b>(155)</b>	<b>(227)</b>	<b>(20)</b>	<b>(247)</b>	<b>(232)</b>	<b>(16)</b>	<b>(248)</b>
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants bancaires</b>	<b>(5)</b>		<b>(5)</b>						
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>(547)</b>	<b>(60)</b>	<b>(607)</b>	<b>(620)</b>	<b>(80)</b>	<b>(701)</b>	<b>(683)</b>	<b>(80)</b>	<b>(763)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 40.2 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS PAR ACTIVITE****NOTE 40.2.1 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2012				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Commissions et autres charges techniques vie		(193)			(193)
Participation des salariés vie		(5)			(5)
Autres produits techniques vie		22			22
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie		27			27
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants vie</b>		<b>(148)</b>			<b>(148)</b>
Commissions et autres charges techniques non vie	(357)	18			(339)
Participation des salariés non vie	(2)		(1)		(3)
Autres produits techniques non vie	52	21			73
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie	35	5			40
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non vie</b>	<b>(272)</b>	<b>44</b>	<b>(1)</b>		<b>(228)</b>
Autres charges non techniques	(156)	(21)	(1)	(121)	(299)
Autres produits non techniques	111	12	9		133
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques</b>	<b>(45)</b>	<b>(9)</b>	<b>8</b>	<b>(121)</b>	<b>(167)</b>
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants bancaires</b>			<b>(5)</b>		<b>(5)</b>
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>(317)</b>	<b>(111)</b>	<b>3</b>	<b>(121)</b>	<b>(547)</b>



En millions d'euros	31.12.2011 proforma					31.12.2011				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Commissions et autres charges techniques vie		(216)			(216)		(216)			(216)
Participation des salariés vie		(1)			(1)		(1)			(1)
Autres produits techniques vie		24			24		24			24
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie		21			21		21			21
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants vie</b>		<b>(170)</b>			<b>(170)</b>		<b>(170)</b>			<b>(170)</b>
Commissions et autres charges techniques non vie	(315)	13			(302)	(375)	13			(362)
Participation des salariés non vie	(5)		(1)		(6)	(5)		(1)		(6)
Autres produits techniques non vie	25	11			36	27	11			38
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie	45	5			50	45	5			50
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non vie</b>	<b>(250)</b>	<b>28</b>	<b>(1)</b>		<b>(223)</b>	<b>(308)</b>	<b>28</b>	<b>(1)</b>		<b>(281)</b>
Autres charges non techniques	(58)	(22)		(177)	(257)	(65)	(22)		(177)	(264)
Autres produits non techniques	7	16	7		30	9	16	7		32
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques</b>	<b>(51)</b>	<b>(6)</b>	<b>7</b>	<b>(177)</b>	<b>(227)</b>	<b>(55)</b>	<b>(6)</b>	<b>7</b>	<b>(177)</b>	<b>(232)</b>
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants bancaires</b>										
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>(301)</b>	<b>(148)</b>	<b>6</b>	<b>(177)</b>	<b>(621)</b>	<b>(363)</b>	<b>(148)</b>	<b>6</b>	<b>(177)</b>	<b>(683)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 40.2.2 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2012			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Commissions et autres charges techniques vie		(13)		(13)
Participation des salariés vie				
Autres produits techniques vie		11		11
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie				
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants vie</b>		<b>(2)</b>		<b>(2)</b>
Commissions et autres charges techniques non vie	(115)	(6)	(3)	(124)
Participation des salariés non vie	(1)			(1)
Autres produits techniques non vie	53		3	56
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie				
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non vie</b>	<b>(63)</b>	<b>(5)</b>	<b>(1)</b>	<b>(69)</b>
Autres charges non techniques	(19)	(2)	(3)	(25)
Autres produits non techniques	33	3		36
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>(3)</b>	<b>12</b>
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>(50)</b>	<b>(6)</b>	<b>(4)</b>	<b>(60)</b>



En millions d'euros	31.12.2011 proforma				31.12.2011			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Commissions et autres charges techniques vie		(14)		(14)		(15)		(15)
Participation des salariés vie								
Autres produits techniques vie		11		11		11		11
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie								
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants vie</b>		<b>(3)</b>		<b>(3)</b>		<b>(3)</b>		<b>(3)</b>
Commissions et autres charges techniques non vie	(126)	(6)	(5)	(136)	(121)	(6)	(5)	(132)
Participation des salariés non vie	(1)			(1)	(1)			(1)
Autres produits techniques non vie	76		4	80	68		4	72
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie								
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non vie</b>	<b>(51)</b>	<b>(6)</b>	<b>(1)</b>	<b>(57)</b>	<b>(54)</b>	<b>(6)</b>	<b>(1)</b>	<b>(61)</b>
Autres charges non techniques	(30)	(10)	(3)	(43)	(30)	(10)	(3)	(43)
Autres produits non techniques	18	6		24	21	6		27
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques</b>	<b>(12)</b>	<b>(4)</b>	<b>(3)</b>	<b>(20)</b>	<b>(9)</b>	<b>(4)</b>	<b>(3)</b>	<b>(16)</b>
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants bancaires</b>								
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>(63)</b>	<b>(13)</b>	<b>(4)</b>	<b>(80)</b>	<b>(63)</b>	<b>(13)</b>	<b>(4)</b>	<b>(80)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 41 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS**
**NOTE 41.1 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011 <i>proforma</i>			31.12.2011		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Produits opérationnels non courants	44	5	50	45	7	52	48	11	59
Charges opérationnelles non courantes	(148)	(70)	(218)	(74)	(77)	(151)	(81)	(82)	(163)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition	(2)	(298)	(300)	(6)	(90)	(96)	(6)	(90)	(96)
Autres	151		151	157		157	157		157
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>(362)</b>	<b>(317)</b>	<b>121</b>	<b>(159)</b>	<b>(38)</b>	<b>117</b>	<b>(160)</b>	<b>(43)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

Le solde des autres produits et charges opérationnels non courants représente une charge de -317 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre une charge de -43 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les principaux éléments constituant ce solde sont :

- Les amortissements des valeurs de portefeuille pour un montant global de -37 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre -43 millions d'euros au 31 décembre 2011.
- La dépréciation de l'écart d'acquisition sur l'unité de trésorerie des pays de l'Europe Centrale et Orientale constatée au 31 décembre 2012 pour un montant de -260 millions d'euros contre -51 millions d'euros au 31 décembre 2011 se décomposent en Roumanie pour un montant de -245 millions d'euros contre -51 millions d'euros au 31 décembre 2011 et en Bulgarie pour un montant de -15 millions d'euros.
- La dépréciation de l'écart d'acquisition constatée au 31 décembre 2012 sur Groupama Phoenix pour un montant de -9 millions d'euros contre -39 millions d'euros au 31 décembre 2011.
- La dépréciation de l'écart d'acquisition constatée au 31 décembre 2012 sur CEGID, pour un montant de -2 millions d'euros contre -7 millions d'euros au 31 décembre 2011.
- La dépréciation de l'écart d'acquisition de la filiale Bollington pour un montant de -30 millions d'euros.
- Le retraitement suite à la réforme des retraites qui présente chez Groupama Gan Vie une charge exceptionnelle de -9 millions d'euros correspondant à l'amortissement de l'indemnité de résiliation.
- Les frais de restructuration liés aux divers plans de départs volontaires en cours au sein du groupe pour un montant de -65 millions d'euros.

Il convient de noter que la consolidation de HOLDCO fait apparaître un produit opérationnel non courant de 151 millions d'euros totalement neutralisé par la moins-value de cession des titres SILIC à hauteur de - 157 millions d'euros.

**NOTE 41.2 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS PAR ACTIVITE**
**NOTE 41.2.1 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2012			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Produits opérationnels non courants	33	11		44
Charges opérationnelles non courantes	(83)	(60)	(4)	(148)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition		(2)		(2)
Autres	124	27		151
<b>Total autres produits et charges opérationnels non courants</b>	<b>74</b>	<b>(24)</b>	<b>(4)</b>	<b>46</b>

En millions d'euros	31.12.2011 proforma				31.12.2011			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Produits opérationnels non courants	30	15		45	33	15		48
Charges opérationnelles non courantes	(53)	(20)	(1)	(74)	(60)	(20)	(1)	(81)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition		(6)		(6)		(6)		(6)
Autres	118	39		157	118	39		157
<b>Total autres produits et charges opérationnels non courants</b>	<b>95</b>	<b>27</b>	<b>(1)</b>	<b>121</b>	<b>91</b>	<b>27</b>	<b>(1)</b>	<b>117</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 41.2.2 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2012			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Produits opérationnels non courants	5	1		5
Charges opérationnelles non courantes	(60)	(10)		(70)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition	1		(299)	(298)
<b>Total autres produits et charges opérationnels non courants</b>	<b>(54)</b>	<b>(9)</b>	<b>(299)</b>	<b>(362)</b>

En millions d'euros	31.12.2011 proforma				31.12.2011			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Produits opérationnels non courants	7	1		7	11	1		11
Charges opérationnelles non courantes	(66)	(11)		(77)	(70)	(11)		(82)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition			(90)	(90)			(90)	(90)
Autres								
<b>Total autres produits et charges opérationnels non courants</b>	<b>(59)</b>	<b>(10)</b>	<b>(90)</b>	<b>(159)</b>	<b>(60)</b>	<b>(10)</b>	<b>(90)</b>	<b>(160)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 42 – CHARGES DE FINANCEMENT**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011 <i>proforma</i>	31.12.2011
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(129)	(90)	(90)
Produits et charges d'intérêts - Autres			
<b>Total charges de financement</b>	<b>(129)</b>	<b>(90)</b>	<b>(90)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

L'augmentation des charges de financement de 39 millions d'euros provient principalement de la charge financière liée au remboursement des actions de préférence à la Caisse des Dépôts et Consignations.

**NOTE 42.1 – CHARGES DE FINANCEMENT PAR ACTIVITE**

En millions d'euros	31.12.2012				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(2)	(1)		(126)	(129)
Produits et charges d'intérêts - Autres					
<b>Total charges de financement</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>		<b>(126)</b>	<b>(129)</b>

En millions d'euros	31.12.2011 <i>proforma</i>					31.12.2011				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(2)	(1)		(87)	(90)	(2)	(1)		(87)	(90)
Produits et charges d'intérêts - Autres										
<b>Total charges de financement</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>		<b>(87)</b>	<b>(90)</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>		<b>(87)</b>	<b>(90)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 43 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT**
**NOTE 43.1 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011 <i>proforma</i>			31.12.2011		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Impôt courant	(104)	(41)	(145)	(52)	(1)	(53)	(82)	(1)	(83)
Impôt différé	4	37	41	41	11	52	34	(4)	30
<b>Total</b>	<b>(99)</b>	<b>(4)</b>	<b>(103)</b>	<b>(11)</b>	<b>10</b>	<b>(1)</b>	<b>(48)</b>	<b>(5)</b>	<b>(53)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

Le groupe a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2010. L'ensemble des redressements acceptés a été provisionné en 2010. En revanche, des redressements portant notamment sur le niveau jugé excessif par l'administration fiscale des provisions techniques en dommages aux biens et responsabilité ainsi que sur le risque de dépendance n'ont pas fait l'objet de provision. Le groupe considère en effet que les motifs de redressements sont fortement contestables et dispose d'arguments techniques dans le cadre d'un processus contentieux.

**NOTE 43.2 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT PAR ACTIVITE**
**NOTE 43.2.1 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2012				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Impôt courant	(126)	(137)	(13)	171	(104)
Impôt différé	34	70	7	(107)	4
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>(91)</b>	<b>(67)</b>	<b>(6)</b>	<b>64</b>	<b>(99)</b>

En millions d'euros	31.12.2011 <i>proforma</i>					31.12.2011				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Impôt courant	(104)	(107)	(12)	172	(52)	(135)	(107)	(12)	172	(82)
Impôt différé	79	(40)	5	(3)	41	73	(41)	5	(3)	34
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>(25)</b>	<b>(148)</b>	<b>(7)</b>	<b>169</b>	<b>(11)</b>	<b>(62)</b>	<b>(148)</b>	<b>(7)</b>	<b>169</b>	<b>(48)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 43.2.2 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2012			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Impôt courant	(208)	167		(41)
Impôt différé	173	(136)		37
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>(35)</b>	<b>31</b>		<b>(4)</b>

En millions d'euros	31.12.2011 proforma				31.12.2011			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Impôt courant	(2)			(1)		(2)		(1)
Impôt différé	1	11		11	(13)	9		(4)
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>(1)</b>	<b>11</b>		<b>10</b>	<b>(13)</b>	<b>8</b>		<b>(5)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

**NOTE 43.3 – RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT TOTALE COMPTABILISEE ET LA CHARGE D'IMPOT THEORIQUE CALCULEE**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011 <i>proforma</i>	31.12.2011
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>52</b>	<b>605</b>	<b>589</b>
Impact des charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	955	112	87
Impact des différences de taux d'imposition	(1 111)	(711)	(722)
Crédit d'impôts et diverses imputations	1	2	2
Imputations des déficits antérieurs			
Déficits de l'exercice non activés			
Actifs d'impôts différés non comptabilisés	1	(9)	(9)
Autres différences			
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>(103)</b>	<b>(1)</b>	<b>(53)</b>

Proforma : retraité des activités abandonnées (Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, Pologne et Espagne)

L'impôt sur le résultat est une charge globale d'impôt différé plus IS de -103 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre une charge de -1 million d'euros au 31 décembre 2011 après prise en considération des activités abandonnées.

La variation entre les deux années s'explique principalement par l'évolution des « charges et produits non déductibles ou non imposables » ainsi que par celle du poste « impact des différences de taux ».

Cette augmentation intègre la charge d'impôt courant due au titre du périmètre d'intégration fiscale de 135 millions d'euros au 31 décembre 2012, contre une charge de 69 millions d'euros au 31 décembre 2011 et se décompose en :

- Une augmentation de 82 millions d'euros d'impôt court terme à 33,1/3% sur les opérations courantes et également l'impact dû au plafonnement de l'imputation des déficits (Cf. Loi de finances rectificative 2011 puis Loi de finances rectificative 2012),
- Une augmentation de 53 millions d'euros de l'impôt long terme à 19% sur les opérations liées à la SILIC,
- Impôt long terme à 0% ou à 4,13% sur les opérations liées aux cessions et provisions sur titres de participation.

Les deux derniers éléments conjugués concourent à l'augmentation du poste « différences de taux ».

Le détail du taux d'impôt théorique se présente comme suit :

En millions d'euros	31.12.2012		31.12.2011	
	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique
France	141	34,43%	(1 494)	34,43%
Bulgarie	-14 (*)	10,00%		10,00%
Chine	2	25,00%	(3)	25,00%
Espagne			31	30,00%
Grèce	-1 (*)	20,00%	(128)	20,00%
Hongrie	8	19,00%	3	19,00%
Italie	9	34,32%	(97)	34,32%
Portugal	(1)	26,50%	(5)	26,50%
Roumanie	-267 (*)	16,00%	(49)	16,00%
Royaume-Uni	-28 (*)	24,50%	45	26,50%
Slovaquie	(2)	19,00%	(4)	19,00%
Tunisie	4	30,00%	1	30,00%
Turquie		20,00%	(12)	20,00%
<b>Total</b>	<b>(150)</b>		<b>(1 713)</b>	

(\*) Il convient de noter que le résultat consolidé avant impôt de la Bulgarie, de la Grèce, de la Roumanie et du Royaume-Uni intègre en 2012 une dépréciation d'écart d'acquisition pour respectivement 15 millions d'euros, 9 millions d'euros, 245 millions d'euros et 30 millions d'euros.

Les résultats consolidés avant impôt ont été corrigés des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et pour partie du Royaume-Uni qui sont reclassées en résultats des activités abandonnées.

Le taux théorique d'impôt applicable en France demeure à 34,43% et n'a pas été corrigé de la contribution exceptionnelle de 5% qui s'applique aux résultats fiscaux des exercices 2011 et 2012 pour les sociétés qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros. Cette contribution a par ailleurs été prorogée pour deux exercices par la loi de finances rectificative 2012.

Les taux théoriques d'impôts sont restés stables sur la période, à l'exception du taux britannique qui passe de 26,5% au 31 décembre 2011 à 24,5% au 31 décembre 2012.

## AUTRES INFORMATIONS

### NOTE 44 – EFFECTIF INSCRIT DES SOCIÉTÉS INTEGREGES

En nombre de personnes	31.12.2012			31.12.2011
	Assurance	Banque	Total	Total
France	24 721	1 066	25 787	27 464
Royaume Uni	556		556	1 553
Espagne				1 101
Italie	832		832	850
Hongrie	2 427		2 427	2 617
Grèce	332		332	364
Roumanie	2 044		2 044	2 204
Autres UE	270		270	483
Hors UE	558		558	1 012
<b>Total effectif des sociétés intégrées</b>	<b>31 740</b>	<b>1 066</b>	<b>32 806</b>	<b>37 648</b>

Les effectifs de la zone France baissent principalement en raison de la cession des activités de courtage IA et de maritime (- 910 ETP). De la même façon, les cessions des filiales en Espagne et au Royaume-Uni expliquent la baisse des effectifs (respectivement -1 101 ETP et -997 ETP) sur la zone de l'Union européenne.

Courant 2011, la succursale en Chine a fait l'objet d'une filialisation par la méthode de consolidation par mise en équivalence. Les effectifs de cette entité figuraient encore dans le périmètre des entités intégrées au 31 décembre 2011. En 2012, ces effectifs sont désormais sortis.

**NOTE 45 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS**
**NOTE 45.1 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS – ACTIVITE BANCAIRE**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus	459	312
Engagements sur titres à recevoir		
<b>Total engagements reçus au titre de l'activité bancaire</b>	<b>459</b>	<b>312</b>
Engagements reçus sur opérations en devise	25	6
Autres engagements reçus		
<b>Total des autres engagements reçus au titre de l'activité bancaire</b>	<b>25</b>	<b>6</b>
Engagements de financement donnés	221	239
Engagements de garantie donnés	61	93
Engagements sur titres à livrer		
<b>Total engagements donnés au titre de l'activité bancaire</b>	<b>282</b>	<b>332</b>
Engagements donnés sur opérations en devises	25	6
Engagements donnés sur opérations sur instruments financiers		(2)
<b>Total des autres engagements donnés au titre de l'activité bancaire</b>	<b>25</b>	<b>5</b>
Autres engagements donnés	370	544
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>370</b>	<b>544</b>

Les engagements reçus hors bilan de l'activité bancaire s'élèvent à 459 millions d'euros. Pour les opérations de change au comptant, la situation au 31 décembre 2012 fait état d'une position :

de devises achetées contre euros non encore reçus	25 millions d'euros
de devises vendues contre euros non encore livrés	25 millions d'euros

Les engagements donnés s'élèvent à 282 millions d'euros et concernent plus particulièrement les engagements sur la clientèle. Des engagements ont été donnés pour 370 millions d'euros représentant les titres nantis dans le cadre du refinancement de la banque du groupe auprès de la BCE. Ce montant était de 544 millions au 31 décembre 2011.

**NOTE 45.2 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS – ACTIVITES ASSURANCE ET REASSURANCE**

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Avals, cautions et garanties reçus	479	520
Autres engagements reçus	427	428
<b>Total engagements reçus hors réassurance</b>	<b>906</b>	<b>947</b>
<b>Engagements reçus au titre de la réassurance</b>	<b>473</b>	<b>407</b>
Avals, cautions et garanties donnés	413	888
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	433	489
Autres engagements donnés	21	35
<b>Total engagements donnés hors réassurance</b>	<b>867</b>	<b>1 412</b>
<b>Engagements donnés au titre de la réassurance <sup>(1)</sup></b>	<b>2 734</b>	<b>411</b>
<b>Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>		
<b>Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>		

(1) Ce poste augmente de 2 000 millions d'euros pour l'entité Groupama Gan Vie sur les engagements donnés au titre de la réassurance relatifs au nantissement du Prefon, non pris en compte dans la présentation du 31 décembre 2011. Cette évolution n'a pas d'impact sur les comptes.

Les **avals, cautions et garanties reçus** s'élèvent à 479 millions d'euros et sont composés principalement des engagements reçus suite aux acquisitions de la société Asiban (88 millions d'euros) et des filiales d'assurance d' OTP Bank (280 millions d'euros).

Les **autres engagements reçus hors réassurance** sont principalement constitués des éléments suivants :

- D'engagements dans le cadre d'opérations d'acquisitions, cessions de sociétés à hauteur de 50 millions d'euros : garanties de passif reçues pour un montant global de 50 millions d'euros lors de l'acquisition de la société Nuova Tirrena,
- De la facilité de crédit souscrite pour un milliard d'euros auprès d'un conglomérat de banques sur laquelle Groupama SA a effectué un tirage de 650 millions d'euros.

Les **avals, cautions et garanties donnés** s'élèvent à 413 millions d'euros et se décomposent principalement des opérations suivantes :

- Garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Minster Insurance Company Limited (MIDL) par Groupama UK évaluée à 58 millions d'euros. Cette société a été cédée au cours de l'exercice 2006,
- Garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Groupama Insurance pour 142 millions d'euros
- Garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Groupama Seguros pour 81 millions d'euros
- Garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Gan Eurocourtage pour 56 millions d'euros

On observe une variation de -750 millions d'euros due à la non reconduction du cautionnement solidaire consenti par Groupama Holding.

#### Les **Autres engagements sur titres, actifs ou revenus**

Les autres engagements sur titres, actifs ou revenus sont constitués dans le cadre de souscriptions dans des fonds communs de placement à risques (FCPR). Le montant de 433 millions d'euros correspond principalement à la différence entre l'engagement d'investissement des souscripteurs et le total des appels de fonds effectivement perçus.

#### Les **Autres engagements donnés**

Les autres engagements donnés s'élèvent à 21 millions d'euros et sont composés principalement par les engagements sur loyers de crédit bail de la filiale Groupama Gan Vie.



---

## Les Engagements non valorisés

### Clauses « Trigger » :

#### Groupama SA :

Dans le cadre des émissions de titres subordonnés (TSR et TSDI), Groupama SA bénéficie de clauses dites « trigger » :

Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSR d'octobre 2009 de 750 millions d'euros dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 100%.

De même, dans le cadre de l'émission de TSDI de 500 millions d'euros de juillet 2005, Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSDI dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150%. Le groupe n'a pas utilisé cette faculté et a procédé au paiement du coupon le 6 juillet 2012.

Le déclenchement du « trigger » s'apprécie à la date d'arrêté précédant la date anniversaire (date de détachement du coupon).



## NOTE 46 – FACTEURS DE RISQUES ET ANALYSES DE SENSIBILITE

En tant qu'assureur généraliste, Groupama est soumis à des risques d'assurance de natures diverses dont les horizons de temps sont variables. Le groupe est également exposé aux risques de marché du fait de ses activités de placements financiers et notamment, les risques de crédit, ceux liés aux taux d'intérêt, aux marchés actions et au change. Les risques de liquidité et d'insolvabilité des réassureurs font également l'objet d'un suivi spécifique par le groupe. Par ailleurs, le groupe est soumis à des risques opérationnels, réglementaires, juridiques et fiscaux, au même titre que toutes les entreprises de secteurs d'activité différents.

### 1. ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES DANS LE GROUPE

Les principes généraux, les objectifs et l'organisation du contrôle des risques sont définis dans la charte de contrôle interne groupe. Diffusée au sein des entités du groupe, celle-ci constitue la référence commune à respecter dans le déploiement de la démarche de contrôle interne. Le dispositif général de contrôle interne est complété par une charte d'audit groupe et une charte de conformité groupe, également validées par les instances de gouvernance du groupe. L'ensemble de ces chartes constitue le socle sur lequel s'appuient les structures du groupe pour mettre en œuvre le dispositif général de contrôle interne selon une méthodologie commune.

Le pilotage des risques est réalisé conformément à la politique de risques groupe et à ses déclinaisons en politiques métiers et fonctionnelles. Selon le même principe, des politiques de risques entités servent de référence au pilotage des risques de chaque entité du groupe.

Le dispositif de suivi et de contrôle des risques repose sur un référentiel des risques commun à l'ensemble des entités du groupe et l'identification de risques majeurs fonctionnant à partir d'un réseau de propriétaires de risques. L'identification et le suivi de risques majeurs sont réalisés au niveau de l'entité et au niveau du groupe ; la mise en place de plans de maîtrise des risques est effectuée par les propriétaires de risques et est déclinée dans les entités du groupe.

Au niveau du groupe, les risques liés aux activités d'assurance sont suivis plus particulièrement par les directions métiers de Groupama SA spécialisées dans le domaine considéré ; les risques de réassurance sont gérés par la Direction de la Réassurance. La Direction Financière Groupe a en charge la gestion des risques liés aux actifs et à la gestion Actif/Passif. Les risques opérationnels sont suivis par les directions métiers, fonctionnelles ou supports de Groupama SA spécialisées dans le domaine considéré.

Opérationnellement, le dispositif de contrôle interne des entités et du G.I.E Groupama Supports et Services s'organise autour de trois dispositifs complémentaires :

- le contrôle interne de chaque entité ;
- l'audit interne ou opérationnel de l'entité ;
- le contrôle interne groupe et l'audit général groupe, rattachés à la Direction Générale de Groupama SA, qui assurent l'animation et la coordination des filières Risques et Audit au sein du groupe.

La gouvernance des risques est assurée au niveau groupe par plusieurs instances :

- les comités des risques par famille de risques (assurance, financiers et opérationnels) animés par la direction Risques et Contrôle Interne Groupe et composés des propriétaires de risques majeurs et selon les domaines concernés des représentants des directions Actuariat Groupe, Pilotage et Résultats Groupe, Filiales France/ Filiales Internationales et des filiales bancaires et d'Asset Management... ;
- et le Comité des Risques Groupe dont la composition est identique à celle du comité de direction générale de Groupama SA. Des dispositifs similaires sont mis en place au niveau des entités.

#### 1.1 Caisses régionales

Les caisses régionales en tant qu'entités juridiques autonomes mettent en œuvre leur dispositif de contrôle interne et assument la gestion de leurs risques conformément aux standards du groupe. Ainsi, en matière d'organisation et de gouvernance, la constitution de comités de gestion des risques spécifiques et la structuration des fonctions clés Solvabilité 2 s'effectuent sur la base des chartes « types » d'instances de gouvernance des risques et des descriptions des missions et calibrage des fonctions clés, validées par les instances de gouvernance du groupe. Les dispositifs de contrôle interne et d'audit sont adaptés à chaque caisse régionale en fonction de son organisation, ses activités et ses moyens, et sous la responsabilité de sa Direction Générale. La Direction Risques et Contrôle Interne Groupe accompagne les caisses régionales dans le suivi et le déploiement des standards groupe.

Des plateformes d'échanges et de bonnes pratiques (groupe de travail, ateliers thématiques, formations), animées par la Direction Risques et Contrôle Interne Groupe, complètent le dispositif et réunissent régulièrement l'ensemble des responsables risques et contrôle interne des caisses régionales.

La réassurance des caisses régionales est portée par Groupama SA selon les modalités définies dans la Convention de Réassurance. Pour les risques liés aux fonctions de distribution de produits bancaires et d'assurance vie, les caisses régionales appliquent les dispositifs de maîtrise des risques définis par Groupama Banque et Groupama Gan Vie.



## 1.2 Groupama S.A. et ses filiales

Les risques des filiales font l'objet d'un triple suivi

- Suivi transverse par les directions métiers, fonctionnelles ou supports de Groupama SA spécialisées dans le domaine considéré, comme indiqué ci- dessus
- Suivi permanent par les services de leur pôle de rattachement :
  - o Direction Financière Groupe pour les filiales financières ;
  - o Direction Assurance, Banque et Services pour les filiales de services et Groupama Banque ;
  - o Direction des Filiales France pour les filiales d'assurances françaises ;
  - o Direction des Filiales Internationales pour les filiales étrangères.
- Suivi par chaque filiale ou GIE de Groupama SA dans le cadre de la responsabilité de ses dirigeants et conformément aux standards du groupe. A l'instar des caisses régionales, la Direction Risques et Contrôle Interne Groupe accompagne Groupama SA et ses filiales dans le suivi et le déploiement du dispositif de contrôle interne.

Comme pour les caisses régionales, des plateformes d'échanges et de bonnes pratiques (groupe de travail, ateliers thématiques, formations), animées par la Direction Risques et Contrôle Interne Groupe, complètent le dispositif et réunissent régulièrement l'ensemble des responsables risques et contrôle interne des filiales françaises et internationales.

Le conseil d'administration de Groupama SA et plus particulièrement le comité d'audit et des risques, composé pour moitié d'administrateurs indépendants, a pour mission principale l'examen de la cohérence des mécanismes de contrôle interne, le suivi des risques, le respect de l'éthique, l'examen des travaux d'audit interne et du rapport annuel sur le contrôle interne. Depuis le 27 avril 2011, les missions du comité d'audit ont été élargies au suivi de la politique, des procédures et des systèmes de gestion des risques. A cette occasion, le comité a changé sa dénomination en comité d'audit et des risques. Fin 2011, les seuils d'autorisation relatifs aux actifs de placement au-delà desquels les opérations d'investissement doivent obtenir au préalable l'autorisation du conseil d'administration de Groupama SA ont ainsi été revus. De même, sont mises en place des présentations successives au comité d'audit et des risques puis au conseil, sur base semestrielle du bilan de la gestion des placements financiers sur la période écoulée ainsi que des orientations de la politique financière de placements pour le semestre à venir.

## 1.3 Groupe

L'audit général groupe effectue un audit global économique et financier des principales entités du groupe sur une base triennale, et cela de façon complémentaire aux audits opérationnels effectués au sein des entités. Le plan des missions de l'audit général groupe est planifié et décidé par la Direction Générale de Groupama SA. Il est validé par le Comité d'Audit et des Risques de Groupama SA et le conseil d'administration de Groupama SA. Chaque mission amène notamment à examiner le dispositif de maîtrise des risques et de contrôle interne dans le domaine ou l'entité audités et fait l'objet d'un rapport présentant les constats, conclusions et recommandations à la Direction Générale de Groupama SA. Une synthèse régulière est faite au Comité d'Audit et des Risques. Un suivi de l'avancement de la mise en œuvre des recommandations est communiqué trimestriellement à la Direction Générale de Groupama SA et aux responsables des différents périmètres concernés (France, International, Finance) de Groupama ainsi qu'au Comité d'Audit et des Risques de Groupama SA.

La fonction Risques et Contrôle Interne groupe dont la finalité est d'assurer la conformité de l'ensemble des entités du groupe aux exigences de la Direction Générale en terme de dispositif de contrôle interne et gestion des risques ainsi qu'à celles du Pilier 2 de Solvabilité 2 a pour missions principales :

- la promotion de la culture de contrôle interne et de gestion des risques avec notamment l'animation de la filière via l'animation du dispositif groupe de gouvernance des risques, la coordination, l'animation et l'organisation d'échanges sur la gestion des risques au sein du groupe (groupes de travail, ateliers thématiques, formations) ou des actions de communication auprès des directions générales des entités ;
- l'accompagnement sur le terrain des équipes de contrôle interne dans la déclinaison et le déploiement des standards groupe ;
- le pilotage des actions de renforcement des dispositifs de contrôle interne et le suivi des risques majeurs groupe ;
- la définition et la mise en œuvre d'un cadre de tolérance au risque ;
- le développement de référentiels et d'outils méthodologiques pour le compte de l'ensemble des entités du groupe ;
- la coordination des actions de conformité du groupe ;
- le conseil et l'assistance aux entreprises du Groupe notamment dans la mise en œuvre opérationnelle de nouveaux textes réglementaires, de recommandations de l'ACP, voire l'évolution de textes existants, et ce en coordination le cas échéant avec les experts du Groupe ;
- le reporting de contrôle interne et de gestion des risques aux instances exécutives et délibérantes ainsi qu'au régulateur.

Chaque entité du groupe dispose d'une fonction Risques et Contrôle Interne.

Par ailleurs, la fonction contrôle de gestion groupe est chargée de la surveillance permanente des résultats et de l'atteinte des objectifs du groupe en s'appuyant sur un processus de pilotage prévisionnel commun à l'ensemble des entités.

Des revues d'affaires filiales sont organisées au minimum deux fois par an avec la Direction Générale de Groupama SA pour compléter ce dispositif de suivi. Elles intègrent un volet spécifique « risques » présentant par entité le niveau de déploiement du système de contrôle interne et les principales actions en cours en matière de gestion des risques.



## 2. RISQUES D'ASSURANCE

### 2.1 Surveillance prudentielle

Conformément aux directives européennes, Groupama est soumis à la réglementation, tant au niveau social pour chacune des compagnies d'assurance qu'au niveau du groupe combiné, en matière de couverture de la marge de solvabilité.

### 2.2 Objectifs de gestion des risques résultant des contrats d'assurance et méthodes pour atténuer ces risques

Les activités d'assurance du groupe l'exposent à des risques concernant principalement la conception des produits, la souscription et gestion des sinistres, l'évaluation des provisions et le processus de réassurance.

#### 2.2.1 Conception des produits

La plupart des activités de Groupama font l'objet d'une concurrence forte et croissante de la part des autres compagnies d'assurance, des bancassureurs et des compagnies d'assurance mutuelles. Ces pressions concurrentielles sont de nature à exercer une contrainte sur le prix de certains produits et services de Groupama et donc sur sa rentabilité. Les directions métiers assurance de Groupama SA veillent à ce que la gamme des produits soit adaptée à la stratégie du groupe. La conception des produits d'assurance vie et non vie est effectuée par les directions métiers de Groupama SA pour le compte des entreprises du groupe. Elle résulte d'études de marché et de rentabilité effectuées avec des outils actuariels pour maîtriser les marges en lien avec la direction actuariat groupe. La Direction Actuariat Groupe assure la validation de la rentabilité des nouveaux produits. Chaque lancement de produit doit être précédé de l'envoi à l'actuariat d'une étude type de rentabilité, intégrant une analyse des risques et des études de sensibilité. Après analyse, la Direction Actuariat Groupe émet une note de validation avec avis favorable ou défavorable. Les travaux réalisés par les directions métiers assurance portent notamment sur l'élaboration des conditions générales et des clauses d'exclusion des produits, des conditions de souscription et des tarifs. Les caisses régionales et les filiales de Groupama SA se chargent ensuite de leur commercialisation et de leur gestion. La Direction Risques et Contrôle Interne Groupe et la Direction Juridique Groupe sont consultés tout au long des étapes préliminaires au lancement de produit.

#### 2.2.2 Souscription et gestion des sinistres

Les délégations de pouvoir en souscription et sinistres sont définies dans toutes les entreprises du groupe. Les risques sont acceptés ou refusés à chaque niveau de délégation en se fondant sur les guides de souscription, qui intègrent les règles techniques et commerciales du groupe. L'activité de souscription est notamment sécurisée par une procédure de contrôle croisé entre gestionnaires et par un contrôle intégré exercé de façon implicite par le système informatique.

Les procédures de gestion des sinistres sont définies de façon homogène dans le groupe, et régulièrement mises à jour dans les cahiers des procédures concernant la gestion des sinistres corporels et matériels. En outre, l'intégration des traitements au sein des systèmes informatiques des entités permet de s'assurer de la réalisation des actes de gestion. L'activité de gestion des sinistres fait l'objet d'une revue des dossiers de sinistres à partir d'un seuil moyen d'engagement. Par ailleurs, l'activité de règlement des sinistres est sécurisée par une procédure de contrôle interne.

Les activités d'assurance du groupe sont contrôlées de façon explicite ou implicite par des procédures d'analyse telles que l'analyse régulière des résultats de chaque entité et le suivi de statistiques de souscription et de sinistralité par entité. Les risques les plus importants et les plus complexes font l'objet d'un suivi commun individualisé par les directions métiers et les entités concernées. En outre, ces directions métiers exercent un rôle d'alerte et de conseil à l'égard des entités.

#### 2.2.3 Evaluation des provisions

Conformément aux pratiques du secteur des assurances et aux exigences comptables et réglementaires, Groupama constitue des réserves techniques pour couvrir les sinistres de ses activités d'assurance de dommages et d'assurance vie.

La détermination des réserves techniques reste toutefois un processus intrinsèquement incertain, reposant sur des estimations.

L'application des règles de provisionnement fait l'objet d'un contrôle permanent tant a priori qu'à posteriori par des équipes dédiées à ce contrôle, en complément des revues qui sont effectuées par les autorités de contrôle locales.



Les règles de provisionnement des sinistres et des tables de provisionnement des rentes d'incapacité / invalidité en assurance vie et non vie sont définies au sein des directions métiers assurance dans un guide harmonisé pour l'ensemble des entités du groupe. Les provisions sont évaluées par les gestionnaires sinistres au sein des entités opérationnelles et, le cas échéant, sont complétées par des provisions pour sinistres survenus non encore déclarés.

Le calcul des provisions techniques en assurance vie et de certaines provisions techniques en assurance non vie repose également sur l'utilisation d'un taux d'intérêt appelé « taux d'intérêt technique », dont les conditions sont fixées, en France par le Code des assurances. Celui-ci détermine notamment un niveau maximal par référence au taux moyen des emprunts d'Etat, le T.M.E. Il sert à la tarification des contrats et au calcul des engagements de l'assureur envers les assurés. Ces modalités varient en fonction du type de contrat et de la durée des engagements.

La ventilation des provisions techniques des contrats d'assurances vie et non vie est présentée dans la note 25.3 des comptes annuels.

➤ **Ventilation des provisions mathématiques selon le critère d'engagements à taux fixe, variable ou absence d'engagements de taux**

Au 31 décembre 2012, la ventilation des provisions mathématiques selon le critère d'engagements à taux fixe, variable (c'est-à-dire lié à un taux de marché) ou absence d'engagements de taux est la suivante :

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011
	France	International	Total	Total
Engagements garantis à taux fixe	43 067	2 679	45 746	46 734
Engagements garantis à taux variable	6 774	24	6 798	6 739
UC et autres produits sans engagement de taux	4 370	745	5 115	4 707
<b>Total</b>	<b>54 211</b>	<b>3 448</b>	<b>57 659</b>	<b>58 180</b>

11,8% du portefeuille est considéré à taux variable. Ce taux variable est généralement fonction d'un indice basé sur le T.M.E.

## 2.2.4 Réassurance

Le processus de réassurance est organisé à deux niveaux. La réassurance interne prise en charge par Groupama SA pour l'ensemble des entités du groupe vise à optimiser les rétentions de chaque entité. La réassurance externe définit la structure optimale de réassurance pour le groupe et le niveau de couverture des risques sur la base de modèles informatisés. Les contrats de réassurance externe sont renégociés et renouvelés chaque année par Groupama SA pour le compte de l'ensemble du groupe. En outre, des règles de sélection définies dans le comité de sécurité et réassurance, composé de la Direction des Cessions Externes de Réassurance de Groupama SA et de la Direction Risques et Contrôle Interne Groupe et de plusieurs de ses filiales, et fondées sur les notations des agences de notation, visent à maîtriser le risque de défaillance des réassureurs.

La liste des réassureurs est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de sa solvabilité.

Les réassureurs admis doivent présenter une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.

## 2.3 Termes et conditions des contrats d'assurance qui ont un effet significatif sur le montant, l'échéance et l'incertitude des flux de trésorerie futurs de l'assureur

### 2.3.1 Description générale

Le groupe propose une large gamme de produits d'assurance non vie destinés aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises. Les contrats automobile, dommages aux biens particuliers, professionnels et agricoles proposés par le groupe sont généralement des contrats d'une durée d'un an à tacite reconduction et assortis d'une garantie responsabilité civile.



Le groupe propose une gamme complète de produits d'assurance vie : cette offre s'adresse aux particuliers sous forme de contrats individuels et aux entreprises sous forme de contrats collectifs.

Les principaux contrats d'assurance individuelle en euros offerts à nos clients sont les contrats d'épargne, les contrats temporaires décès, les contrats d'assurance mixte, les contrats rentes viagères différées avec sortie obligatoire en rentes et les contrats de capital différé avec contre assurance.

Les contrats collectifs proposés par le groupe sont essentiellement des contrats de retraite à cotisations définies et des contrats de retraite par capitalisation collective en points avec valeur du point garantie.

Le groupe commercialise par ailleurs des contrats multi-supports avec un compartiment de placements en euros et un ou plusieurs compartiments en unités de compte.

### **2.3.1.1 Caractéristiques particulières de certains contrats d'assurance non vie**

À l'instar des autres assureurs, les résultats et la situation financière de Groupama peuvent être affectées de manière très importante par la survenance imprévisible et erratique de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, telles que des inondations, la sécheresse, des glissements de terrain, des tempêtes, des tremblements de terre, des émeutes, des incendies, des explosions ou des actes de terrorisme. À titre d'exemple, la tempête subie par la France en décembre 1999 s'est traduite par des dommages très importants et par une augmentation significative des demandes d'indemnisation de la part des clients de Groupama. Les changements climatiques intervenus au cours des dernières années, notamment le réchauffement global de la planète, ont contribué à renforcer le caractère imprévisible et la fréquence des événements climatiques et des catastrophes naturelles dans les régions où Groupama est présente, en particulier en Europe, et ont créé une nouvelle incertitude quant aux tendances de risque et à l'exposition de Groupama pour l'avenir.

Groupama met en œuvre un programme de réassurance afin de limiter les pertes qu'elle est susceptible de subir du fait des catastrophes ou d'autres événements affectant ses résultats techniques. Les programmes de réassurance mis en place par Groupama transfèrent une partie des pertes et des frais correspondants aux réassureurs. Ces programmes sont complétés par l'émission d'un « cat bond » sur la tranche haute des protections forces de la nature. Toutefois, en tant qu'émetteur des polices faisant l'objet des contrats de réassurance, Groupama reste engagée au titre de l'ensemble des risques réassurés. Les contrats de réassurance n'affranchissent donc pas Groupama de l'obligation de régler les sinistres. Le groupe reste sujet aux risques liés à la situation de crédit des réassureurs et de sa capacité à obtenir de ceux-ci les paiements qui lui sont dus. En outre, l'offre de réassurance, les montants pouvant être couverts et le coût de la couverture dépendent de conditions de marché et sont susceptibles de varier de manière significative.

D'autres facteurs d'évolution du risque peuvent être mentionnés :

- Vieillesse de la population (santé, dépendance),
- Accentuation des phénomènes de pollution,
- Renforcement de la jurisprudence (responsabilité – indemnisation des dommages corporels...).

### **2.3.1.2 Caractéristiques particulières de certains contrats d'assurance vie et contrats financiers**

#### **➤ Clause de participation aux bénéfices discrétionnaire**

Certains produits d'assurance vie, épargne et retraite proposés par le groupe sont assortis d'une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire. Cette participation doit au moins correspondre aux contraintes réglementaires et/ou contractuelles. Des considérations commerciales peuvent conduire à un complément de cette participation. Ce complément, dont le montant est laissé à la discrétion de l'assureur, doit permettre aux assurés de participer au résultat de la gestion financière et aux résultats techniques de la compagnie d'assurance.

#### **➤ Possibilités de rachats anticipés**

La plupart des produits d'épargne et de retraite peuvent être rachetés par les assurés à une valeur fixée contractuellement avant l'échéance du contrat. Des rachats importants pourraient avoir des impacts significatifs sur les résultats ou la solvabilité dans certains environnements défavorables.

#### **➤ Spécificités des contrats en UC**

La plupart des contrats en unités de compte vendus par Groupama ne prévoit généralement pas de rémunération contractuelle. Dans ces conditions, l'assuré supporte seul et directement le risque de placement. Certains contrats peuvent prévoir une garantie de remboursement minimale en cas de décès de l'assuré.

### 2.3.1.3 Risques de mortalité et de longévité

En assurance vie, le paiement des prestations est conditionné par la survenance du décès ou la survie de la personne assurée. C'est la réalisation de l'un ou de l'autre de ces événements qui ouvre droit au versement d'une prestation. La probabilité de survenance de ces événements est estimée par des tables statistiques d'expérience ou réglementaires. Dans la plupart des cas, les provisions sont calculées en utilisant les tables réglementaires basées sur des données statistiques d'évolution de la population. Ces tables sont révisées régulièrement pour tenir compte de l'évolution démographique. Les résultats ou les fonds propres sont potentiellement exposés en cas de déviation de l'évolution démographique d'expérience par rapport à ces tables de provisionnement.

Au 31 décembre 2012, le montant des provisions mathématiques de rentes s'élève à 10 793 millions d'euros contre 8 285 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 30,3%. Cette variation est principalement expliquée par l'intégration en 2012 des provisions mathématiques en cours de constitution.

En millions d'euros	31.12.2012			31.12.2011
	France	International	Total	Total
PM de rentes vie	8 638	11	8 649	6 197
PM de rentes non vie	2 120	24	2 144	2 088
<b>Total</b>	<b>10 758</b>	<b>35</b>	<b>10 793</b>	<b>8 285</b>

## 2.4 Informations sur les concentrations du risque d'assurance

Le groupe est potentiellement confronté à une concentration de risques qui vont se cumuler.

Il convient de distinguer deux types de risques de cumuls :

- les risques de cumuls dits de souscription dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur un même objet de risque,
- les risques de cumuls dits de sinistres dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur des objets de risque différents, susceptibles d'être affectés par des sinistres résultant d'un même événement dommageable, ou d'une même cause première.

### 2.4.1 Identification

L'identification de risques de cumuls peut se faire lors de la souscription ou dans le cadre de la gestion du portefeuille en cours.

Une part importante du processus d'identification des cumuls à la souscription est ainsi assumée par le groupe, au travers notamment, de visites de risques, vérification d'absence de cumuls de coassurance ou de lignes d'assurance inter-réseaux, recensement des cumuls d'engagements par site.

Par ailleurs, les procédures de souscription applicables à certaines catégories de risques participent à la maîtrise des cumuls lors de la souscription. Les procédures applicables aux souscriptions dommages portent notamment sur :

- la vérification des cumuls géographiques à la souscription pour les risques importants (risques agricoles, risques agroalimentaires, risques industriels, collectivités publiques),
- l'élimination à priori, à la souscription, des cas de cumuls de coassurance inter-réseaux. Ces directives sont formulées dans une procédure interne.

Les procédures en vigueur relatives à la gestion des cumuls en portefeuille concernent :

- l'identification des cumuls de coassurance inter-réseaux ;
- les inventaires d'engagements par site pour les risques agroalimentaires ; en complément, les zones d'activité à haut risque pour lesquelles le groupe assure les risques de dommages et/ou de responsabilité civile font l'objet d'un suivi spécifique de la part de la direction métier concernée.
- les inventaires d'engagements en risques tempête, grêle, serres, gel et forêts des portefeuilles, qui servent de base au calcul de l'exposition de ces portefeuilles au risque tempête.



## 2.4.2 Protection

Il s'agit de mettre en place des couvertures de réassurance qui d'une part seront adaptées au montant total du sinistre potentiel et d'autre part qui correspondent à la nature des périls protégés. Le sinistre peut être d'origine humaine (conflagration, explosion, accident de personnes) ou d'origine naturelle (événement atmosphérique de type tempête, grêle, etc...)

S'agissant du risque d'origine humaine affectant soit un cumul de risques assurés par la même entité soit des risques assurés par différentes entités du groupe, il revient aux entités de fixer les limites des protections nécessaires. Les pleins de souscription (valeurs maximum assurées par risque, en assurance de biens, ou par tête, en assurance de personnes) sont utilisés dans le cadre de scénarios catastrophes et rapprochés de sinistres déjà survenus. Ces montants une fois définis sont majorés d'une marge de sécurité. En outre, un suivi spécifique est effectué permettant de suivre la correcte adéquation des protections avec les risques souscrits.

En cas d'évènement naturel, l'analyse des besoins consiste en une première étude sur la base du sinistre de référence, lequel est réévalué en fonction de l'évolution du portefeuille et de l'indice de la Fédération Française du Bâtiment. Parallèlement, des calculs de simulation de l'exposition des portefeuilles sont effectués par des méthodes stochastiques permettant d'aboutir à la production d'une courbe montrant l'évolution du sinistre maximum potentiel en fonction de différents scénarios. Les résultats sont croisés, analysés et actualisés chaque année permettant ainsi d'opter pour des solutions appropriées en matière de réassurance avec une marge d'erreur réduite.

### 3. RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché auxquels pourrait être soumis Groupama sont de plusieurs natures :

- Le risque de taux d'intérêt,
- Le risque de variation de prix des instruments de capitaux propres (actions),
- Le risque de change,
- Le risque de crédit.

#### 3.1 Risque de taux d'intérêt

##### 3.1.1 Nature et exposition au risque de taux d'intérêt

En période de volatilité des taux d'intérêt, les marges financières du groupe pourraient être affectées. Notamment, une évolution à la baisse des taux d'intérêt impacterait la rentabilité des investissements à la baisse. Ainsi, en cas de baisse des taux d'intérêt, la performance financière du groupe pourrait être affectée.

A l'inverse, en cas de hausse des taux, le groupe peut être confronté à devoir faire face à des rachats significatifs de contrats, ce qui pourrait conduire à la réalisation d'une partie du portefeuille obligataire dans des conditions de marché peu favorables.

Les conséquences des évolutions des taux d'intérêt impactent également la marge de solvabilité du groupe dont le calcul est basé sur la performance financière réalisée au cours de l'exercice et également sur le volume des plus-values latentes sur les instruments financiers.

##### 3.1.2 Gestion du risque par le groupe

Le groupe a initié depuis plusieurs années des études systématiques sur l'exposition des filiales du groupe aux risques de marché.

###### ➤ Gestion actif/passif

Les simulations actif/passif permettent d'analyser le comportement des passifs dans différents environnements financiers, et notamment la capacité à respecter des contraintes de rémunération pour l'assuré.

Ces simulations permettent d'élaborer des stratégies visant à diminuer l'impact des aléas des marchés financiers tant sur le résultat que sur le bilan.

###### ➤ Interactions avec le risque de rachat et les clauses de participation aux bénéfices

Les comportements de rachat sont sensibles aux variations de taux d'intérêt : une hausse des taux peut conduire à augmenter l'attente de revalorisation des assurés, avec comme sanction en cas d'impossibilité de satisfaire cette attente, des rachats anticipés. Au-delà de la perte de chiffre d'affaires et d'augmentation des prestations, le risque sera d'enregistrer des pertes liées à la cession d'actifs en moins-values (ce qui pourrait être le cas des obligations à taux fixe).

Cependant, outre le fait que les passifs rachetables ne représentent pas la totalité des engagements, la sensibilité des rachats aux variations de taux d'intérêt est diverse, selon les produits et les attentes des assurés. La gestion actif/passif a pour objectif de diminuer la volatilité des taux de rachat, via des stratégies prenant en compte les différentes réserves disponibles, ainsi que des stratégies de gestion obligataires couplées à des produits de couverture. Celles-ci visent à ajuster le profil de rendement des actifs dans les différents environnements de taux envisagés, de façon à assurer la satisfaction des assurés.

###### ➤ Risque de taux liés à l'existence de taux garantis

Les contraintes de taux minimum garantis constituent un risque pour l'assureur en cas de baisse des taux, le taux de rendement des actifs pouvant s'avérer insuffisants au respect de ces contraintes. Ces risques sont traités au niveau réglementaire par des mécanismes de provisions prudentielles.

###### ➤ Couvertures de taux

- Risque à la hausse des taux

Les couvertures mises en place ont pour but d'immuniser en partie les portefeuilles au risque à la hausse des taux.

Ceci est rendu possible par le recours à l'achat d'options de taux d'intérêt ("caps") d'une part, et par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable ("swaps payeurs") d'autre part.

- Achat de caps : le cap permet, sur la durée et l'horizon choisis, de percevoir le différentiel s'il est positif, entre le taux de marché et un prix d'exercice, moyennant paiement d'une prime. Ce mécanisme a l'avantage de reproduire le comportement du passif, qui à la baisse des taux, s'apparente à un taux fixe (taux minimum), et à la hausse à un taux variable. Le coût de cette stratégie est lié aux différents paramètres jouant sur la valeur de l'option.
- Swap de taux d'intérêt : la stratégie peut aussi consister à transformer une obligation à taux fixe en taux variable, soit sur un titre en stock, soit de nouveaux investissements. Ils ont pour objectif en cas de liquidation partielle du portefeuille obligataire afin de payer des prestations, de limiter la moins-value constatée en cas de hausse des taux d'intérêt.

Ces stratégies visent donc à limiter l'impact de rachats potentiels.

La mise en place de programmes de couverture pour le compte des sociétés vie s'est effectuée progressivement à compter de 2005. Conformément à la validation des Conseils d'Administration, le programme de swap a été complété en 2012 et étendu partiellement sur la partie Non Vie avec un objectif de gestion tactique. Ces programmes ne répondent pas à la définition de comptabilité de couverture selon la norme IFRS.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par le groupe.

### 3.1.3 Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

Conformément à l'application de la norme IFRS 7, une analyse de sensibilité comptable a été effectuée au 31 décembre 2012 avec une période comparative.

Cette analyse porte sur les postes du bilan à la clôture de l'exercice présentant une sensibilité comptable au risque de taux d'intérêt (passifs techniques non vie et vie, placements obligataires, dettes de financement sous forme d'emprunts obligataires). Elle n'est pas assimilable à des analyses portant sur des données prospectives de type embedded value.

Les impacts sur les capitaux propres et le résultat sont présentés nets de participation aux bénéfices et d'impôt sur les sociétés.

#### 3.1.3.1 Analyse de sensibilité des passifs techniques d'assurance

##### ➤ Assurance non vie

En ce qui concerne les passifs techniques non vie, la cartographie des risques a permis de réaliser une analyse de sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt sur les portefeuilles sensibles comptablement aux variations de taux, c'est-à-dire les portefeuilles de rentes viagères et temporaires en cours de service (rentes d'assurance de personnes et de responsabilité civile). Il convient de noter qu'à l'exception des rentes et des provisions pour risques croissants relatives au risque dépendance, les provisions techniques d'assurance non vie n'étant pas escomptées au niveau des comptes consolidés, leur montant n'est donc pas sensible aux variations de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2012, le montant de l'escompte contenu dans les provisions mathématiques de rentes non vie, brut de réassurance s'élève à 517 millions d'euros. Le montant de l'escompte contenu dans la provision pour risques croissants des contrats de dépendance, brut de réassurance est de l'ordre de 374 millions d'euros.

Le résultat des analyses de sensibilité au taux d'intérêt montre que le groupe est peu sensible par rapport au total de ses engagements non vie. L'impact calculé net d'impôt sur une variation de +/-100 points de base est repris dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	31.12.2012		31.12.2011	
	Taux d'intérêt		Taux d'intérêt	
	+ 1%	- 1%	+ 1%	- 1%
Impact sur le résultat (net d'impôt)	62	(53)	80	(55)
Impact capitaux propres (hors résultat)				

➤ **Assurance vie et contrats financiers**

Cette analyse a été circonscrite aux engagements vie sensibles comptablement à l'évolution des taux d'intérêt. En France, les taux d'actualisation utilisés sont compris dans une fourchette allant de 2% à 4,50% pour l'essentiel des provisions mathématiques.

En outre, à l'exception des garanties plancher, aucune analyse de sensibilité n'a été réalisée sur les provisions mathématiques des contrats en unité de compte dans la mesure où le risque de variation d'indice est supporté par l'assuré et non par l'assureur.

L'impact de sensibilité aux variations de taux d'intérêt de +/-100 points de base sur les engagements vie du groupe est repris net d'impôt dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	31.12.2012		31.12.2011	
	Taux d'intérêt		Taux d'intérêt	
	+ 1%	- 1%	+ 1%	- 1%
Impact sur le résultat (net d'impôt)	71	(322)	254	(453)
Impact capitaux propres (hors résultat)				

### 3.1.3.2 Analyse de sensibilité des placements financiers

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 100 points de base (+/-1%) des taux d'intérêt.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt en vigueur.

Les tests sont menés en s'appuyant sur des taux de participation aux bénéfices raisonnables issus d'observations historiques.

Au cours de l'exercice 2012, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant 70,93% à 86,46%.

En millions d'euros	31.12.2012		31.12.2011	
	Risque Taux		Risque Taux	
	+ 1%	- 1%	+ 1%	- 1%
<b>Impact sur la réserve de réévaluation</b>	<b>(613)</b>	<b>684</b>	<b>(731)</b>	<b>816</b>
Actions				
OPCVM actions				
Obligations	(578)	646	(706)	789
OPCVM taux	(35)	38	(25)	27
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>16</b>	<b>(12)</b>	<b>(3)</b>	<b>4</b>
Actions				
OPCVM actions				
Obligations	(2)	2	(1)	2
OPCVM taux	(15)	18	(24)	25
Instruments dérivés et dérivés incorporés	33	(32)	22	(23)



Il est à noter que la variation de juste valeur des instruments dérivés et dérivés incorporés, qui concernent essentiellement des dérivés de « trading » transite par le compte de résultat.

### 3.1.3.3 Analyse de sensibilité des dettes de financement

Les dettes de financement présentes au passif des comptes du groupe peuvent être comptabilisées en comptes de dettes ou en capitaux propres en IFRS.

Au cours de l'exercice 2007, le groupe a émis un emprunt obligataire perpétuel de titres super-subordonnés (TSS). Les caractéristiques de cette émission remplissent les critères permettant de considérer l'emprunt comme un instrument de capitaux propres (cf. Note 21 – Capitaux propres). A ce titre, l'analyse de sensibilité n'est pas requise.

Les principales caractéristiques des instruments financiers de dette analysés sont décrites à la note 24 - Dettes de financement.

Le tableau ci-dessous présente les impacts nets de la prise en compte d'un taux d'impôt normatif de 34,43%.

En millions d'euros		31.12.2012		31.12.2011	
		Taux d'intérêt		Taux d'intérêt	
		+ 1%	- 1%	+ 1%	- 1%
Impact sur le résultat	Partie fixe			-	-
	Partie variable			-	-
Impact capitaux propres	Partie fixe			-	-
	Partie variable			-	-

Les dettes de financement du groupe sont exclusivement à taux fixe. Ce poste au bilan n'est donc pas sensible aux variations potentielles de taux d'intérêt.

## 3.2 Risque de variation de prix des instruments de capitaux propres (actions)

### 3.2.1 Nature et exposition au risque actions

L'exposition aux marchés actions permet de capter le rendement de ces marchés mais expose également les sociétés à deux grand types de risques :

- Le risque de provisionnement comptable (provision pour dépréciation durable, provision pour risque d'exigibilité, provisions pour aléa financier)
- Le risque commercial induit par le risque de provisionnement dans la mesure où la rémunération de l'assurée pourrait être impactée par les provisionnements mentionnés ci-dessus.

Le poids des instruments de capitaux propres rapporté au total des placements financiers (y compris immeuble d'exploitation) en valeur de marché s'élève à 8,3%, dont la majorité est classée dans la catégorie « actifs disponibles à la vente ». Les instruments de capitaux propres regroupent :

- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés et gérées dans le cadre de mandats de gestion. La détention peut être en direct ou sous forme OPCVM (FCP et SICAV),
- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés et gérées hors des mandats de gestion,
- des actions de sociétés françaises et étrangères non cotées. La détention peut être en direct ou sous forme de FCPR.

### 3.2.2 Gestion du risque par le groupe

La désensibilisation au risque actions, amorcée fin 2011 a été poursuivie en 2012. Ainsi plus de 2 milliards d'euros d'actions ont été cédées en 2012. La couverture actions mise en place fin 2011 dans le principal OPCVM actions du Groupe –Washington Actions Euro- a été reconduite en 2012, toujours sous forme de tunnel Eurostoxx 50 pour un montant notionnel de 1 089 millions d'euros soit la totalité de l'exposition actions de cet OPCVM.

Cette gestion, validée dans le cadre de gouvernance du Groupe, a été implémentée par la direction financière et la société de gestion du Groupe.

A l'exception des titres stratégiques, la gestion des actions est faite de façon quasi-exclusive via des OPCVM gérés par Groupama Asset Management, dont la plupart sont dédiés au groupe, elle obéit aux contraintes de liquidité et de dispersion suivantes :

- 3% du capital de la société,
- 10% du flottant de la société,
- une valeur ne doit pas représenter plus de 5% du portefeuille actions.

### 3.2.3 Analyse de sensibilité des placements financiers au risque actions

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 10% des cours et indices boursiers.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt en vigueur.

Les tests sont menés en s'appuyant sur des taux de participation aux bénéfices raisonnables issus d'observations historiques.

Au cours de l'exercice 2012, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 70,93% à 86,46%.

En millions d'euros	31.12.2012		31.12.2011	
	Risque Actions		Risque Actions	
	+10%	-10%	+10%	-10%
<b>Impact sur la réserve de réévaluation</b>	<b>191</b>	<b>(191)</b>	<b>244</b>	<b>(243)</b>
Actions	89	(89)	126	(125)
OPCVM actions	102	(102)	118	(118)
Obligations				
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>28</b>	<b>(28)</b>	<b>57</b>	<b>(57)</b>
Actions	1	(1)	1	(1)
OPCVM actions	27	(27)	56	(56)
Obligations				
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				

### 3.3 Risque de change

#### 3.3.1 Exposition au risque de change

L'exposition au risque de change des filiales de la zone euro porte essentiellement sur leurs actifs soumis aux variations de change, sur des OPCVM ou des titres libellés en devises et des OPCVM libellés en euros portant sur des titres en devises. Dans la pratique, les portefeuilles sont exposés principalement aux risques de parité euro avec le dollar, le yen, le forint hongrois, le leu roumain, la livre sterling et la livre turque.

Les investissements réalisés par Groupama, dans le cadre de sa stratégie d'acquisition de filiales à l'international, l'exposent au niveau de la situation nette comptable des entités ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro. Il s'agit à ce jour de la livre sterling, de la livre turque, du forint hongrois, du leu roumain et du dinar tunisien. Ces impacts figurent au niveau des capitaux propres, en réserve de conversion.

#### 3.3.2 Gestion du risque de change

La couverture du risque de change est effectuée aujourd'hui par le biais de ventes à terme de dollars, de yens et de forint hongrois. Une actualisation de la documentation est effectuée lors de chaque clôture comptable. Ces instruments ne répondent pas à la notion comptable de couverture au sens des normes IFRS.

#### 3.3.3 Analyse de sensibilité au risque de change

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 10% de toutes les devises contre l'euro.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt normatif de 34,43%.

Les tests sont menés en s'appuyant sur des taux de participation aux bénéfices raisonnables issus d'observations historiques.

Au cours de l'exercice 2012, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 70,93% à 86,46%.

En millions d'euros	31.12.2012		31.12.2011	
	Risque Change		Risque Change	
	+10%	-10%	+10%	-10%
<b>Impact sur la réserve de réévaluation</b>	<b>34</b>	<b>(34)</b>	<b>82</b>	<b>(82)</b>
Actions	9	(9)	11	(11)
Obligations	25	(25)	70	(70)
OPCVM			1	(1)
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>2</b>	<b>(2)</b>
Actions				
Obligations	1	(1)	1	(1)
OPCVM			1	(1)
Instruments dérivés et dérivés incorporés				

Le calcul de sensibilité est effectué sans prise en compte des effets de couverture au sein des OPCVM consolidés ce qui permet de conclure que les montants représentés constituent un risque maximal et que l'incidence réellement constatée dans les comptes du groupe serait moindre.

### 3.4 Risque de crédit

La ventilation du portefeuille obligataire du groupe par rating et par qualité des émetteurs est présentée dans les notes 6.10.3 et 6.10.4 des comptes annuels.

#### ➤ Concentration du risque de crédit sur les obligations du secteur privé

Des seuils maximaux de détention par notation des émetteurs privés ont été mis en place dans le cadre des mandats de gestion des filiales de Groupama SA. Un bilan mensuel du suivi de ces contraintes est réalisé au sein des comités d'investissement.

Les ratios définis pour les actifs obligataires sont calculés sur la valeur de marché de l'actif obligataire total de chaque société (ou actif isolé) en fonction de la notation officielle émise par au moins deux agences de notation :

- Univers « investment grade » (titres de signatures supérieures ou égales à BBB)
  - ✓ AAA : ratios réglementaires, soit 5% par émetteur, à l'exception des valeurs émises ou garanties par un état membre de l'OCDE et des titres de la CADES
  - ✓ AA : 3% maximum par émetteur
  - ✓ A : 1% maximum par émetteur
  - ✓ BBB : 0,5% maximum par émetteur
  - ✓ Total des émetteurs BBB ne peut pas dépasser 10% de la valeur de marché de la poche obligataire
- Univers « sans notation de la zone euro » :
  - ✓ 0,5% maximum par émetteur à l'exception des valeurs bénéficiant de garantie de la part d'un état membre de l'OCDE pour lesquels c'est le ratio prudentiel de cet État qui s'applique.
  - ✓ Le total des émetteurs non notés (NN) ne peut dépasser 10% de la valeur de marché de la poche obligataire.
- Univers « non investment grade » (haut rendement) :
  - ✓ Aucune détention en direct dans les portefeuilles n'est autorisée concernant les valeurs « non investment grade » ou dites « à rendement élevé »

#### ➤ Risque sur les obligations des pays GIIPS

L'exposition brute du groupe aux dettes souveraines des pays GIIPS (Grèce, Italie, Irlande, Espagne, Portugal) s'élève à 10 981 millions d'euros au 31 décembre 2012 et représente 22 % du portefeuille de produits de taux.

#### ➤ Gestion du risque de contrepartie

Les procédures internes prévoient que tout contrat de gré à gré fassent systématiquement l'objet de contrats de remise en garantie avec les contreparties bancaires concernées.

Cette collatéralisation systématique des opérations de couverture permet de fortement réduire le risque de contrepartie lié à ces opérations de gré à gré.



### 3.5 Synthèse des analyses de sensibilité aux risques de marché

Le tableau suivant reprend l'ensemble des impacts de sensibilité aux risques de marchés au titre des exercices 2012 et 2011, ventilés entre capitaux propres et résultat, nets de participation aux bénéfices et d'impôt.

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	Variation à la hausse des critères de sensibilité		Variation à la baisse des critères de sensibilité		Variation à la hausse des critères de sensibilité		Variation à la baisse des critères de sensibilité	
	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat
<b>Risque de taux d'intérêt</b>	<b>(613)</b>	<b>149</b>	<b>684</b>	<b>(387)</b>	<b>(731)</b>	<b>331</b>	<b>816</b>	<b>(504)</b>
Passifs techniques		133		(375)		334		(508)
Placements financiers	(613)	16	684	(12)	(731)	(3)	816	4
Dettes de financement								
<b>Risque Actions</b>	<b>191</b>	<b>28</b>	<b>(191)</b>	<b>(28)</b>	<b>244</b>	<b>57</b>	<b>(243)</b>	<b>(57)</b>
Placements financiers	191	28	(191)	(28)	244	57	(243)	(57)
<b>Risque de change</b>	<b>34</b>	<b>1</b>	<b>(34)</b>	<b>(1)</b>	<b>82</b>	<b>2</b>	<b>(82)</b>	<b>(2)</b>
Placements financiers	34	1	(34)	(1)	82	2	(82)	(2)

Pour mémoire, les critères de sensibilité retenus sont les suivants :

- Variation à la hausse et à la baisse de 100 points de base pour le risque de taux d'intérêt,
- Variation à la hausse et à la baisse de 10% des indices boursiers pour le risque actions et
- Variation à la hausse et à la baisse de 10% de toutes les devises contre l'euro pour le risque de change.

## 4. RISQUE DE LIQUIDITE

### 4.1 Nature de l'exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité est appréhendé globalement dans l'approche actif/passif qui définit le besoin de trésorerie à maintenir à l'actif en fonction des exigences de liquidité imposées par les passifs à partir :

- ✓ Des prévisions de cash-flow techniques dans un scénario central
- ✓ De scénarios de sensibilité sur les hypothèses techniques (production, ratio de sinistralité)

### 4.2 Gestion du risque

Des stress tests sont régulièrement menés à la fois sur l'actif et sur le passif pour s'assurer qu'en cas d'augmentation simultanée des prestations à payer et des taux d'intérêts, le Groupe est en mesure de remplir ses engagements tant en termes d'actifs à céder qu'en termes de réalisations éventuelles de moins-values.

Vu à fin 2012, le risque de liquidité est largement diminué par la trésorerie disponible et par les plus-values latentes obligataires présentes en portefeuille.

### 4.3 Portefeuille des placements financiers par échéance

Le profil des échéances annuelles des portefeuilles obligataires figure à la note 6.10.2 des comptes annuels.

### 4.4 Passifs techniques d'assurance et passifs relatifs à des contrats financiers par échéance

Le profil des échéances annuelles des passifs techniques d'assurance, est le suivant :

En millions d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	<1 an	De 1 à 5 ans	> 5ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	> 5ans	Total
Provisions techniques non vie	5 700	3 677	5 505	14 883	7 431	4 962	5 443	17 836
Provisions techniques vie - contrats d'assurance hors UC	2 853	5 334	23 724	31 911	3 595	6 123	22 327	32 045
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire hors UC	1 561	3 716	15 584	20 860	1 416	4 153	16 399	21 968
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire hors UC	7			7	7			7
Provision pour participation aux bénéfices différée passive	42		162	204	1			1
<b>Total des passifs techniques d'assurance et passifs relatifs à des contrats financiers</b>	<b>10 163</b>	<b>12 727</b>	<b>44 975</b>	<b>67 865</b>	<b>12 450</b>	<b>15 238</b>	<b>44 168</b>	<b>71 856</b>

Les passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec et sans participation discrétionnaire sont majoritairement rachetables à tout moment. Le tableau ci-dessus présente une vision économique de la liquidation des passifs techniques d'assurance.

### 4.5 Dettes de financement par échéance

Les principales caractéristiques des dettes de financement ainsi que leur ventilation par échéances figurent à la Note 24 – Dettes de financement du présent document.

## 5. RISQUE DE DEFAILLANCE DES REASSUREURS

Les opérations de cession consistent à transférer sur le réassureur une partie des risques acceptés par la cédante. Elles sont régulièrement examinées pour contrôler et limiter le risque de crédit sur les tiers réassureurs. Le comité de sécurité groupe examine et valide la liste des réassureurs admis pour l'ensemble de la réassurance externe cédée.

Cette liste est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de sa solvabilité. Pour un exercice de placement de réassurance donné, tout réassureur approché en cession de réassurance externe de Groupama doit figurer au préalable sur la liste du comité de sécurité groupe.

Les réassureurs admis doivent présenter une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.

Les provisions techniques d'assurance et créances cédées sont reprises ci-dessous par notation selon les 3 principales agences de rating (Standards & Poors, Fitch ratings, Moody's).

En millions d'euros	31.12.2012						
	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non noté	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie		796	211	1	4	380	1 393
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie		9	9			30	48
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers avec clause de participation discrétionnaire							
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers sans clause de participation discrétionnaire							
Créances nées des opérations de cessions en réassurance	23	4	7		1	191	226
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>809</b>	<b>227</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>602</b>	<b>1 668</b>

En millions d'euros	31.12.2011						
	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non noté	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie	110	383	228	36		298	1 055
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie		13	5			38	56
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers avec clause de participation discrétionnaire							
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers sans clause de participation discrétionnaire							
Créances nées des opérations de cessions en réassurance	6	9	19	9	1	89	133
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>405</b>	<b>252</b>	<b>45</b>	<b>1</b>	<b>425</b>	<b>1 244</b>

Le montant des parts de réassureurs non notés correspond principalement aux cessions vers des pools de réassurance professionnels, notamment ASSURPOL, ASSURATOME, GAREAT, Réunion Aérienne, Réunion Spatiale, qui ne font l'objet d'aucune notation.



## 6. RISQUES OPERATIONNELS, JURIDIQUES, REGLEMENTAIRES ET FISCAUX

### 6.1 Risques opérationnels

Le pilotage des risques opérationnels est réalisé conformément à la politique de risques opérationnels déclinée dans la politique risques groupe (cf. point 1).

Le dispositif de contrôle des risques opérationnels, décliné dans toutes les entités du groupe, repose sur trois niveaux de contrôle avec des responsabilités et des plans de contrôles adaptés à chaque niveau :

- contrôles permanents de niveau opérationnel de type autocontrôle et contrôle permanent du management ;
- contrôles permanents opérés par la Fonction Risques et Contrôle Interne de chaque entité ;
- contrôles périodiques réalisés par l'audit interne de chaque entité.

Le dispositif de maîtrise des risques opérationnels de Groupama repose :

- sur les dispositifs de gestion de crise et les Plans de Continuité d'Activité (PCA). Trois PCA sont identifiés :
  - . un PCA Indisponibilité des Ressources Humaines qui intègre le PCA Pandémie permettant d'assurer la continuité de l'activité tant en pandémie légère (pas de modification de fonctionnement) qu'en pandémie sévère (fonctionnement réduit) ;
  - . un PCA Indisponibilité des immeubles ;
  - . un PCA des systèmes d'informations qui permet d'assurer la continuité de l'activité de Groupama SA malgré un sinistre informatique majeur ;
- sur la définition de règles de gestion internes et de procédures opérationnelles précisant la manière dont les activités de Groupama doivent être effectuées. Elles sont propres à chaque métier et à chaque processus clé. Sur la base du référentiel groupe des processus et la nomenclature groupe des risques opérationnels, à chaque étape de processus métiers et fonctionnels, des risques opérationnels sont identifiés et des contrôles associés sont formalisés et standardisés à l'échelle du groupe. Ces contrôles, en cours de déploiement dans chaque entité, servent de base au renforcement des contrôles de niveau 1 et de niveau 2

En outre, un programme d'assurance est mis en place avec comme objectif la protection en responsabilité et la protection du patrimoine des caisses régionales, de Groupama SA et de ses filiales. Les contrats sont répartis entre des assureurs internes et des assureurs externes pour les risques les plus importants. Les principales garanties souscrites sont les suivantes :

- assurance des collaborateurs ;
- responsabilité civile des mandataires sociaux ;
- responsabilité civile professionnelle ;
- responsabilité civile exploitation ;
- assurance dommage sur les biens (immobilier, bureaux, équipements, flottes automobiles...).

### 6.2 Risques juridiques et réglementaires

Les risques juridiques et réglementaires sont gérés dans le cadre du dispositif de conformité du groupe, qui est défini par la charte de conformité groupe validée par les instances de gouvernance du groupe. Le dispositif mis en place, animé par la fonction conformité groupe, vise à s'assurer que toutes les pratiques du groupe sont conformes aux dispositions légales, réglementaires administratives et aux normes professionnelles et également aux règles internes, chartes et procédures du groupe.

Les procédures de contrôle interne dédiées à la conformité de l'ensemble des opérations de Groupama SA s'appuient sur les principaux dispositifs présentés ci-après.

#### 6.2.1 Application du droit des sociétés et du Code de Commerce

La Direction Juridique, au sein du Secrétariat Général, assume la gestion juridique de Groupama SA et de ses filiales d'assurances, et conseille dans ce domaine en tant que de besoin l'ensemble des entités juridiques françaises de Groupama SA. Elle assure dans ce cadre, la sécurité juridique de ses opérations et de ses dirigeants. Le contrôle interne de la bonne mise en œuvre des procédures légales administratives s'appuie sur des outils de suivi permanent entité par entité.



## 6.2.2 Application du droit des assurances et des réglementations régissant l'activité de l'assurance

La Direction Juridique au sein du Secrétariat Général de Groupama SA assure notamment pour le compte des directions métiers de Groupama SA, des filiales d'assurance françaises ainsi que des caisses régionales :

- une fonction de veille et d'analyse législative et jurisprudentielle et autres normes (professionnelles FFSA, recommandations ACP) ayant un impact sur l'activité assurance (commercialisation, communication, publicité, élaboration souscription, exécution et résiliation des produits d'assurance...);
- d'anticipation nécessaire et d'accompagnement à la mise en œuvre des réglementations nouvelles relatives à cette activité ;
- d'information (notes, circulaires, groupes de travail, diffusion d'un flash trimestriel d'informations juridiques en lien avec la protection de la clientèle);
- de validation des nouveaux contrats d'assurance élaborés par les directions métiers ainsi que les modifications apportées aux contrats existants ;
- d'élaboration et de validation des accords de distribution et de partenariat en lien avec l'assurance et les autres prestations de services ;
- de conseil à vocation juridique et fiscale (fiscalité produits).

## 6.2.3 Autres domaines

Des dispositifs spécifiques sont en place afin de répondre à des exigences particulières :

- un contrôle déontologique destiné à prévenir le délit d'initié. Cette fonction est exercée par un déontologue groupe, avec l'assistance d'une personnalité extérieure au groupe, en charge des contrôles, et d'un correspondant à Groupama SA ;
- en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, les entités mettent en œuvre dans leurs procédures les obligations légales et les recommandations professionnelles dans ce domaine. Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques reposent sur la connaissance de la clientèle, mais aussi sur un ensemble de contrôles effectués préalablement à la passation de l'opération puis a posteriori par l'analyse des bases informatiques des opérations passées. Par ailleurs, la Direction Juridique Groupe en liaison avec un réseau de responsables de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme dans les filiales d'assurance tant en France qu'à l'international, de banque et de gestion d'actifs, et les caisses régionales est chargée de la surveillance de la conformité du groupe à ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment ;
- en matière d'application des dispositions légales « Informatique et Liberté », le dispositif de conformité s'appuie sur le correspondant Informatique et Libertés (« CIL ») du groupe nommé auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (« CNIL ») et sur le réseau de correspondants relais internes : un correspondant par entité et six à Groupama SA dans les secteurs mettant en œuvre des traitements sensibles (Direction RH, Direction Santé, Direction des Assurances Collectives, Direction Marketing et Distribution, Direction de la Communication Groupe, Direction Risques et Contrôle Interne Groupe). Ce réseau évolue en fonction des modifications organisationnelles du Groupe;
- en matière de protection des données médicales, chaque entité est responsable de la mise en œuvre des textes et des préconisations en vigueur. La mise en place de recommandations groupe correspondantes s'effectue en partenariat avec les médecins-conseils, en collaboration avec la fonction conformité groupe, le Correspondant Informatique et Libertés (« CIL ») groupe et le pôle Sinistres et Maîtrise des coûts de la direction Assurance, Banque et Services;
- en matière de protection de la clientèle, les procédures et moyens mis en œuvre pour assurer le respect des règles en vigueur sont décrites dans l'annexe jointe au rapport R- 336 -1 sur le contrôle interne élaboré par chaque entité d'assurance française du groupe. Au titre de l'exercice 2012 et conformément aux termes de l'instruction n° 2012-I-07 de l'ACP relative au questionnaire sur l'application des règles destinées à assurer la protection de la clientèle, les entreprises du Groupe assujetties télétransmettront au plus tard le 30 septembre 2013, cette annexe à l'ACP.

## 6.3 Risques fiscaux

La Direction Fiscalité Groupe a un rôle d'information et de veille réglementaire auprès de l'ensemble des entités du groupe. Par ailleurs, elle est régulièrement sollicitée sur des points techniques précis et intervient notamment dans le cadre des arrêtés de comptes. A ce titre, elle valide d'une part la mise en œuvre des règles de l'intégration fiscale (article 223 A et suivants du code général des impôts) pour le groupe et d'autre part établit avec la direction comptabilité groupe la situation en matière d'impôt sur les sociétés consolidées. Elle participe également à la mise en œuvre de procédures de documentation et d'archivage informatiques en matière de comptabilités informatisées destinées au respect de la réglementation fiscale, notamment dans le cadre des comités « CFCI » (Contrôle Fiscal des Comptabilités Informatisées) dédiés pour chaque entité française.



## 7. SUIVI ET GESTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

### 7.1 Présentation générale

La gestion des risques est inhérente à l'activité bancaire. La politique de risque de Groupama Banque s'inscrit dans le cadre de son appartenance au groupe Groupama et des choix stratégiques de développement de l'entreprise, partie intégrante de la stratégie du groupe. Dans le respect de la réglementation, et notamment des titres IV et V du Règlement CRBF 97-02 modifié, le comité de direction de la banque fixe, sur proposition de la direction des risques, la politique de risque de l'établissement notamment en matière de sélection des clients et des risques, de modalités et de règles d'octroi des crédits et de schéma délégataire.

La direction des risques procède, par ailleurs, à l'analyse et à la surveillance des risques, effectue les contrôles nécessaires et les reporting dans plusieurs comités : comité des crédits ; comité des risques et des contrôles ; comité ALM, taux clients et risque de marché et comité de direction. Elle préconise les ajustements de politique en fonction de son appréhension de l'ensemble des risques de la banque et de l'évolution de l'environnement économique et réglementaire.

### 7.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque d'encourir des pertes financières du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Le risque de crédit se manifeste dans l'activité de prêt à la clientèle mais également dans d'autres circonstances lorsque la banque peut être confrontée au défaut de sa contrepartie sur des opérations de marché.

#### ➤ Les procédures de décision

Un dispositif, validé par le comité de direction de la banque, est décrit dans une instruction permanente « politique de risque de crédit ». Il reprend par type de clientèle l'offre proposée, les modalités de sélection des clients et les règles d'octroi des crédits. Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations, dont l'instance la plus élevée est le comité des crédits. Les délégations se déclinent en montants par catégories de clientèle.

L'octroi de crédits ou l'engagement pris vis-à-vis d'une contrepartie (caution par exemple), matérialisé par une autorisation, ne peut s'envisager qu'à l'intérieur de limites et en suivant des règles de diversification des risques. Ces limites sont révisées annuellement et plus souvent si nécessaire. Elles sont examinées par le comité des crédits et soumises à la décision du comité de direction.

Plusieurs types de limites sont ainsi définis : les limites individuelles en montant par type de contreparties, les limites de montants par type de clientèle et produits, les limites spécifiques pour les entités du groupe Groupama, et enfin les limites réglementaires des grands risques fixées à l'article 1 du règlement CRBF 93-05 modifié.

#### ➤ Les procédures de surveillance

La surveillance des risques de crédits s'effectue au sein de la direction des risques dont la responsabilité est de garantir la conformité aux décisions, la fiabilité des données de reporting et la qualité du suivi des risques. Le comité des crédits, dans sa partie « suivi du risque de crédit », se réunit ensuite chaque trimestre afin :

- d'effectuer le suivi des encours, des limites, des garanties,
- de procéder à la revue des engagements importants en procédant à une analyse approfondie a minima annuellement,
- de prendre connaissance de l'analyse de la charge et du coût du risque trimestriel,
- d'examiner les constats et recommandations de la direction des risques suite à l'analyse de la charge et du coût du risque.

#### ➤ Les procédures de dépréciation

Les procédures sont adaptées à un traitement différencié pour les crédits consommation octroyés aux particuliers de la banque de détail, d'un côté, et pour les autres concours, de l'autre. Le comité des crédits, dans sa partie trimestrielle « suivi des engagements sensibles et des provisions » :

- procède à la revue de tous les engagements sensibles,
- pour l'ensemble des concours, hors les crédits consommation octroyés aux particuliers de la banque de détail, examine les dossiers douteux, décide éventuellement du passage en contentieux et du niveau de provisionnement,
- pour les particuliers de la banque de détail, met à jour périodiquement le taux de provisionnement des dossiers,
- pour l'ensemble des marchés, détermine le bien fondé de la mise en place d'une provision collective sur encours sains et le cas échéant en calcule le montant.

### 7.3 Risques de marché

Le service des risques de marché produit quotidiennement un tableau de bord des risques de marchés sur des calculs indépendants du front office. Le résultat des portefeuilles est calculé et confronté aux seuils d'observation. Les sensibilités (en euro pour une hausse de 1 bp des taux) sont calculées quotidiennement et le contrôle des risques de marchés s'assure du respect des limites définies par le comité de direction. Des stress scénarios sont aussi simulés sur les différents portefeuilles.

Le contrôle des risques de marché effectue tous les jours un reporting de la position de change comptable auprès des services opérationnels, de leur hiérarchie et des membres du comité de direction concernés.

Il suit également en journée le book de trading de change. Il s'assure qu'aucune position ne dépasse les limites de position fixées par le comité de direction et calcule le résultat.

La salle des marchés n'a pas de position sur le marché des actions. Elle n'effectue que de l'intermédiation pour le compte de la clientèle.

#### ➤ **Fixation et respect des limites**

Le comité de direction révisé annuellement les limites. Une révision ponctuelle sur une limite à la hausse, en cas de besoin particulier lié à une nouvelle activité, ou à la baisse, en cas de troubles sur le marché financier, peut également être décidée.

Le comité de direction est informé trimestriellement des mesures des risques et des résultats, du respect des limites, de toute défaillance de contrepartie et de tout événement de nature à modifier le niveau de risque de la banque.

#### ➤ **Le risque de règlement**

La banque est en mesure d'évaluer à tout moment les ressources titres ou espèces directement mobilisables lui permettant de respecter ses engagements. Elle dispose en effet de titres mobilisables auprès de la Banque de France lui permettant de mettre en place des opérations de pension afin d'assurer la liquidité intraday, voire overnight.

#### ➤ **Le risque de change**

Il traduit le risque que la valeur d'un instrument ou de ses éléments de résultats futurs fluctue en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

La banque n'a pas pour vocation à prendre des positions sur les devises. Son activité la maintient en deçà du seuil la soumettant à la surveillance prudentielle du risque de change.

#### ➤ **le risque de liquidité**

La politique de gestion du risque de liquidité consiste à faire en sorte que Groupama Banque soit à tout moment en mesure d'honorer ses engagements vis à vis de la clientèle, de satisfaire les normes prudentielles, de maintenir au niveau le plus faible le coût de son refinancement et de faire face à d'éventuelles crises de liquidité.

La banque suit son risque de liquidité quotidiennement au niveau de la direction des marchés de capitaux et de la trésorerie, hebdomadairement au niveau du comité de direction et mensuellement au travers des comités ALM. Elle établit de façon périodique des scénarios de crise et s'assure d'être en mesure d'y faire face.

La taille et la nature du bilan de la banque, ainsi que sa structure de ressources provenant de ses différentes clientèles supérieure aux crédits octroyés, l'exposent peu au risque de liquidité. Les principales sources de financement sont donc structurelles : fonds propres, comptes à vue et comptes à régimes spéciaux. La banque dispose en outre d'un gisement de titres éligibles à la Banque Centrale, qui lui permettent de se financer à court terme et a également la possibilité d'utiliser la mutualisation de la trésorerie ou faire appel aux excédents du groupe.

Le ratio de liquidité est supérieur au minimum réglementaire.

#### 7.4 Le risque de taux d'intérêt global (ALM)

Conformément à l'article 29 du chapitre III - titre IV du règlement 97-02 modifié, la banque a choisi de soustraire du périmètre de mesure du risque global les opérations pour lesquelles elle procède à la mesure des risques de marché.

Les éléments du bilan qui ne génèrent pas de risque de marché et présentent une certaine sensibilité à une variation des taux d'intérêt sont regroupés au sein de la partie taux fixe du bilan structurel de la banque, lui-même segmenté en quatre parties principales : « banking book », investissements, fonds propres et trésorerie.

Le suivi du risque est établi sur la base de la sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) à une translation de +200 bps de la courbe des taux, considérée comme étant une hypothèse d'évolution brutale des taux. La limite de déclenchement d'une action de couverture est fixée à +/- 20 millions d'euros. Au cours de l'exercice 2012, cette limite a été atteinte et le bilan a été couvert par des swaps de taux. Au 31 décembre 2012, la sensibilité ainsi calculée s'établit à - 7,4 millions d'euros.

A noter par ailleurs que le comité ALM suit également mensuellement, l'impact d'une translation de -100 bps et +100 bps, et l'impact d'une pentification ou d'un aplatissement de la courbe des taux, retenus comme indicateurs complémentaires.

Une deuxième limite sur le résultat de la banque sur 1 an glissant est suivie. Elle est fixée à +/- 5 millions d'euros, pour une translation de la courbe des taux de +100bps. Cette sensibilité s'établit à - 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2012. La limite n'a pas été atteinte depuis sa mise en place en septembre 2011.

#### 7.5 Les risques opérationnels

La politique de gestion des risques opérationnels s'appuie sur les dispositions de la méthode standard des accords de Bâle II. Elle repose sur l'identification des risques inhérents à chaque activité (approche bottom-up), l'évaluation périodique de leur criticité (cartographie des risques opérationnels et modélisation de scénarios) et une démarche de recensements des incidents avérés. Ce dispositif est complété par un dispositif de reporting et d'alertes et d'une démarche d'amélioration des dispositifs de maîtrise existants.

##### ➤ le plan de continuité d'activité

Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) est organisé autour de plusieurs dispositifs, notamment :

- la mise en œuvre d'une cellule de crise ;
- le back-up des systèmes informatiques ;
- la mise à disposition d'un site de secours.

Les PCA font l'objet d'une mise à jour régulière et les sites de secours font l'objet de tests techniques et utilisateurs plusieurs fois par an.

## NOTE 47 – LISTE DES ENTITES DU PERIMETRE ET PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE

Les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes :

### Entrée de périmètre

La société immobilière HOLDCO entre dans le périmètre de consolidation à partir du 1er janvier 2012. La société est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. La société HOLDCO est un palier de consolidation qui intègre une participation de 43,95% dans SILIC et 55,58% dans ICADE.

### Sorties de périmètre

La société Gan Eurocourtage sort du périmètre de consolidation suite à son absorption par la société Groupama SA.

Les sociétés immobilières SILIC, SEPAC et SOCOMIE sortent du périmètre de consolidation.

Les sociétés Groupama Seguros Espagne et Click Seguros ayant fait l'objet d'un accord de vente le 19 juin sortent du périmètre de consolidation.

La société Groupama Insurances cédée le 15 novembre 2012 sort du périmètre de consolidation.

Le courtier LARK sort du périmètre de consolidation suite à l'accord de cession signé le 19 juillet 2012.

La société OTP Garancia Asigurari a été cédée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

Les sociétés SAS 14 Madeleine, SAS 9 Victoire et SAS Claude Bernard ont été absorbées par la société GGVIE le 19 avril 2012 par transmission universelle de patrimoine (TUP).

Les OPCI OFI GB1 et OFI GR1 ont été cédés à l'extérieur du groupe le 2 octobre 2012.

Les sociétés SCI 204 Péreire, SCI 5/7 Moncey, SCI Messine 6, SCI 28 cours Albert 1er et SCI 33 Montaigne sortent du périmètre de consolidation à la suite de l'apport de leurs immeubles à l'OPCI GR1 et de la réduction de leur capital.

La société Haussmann Laffitte Immobilier (SNC HLI) sort du périmètre de consolidation.

### Transfert d'activité

L'activité des 2 entités slovaques (Groupama Poistovna Slovaquie et Groupama Zivotna Slovaquie) a été apportée à la filiale hongroise (Groupama Garancia Biztosito) à compter du 1er janvier 2012.



	Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
			31.12.2012			31.12.2011		
GROUPAMA Méditerranée	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Centre Manche	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Grand Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA OC	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
MISSO	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Loire Bretagne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Paris Val-de-Loire	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Nord-Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CAISSE des producteurs de tabac	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Rhône-Alpes-Auvergne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Centre Atlantique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Antilles-Guyanes	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Océan Indien et Pacifique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Méditerranée	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Centre Manche	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Grand Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA OC	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Loire Bretagne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Paris Val-de-Loire	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Nord-Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Rhône-Alpes-Auvergne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Centre Atlantique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Antilles-Guyanes	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Océan Indien et Pacifique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GIE GROUPAMA Supports et Services	GIE	France	100,00	99,95	IG	99,99	99,92	IG
GROUPAMA S.A.	Holding	France	99,94	99,95	IG	99,93	99,93	IG
GROUPAMA HOLDING	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA HOLDING 2	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA GAN VIE	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GAN PATRIMOINE	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
CAISSE FRATERNELLE D'EPARGNE	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
CAISSE FRATERNELLE VIE	Assurance	France	99,78	99,72	IG	99,78	99,70	IG
ASSUVIE	Assurance	France	50,00	49,97	IG	50,00	49,96	IG
GAN PREVOYANCE	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GROUPAMA ASSURANCE CREDIT	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
MUTUAIDÉ ASSISTANCE	Assistance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GAN ASSURANCES	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GAN OUTRE MER	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GAN EUROCOURTAGE	Assurance	France				100,00	99,93	IG
LA BANQUE POSTALE IARD	Assurance	France	35,00	34,98	MEE	35,00	34,97	MEE
AMALINE ASSURANCES	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
CEGID	Assurance	France	26,89	26,87	MEE	26,89	26,87	MEE
GROUPAMA SEGUROS de Vida Portugal	Assurance	Portugal	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GUNES SIGORTA	Assurance	Turquie	36,00	35,98	MEE	36,00	35,97	MEE
GROUPAMA SIGORTA	Assurance	Turquie	98,81	98,76	IG	98,81	98,74	IG
GROUPAMA SIGORTA EMEKLILIK	Assurance	Turquie	90,89	90,32	IG	90,89	90,31	IG
GROUPAMA Investment BOSPHORUS	Holding	Turquie	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GROUPAMA POISTOVNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GROUPAMA ZIVOTNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
STAR	Assurance	Tunisie	35,00	34,98	MEE	35,00	34,97	MEE
GROUPAMA ZASTRAHOVANE NON LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GROUPAMA JIVOTOZASTRAHOVANE LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GROUPAMA GARANCIA BIZTOSITO	Assurance	Hongrie	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GROUPAMA PHOENIX Hellenic Asphaltistike	Assurance	Grèce	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GROUPAMA AVIC PROPERTY INSURANCES CO	Assurance	Chine	50,00	49,97	MEE	50,00	49,96	MEE
GROUPAMA SEGUROS Espagne	Assurance	Espagne				100,00	99,93	IG
CLICK SEGUROS	Assurance	Espagne				100,00	99,93	IG
GUK BROKING SERVICES	Holding	Royaume Uni	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GROUPAMA INSURANCES CY LTD	Assurance	Royaume Uni				100,00	99,93	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence



	Secteur d'activité	Pays	%	% Intérêt	Méthode	%	% Intérêt	Méthode
			contrôle			contrôle		
			31.12.2012			31.12.2011		
CAROLE NASH	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
BOLLINGTON LIMITED	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
LARK	Courtage d'ass.	Royaume Uni				100,00	99,93	IG
GREYSTONE	Courtage d'ass.	Royaume Uni				100,00	99,93	IG
HALVOR	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
COMPUCAR LIMITED	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GRIFFITHS GOODS	Courtage d'ass.	Royaume Uni				100,00	99,93	IG
GROSVENOR COURT SERVICES	Courtage d'ass.	Royaume Uni				100,00	99,93	IG
GROUPAMA ASSICURAZIONI	Assurance	Italie	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GROUPAMA SEGUROS Portugal	Assurance	Portugal	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GROUPAMA ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
OTP GARANCIA ASIGURARI	Assurance	Roumanie				100,00	99,93	IG
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Gestion d'actif	France	100,00	99,40	IG	99,98	99,28	IG
GROUPAMA PRIVATE EQUITY	Gestion d'actif	France	100,00	99,40	IG	100,00	99,30	IG
GROUPAMA BANQUE	Banque	France	99,45	99,40	IG	99,37	99,30	IG
GROUPAMA ÉPARGNE SALARIALE	Gestion d'actif	France	100,00	99,40	IG	100,00	99,30	IG
GROUPAMA IMMOBILIER	Gestion d'actif	France	100,00	99,40	IG	100,00	99,30	IG
SILIC	Immobilier	France				37,45	37,42	MEE
SEPAC	Immobilier	France				37,45	37,42	MEE
HOLDCO	Immobilier	France	24,93	24,92	MEE			
COMPAGNIE FONCIERE PARISIENNE	Immobilier	France	99,97	99,92	IG	99,97	99,90	IG
SCI DÉFENSE ASTORG	Immobilier	France	100,00	99,92	IG	100,00	99,90	IG
GAN FONCIER II	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
IXELLOR	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
79 CHAMPS ÉLYSÉES	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
CNF	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
RENNES VAUGIRARD	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
SOCIÉTÉ FORESTIÈRE GROUPAMA	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,94	IG
14 MADELEINE (SASU)	Immobilier	France				100,00	99,93	IG
9 VICTOIRE (SAS)	Immobilier	France				100,00	99,93	IG
60 CLAUDE BERNARD (SASU)	Immobilier	France				100,00	99,93	IG
OPCI OFI GB1	OPCVM	France				100,00	99,93	IG
OPCI OFI GB2	OPCVM	France	100,00	99,92	IG	100,00	99,90	IG
OPCI OFI GR1	OPCVM	France				100,00	99,93	IG
SCI GAN FONCIER	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,85	IG
VICTOR HUGO VILLIERS	Immobilier	France	100,00	98,64	IG	100,00	98,64	IG
1 BIS FOCH	Immobilier	France	100,00	98,84	IG	100,00	98,84	IG
SCI TOUR GAN	Immobilier	France	100,00	98,80	IG	100,00	98,80	IG
16 MESSINE	Immobilier	France	100,00	98,84	IG	100,00	98,84	IG
40 RENE BOULANGER	Immobilier	France	100,00	98,84	IG	100,00	98,84	IG
9 MALESHERBES	Immobilier	France	100,00	98,84	IG	100,00	98,84	IG
97 VICTOR HUGO	Immobilier	France	100,00	98,84	IG	100,00	98,84	IG
44 THEATRE	Immobilier	France	100,00	98,84	IG	100,00	98,84	IG
261 RASPAIL	Immobilier	France	100,00	99,92	IG	100,00	99,90	IG
SOCOMIE	Immobilier	France				37,45	37,42	MEE
5/7 PERCIER (SASU)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GAN INVESTISSEMENT FONCIER	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
33 MONTAIGNE	Immobilier	France				100,00	99,93	IG
SCA CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	99,98	IG	100,00	99,98	IG
43 CAUMARTIN (SCI)	Immobilier	France				100,00	99,93	IG
LES FRÈRES LUMIÈRE	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
CAP DE FOUSTÉ (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,96	IG	100,00	99,96	IG
150 RENNES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
10 PORT ROYAL (SCI)	Immobilier	France				100,00	99,93	IG
DOMAINE DE NALYS	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
99 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
3 ROSSINI (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
CHAMALIERES EUROPE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
102 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
PARIS FALGUIÈRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence



	Secteur d'activité	Pays	%	% Intérêt	Méthode	%	% Intérêt	Méthode
			contrôle			contrôle		
			31.12.2012			31.12.2011		
DOMAINE DE FARES	Immobilier	France	50,00	49,98	MEE	50,00	49,98	MEE
12 VICTOIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
HAUSSMANN LAFFITTE IMMOBILIER (SNC)	Immobilier	France				100,00	99,93	IG
204 PEREIRE (SCI)	Immobilier	France				100,00	99,93	IG
LABORIE MARCENAT	Immobilier	France	74,10	74,05	MEE	74,10	74,05	MEE
SCIMA GFA	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
6 MESSINE (SCI)	Immobilier	France				100,00	99,93	IG
38 LE PELETIER (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
SCI CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
5/7 MONCEY (SCI)	Immobilier	France				100,00	99,93	IG
19 GENERAL MANGIN (SCI)	Immobilier	France				100,00	99,93	IG
28 COURS ALBERT 1er (SCI)	Immobilier	France				100,00	99,93	IG
SA SIRAM	Immobilier	France	90,07	90,07	IG	90,07	90,07	IG
GROUPAMA PIPACT	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
FRANCE-GAN I D	OPCVM	France	42,91	42,89	MEE	45,29	45,26	MEE
GROUPAMA ALTERNATIF MULTI NEWCITS C	OPCVM	France				91,69	91,63	IG
GROUPAMA ALTERNATIF DYNAMIQUE C	OPCVM	France				89,00	88,94	IG
GROUPAMA TRESORERIE I C	OPCVM	France				39,53	39,50	MEE
GROUPAMA CREDIT EURO LT I C	OPCVM	France	64,40	64,37	IG	71,13	71,08	IG
ASTORG CTT C	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	98,11	98,03	IG
GROUPAMA AAEXA D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
ASTORG EURO SPREAD D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 10 FCP	OPCVM	France	99,83	99,76	IG	99,83	99,76	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 9 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 8 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 7 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 6 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 5 FCP	OPCVM	France	83,33	83,29	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 4 FCP	OPCVM	France	99,62	99,57	IG	99,62	99,55	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	99,62	99,57	IG	99,62	99,55	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	83,33	83,29	IG	83,33	83,27	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	99,89	99,81	IG	99,89	99,81	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 1 FCP	OPCVM	France				100,00	99,93	IG
WASHING.ACT.EUROPEXEURO D	OPCVM	France				100,00	99,93	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 2 FCP	OPCVM	France				100,00	99,93	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 0 FCP	OPCVM	France				100,00	99,93	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION EURO I D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 13 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 14 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 15 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GROUPAMA CONVERTIBLES I D	OPCVM	France	99,53	99,48	IG	99,52	99,46	IG
GROUPAMA ENTREPRISES IC C	OPCVM	France	25,24	25,23	MEE			
GROUPAMA CREDIT EURO IC	OPCVM	France	79,46	79,42	IG	73,82	73,78	IG
GROUPAMA CREDIT EURO I D	OPCVM	France	60,35	60,32	IG	60,35	60,31	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 11 FCP	OPCVM	France	80,00	79,96	IG	80,00	79,94	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 12 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 3 FCP	OPCVM	France				100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 16 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 17 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 18 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GROUPAMA OBLIGATION MONDE IC	OPCVM	France	68,71	68,67	IG	68,23	68,18	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 19 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 20 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 21 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 22 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 23 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 24 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 25 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 26 FCP	OPCVM	France	88,89	88,84	IG	88,89	88,82	IG
ASTORG TAUX VARIABLE D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence



	Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
			31.12.2012			31.12.2011		
GROUPAMA EONIA I C	OPCVM	France	66,51	66,48	IG	30,56	30,54	MEE
GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE	OPCVM	France	92,22	92,17	IG	92,43	92,36	IG
ASTORG PENSION C	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	98,24	98,17	IG
ASTORG CASH MA C	OPCVM	France	99,08	99,03	IG			
ASTORG CASH MT C	OPCVM	France	99,69	99,64	IG	94,87	94,80	IG
ASTORG CASH G C	OPCVM	France	99,25	99,20	IG	99,05	98,97	IG
GROUPAMA CRÉDIT EURO G D	OPCVM	France	44,37	44,35	MEE	44,37	44,34	MEE
GROUPAMA CRÉDIT EURO LT G D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
GROUPAMA MONÉTAIRE ÉTAT G C	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,93	IG
ASTORG THESSALONIQUE 1 D	OPCVM	France	99,94	99,89	IG	99,95	99,89	IG
ASTORG THESSALONIQUE 2 D	OPCVM	France	99,98	99,93	IG	99,89	99,82	IG
ASTORG THESSALONIQUE 3 D	OPCVM	France	99,96	99,91	IG	99,96	99,88	IG
ASTORG THESSALONIQUE 4 D	OPCVM	France	99,98	99,93	IG	99,98	99,91	IG
ASTORG THESSALONIQUE 5 D	OPCVM	France	99,98	99,93	IG	99,98	99,91	IG
ASTORG DIVERSIFIE 6 C	OPCVM	France				99,99	99,92	IG

A : Agrégation      IG : Intégration globale      MEE : Mise en équivalence

Certaines entités immobilières sont consolidées par la méthode de mise en équivalence selon un processus dit "simplifié". Ce processus consiste à reclasser au bilan la valeur des parts et le compte courant de financement dans le poste "placements immobiliers", et au compte de résultat, les dividendes ou quote-part des résultats des sociétés sur la ligne "revenus des Immeubles".

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINÉS

Exercice clos le 31 décembre 2012

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

MAZARS  
61, rue Henri Regnault  
Tour Exaltis  
92400 Courbevoie

Aux Actionnaires  
**GROUPAMA SA**  
8-10 rue d'Astorg  
75008 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes combinés de la société Groupama SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes combinés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes combinés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

## II. Justification des appréciations

La persistance d'un environnement économique et financier difficile continue de rendre particulièrement complexe le choix des hypothèses économiques sous jacentes à l'arrêt des comptes des organismes d'assurance. En particulier, l'évolution future des taux d'intérêts pourrait s'écarter sensiblement de celle retenue et produire les effets directs et indirects différents. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes combinés de votre société, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques, les frais d'acquisition reportés et leurs modalités d'amortissement ainsi que la participation aux bénéfices différée active. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans l'annexe aux comptes combinés dans la partie 3.12 ainsi que dans les notes 13, 14, 25 et 26. Nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calculs utilisés, au regard notamment de l'expérience du Groupe, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.



- Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de recouvrabilité effectués à chaque inventaire selon les modalités relatées dans la partie 3.1.1 des principes et méthodes comptables de l'annexe aux comptes combinés et la note 2 de l'annexe aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie, les hypothèses utilisées et les tests de sensibilité, et nous avons vérifié que ces notes de l'annexe fournissent une information appropriée.
- Les actifs financiers et les instruments dérivés sont comptabilisés et évalués selon les modalités relatées dans la partie 3.2.1 et 3.3 des principes et méthodes comptables de l'annexe aux comptes combinés et les notes 6 et 8. Nous avons revu la cohérence de la classification retenue avec la documentation établie par le Groupe. Nous avons apprécié le caractère approprié des modalités de dépréciation des instruments de capitaux propres disponibles à la vente et vérifié leur correcte application. Nous avons examiné les analyses effectuées par la société sur les risques éventuels attachés à la dette souveraine, les hypothèses retenues pour sa valorisation et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Fait à Neuilly sur Seine et Courbevoie, le 27 février 2013

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERIC DUPONT CHRISTINE BILLY

Mazars

JEAN-CLAUDE PAULY MAXIME SIMOEN